

# Rapport de gestion 2023

# Chiffres clés des comptes annuels consolidés

en millions de CHF	2023	2022	Variation en %
<b>Groupe</b>			
Primes brutes émises	4 766,6	4 540,4	+5,0
Primes acquises pour compte propre	4 490,9	4 296,6	+4,5
Provisions techniques brutes	12 307,8	12 098,8	+1,7
Provisions techniques des assurances vie liées à des participations	1 423,0	1 113,9	+27,7
Placements de capitaux	20 033,3	19 558,4	+2,4
Placements de capitaux d'assurances vie liées à des participations	1 437,2	1 128,7	+27,3
Résultat financier	241,4	183,6	+31,5
Résultat d'exploitation	392,5	359,7	+9,1
Bénéfice	384,0	311,0	+23,5
Fonds propres consolidés	6 227,0	5 880,8	+5,9
Rendement des fonds propres	6,3%	5,1%	
<b>Non-vie</b>			
Primes brutes émises	3 744,7	3 579,7	+4,6
Primes acquises pour compte propre	3 473,5	3 341,3	+4,0
Résultat technique	251,2	218,2	+15,1
Résultat financier	115,1	118,4	-2,8
Résultat d'exploitation	366,4	336,7	+8,8
Bénéfice	346,3	287,5	+20,5
Charge de sinistres pour compte propre	64,1%	64,2%	
Taux de frais pour compte propre	27,2%	27,9%	
Part des autres résultats pour compte propre	1,5%	1,4%	
Ratio combiné pour compte propre	92,8%	93,5%	
<b>Vie</b>			
Primes brutes émises	1 021,9	960,7	+6,4
Primes acquises pour compte propre	1 017,3	955,3	+6,5
Résultat financier	126,5	64,5	+96,0
Résultat d'exploitation	45,0	37,9	+18,7
Bénéfice	37,8	31,0	+22,1
<b>Autres prestations</b>			
Résultat financier	19,1	9,1	+109,8
Autres résultats	-18,0	-15,0	-19,9
Perte	-0,1	-7,4	+98,6

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-)

Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs; des différences d'arrondi peuvent également se présenter dans les taux en pour-cent.



# Avant-propos

**Madame, Monsieur,  
Chère cliente, cher client,**

---

**Stefan Mäder**  
Président du Conseil  
d'administration



Dans un contexte toujours difficile sur les plans économique et géopolitique, l'économie suisse s'est montrée solide et a bien commencé l'année, avant de s'essouffler au second semestre. Cette évolution s'explique en particulier par l'absence d'impulsions de croissance, malgré l'assouplissement des restrictions liées au Covid-19 en Chine, et par le net ralentissement de l'économie dans la zone euro. En dépit d'une politique monétaire toujours restrictive, l'économie américaine s'est révélée étonnamment robuste, ce qui a eu des répercussions positives sur les marchés d'actions. Dans ce contexte marqué par de nombreux défis, la Mobilière a poursuivi sa croissance et a enregistré un très bon résultat avec un bénéfice de 384 MCHF.

---

**Michèle Rodoni**  
CEO



## Affaires d'assurance et de prévoyance

Dans les affaires non-vie, notre volume de primes a augmenté de 4,6%, une progression réjouissante et supérieure à celle, déjà élevée, de l'exercice précédent (4,0%). Cette hausse s'explique par la conclusion aussi bien d'affaires nouvelles que d'affaires de remplacement. Notre croissance dépasse une nouvelle fois celle du marché et, selon le reporting des primes de l'Association Suisse d'Assurances (ASA), notre part de marché a encore progressé pour atteindre 20,4%. Tous les secteurs d'affaires stratégiques ont contribué à cette évolution. Dans le segment des particuliers, nous avons enregistré une croissance du volume de primes plus forte qu'en 2022 dans les assurances mobilité et dans les assurances ménage.

---

### Informations complémentaires:

[Résultat global](#), [Non-vie](#), [Vie](#)

Dans les affaires vie, nous avons également poursuivi notre expansion, tant en prévoyance privée qu'en prévoyance professionnelle. Dans l'ensemble, le volume de primes s'est accru de 6,4% par rapport à l'exercice précédent. En prévoyance privée notamment, la croissance s'est révélée très réjouissante (8,4%). Le produit Mobiliar One Invest a de nouveau rencontré un vif succès: durant l'exercice sous revue, nous avons lancé deux nouvelles tranches pour un volume total supérieur à celui de 2022. En prévoyance professionnelle, nous avons enregistré une croissance principalement dans les affaires de portefeuille, défendant ainsi notre position sur le marché de l'assurance risque collective des caisses de pension.

Pour la troisième année consécutive, nous avons été confrontés, durant l'été, à des dommages naturels d'une ampleur supérieure à la moyenne. Trois événements météorologiques hors du commun, survenus en juillet (notamment à La Chaux-de-Fonds) et en août (surtout au Tessin), ont occasionné des sinistres à hauteur d'environ 147 MCHF. En prévoyance professionnelle et en prévoyance privée, le nombre de cas d'invalidité a augmenté par rapport à l'année précédente.

## La résilience, un facteur de succès

Ces dernières années, la Mobilière a prouvé qu'elle reposait sur des bases solides, et que, même dans les périodes difficiles, elle était capable de poursuivre sa croissance et d'obtenir de bons résultats. Nos valeurs sont le fil rouge qui nous guide, dans les contextes exigeants également. Nous considérons les défis comme des opportunités de développement et nous les relevons avec un esprit d'innovation, afin de rester compétitifs, même dans un environnement complexe. Les membres de notre personnel sont essentiels à notre succès. C'est pourquoi nous les aidons à améliorer leur capacité de résistance au moyen d'offres ciblées. En effet, leur aptitude à relever des défis renforce aussi la résilience de notre entreprise. La partie image du présent rapport illustre la façon dont nos collaboratrices et collaborateurs décompressent et rechargent leurs batteries. Pour découvrir en quoi une simple cuillère, un stylo ou encore une balle de tennis sont un symbole de résilience, nous vous invitons à parcourir notre série de portraits.



Michèle Rodoni, CEO; Stefan Mäder, président du Conseil d'administration

## Notre engagement en faveur d'un avenir durable

Nos engagements sociétaux mettent eux aussi l'accent sur la résilience et la prévention. C'est le cas par exemple des projets de villes éponges lancés en 2023, auxquels la Mobilière participe financièrement. Les zones bitumées sont végétalisées afin que l'eau de pluie ne s'écoule plus en surface, mais s'infiltrer dans le sol. Pendant les périodes de forte chaleur, l'évaporation lente de l'eau ainsi accumulée agit comme un climatiseur naturel. Cela permet de réduire les dommages causés par les inondations et d'améliorer la qualité de vie dans les zones densément peuplées.

Lors de l'Atelier du Futur, 700 jeunes se sont à nouveau penchés durant deux semaines sur des sujets de société importants. Le but de ce camp est d'aider les jeunes à gagner en assurance et à prendre confiance dans leur capacité à façonner eux-mêmes leur avenir. La Mobilière investit ainsi dans la résilience de la nouvelle génération.

L'impact de l'art dans les processus de changement a été au cœur de deux expositions individuelles organisées sur nos sites de Direction de Berne et de Nyon ainsi que de l'exposition «Transformations» au Musée Franz Gertsch de Berthoud. Pendant près de cinq mois, le public a pu ainsi admirer quelque 300 œuvres provenant de la collection de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Durant l'année sous revue également s'est tenue l'édition 2023 du Prix Mobilière, le plus grand prix d'encouragement à la culture décerné par une compagnie d'assurances suisse. Parmi les sept artistes nominés, le jury a mis à l'honneur Jan Vorisek.

Avec le nouveau format «PopUp Forum Mobilière», qui complète les Forums Mobilière organisés à Thoune et à Lausanne, nous proposons aux PME et aux organisations à but non lucratif des ateliers afin de promouvoir leur capacité d'innovation. Au cours de l'année écoulée, 30 ateliers ont ainsi accueilli 295 personnes issues de 111 organisations différentes. Les participantes et participants ont réfléchi à la manière de concrétiser des idées, de s'orienter stratégiquement et d'emmener leurs équipes sur le chemin de la transformation.

### Reporting non financier

En tant qu'entreprise opérant sur une base coopérative, la Mobilière envisage le développement durable comme une responsabilité économique, sociale, culturelle et écologique. Nous entendons assumer cette responsabilité non seulement dans notre cœur de métier, mais aussi au-delà. Élaborée en 2022, notre stratégie de développement durable vise à définir clairement ce thème sous l'angle de nos différents rôles et à l'ancrer à long terme dans notre organisation.

La Mobilière rend compte de son engagement en faveur du développement durable depuis plus de dix ans. Avec l'adoption du contre-projet à l'initiative populaire «Entreprises responsables», de nouvelles prescriptions légales en matière de reporting sur la durabilité ont été introduites. Nous avons adapté notre reporting en conséquence et présentons pour l'exercice 2023 un rapport sur les cinq domaines suivants: environnement, société, personnel, respect des droits humains et lutte contre la corruption. Nous poursuivons actuellement le développement du rapport sur les questions climatiques, afin de répondre aux nouvelles exigences qui entreront en vigueur en 2024.

### Un nouveau fonds pour investir durablement

Durant l'exercice sous revue, nous avons lancé le Mobilière Community Sustainable Goals Fund, qui met l'accent sur les objectifs de développement durable de l'ONU. Sa particularité est d'offrir aux investisseuses et investisseurs la possibilité de participer régulièrement au choix des objectifs de développement durable que le fonds devrait poursuivre, par le biais d'une procédure de consultation. Une telle approche correspond aux valeurs coopératives de la Mobilière. Le fonds peut être intégré à l'assurance épargne liée à des fonds de placement.

## Changements au sein du Comité de direction

Le 14 août 2023, Michael Christen a pris la direction de l'Asset Management. Il succède à Sven Rump, parti à la retraite après neuf années passées au poste de responsable Asset Management et en tant que membre du Comité de direction. Le 14 août 2023 également, Renato Premezzi s'est vu confier les rênes de l'IT. Il a ainsi pris la succession de Thomas Kühne, qui a quitté la Mobilière fin 2022, et a assuré la relève d'Andreas Grütter, qui dirigeait depuis ce secteur par intérim. Nous remercions Sven Rump, Thomas Kühne et Andreas Grütter pour leur formidable engagement.

## «Avantage 2030»

Depuis de nombreuses années, la Mobilière enregistre une croissance supérieure à celle du marché suisse de l'assurance, sur lequel elle ne cesse de consolider sa position. Nous sommes donc très bien placés pour faire face à une concurrence accrue. Durant l'exercice sous revue, nous avons renforcé notre stratégie dans le cadre du projet «Avantage 2030» afin de relever les défis de demain et de pérenniser notre succès. Nous nous concentrons sur notre cœur de métier et misons sur ce qui fait notre force: la proximité avec vous, chères clientes et chers clients. Nous voulons qu'à l'avenir également vous puissiez compter sur nous, dans toutes les situations de votre vie, de manière tant personnelle que numérique. Votre satisfaction est pour nous une priorité absolue et c'est avec vous que nous entendons écrire les nouveaux chapitres de l'histoire à succès de la Mobilière. Nous vous devons notre croissance constante et les bons résultats de l'exercice écoulé. Un grand merci pour votre confiance et votre fidélité!

C'est avec plaisir que nous vous informons dans le présent rapport sur nos activités et que nous vous communiquons les chiffres clés du dernier exercice.



**Stefan Mäder**  
Président du Conseil d'administration



**Michèle Rodoni**  
CEO

## Hommage à Urs Berger, ancien président du Conseil d'administration et président d'honneur de la Mobilière



Pendant vingt ans, Urs Berger a dirigé la Mobilière, tout d'abord en qualité de CEO, puis de président du Conseil d'administration. Le 12 mai 2023, il a présidé pour la dernière fois l'Assemblée des délégués, avant de remettre son mandat de président du Conseil d'administration. En signe de reconnaissance et de gratitude pour les services qu'il a rendus à l'entreprise, le Conseil d'administration de la Coopérative l'a nommé président d'honneur. Sous sa direction, la Mobilière s'est profondément transformée et a connu des évolutions considérables. Le volume de primes a augmenté, passant de 2,6 à 4,5 milliards de CHF. Quant aux fonds propres, ils ont été sensiblement renforcés. Enfin, le nombre de clientes et de clients a progressé de près d'un million pour atteindre 2,3 millions.

Urs Berger est devenu CEO de la Mobilière en 2003. Le Conseil d'administration lui a alors confié une mission claire: remettre l'entreprise, qui venait de vivre deux années déficitaires, sur la voie de la rentabilité. Avec beaucoup de clairvoyance dans ses prises de décisions, parfois douloureuses, Urs Berger a réussi à changer de cap.

Conscient du modèle de réussite de la Mobilière, Urs Berger a toujours soutenu le renforcement du rôle des agences générales et donc, l'ancrage local et le contact personnel avec la clientèle. Parallèlement, il a dû tenir compte de l'évolution technologique. En ce sens, concilier le caractère personnel de la relation clientèle, qui distingue la Mobilière, et les progrès de la numérisation s'est avéré un défi de taille. Dans ce domaine, il a systématiquement agi et pris ses décisions dans le plus grand respect de l'histoire de la Mobilière.



Urs Berger a d'emblée défendu les valeurs de la Coopérative et les a consolidées. En tant que président du Conseil d'administration, il avait à cœur que la Coopérative s'engage en faveur de la Suisse et de la société, et a renforcé son positionnement en ce sens.

Urs Berger a investi dans la communication et a recherché le contact direct avec les collaboratrices et collaborateurs des sites de Direction et des agences générales. Selon lui, cette démarche faisait partie intégrante de sa mission, qu'il accomplissait d'ailleurs sans jamais se départir de son sens de l'humour, ni dans les moments critiques ni lors de décisions difficiles.

En mon nom personnel et au nom du Conseil d'administration, je remercie Urs Berger pour son formidable engagement en faveur de la Mobilière, une entreprise qu'il nous a transmise, à moi-même en particulier, dans une excellente santé. Il m'a fait découvrir les secrets du succès de la Mobilière, m'a initié à ses grands principes et a montré la voie d'une gestion consciencieuse de nos valeurs. Nous nous réjouissons de l'avoir à présent à nos côtés en qualité de président d'honneur.

**Stefan Mäder**

Président du Conseil d'administration

## Faits et chiffres

80  
agences générales



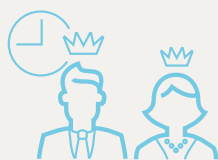
4,8

milliards de CHF de  
volume de primes



N° 1

des assurances ménage,  
protection juridique, entreprises,  
garantie de loyer et vie risque



2,3

millions de clientes  
et de clients

160  
sites



330  
apprenties et apprentis

92,8 %

ratio combine



43

MCHF pour 167 projets de protections  
contre les risques naturels depuis 2006

384,0  
MCHF de benefi e



20 %

réduction totale de nos  
CO<sub>2</sub>e depuis 2018



485 %  
quotient SST

6421

collaboratrices et collaborateurs



307 884

appels recus par la centrale  
Assistance Mobiliere 24 h sur 24

# Objectifs et stratégie

Philosophie	12
Bases stratégiques	16
Évolution stratégique des affaires	25
Compte de valeur ajoutée	32

# Philosophie

**Opérant sur une base coopérative, la Mobilière fait participer sa clientèle à la bonne marche de ses affaires. Ainsi, entre juillet 2024 et juin 2025, les titulaires des assurances véhicules, entreprise et voyages bénéficieront d'une réduction de primes.**

Animée par des valeurs coopératives, la Mobilière partage les fruits de sa réussite économique avec sa clientèle. En lieu et place d'un versement de dividendes à des actionnaires, nous faisons participer nos clientes et clients du secteur vie, mais aussi du secteur non-vie, à notre succès. La collectivité profite elle aussi de la bonne marche de nos affaires grâce à nos nombreux engagements en faveur de projets économiques, sociaux, culturels et écologiques.

## Un ancrage coopératif qui a de l'avenir

Créée en 1826 en tant que coopérative, la Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse. Fondée à l'origine comme communauté dans le but de supporter solidairement les risques et les conséquences de sinistres, la Mobilière est aujourd'hui encore la preuve que la coopérative constitue un modèle et une forme juridique qui ont de l'avenir. Cette réussite présuppose une capacité intrinsèque d'adaptation, l'entreprise ne pouvant compter que sur elle-même en l'absence d'actionariat.



**150**

déléguées et délégués provenant de tous les cantons et de la Principauté de Liechtenstein représentent les intérêts de la clientèle.

En effet, selon ses statuts, la Mobilière Suisse Société Coopérative a pour but principal de promouvoir l'assurance directe sur une base coopérative. Les [déléguées et délégués](#) représentent les intérêts des sociétaires et, partant, ceux de la clientèle. Ils transmettent leurs suggestions à l'entreprise lors de séances régionales d'information, par le contact direct avec les agentes générales et les agents généraux ainsi que lors de l'Assemblée des délégués. Le Conseil d'administration de la Coopérative veille au respect de l'ancrage coopératif de la Mobilière et à la mise en œuvre de ses buts statutaires. Le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA est chargé de la conduite stratégique du Groupe.

***La Mobilière partage les fruits de sa réussite économique avec sa clientèle.***

## Partager les fruits de notre succès

La forme juridique de la société coopérative permet de faire coïncider dans une large mesure les intérêts de l'entreprise et ceux de la clientèle. Unique propriétaire du Groupe, la Coopérative perçoit un dividende relativement modeste depuis des années. Lorsque la situation du marché et les bénéfices le permettent, elle verse aux clientes et clients une participation facultative aux excédents.

Le succès de la Mobilière profite avant tout à sa clientèle, mais ses collaboratrices et collaborateurs y prennent part eux aussi, sous la forme d'une participation au résultat. Des moyens considérables sont par ailleurs investis dans le développement de l'entreprise afin d'assurer sa pérennité.

### Participation aux excédents y compris dans les affaires non-vie

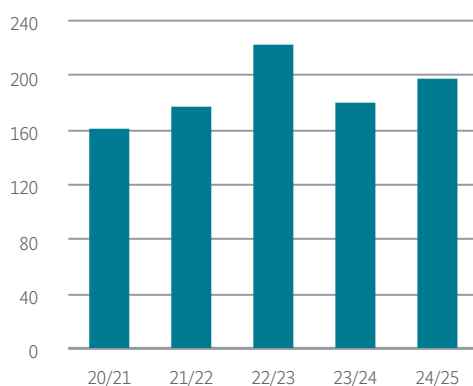
L'octroi d'une participation aux excédents aux clientes et clients est une pratique usuelle dans l'assurance vie. En revanche, faire aussi profiter largement la clientèle du secteur non-vie de cet avantage, à l'instar de la Mobilière, est inhabituel.

En 1939 déjà, alors qu'elle était exclusivement un assureur choses, la Mobilière a inscrit dans ses statuts une règle encore en vigueur aujourd'hui: faire participer les titulaires de ses assurances à la bonne marche des affaires, à travers des versements de son Fonds d'excédents. Ces dix dernières années, nous leur avons reversé quelque 1,7 milliard de CHF. Les décisions concernant l'utilisation des excédents et l'octroi d'une ristourne à la clientèle sont prises par l'Assemblée générale de Mobilière Suisse Société d'assurances SA. L'Assemblée générale de Protekta statue, quant à elle, sur les versements provenant du Fonds d'excédents de Protekta Assurance de protection juridique SA.

Entre juillet 2023 et juin 2024, nous redistribuerons ainsi au total 195 MCHF prélevés sur le Fonds d'excédents à nos clientes et clients, qui bénéficieront d'une réduction de primes de 20% sur l'assurance ménage et bâtiment. De plus, les titulaires d'une assurance de protection juridique Protekta se verront octroyer pour la première fois une réduction de prime de 10%. De juillet 2024 à juin 2025, nous accorderons des réductions de primes de 10% sur les assurances entreprise et véhicules, et de 20% sur les assurances voyages. Quelque 189 MCHF au total seront ainsi redistribués à notre clientèle.

Pour les moyennes et grandes entreprises, il existe des plans de participation aux excédents basés sur des dispositions contractuelles et sur la sinistralité individuelle.

**Ristournes à la clientèle dans les affaires non-vie**  
y compris les mesures d'accompagnement, en MCHF



### Participation aux excédents dans les affaires vie

Les primes d'assurance vie comprennent différents éléments visant à prendre en considération la durée du contrat, les fluctuations des charges de sinistres, les garanties accordées et, notamment dans l'assurance vie individuelle, le caractère immuable de la prime. Si l'évolution effective du produit financier, de la sinistralité ou des coûts s'avère plus favorable que ce qui a été prévu dans la prime, il en résulte des excédents autorisant le versement d'une participation.

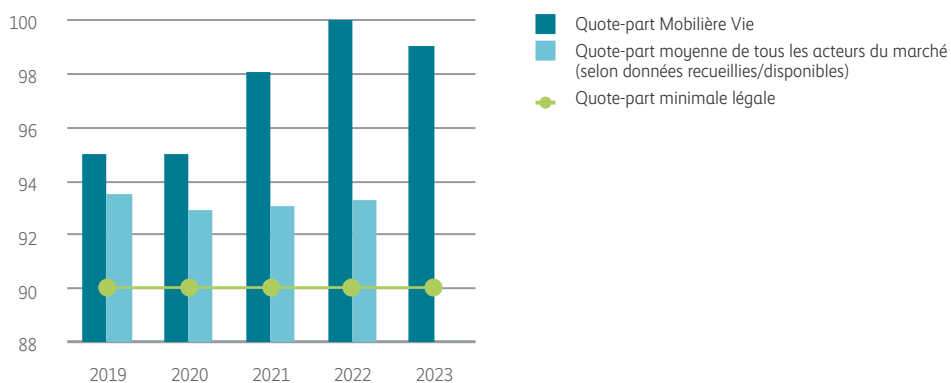
#### Assurances vie individuelles

En vie individuelle, nous proposons des contrats assortis de primes nettes sans participation aux excédents et des polices assorties de primes brutes avec participation aux excédents. Les excédents sont répartis entre excédents d'épargne, de risque et de frais. En général, les excédents d'épargne, crédités et porteurs d'intérêts de façon individuelle pour chaque contrat, sont versés en sus à l'échéance, en cas de prestation ou lors d'un rachat. Les excédents de risque sont, quant à eux, déduits le plus souvent comme excédent anticipé des primes échues. Dans le cas des produits d'épargne de dernière génération, les excédents d'épargne sont fixés selon un mécanisme transparent fondé sur les rendements annuels des placements de capitaux des affaires vie individuelles.

#### Assurances vie collectives

En vie collective, on distingue les contrats avec un décompte individuel du bénéfice de ceux avec une participation collective au bénéfice. Les décomptes individuels de bénéfices sont réglementés par un contrat individuel et la participation aux excédents dépend de l'évolution effective du risque. Les contrats avec participation collective au bénéfice sont soumis à une quote-part minimale fixée par la loi, qui oblige les assureurs à verser au moins 90% des revenus déterminants à la clientèle. Les risques et les excédents sont compensés entre eux au sein de la communauté de solidarité. En 2023, 99% des revenus ont été reversés aux institutions de prévoyance sous forme de rentes, prestations en capital, attributions d'excédents et provisions. Nos clientes et clients ont ainsi reçu une nouvelle fois plus que la part de revenus prévue par la loi.

**Participation aux excédents dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale**  
en %



### Participation des collaboratrices et collaborateurs au résultat

Notre Charte prévoit que les membres du personnel soient eux aussi associés à la réussite de l'entreprise, pour autant que celle-ci ait créé de la valeur. En fonction du résultat opérationnel global, la Mobilière décide chaque année d'une éventuelle participation au résultat, en plus du salaire. Durant l'année sous revue, et malgré un contexte économique exigeant, la Mobilière a enregistré à nouveau une croissance. En récompense, le Comité de direction et le Conseil d'administration ont décidé d'octroyer aux collaboratrices et collaborateurs, au printemps 2024, une participation au résultat équivalant à 50% d'un salaire mensuel. Les apprenties et apprentis, quelle que soit leur année de formation, reçoivent au minimum CHF 600. Au total, quelque 25,5 MCHF ont été consacrés aux participations au résultat 2023. Le Comité de direction et le Conseil d'administration remercient ainsi les collaboratrices et collaborateurs de leur important engagement, ces dernières années, en faveur du succès constant ainsi que de l'évolution remarquable et durable du Groupe Mobilière.



Quotient SST

## 485%

Cet indicateur renseigne sur le pourcentage de l'exigence minimale de fonds propres définie dans l'ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées qui est couvert par les fonds propres pouvant être pris en compte. Cette exigence minimale est de 100%.

### Une solide dotation en fonds propres

La philosophie qui sous-tend le statut de coopérative se traduit également dans la gestion de l'entreprise, marquée par une réflexion et une action à long terme. La Mobilière cherche non pas à maximiser son profit, comme l'exigeraient des actionnaires, mais à réaliser un profit optimal à répartir entre les parties prenantes. Ses bénéficiaires doivent permettre au Groupe de s'autofinancer et d'assurer son développement, d'une part, mais aussi de verser des dividendes à la Coopérative et des participations aux excédents à la clientèle, d'autre part.

Notre domaine d'activité requiert une vision à long terme, le volume de sinistres pouvant varier sensiblement sur des années, voire des décennies. Pour pouvoir réagir à des variations de cette ampleur et aux évolutions défavorables des marchés financiers, le Groupe Mobilière, à défaut d'accès au marché des capitaux, doit disposer d'importants fonds propres. Répondre à cet impératif d'autofinancement durable exige des stratégies visionnaires. Les risques pris dans les affaires d'assurance et dans les placements de capitaux sont proportionnés aux fonds propres. Avec un [quotient SST](#) de 485%, le Groupe Mobilière est l'un des assureurs directs suisses les mieux dotés en fonds propres.

# Bases stratégiques

**La satisfaction toujours élevée de notre clientèle repose sur notre ancrage local, un conseil global ainsi que des produits et services de première qualité. Des participations ciblées renforcent en outre notre cœur de métier et nos compétences numériques.**

La Mobilière, plus ancienne société d'assurances privée de Suisse, concentre ses activités sur ses marchés domestiques que sont la Suisse et la Principauté de Liechtenstein. Assureur toutes branches, nous proposons à notre clientèle une large gamme de solutions d'assurance pour les particuliers et les entreprises dans les secteurs vie et non-vie. En Suisse, un ménage sur trois et une entreprise sur trois sont assurés à la Mobilière.

***Notre ambition est d'être l'assureur suisse à visage humain.***

Pas moins de 80 agences générales dotées de leur propre service des sinistres et présentes sur environ 160 sites offrent un conseil personnalisé, doublé d'un règlement des sinistres performant. Notre ambition est d'être l'assureur suisse à visage humain, quel que soit le canal de communication. Environ 6400 collaboratrices et collaborateurs et 330 personnes en apprentissage s'engagent au quotidien pour notre clientèle et la Suisse.

---

Informations complémentaires:

[La marque Mobilière](#)

## **Le fondement de notre culture d'entreprise**

Véritable fil rouge pour les collaboratrices et collaborateurs, la [Charte](#) de la Mobilière montre la voie à suivre afin d'assurer durablement notre succès et sert de base fiable, commune et contraignante. Les valeurs ancrées dans notre entreprise se résument en trois mots: «humains», «proches» et «responsables». Vécues au quotidien, elles transparaissent dans notre attitude à l'égard de toutes les parties prenantes. La marque Mobilière et sa réputation sont déterminantes pour notre succès, dont les facteurs distinctifs sont un conseil global, des produits de première qualité et le règlement simple des sinistres sur place.

### **Assureur à visage humain**

La Mobilière entend fournir des services personnalisés de premier plan sur tous les canaux. La plupart des contacts avec la clientèle ont lieu personnellement et directement dans les agences générales ou par l'intermédiaire du personnel de Mobi24, notre centrale d'assistance en cas d'urgence, qui est à disposition 24 h sur 24, 365 jours par an. De plus, le portail clients en ligne et l'application Ma Mobilière offrent à tout moment à nos assurées et assurés un accès sécurisé à la Mobilière, y compris à leurs données contractuelles et dossiers de sinistres.



### **Les agences générales entrepreneuriales, un modèle performant**

Notre croissance supérieure à celle du marché tient à l'application systématique de notre modèle d'affaires intégré, avec ses agences générales entrepreneuriales, et au principe consistant à proposer aux clientes et clients les mêmes offres aux mêmes prix sur tous les canaux et accès disponibles. Nos agences générales jouent en cela un rôle central, unique dans la branche des assurances. Elles décident elles-mêmes de leur organisation et disposent de vastes compétences en matière de conclusion de contrats et de règlement des sinistres.

### **Approche intégrée pour les affaires de courtage**

Dans les affaires vie et non-vie, nous gérons le marché du courtage selon une approche intégrée, avec un succès qui ne se dément pas depuis des années. Les courtières et courtiers travaillant localement sont suivis directement par l'agence générale la plus proche, celles et ceux qui opèrent à l'échelle nationale ou suprarégionale le sont par la Direction Affaires Courtiers de Zurich et de Nyon. Nous profitons ainsi dans ce domaine également de l'efficacité de notre organisation de distribution et de nos compétences en matière de sinistres. Nous ne collaborons qu'avec des spécialistes fournissant des prestations de pointe.

### **Service de qualité personnalisé**

Plus de 90% des cas sont réglés en agence, rapidement et simplement. Les grands sinistres complexes et les cas de prestations d'assurance vie sont traités par les spécialistes de la Direction. En matière de gestion des sinistres, la Mobilière possède un savoir-faire exceptionnel, qui repose en particulier sur le niveau élevé de compétences de ses collaboratrices et collaborateurs et sur la qualité de ses processus. Nous occupons en Suisse la plus haute marche du podium dans ce domaine, que ce soit pour notre propre compte ou celui de tiers. Nous assumons les conséquences financières des sinistres et apportons un soutien sur les plans tant matériel qu'émotionnel, rapidement, simplement et avec compétence.

### **Développement des compétences tourné vers l'avenir**

La croissance persistante dans notre cœur de métier, le changement de comportement de la clientèle sous l'effet de la numérisation ainsi que l'étoffement de notre gamme de produits et services sont autant de facteurs qui requièrent une formation continue permanente du personnel. Les exigences en matière de compétences augmentent, et les fonctions et rôles évoluent parfois radicalement. La formation de base et la formation continue du personnel sont essentielles pour assurer les compétences techniques futures ainsi que la distribution réussie de nouveaux produits et services. Les investissements dans la qualification de nos collaboratrices et collaborateurs ont augmenté de manière significative ces dernières années. Nous leur permettons ainsi de garder leurs connaissances à jour, même dans un contexte changeant.

### **Engagement en faveur du développement durable**

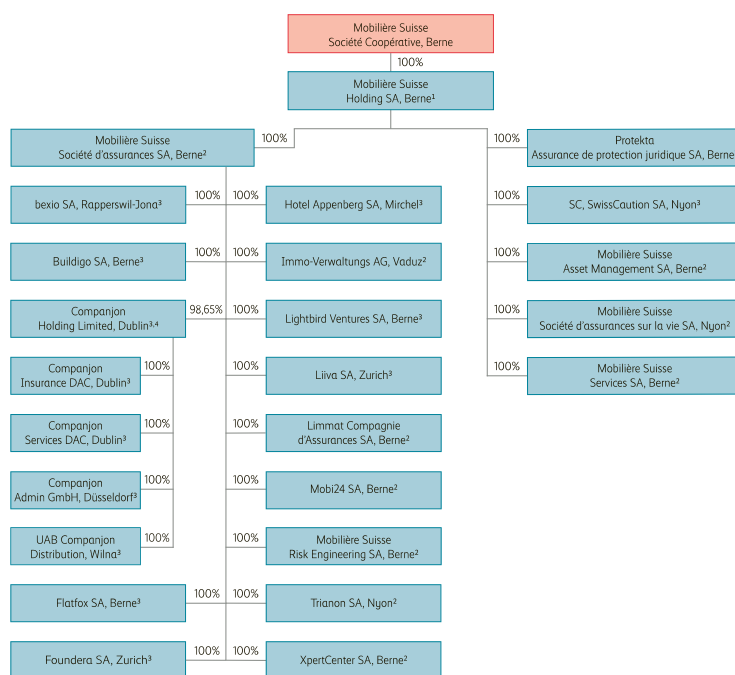
La responsabilité économique, sociale, culturelle et écologique fait aussi partie de la philosophie d'entreprise de la Mobilière, qui s'engage en faveur du développement durable depuis de longues années. À cet égard, nos valeurs d'entreprise «humains», «proches» et «responsables» constituent des repères dans le cadre de notre action durable. Nous prenons nos responsabilités au sérieux et défendons les intérêts de toutes nos parties prenantes.

## Structure de l'entreprise

Détenue à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative, Mobilière Suisse Holding SA réunit les entreprises de la Mobilière sous une direction unique (Groupe Mobilière). En font partie tant les filiales entièrement intégrées que les filiales autonomes sur le plan opérationnel (voir l'illustration ci-après).

Le Conseil d'administration de la Coopérative détermine la philosophie et la stratégie de l'entreprise, tandis que la Holding représente le centre de direction stratégique et opérationnelle du Groupe.

### Structure de l'entreprise au 31 décembre 2023



<sup>1</sup> Sont représentées dans le schéma les filiales et sous-filiales de Mobilière Suisse Holding SA dans lesquelles cette dernière détient une participation de plus de 50%.

<sup>2</sup> Entièrement intégrée

<sup>3</sup> Autonomie sur le plan opérationnel

<sup>4</sup> La part des droits de vote est de 95,89%.

#### Informations complémentaires:

[Évolution stratégique des affaires,](#)  
[Non-vie, Vie, Asset Management](#)

Grâce à des participations ciblées, nous consolidons notre cœur de métier et restons le premier interlocuteur pour nos clientes et clients, y compris dans le monde numérique. Notre stratégie de capital-risque, également ciblée avec soin, vise à soutenir des start-up suisses aux modèles d'affaires innovants et disruptifs. À même de réagir rapidement à l'évolution des habitudes de consommation, ces start-up renforcent la compétitivité de la place économique suisse.

## Filiales de Mobilière Suisse Holding SA

### **Mobilière Suisse Société d'assurances SA**

[Mobilière Suisse Société d'assurances SA](#) gère les affaires d'assurance non-vie de la Mobilière (sauf protection juridique et garantie de loyer), tout en proposant, à l'échelle du Groupe, des services allant au-delà du cadre de l'entreprise elle-même (support distribution, informatique, finances, ressources humaines, gestion de l'innovation, etc.).

### **Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA**

[Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA](#) gère les affaires d'assurance vie de la Mobilière, tant en prévoyance privée qu'en prévoyance professionnelle. Spécialiste des assurances risque et vie, elle propose des solutions complètes pour institutions de prévoyance.

### **Protekta Assurance de protection juridique SA**

[Protekta Assurance de protection juridique SA](#) est leader du marché suisse de la protection juridique. Elle doit cette position à ses processus modernes ainsi qu'à une offre de produits adaptée à la demande, avec notamment la prestation complémentaire de conseil personnel reposant sur JurLine et sur le guide juridique numérique.

### **SC, SwissCaution SA**

Fondée en 1991, [SC, SwissCaution SA](#) est la première société d'assurances suisse à s'être spécialisée dans la garantie de loyer sans dépôt bancaire pour particuliers et entreprises. Elle dispose d'un excellent réseau de distribution et fait partie des principaux prestataires du secteur en Suisse.

### **Mobilière Suisse Asset Management SA**

[Mobilière Suisse Asset Management SA](#) est une direction de fonds indépendante. Son autorisation d'exercer en tant que telle lui permet non seulement d'assurer la gestion de fortune institutionnelle de la Mobilière et de ses caisses de pension, mais également de gérer ses propres fonds de placement pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels.

### **Mobilière Suisse Services SA**

Mobilière Suisse Services SA fournit des prestations ne relevant pas des assurances et qui ne sont par conséquent pas soumises à la surveillance prudentielle. Elle propose en particulier une assistance à la création et au développement d'entreprises.

## Filiales de Mobilière Suisse Société d'assurances SA qui en complètent le cœur de métier (par ordre alphabétique)

### **bexio SA**

[bexio SA](#) propose aux petites entreprises, aux personnes qui exercent une activité indépendante et aux start-up suisses des logiciels de gestion basés sur le cloud dans les domaines de la comptabilité, de la facturation et d'autres processus numériques. Leur charge administrative étant ainsi réduite, les PME peuvent mieux se concentrer sur leur cœur de métier.

### **Buildigo SA**

[Buildigo SA](#) exploite une plateforme en ligne qui met des artisans et artisans qualifiés de la région en relation avec des particuliers et des entreprises qui ont besoin de leurs services. Les réseaux régionaux de Buildigo sont constitués sur place, en collaboration avec les agences générales.

### **Companjon Holding Limited**

Avec [Companjon Holding Limited](#) (Irlande), nous étendons nos activités numériques à l'étranger. Dans un modèle d'affaires B2B2C, des solutions d'assurance de type «embedded» sont vendues sous forme numérique et automatisée à la clientèle d'entreprises partenaires: sont proposés en l'occurrence des produits d'assurance avantageux et paramétriques de courte durée, directement intégrés dans un produit ou un service ou dans son processus d'achat. Avec sa gamme de produits d'assurance exclusivement numériques, Companjon est pour nous un moyen de tester un modèle d'affaires tourné vers l'avenir.

### **Flatfox SA**

[Flatfox SA](#) exploite l'une des principales plateformes numériques au service des acteurs du marché locatif en Suisse. En tant qu'entreprise proptech innovante, elle a développé un logiciel maison à l'aide duquel elle met en relation les régies immobilières et les locataires. Grâce à Flatfox, les régies peuvent numériser leurs tâches administratives ainsi que la communication avec les locataires.

### **Foundera SA**

[Foundera SA](#) a été créée en janvier 2023 en tant que filiale de la Mobilière. Dédiée à la création d'entreprise, sa plateforme numérique assiste les personnes qui se lancent dans cette aventure, dès l'éclosion de leur idée et jusqu'à ce que l'entreprise opère avec succès. Foundera met à leur disposition son savoir-faire professionnel durant tout le processus de création et, grâce à son solide réseau de partenaires, par la suite également.

### **Hotel Appenberg SA**

Hotel Appenberg SA est une filiale de la Mobilière depuis août 2023. Situé dans l'Emmental, l'établissement accueillera le Campus Mobilière Appenberg, un centre dédié à l'apprentissage tout au long de la vie, à l'innovation, à la culture et aux réseaux, qui sera ouvert au personnel et à la clientèle de la Mobilière, mais également au public. Après des travaux de transformation, il est prévu d'inaugurer le Campus Mobilière Appenberg à l'été 2026, à l'occasion des 200 ans de la Mobilière.

### **Lightbird Ventures SA**

Avec [Lightbird Ventures SA](#), la Mobilière renforce sa position en tant qu'investisseur dans des start-up. Sa stratégie de capital-risque suit une approche visant un retour sur les investissements effectués dans des technologies d'avenir. L'accent est mis sur des start-up opérant dans les secteurs de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité, de la fintech<sup>1</sup> et de la proptech<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Fintech: technologies modernes dans le domaine des services financiers

<sup>2</sup> Proptech: services et technologies numériques dans le secteur immobilier

### **Liiva SA**

[Liiva SA](#) exploite une plateforme numérique dédiée à la propriété du logement, qui accompagne les propriétaires ainsi que les personnes souhaitant le devenir dans toutes les phases du cycle de la propriété, de la recherche d'un bien à la vente, en passant par l'achat et l'entretien.

### **Mobi24 SA**

[Mobi24 SA](#) fournit des prestations d'assistance et de centre de contact et se tient à la disposition de la clientèle de la Mobilière 24 h sur 24, 365 jours par an. Elle garantit ainsi le traitement rapide des demandes, y compris en dehors des heures d'ouverture des agences générales. Mobi24 répond à environ 300 000 appels par année.

### **Mobilière Suisse Risk Engineering SA**

[Mobilière Suisse Risk Engineering SA](#) fournit des services de conseil en matière de gestion des risques, de sécurité et de prévention, aussi bien à la Mobilière qu'à des tiers. Elle vise les sociétés industrielles, commerciales et de services suisses opérant à l'échelle nationale et internationale.

### **Trianon SA**

[Trianon SA](#) est un prestataire de services d'externalisation dans les domaines de la prévoyance et des ressources humaines. En 2023, elle a étendu son offre en reprenant une plateforme dédiée au suivi des absences planifiées et non planifiées ainsi que des sinistres et des frais médicaux. Trianon fait partie des leaders du marché dans le domaine des solutions de prévoyance, de gestion des salaires et autres services RH pour entreprises.

### **XpertCenter SA**

[XpertCenter SA](#) fournit à la Mobilière et à des tiers des prestations dans les domaines suivants: expertises automobiles, vente de véhicules accidentés sur une propre plateforme d'enchères, recours (actifs et passifs), lutte contre la fraude à l'assurance et règlement des sinistres avec lien d'extranéité. S'y ajoutent des services de case management et de gestion de la santé en entreprise.

## Participations minoritaires (par ordre alphabétique)

### **Axon Vibe SA**

[Axon Vibe SA](#) met à la disposition des entreprises de transports publics une plateforme de mobilité qui compare le comportement des voyageuses et voyageurs et la situation des réseaux routiers et ferroviaires en temps réel et propose les options d'itinéraires les plus efficaces et les plus durables. Le but est d'optimiser les habitudes de déplacement des voyageuses et voyageurs en leur faisant emprunter des déviations qui désengorgent les flux de pendulaires.

### **Cargo sous terrain SA**

[Cargo sous terrain SA](#) propose un système logistique complet automatisé pour le transport souterrain flexible de marchandises de petite taille. Des tunnels relieront des sites de production et des sites logistiques aux centres-villes. En surface, les marchandises seront distribuées dans des véhicules écologiques. La Mobilière s'engage ainsi pour le développement durable de la Suisse.

### **Carvolution AG**

[Carvolution AG](#) propose des voitures en abonnement comme alternative à l'achat ou au leasing. La cliente ou le client choisit un véhicule en ligne et paie ensuite un prix mensuel fixe qui couvre différents frais: assurance, immatriculation, impôts, première vignette, service, pneus. L'assurance de tous les véhicules par la Mobilière est un élément essentiel de ce partenariat.

### **Credit Exchange SA**

[Credit Exchange SA](#) est une place de marché B2B pour les crédits hypothécaires. Sa plateforme numérique permet à nos conseillères et conseillers de comparer en temps réel les offres de crédits hypothécaires disponibles et de trouver le meilleur taux d'intérêt. Quel que soit l'établissement financier retenu, la cliente ou le client obtient une hypothèque Mobilière. Grâce au processus entièrement numérisé, celle-ci peut être conclue directement par la conseillère ou le conseiller.

### **EcoHub SA**

[EcoHub SA](#) exploite une plateforme en ligne interactive et neutre du point de vue de la concurrence, qui vise à jouer le rôle de plateforme centrale sur le marché suisse de l'assurance, de la prévoyance et du courtage. Elle a pour principal objectif de numériser les processus entre les courtières et courtiers et les assureurs.

### **Eurapco**

[Eurapco](#) est un réseau formé de huit coopératives d'assurance européennes. Il a pour objectif de promouvoir la coopération internationale ainsi que l'échange d'expériences et de connaissances entre ses membres.

### **Farie AG**

[Farie AG](#) exploite une plateforme numérique dédiée à l'achat et à la vente de véhicules d'occasion avec garantie. Les transactions s'y déroulent en ligne, simplement, rapidement et en toute transparence. En 2023, la Mobilière a lancé avec Farie le projet pilote «Assurance 30 jours Mobilière»: durant les 30 jours suivant l'achat d'un véhicule, l'acheteuse ou l'acheteur profite gratuitement des assurances responsabilité civile véhicules à moteur et casco complète de la Mobilière.

### **GARAI0 REM AG**

[GARAI0 REM AG](#) propose un logiciel suisse moderne de gestion immobilière. Sa base de clientèle compte des régies immobilières professionnelles et des propriétaires institutionnels dans toute la Suisse. Des processus tiers sont intégrés tout au long de la chaîne de création de valeur, afin que la clientèle profite d'une efficacité maximale. GARAI0 REM gère plus de 1,3 million de biens locatifs et emploie 60 personnes sur ses sites de Berne, Zurich et Lausanne.

### **Ringier SA**

[Ringier SA](#) est une société suisse de médias innovante, numérisée et diversifiée, opérant en Europe, en Afrique et en Asie. Son portefeuille comprend plus de 130 filiales dans les secteurs de l'imprimerie, des médias numériques, de la radio, des billetteries, du divertissement et du commerce électronique, ainsi que des participations dans des places de marché en ligne leaders dans les domaines de l'automobile, de l'immobilier et du marché de l'emploi.

### **Skribble SA**

[Skribble SA](#) propose une solution simple de signature électronique certifiée de documents PDF par plusieurs parties. Cette solution est conforme aux dispositions du code des obligations (CO) en Suisse et du Bürgerliches Gesetzbuch (BGB) en Allemagne. La signature numérique est un équivalent reconnu de la signature manuscrite. Cela permet à la Mobilière de passer au tout numérique dans ce domaine, autrement dit de numériser de bout en bout les processus de signature avec ses partenaires ainsi qu'avec la clientèle.

### **SMG Swiss Marketplace Group SA**

[SMG Swiss Marketplace Group SA](#) est une entreprise numérique suisse de premier plan. Elle exploite un réseau innovant de places de marché en ligne et peut se mesurer aux grands prestataires internationaux. Son portefeuille couvre les domaines suivants: immobilier, véhicules, places de marché généralistes, finances et assurances.

### **SOBRADO Software AG**

[SOBRADO Software AG](#) propose une plateforme en ligne qui développe et exploite des processus numériques standardisés pour assureurs et prestataires de services de courtage. Elle met à leur disposition divers services en matière d'appel d'offres, d'établissement d'offres et de processus de comparaison. À l'automne 2023, elle a lancé l'exploitation d'une interface automatisée dédiée aux appels d'offres et à l'établissement d'offres pour les assurances de personnes relevant de la LAA.

### **Spoud SA**

[Spoud SA](#) est une start-up bernoise qui propose des produits et des services dans les domaines des mégadonnées et de l'analyse de données en temps réel, basés sur la technologie Kafka.

### **Swiss Entrepreneurs SA**

La Mobilière est cofondatrice de la [Swiss Entrepreneurs Foundation](#), dont les objectifs sont de promouvoir les start-up et l'entrepreneuriat en Suisse ainsi que de développer un écosystème d'innovation suisse. Conjointement avec la fondation et les autres cofondateurs, elle a créé Swiss Entrepreneurs SA, afin de lancer un placement collectif de capitaux permettant d'investir dans du capital-risque ainsi que du capital de croissance.

---

#### Informations complémentaires:

[Partenariats et plateformes comparatives](#)

### **Partenariats de distribution**

Pour compléter notre offre et exploiter des effets de synergie, nous collaborons également avec des partenaires de distribution, notamment des assureurs maladie, des banques et des prestataires de solutions de prévoyance professionnelle.



# Évolution stratégique des affaires

**Nous nous concentrons sur notre cœur de métier, modernisons régulièrement nos processus et nos produits et améliorons constamment les services destinés à la clientèle.**

La Mobilière est une entreprise entièrement autofinancée, non tributaire du marché des capitaux, d'où la nécessité de disposer d'une solide base de capitaux propres. Dans le secteur de l'assurance, les affaires doivent être gérées compte tenu d'une vision à long terme, car le volume des sinistres peut fortement varier d'une année à l'autre. C'est pourquoi nos objectifs de rendement et de rentabilité s'inscrivent dans la durée et ne reposent donc pas sur la réalisation de bénéfices à court terme.

Nous définissons nos objectifs de rendement selon une approche basée sur le compte de résultat (vision annuelle), tandis que nos objectifs de rentabilité sont fixés et leur réalisation est mesurée en suivant une approche économique (évolution de la valeur sur toute la durée des contrats).

Les objectifs de rendement sont déterminés de manière que nous puissions constituer les capitaux propres supplémentaires qu'exige la croissance du volume de primes, payer un dividende à la Mobilière Suisse Société Coopérative et verser, à bien plaisir, une participation aux excédents à notre clientèle.

---

Informations complémentaires:

[Non-vie](#)

## Objectifs

### **Moderniser notre cœur de métier et réagir aux changements**

Notre but est de maintenir notre croissance rentable et supérieure à celle du marché sur le long terme. Nous investissons pour cela des sommes considérables dans des projets augmentant les avantages clientèle. Ce faisant, nous nous focalisons sur notre cœur de métier, qui est très performant, en constant développement et de plus en plus numérisé. Enfin, nous réagissons à l'évolution des besoins de la clientèle et à celle de notre environnement de marché en favorisant l'innovation.

### **Non-vie**

Dans les affaires non-vie, nous visons une rentabilité durable, une croissance supérieure à celle du marché et le maintien de notre position de leader des assurances ménage, entreprise, protection juridique et garantie locative. Pour atteindre ces objectifs, nous nous concentrons sur la clientèle et poursuivons systématiquement nos initiatives de croissance ainsi que la mise en œuvre de notre stratégie de transformation numérique. De plus, afin de maîtriser le surcroît de travail qui en découle dans le suivi de la clientèle et le secteur des

sinistres, nous avons étoffé l'effectif des agences générales, tout en gagnant en efficacité grâce au recours à des technologies de pointe. Enfin, nous remanions nos produits et services en permanence.

---

Informations complémentaires:

Vie

**Vie**

Notre forte capitalisation et notre base coopérative inspirent une grande confiance à la clientèle. Nous appuyant sur cette confiance, nous poursuivons dans le secteur vie les objectifs à long terme suivants: en prévoyance privée, une croissance rentable et supérieure à celle du marché, grâce à des produits de risque et d'épargne attrayants et adaptés aux situations de vie de notre clientèle et, en prévoyance professionnelle, le renforcement de notre position sur le marché de l'assurance risque collective d'institutions de prévoyance, grâce à des tarifs compétitifs et à l'excellence de notre service.

De plus, la Mobilière Fondation de prévoyance propose aux PME un suivi complet en matière de prévoyance professionnelle. Enfin, les services de Trianon pour institutions de prévoyance et entreprises complètent idéalement notre gamme de produits: Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA peut ainsi proposer des solutions complètes et attrayantes dans tous les segments de clientèle.

**«Avantage 2030»: se concentrer sur le cœur de métier**

Durant l'année sous revue, afin d'être à même de surmonter les défis qui l'attendent et de pérenniser son succès, la Mobilière a affiné sa stratégie dans le cadre d'un projet baptisé «Avantage 2030». Notre orientation stratégique est ainsi clairement définie pour les cinq à dix prochaines années. L'accent est mis sur notre cœur de métier, à savoir l'assurance et la prévoyance. Des ressources sont dégagées pour nous permettre de maintenir notre rythme de croissance élevé, même dans un environnement de plus en plus complexe. Nous nous concentrons sur la modernisation systématique de nos produits et de nos processus, sur l'amélioration continue des services destinés à la clientèle ainsi que sur l'augmentation de notre productivité et de notre efficacité. En ce qui concerne les domaines d'activité ne faisant pas partie de notre cœur de métier, soit nous les orientons de manière qu'ils servent ce dernier, soit nous les abandonnons.

**Orientation accrue vers les besoins de la clientèle de demain**

La numérisation se traduit par des changements plus fréquents dans les exigences, les besoins et le comportement de la clientèle. C'est pourquoi les formes d'organisation et les méthodes de travail agiles ne cessent de gagner en importance. Afin de penser et d'agir globalement au plus près des besoins de la clientèle, notre personnel travaille de manière agile dès la conception des offres et jusqu'à leur lancement. Par notre approche axée sur les besoins de nos clientes et clients d'aujourd'hui, nous posons des jalons spécifiques pour la clientèle de demain également.

**Innovation**

Grâce à sa proximité avec la clientèle et avec le marché et à ses circuits décisionnels courts, la Mobilière offre un environnement propice aux innovations, qu'elle accompagne de manière systématique et ciblée. Son processus d'innovation global va de l'identification et de l'évaluation des tendances à la mise en œuvre d'initiatives d'innovation, comportant généralement une forte composante numérique. Nous nous concentrons sur les innovations

touchant aux services et modèles d'affaires de l'assurance et de la prévoyance et apportons ainsi une contribution essentielle au développement positif de notre cœur de métier à moyen terme.

#### Informations complémentaires:

[Kickstart Innovation](#), [Eurapco](#)

Partenaire du programme Kickstart Innovation, la Mobilière soutient de jeunes entreprises travaillant sur des thèmes qu'elle juge prioritaires et teste avec elles l'utilisation de nouvelles technologies et l'application de concepts novateurs. De nouvelles impulsions et idées nous viennent aussi de l'extérieur, en particulier du laboratoire d'innovation international interentreprises que nous exploitons avec nos partenaires de l'alliance Eurapco.

#### Gestion des données

Nous développons continuellement nos compétences en matière de numérisation et d'analyse de données, afin de nous servir de ces dernières pour créer de la valeur ajoutée pour notre clientèle et nos activités. Nous recourons à l'intelligence artificielle, notamment dans l'automatisation des étapes du processus des sinistres. Nous nous intéressons en outre aux tendances actuelles, comme ChatGPT, et examinons comment utiliser judicieusement ce type de technologie, sans oublier toutefois la responsabilité qui nous incombe envers la clientèle, le personnel et la société dans ce domaine.



#### Scrum

Modèle de gestion de projets et de produits, utilisé en particulier pour le développement agile de logiciels



#### Kanban

Méthode utilisée dans le développement de logiciels

#### Méthodes de travail agiles

La Mobilière travaille de plus en plus selon les principes de l'organisation agile, car la collaboration interdisciplinaire et les méthodes de travail agiles permettent de réagir plus rapidement aux changements et de tenir compte de nouvelles exigences dans le processus de développement. Nous appliquons en particulier des méthodes comme Scrum et Kanban et voulons instaurer une attitude agile dans toute l'entreprise.

Le point de vue de la clientèle revêt une grande importance dans le développement stratégique de l'entreprise. C'est pourquoi nous avons systématiquement axé notre organisation de mise en œuvre agile sur les segments de clientèle, avec une répartition claire des responsabilités: le Conseil d'administration et le Comité de direction définissent et priorisent les objectifs stratégiques, tandis que l'organisation agile répond de la réalisation des nouveaux produits, services et processus.

#### Renforcement de notre cœur de métier grâce à la transformation numérique

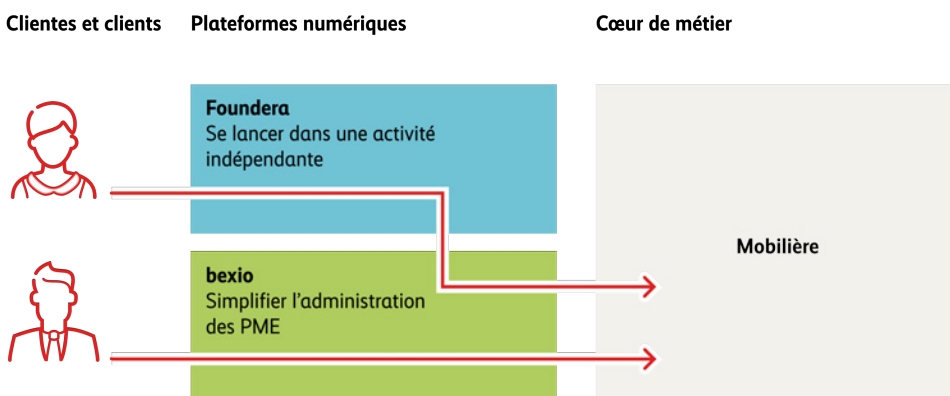
La Mobilière poursuit systématiquement sa transformation numérique, afin de renforcer durablement son cœur de métier. Nous modernisons les produits qui en font partie ainsi que les systèmes et processus sous-jacents, afin d'offrir un accès fiable, sûr, simple et durable à nos produits et prestations d'assurance. Depuis 2018, nous avons investi des sommes considérables à cette fin et recruté du personnel supplémentaire. De plus, ne nous contentant pas de proposer des solutions fiables, nous les développons en créant nos propres plateformes, en concluant des partenariats ou en procédant à des acquisitions.

La Mobilière poursuit sa transformation numérique, qui repose sur la modernisation de son cœur de métier ainsi que sur des plateformes numériques, des projets d'innovation et des acquisitions.

### Plateformes numériques

Nos plateformes numériques axées sur les thèmes de l’habitat ou des PME contribuent au renforcement de notre cœur de métier et offrent des opportunités de vente à nos agences générales. Chaque plateforme applique un modèle d’affaires autosuffisant, mais renforce néanmoins notre cœur de métier, car elle nous permet d’établir des contacts avec des clientes et clients potentiels, génère la conclusion de contrats et fidélise la clientèle.

Nous voulons mettre à la disposition des PME des services centralisés qui les soutiennent et les déchargent dans leurs activités quotidiennes. À cette fin, nous avons identifié plusieurs domaines que nous couvrons avec nos plateformes numériques: l’accompagnement à la création d’entreprise, le financement, la numérisation, les ressources humaines et la planification de la succession. Nos deux filiales [Foundera](#) et [bexio](#) proposent les services correspondants.



*Les clientes et clients utilisent et combinent des prestations de service fournies par les plateformes numériques et la Mobilière, selon leurs besoins spécifiques.*

Foundera a été créée en 2023, pour conseiller et accompagner les personnes désireuses de créer une entreprise, dès l’écllosion de leur idée. Elle est à leur côté dans toutes les étapes du processus de création, jusqu’à l’inscription au registre du commerce. Elle leur fournit les informations nécessaires en un seul et même endroit et leur donne accès à des conseils professionnels en matière de création d’entreprise ainsi qu’à un réseau de partenaires. Foundera nous permet non seulement de consolider les relations d’affaires existantes, mais également d’en établir de nouvelles: lorsque des créatrices ou créateurs d’entreprise s’intéressent à une assurance sur la plateforme, ils sont automatiquement redirigés vers l’agence générale de leur région. C’est une aide simple et rapide pour la clientèle potentielle et une précieuse opportunité de vente pour l’agence générale.

Durant l’année sous revue, bexio a fêté ses dix ans d’existence. Créée en 2013, la petite start-up est devenue grande et fait désormais partie des principaux éditeurs de logiciel de gestion du pays. Depuis qu’elle a été reprise par la Mobilière en 2018, son portefeuille clientèle a sextuplé, et l’on compte désormais environ 70 000 PME qui se servent des logiciels payants de bexio. Les PME qui s’intéressent aux logiciels de comptabilité numérique sont également ouvertes aux solutions et services d’assurance numériques, ce qui est bon pour notre cœur de métier: avec l’accord du client de bexio, nous pouvons par exemple être informés lorsqu’il acquiert de nouvelles machines onéreuses et, s’il est assuré chez nous, faire un geste en sa

faveur et renoncer à une exclusion de sous-assurance. Nous combinons ainsi une plateforme numérique avec notre modèle physique. Relevons cependant que les plateformes numériques doivent certes servir notre cœur de métier, mais également être elles-mêmes rentables.

Fin 2023, SMG Swiss Marketplace Group SA (SMG SA) a racheté la majorité des actions de Flatfox SA à Mobilière Suisse Société d'assurances SA (exécution au 4 janvier 2024). Les places de marché immobilières de SMG SA profitent donc désormais de l'expertise et de la capacité d'innovation avérée de Flatfox, notamment en matière de numérisation de bout en bout du processus de location. Pour les locataires, il devient ainsi plus facile et rapide de trouver un nouveau logement, directement en ligne. Les régies immobilières clientes de Flatfox bénéficient également d'avantages intéressants: le regroupement des prestations de Flatfox et de SMG Real Estate leur permet d'opérer avec davantage d'efficacité et de visibilité et, par conséquent, de succès. Depuis l'acquisition de la participation majoritaire et du contrôle exclusif de la société par SMG, Flatfox est intégrée à SMG Real Estate et peut se développer dans un environnement attrayant. La Mobilière détient toujours une participation minoritaire dans Flatfox et bénéficie ainsi d'un accès direct au marché de la location et, partant, à une clientèle potentiellement intéressée par ses solutions d'assurance et de prévoyance.

### Le monde numérique de la Mobilière au service de la clientèle

Pour apporter la touche personnelle de la Mobilière dans le monde numérique également et être à même de toujours répondre aux besoins de la clientèle, nous investissons de manière ciblée dans des modèles d'affaires numériques, en particulier dans le développement et l'optimisation de nos accès clientèle numériques, tels que notre site internet, l'application Ma Mobilière, le portail clients et d'autres applications de services. En 2023, nous nous sommes concentrés sur les étapes de développement ci-dessous de nos services numériques.

- Travaux de préparation complexes de la **refonte de notre site internet**: il s'agit là non pas uniquement d'un nouveau design et d'une nouvelle structure de l'information, mais d'une refonte complète de l'architecture sous-jacente à l'interface utilisateur visible à l'écran.
- Modernisation du **processus d'enregistrement et de connexion** à nos plateformes numériques: nous proposons de nouveaux canaux d'accès ainsi qu'une possibilité très simple d'accorder des droits d'accès à des tiers.
- **Alertes intempéries** dans l'application Ma Mobilière: désormais, les alertes intempéries régionales transmises à notre clientèle sont accompagnées d'un renvoi direct à l'assistance que nous pouvons fournir, y compris à une déclaration de sinistre en ligne.
- Nouvelle **offre pour les jeunes dans l'application Ma Mobilière**: nos jeunes clientes et clients peuvent obtenir annuellement un code personnel pour des rabais directement sur leur smartphone.

### Partenariats et plateformes comparatives

Nos partenaires de distribution contribuent de manière importante à notre croissance supérieure à celle du marché. Couronnée de succès, notre collaboration de longue date avec les caisses maladie Concordia et Sanitas s'est poursuivie, de même que celle avec FinanceScout24. En prévoyance professionnelle, nous coopérons aussi de longue date avec

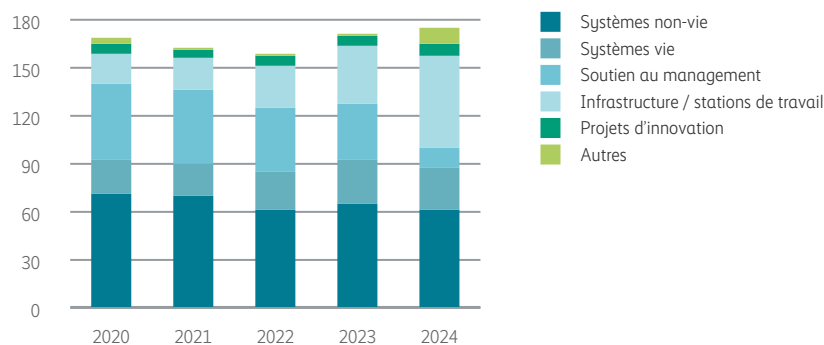
Telco pk et PAX, ainsi qu'avec diverses fondations collectives. De plus, grâce à notre partenariat de distribution avec Raiffeisen, nous bénéficions de la transmission réciproque de produits d'assurance, de prévoyance et de banque.

La Mobilière étudie en permanence de nouveaux partenariats, afin d'augmenter encore le nombre de ses contacts clientèle. La transformation numérique offre en effet aux entreprises partenaires de nouvelles possibilités de se présenter sur le marché et de séduire la clientèle avec des prestations de services, des plateformes et des produits communs.

### Principaux investissements

Nous continuons à investir des sommes considérables dans des projets importants visant à augmenter les avantages clientèle, à simplifier les processus et à accroître l'efficacité ainsi qu'à augmenter la satisfaction du personnel. En 2023, les investissements opérés dans tous les secteurs de l'entreprise ont atteint environ 171 MCHF.

**Répartition et évolution des investissements**  
en MCHF



Y compris frais de personnel interne, frais de prestataires externes ainsi que frais des immobilisations corporelles et incorporelles. Chiffres 2023 basés sur les valeurs planifiées (avant Avantage 2030).

### Renouvellement des systèmes informatiques et nouvelle conception de nos produits et processus

Durant l'année sous revue, nous avons non seulement lancé notre nouveau produit de protection juridique pour PME, mais également, dans une première étape, intégré l'assurance Event et la cyberassurance à l'assurance entreprise pour PME. Nous travaillons actuellement à la seconde étape, à savoir l'intégration de l'assurance bâtiment. Cette intégration nous permet de supprimer des processus manuels et simplifie la collaboration entre les agences générales et les sites de Direction dans les affaires vie et non-vie.

### Quatrième génération du logiciel SAP

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les présystèmes actuariels de gestion des contrats et de traitement des cas de prestations de la prévoyance professionnelle sont connectés au module d'encaissement / de décaissement de SAP S/4HANA. Il en est résulté une simplification des processus de paiement en faveur de la clientèle ainsi que la suppression

des anciens processus manuels, très coûteux. La connexion au module ci-dessus est en cours de réalisation pour la prévoyance privée également. Enfin, nous travaillons aussi à l'intégration des prêts et des hypothèques dans SAP, ainsi qu'à la désactivation de la génération SAP précédente (ERP).

### Assistance informatisée dans le processus des sinistres

Durant l'année sous revue, nous avons poursuivi l'automatisation du processus des sinistres, ce qui s'est traduit par une nette augmentation de son efficacité et, partant, de la satisfaction de la clientèle. Nous avons en outre investi dans le traitement assisté par ordinateur des sinistres véhicules à moteur, profitant à cet effet des progrès réalisés dans le domaine de l'intelligence artificielle.

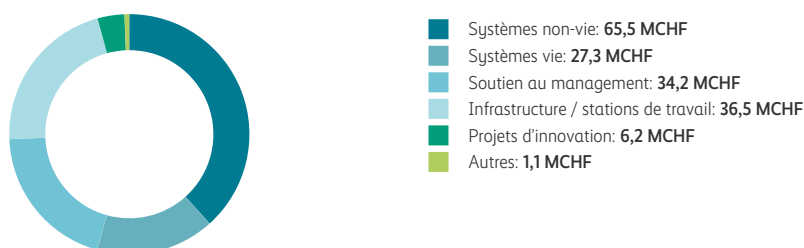
### Technologies cloud pour une transformation numérique rapide et efficace

La Mobilière a recours aux technologies cloud pour mettre en œuvre sa transformation numérique de façon systématique. Cela nous permet d'élaborer des plans d'action optionnels et d'être ainsi plus flexibles et plus rapides dans le développement de nouveaux produits et services d'assurance modulaires. En investissant dans les technologies cloud, nous améliorons l'expérience numérique de la clientèle, nous posons les bases de la prise de décisions fondée sur les données et nous augmentons notre productivité.

---

#### Répartition des investissements dans des projets en 2023

Répartition du volume d'investissements



## Compte de valeur ajoutée

**Le compte de valeur ajoutée présente la prestation globale résultant des affaires d'assurance et des autres prestations de service, ainsi que son utilisation en faveur des différentes parties prenantes.**

Les assurances offrent une protection contre les pertes financières et un gage de sécurité en assumant les risques transférés par leurs assurées et assurés. Quelque 2,3 millions de clientes et clients comptent sur nous pour être non seulement conseillés avec compétence, mais encore indemnisés rapidement et simplement en cas de sinistre. Nos assurées et assurés sont ainsi à l'abri des conséquences financières d'une action en responsabilité civile ou d'un accident. De même, certains engagements, tels que l'achat d'une maison, ne peuvent souvent être souscrits que parce que le risque décès est couvert par une assurance. Enfin, l'activité économique des entreprises est largement tributaire de la certitude que les assurances les indemniseront en cas de besoin.

***La Mobilière redistribue 63% de sa valeur ajoutée à sa clientèle.***

Fidèle aux principes de la coopérative, la Mobilière prend en outre des engagements particuliers, qui vont au-delà de la couverture de risques. C'est ainsi que nos objectifs d'entreprise sont systématiquement axés sur une création de valeur durable. La réussite économique est le moyen qui nous permet d'être à la hauteur de nos responsabilités envers notre clientèle, notre personnel et la société.

### Origine de la valeur ajoutée

Notre compte de valeur ajoutée affiche une prestation globale de 5,230 milliards de CHF (2022: 4,946 milliards de CHF). La contribution majeure à ce résultat provient de la prestation globale dans les affaires d'assurance, en hausse par rapport à l'exercice précédent en raison de la croissance des volumes de primes tant en non-vie qu'en vie. La prestation globale des opérations financières a elle aussi augmenté, grâce à la reprise des marchés et à la solidité de l'économie, tout comme celle des «Autres prestations de service», c'est-à-dire des affaires ne relevant pas de l'assurance.

La prestation globale est présentée déduction faite des prestations préalables relevant des affaires d'assurance et des opérations financières, ainsi que d'autres prestations préalables. Notre compte de valeur ajoutée affiche ainsi une création de valeur de 4,755 milliards de CHF (2022: 4,479 milliards de CHF). Durant l'exercice sous revue, la Mobilière a généré une valeur ajoutée d'environ CHF 830 000 par poste à temps plein, un montant élevé qui s'inscrit dans la norme pour un prestataire de services financiers. Étant donné qu'il est établi au



niveau de la Holding, le compte de valeur ajoutée n'inclut pas les prestations de la Mobilière Suisse Société Coopérative.

### Place du secteur financier dans l'économie suisse

La fourniture de prestations financières et d'assurance à l'économie et à la population est essentielle pour la bonne santé économique du pays. Selon une analyse de BAK Economics<sup>1</sup>, le secteur financier a généré en 2022 une valeur ajoutée brute de 70,9 milliards de CHF. Sa part dans l'économie totale est de 9,3%. En 2023, plus de 230 000 postes à plein temps, soit un peu plus de 5% des places de travail, étaient liés au secteur financier en Suisse.

<sup>1</sup>Analyse d'impact réalisée par BAK Economics sur mandat de l'Association suisse des banquiers (ASB) et de l'Association Suisse d'Assurances (ASA)

### Un actionnaire frugal

Unique propriétaire, la Coopérative a pour but statutaire de promouvoir l'assurance directe selon les principes mutualistes, si bien qu'il n'y a pas de conflit entre ses intérêts et ceux de la clientèle. Depuis des années, elle se contente d'un dividende relativement modeste.

Comme le montrent les graphiques et le compte ci-après, la plus grande partie de la valeur ajoutée – 63% pendant l'exercice sous revue, soit 3 milliards de CHF – est utilisée au profit des clientes et clients:

- un montant de 2,934 milliards de CHF – en hausse de 151 MCHF par rapport à 2022 – a été utilisé pour les indemnités et les prestations d'assurance;
- 60,6 MCHF ont été affectés aux participations contractuelles aux excédents (2022: 48,1 MCHF).

### *Le personnel a bénéficié de la deuxième part la plus importante de la valeur ajoutée.*

Comme les années précédentes, le personnel des agences générales et des sites de Direction a bénéficié de la deuxième part la plus importante de la valeur ajoutée, soit 1,131 milliard de CHF.

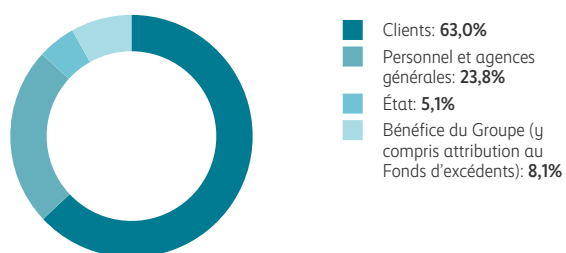
S'élevant à 245,0 MCHF, nos prestations à l'État, à savoir les impôts sur le bénéfice et sur le capital ainsi que les autres impôts et taxes, ont baissé par rapport à l'exercice précédent (277,2 MCHF). Nos prestations à l'État comportent également – regroupés sous «Autres impôts et taxes» – les droits de timbre et la taxe sur la valeur ajoutée, ainsi que les contributions au service du feu, à la prévention des accidents et à la sécurité routière.

La rétention de bénéfice sert à garantir le développement et la pérennité de l'entreprise. Le bénéfice du Groupe est net de l'attribution de 200,0 MCHF au Fonds d'excédents. Ce montant est destiné à de futurs versements, à bien plaisir, de participations aux excédents à notre clientèle.

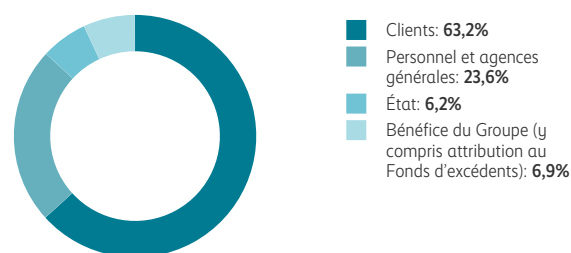
## Compte de valeur ajoutée

en millions de CHF	2023	2022
<b>Origine</b>		
Prestation globale résultant des affaires d'assurance	4 850,5	4 644,8
Prestation globale résultant des opérations financières	312,0	240,5
Prestation globale résultant des autres prestations de service	67,9	60,9
<b>Prestation globale</b>	<b>5 230,4</b>	4 946,2
Prestations préalables perçues	-441,9	-435,5
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	-33,8	-31,8
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>4 754,7</b>	4 478,8
<b>Utilisation</b>		
Participations contractuelles aux excédents	60,6	48,1
Frais de sinistres non-vie	2 934,3	2 783,6
<b>Prestations aux clients</b>	<b>2 994,9</b>	2 831,7
<b>Prestations au personnel et aux agences générales</b>	<b>1 130,9</b>	1 059,0
Impôts sur le bénéfice et le capital	0,8	43,2
Autres impôts et taxes	244,2	234,0
<b>Prestations à l'État</b>	<b>245,0</b>	277,2
Rétention du bénéfice	154,0	131,0
Dividende à la Coopérative	30,0	30,0
Attribution au Fonds d'excédents des assurés	200,0	150,0
<b>Bénéfice du Groupe</b>	<b>384,0</b>	311,0
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>4 754,7</b>	4 478,8

### Utilisation de la valeur ajoutée 2023



### Utilisation de la valeur ajoutée 2022



# Coopérative

Rapport de la Coopérative	36
Rapport annuel de la Coopérative	39
Déléguées et délégués	42
Conseil d'administration	44
Comptes annuels	46
Annexe aux comptes annuels	49
Rapport de l'organe de révision	55

# Rapport de la Coopérative

**Le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative détermine la philosophie et la stratégie du Groupe Mobilière. Il définit également son positionnement auprès du grand public.**

## Assemblée des délégués

Lors de l'Assemblée ordinaire des délégués 2023, les déléguées et délégués ont approuvé le rapport de gestion, les comptes annuels 2022 et le rapport annuel de la Coopérative. Ils ont également pris acte des états financiers établis selon le référentiel comptable reconnu Swiss GAAP RPC. Les déléguées et délégués ont en outre décidé de la répartition du bénéfice résultant du bilan et donné décharge au Conseil d'administration.

---

### Informations complémentaires:

[Déléguées et délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative](#)

L'Assemblée des délégués a réélu au Conseil d'administration Aymo Brunetti, Gina Domanig, Heinz Herren, Irene Kaufmann, Yvonne Lang Ketterer, Stefan Mäder, Tobias Pfeiffer, Rolf G. Schmid, Nicola Thibaudeau et Anja Wyden Guelpa pour un mandat de trois ans. Roland Egli (Lachen SZ) et Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch (Hinterkappelen) ont été nouvellement élus pour un mandat de trois ans. Urs Berger (Therwil), Markus Hongler (Zurich) et Dora Andres (Schüpfen) ont remis leur mandat. La société KPMG SA, Zurich, a été reconduite dans son mandat d'organe de révision pour l'exercice 2023.

Des séances d'information ont par ailleurs été organisées à l'automne dans quatre régions de Suisse à l'intention des déléguées et délégués, afin de favoriser le dialogue en cercle plus restreint. Le résultat, les défis actuels et les initiatives liées au 200<sup>e</sup> anniversaire de la Mobilière en 2026 ont été présentés à cette occasion.

---

### Informations complémentaires:

[Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative](#)

## Conseil d'administration

En 2023, le Conseil d'administration a tenu quatre séances:

### Séance de printemps

Lors de sa séance de printemps, le Conseil d'administration a préparé l'Assemblée des délégués et pris acte du rapport d'activités du Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA ainsi que du rapport du Comité de direction pour l'exercice 2022. En outre, il a procédé à des élections au sein de différents organes.

- Au sein du Comité de gouvernance, Stefan Mäder (Zurich) et Paul Philipp Hug (Meggen) ont été élus suite au départ d'Urs Berger et d'Yvonne Lang Ketterer. Les autres membres ont été confirmés dans leurs fonctions.
- Par ailleurs, le Conseil d'administration a élu au Comité de positionnement Stefan Mäder (Zurich) et Michela Ferrari-Testa (Tesserete) en remplacement d'Urs Berger et de

Dora Andres, qui ont quitté cet organe. Les autres membres ont été réélus pour un nouveau mandat d'un an.

- Daniel Eduard Nerlich a été confirmé dans ses fonctions de membre du Conseil de fondation de la Fondation du Jubilé de la Coopérative.

Le Conseil d'administration a approuvé le rapport semestriel sur les activités de positionnement. Il a également pris acte de l'état d'avancement de la revue en cours de l'engagement de la Coopérative. De plus, il a approuvé la mise en place, à l'Université de Berne, de la nouvelle chaire dédiée à la climatologie et à la santé publique dans les zones habitées ainsi que la prolongation du partenariat de recherche existant concernant la recherche en climatologie pour la région alpine, avec de nouvelles orientations thématiques.

Lors de l'Assemblée générale de Mobilière Suisse Holding SA qui a suivi sa séance, le Conseil d'administration a exercé les droits attachés à la Mobilière Suisse Société Coopérative en tant qu'actionnaire unique. À cette occasion, Yvonne Lang Ketterer (Wädenswil) a été élue au Conseil d'administration pour un mandat de trois ans. Bruno Dallo, Heinz Herren, Irene Kaufmann, Stefan Mäder et Tobias Pfeiffer ont été réélus pour trois ans. Elgar Fleisch a été réélu pour deux ans.

La société KPMG SA, Zurich, a été reconduite dans son mandat d'organe de révision pour l'exercice 2023. L'Assemblée générale a approuvé les comptes consolidés 2022 du Groupe, de même que les comptes annuels 2022 de Mobilière Suisse Holding SA et l'utilisation de son bénéfice. Enfin, conformément à l'annexe 1 du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise, l'Assemblée générale a pris acte du rapport sur la rémunération ainsi que des montants perçus par les membres du Conseil d'administration de la Holding, la CEO et les membres du Comité de direction.

### **Séance organisée après l'Assemblée des délégués**

Lors d'une séance qui s'est tenue après l'Assemblée des délégués, le Conseil d'administration s'est nouvellement constitué.

### **Séance de septembre**

Lors de sa séance d'automne, le Conseil d'administration a été informé par le Comité de direction de l'évolution des affaires au deuxième trimestre ainsi que du résultat semestriel. Il a en outre approuvé le rapport semestriel sur les activités de positionnement. De plus, il a décidé de former un cluster de recherche dédié au «Futur de la Suisse» avec l'Université de Fribourg.

### **Séance de novembre**

Lors de sa séance de novembre, le Conseil d'administration s'est penché sur le 200<sup>e</sup> anniversaire de la Mobilière qui aura lieu en 2026 ainsi que sur les collections, expositions et partenariats dans le domaine de l'art et de la culture. Il a en outre approuvé le budget des activités de positionnement 2024.

## Comité de positionnement

Durant l'année sous revue, le [Comité de positionnement](#) de la Coopérative a tenu quatre séances consacrées au traitement des thèmes de positionnement figurant à l'ordre du jour des séances du Conseil d'administration.

---

### Informations complémentaires:

[Comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative](#)

## Comptes annuels

Les comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative présentent un bénéfice de 29,9 MCHF (2022: 27,7 MCHF). Le compte de profits et pertes comprend les produits des participations provenant du dividende de 30,0 MCHF (comme en 2022), les produits d'intérêts de prêts accordés, soit 4,4 MCHF (2022: 2,2 MCHF) et ceux des créances en compte courant, soit 0,5 MCHF (2022: 0,2 MCHF), ainsi que les charges et les impôts, soit 4,7 MCHF (2022: 4,4 MCHF).

La fortune investie se compose principalement de la participation dans Mobilière Suisse Holding SA et du prêt accordé à Mobilière Suisse Société d'assurances SA, d'un montant de 290,0 MCHF. Les actifs circulants se montent à 34,9 MCHF (2022: 28,1 MCHF). Le Fonds d'excédents, qui constitue le principal poste des fonds étrangers, s'élève à 117,8 MCHF (2022: 114,7 MCHF). De ce montant, 18,2 MCHF sont réservés au financement de projets de prévention, 9,2 MCHF à la recherche fondamentale et 22,9 MCHF à d'autres thèmes. Les fonds propres (avant utilisation du bénéfice) s'élèvent à 963,0 MCHF, en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (2022: 960,7 MCHF).

## Utilisation du bénéfice

La proposition relative à l'utilisation du bénéfice résultant du bilan, d'un montant de 90,0 MCHF, est présentée dans l'annexe aux comptes annuels de la Coopérative. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués, qui se tiendra le 17 mai 2024, de l'approuver. Cette proposition prévoit notamment d'attribuer 22,0 MCHF au Fonds d'excédents, comme l'exercice précédent.

# Rapport annuel de la Coopérative

## But statutaire

Selon ses statuts, la Mobilière Suisse Société Coopérative a pour but de promouvoir l'assurance directe sur une base coopérative.

Conformément à la stratégie du propriétaire adoptée par le Conseil d'administration, la Coopérative assure la mise en œuvre de son but statutaire principalement par une participation directe dans Mobilière Suisse Holding SA et accessoirement par le renforcement du positionnement de la Mobilière comme coopérative auprès du public suisse.

## Contexte législatif et réglementaire

Durant l'exercice sous revue, il n'y a pas eu de modification législative ou réglementaire de nature à affecter spécialement la Mobilière Suisse Société Coopérative.

## Notre engagement

Grâce à notre base coopérative, nous pouvons faire participer la collectivité au succès de notre entreprise. C'est pourquoi la Mobilière s'engage en faveur de projets économiques, sociaux, culturels et écologiques et promeut la capacité d'innovation des PME et des organisations à but non lucratif (OBNL) suisses. Nous avons la conviction que favoriser l'innovation, la durabilité, la recherche et la créativité donne des impulsions importantes au développement responsable de notre société.

Notre responsabilité envers les membres de notre personnel et la collectivité est une composante essentielle de notre engagement. Adoptée en 2022, notre stratégie de développement durable est un autre élément clé de notre engagement sociétal, qui s'ajoute à nos contributions en faveur de la recherche et de la prévention, des PME, de la jeunesse et de la collectivité. Conformément à cette stratégie, la Mobilière accorde une importance particulière à la prévention ainsi qu'à la résilience de la société, afin de renforcer la capacité de cette dernière à surmonter les défis qui l'attendent.

## Financement des investissements

La Mobilière Suisse Société Coopérative dispose d'une solide dotation en fonds propres. Dans les fonds étrangers, le poste le plus important est celui du Fonds d'excédents, qui est mis à contribution, par exemple, pour soutenir des projets de prévention, financer des chaires universitaires et promouvoir l'innovation. Les ressources du Fonds d'excédents sont affectées à hauteur de 42,7% à des thématiques concrètes. En 2023, la Mobilière Suisse Société Coopérative a perçu de sa filiale Mobilière Suisse Holding SA un dividende de 30,0 MCHF.

---

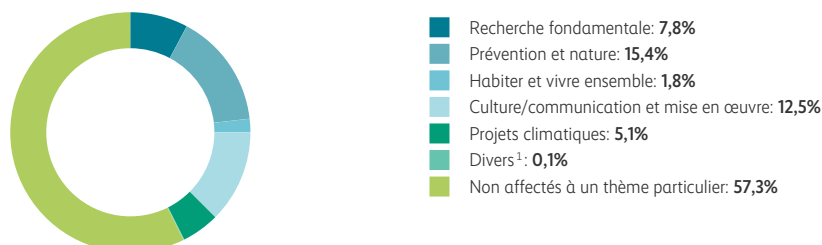
Informations complémentaires:

[Durabilité](#)

La Coopérative s'engage par ailleurs en faveur de thématiques sociales et sociétales.

#### Fonds d'excédents

État au 31.12.2023



<sup>1</sup> idée coopérative société cooperative, couverture des prêts Covid-19 aux sports de salle (maintien des garanties accordées)

### Évaluation des risques

Sauf dispositions contraires inscrites dans la loi, les statuts ou le règlement d'organisation de la Coopérative, la gestion de la Coopérative est déléguée à Mobilière Suisse Holding SA. Ainsi, les décisions stratégiques sur les questions de positionnement appartiennent certes au Conseil d'administration de la Coopérative, mais la conduite et la mise en œuvre opérationnelle des activités qui en découlent sont déléguées à la Holding. Les tâches de conduite du Groupe, en l'occurrence des sociétés chapeautées par la Holding, y compris le positionnement de la Mobilière en tant que groupe d'assurance, sont aussi assumées par la Holding. De plus, la mise en œuvre du système de contrôle interne de la Coopérative est du ressort du Conseil d'administration de la Holding.

La Coopérative est exposée à un risque stratégique, dans la mesure où le Conseil d'administration de la Holding pourrait assurer la gestion des affaires de façon non conforme au but statutaire. Pour parer à cette éventualité, le Conseil d'administration de la Coopérative – auquel il appartient d'exercer les droits d'actionnaire de la Coopérative lors de l'Assemblée générale de la Holding – doit choisir les membres du Conseil d'administration de la Holding avec toute la diligence requise, leur donner les instructions nécessaires et remplir ses obligations de contrôle et de surveillance. Afin de préparer ses décisions d'élection, le Conseil d'administration de la Coopérative est assisté par le Comité de gouvernance. La Coopérative est également exposée à un risque de marché, autrement dit de perte de valeur de sa participation dans la Holding, et à un risque de crédit lié à son prêt à Mobilière Suisse Société d'assurances SA. C'est pourquoi le Conseil d'administration de la Coopérative est régulièrement informé de la marche des affaires du groupe d'assurance.

Il vérifie en outre, lors de l'approbation des comptes consolidés de la Holding, que les sociétaires, en leur qualité de preneuses et preneurs d'assurance de Mobilière Suisse Société d'assurances SA, bénéficient d'une participation appropriée au résultat.



Enfin, la Coopérative est exposée à des risques stratégiques et de réputation découlant de son positionnement auprès du public suisse. Pour se prémunir contre ces risques, le Comité de positionnement effectue une analyse approfondie des thématiques de positionnement retenues, prépare en conséquence les décisions stratégiques de fond du Conseil d'administration et surveille la mise en œuvre des mesures de positionnement adoptées. Le Comité de positionnement et le Conseil d'administration de la Coopérative sont informés des activités de positionnement par la voie de rapports semestriels.

### Changements dans la conduite

La gestion de la Coopérative tout comme les tâches de conduite du Groupe étant déléguées à Mobilière Suisse Holding SA, il n'existe, au niveau de la Coopérative, ni comité de direction ni cadres exerçant une fonction dirigeante ou collaboratrices et collaborateurs. Le 12 mai 2023, Roland Egli (Lachen) et Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch (Hinterkappelen) ont été nouvellement élus au Conseil d'administration. Par ailleurs, Urs Berger (Therwil), président de longue date du Conseil d'administration, ainsi que Dora Andres (Schüpfen) et Markus Hongler (Zurich), membres, ont remis leur mandat.

### Activités de recherche et développement

Le savoir est essentiel pour faire avancer les choses, mais son application dans la pratique joue également un rôle déterminant. C'est pourquoi la Coopérative non seulement s'engage en faveur d'une recherche appliquée visant l'excellence à l'Université de Berne, à l'EPFZ, dans un partenariat avec la Fondation Dialogue Risque et nouvellement à l'Université de Fribourg, mais veille également à rendre le savoir accessible au plus grand nombre au moyen de projets concrets.

### Événements exceptionnels

Aucun événement exceptionnel n'a eu lieu durant l'exercice sous revue.

### Perspectives

La Mobilière Suisse Société Coopérative est la propriétaire unique de Mobilière Suisse Holding SA. Ses actifs sont constitués pour l'essentiel de sa participation dans la Holding et de son prêt de 290 MCHF à Mobilière Suisse Société d'assurances SA.

Comme indiqué dans le rapport de la Coopérative, en 2023 également, le dividende s'élève à 30,0 MCHF. Ce dividende sert notamment à garantir le financement des activités de positionnement. Dans le cadre de l'utilisation du bénéfice résultant du bilan 2023, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués 2024 d'affecter à nouveau 22,0 MCHF au Fonds d'excédents.

Le succès des activités du groupe d'assurance est une condition indispensable pour garantir la vitalité et l'évolution positive et durable de la Coopérative.

---

#### Informations complémentaires:

[Engagement sociétal](#)

---

#### Informations complémentaires:

[Vers la Coopérative ainsi que le contenu et l'état d'avancement des activités de positionnement](#)

# Déléguées et délégués

État au 1<sup>er</sup> janvier 2024

<b>Région Ouest</b>		
Canton de Berne	Walter Althaus, Aarwangen Thomas Baumann, Berne Bernhard Bischoff, Thoune Andreas Blank, Aarberg Beat Bräm, Anet Tasha Del Percio-Ziska, Berne Daniel Dünner, Moutier Barbara Hayoz, Berne Danielle Hess, Berne Pia Hirschi, Thoune Jörg Huggenberger, Rüti bei Riggisberg Thomas Hurni, Sutz Eva Jaisli, Berthoud Fritz Leuenberger, Herzogenbuchsee	Tobias Leuenberger, Lüscherz Anita Luginbühl, Krattigen Andreas Michel, Meiringen Hans Jörg Rüeegsegger, Riggisberg Hans Schär, Schönried Markus Scheidegger, Gümliigen Pierre Schneider, St-Imier Andrea Strasser, Thoune Nicole von Graffenried, Berne Hans Rudolf von Känel, Oberwangen Bruno Wägli, Aarberg Andreas Wälti, Worb Andrea Wenger, Goldswil
Canton de Fribourg	Ulrike Aebersold, Morat Fernand Andrey, St-Sylvestre Michel Beaud, Pâquier-Montbarry Pierre-Yves Binz, Morlon	Mireille Galley, Ecuwillens Johanna Gapany, Bulle Marc von Bergen, Domdidier
Canton de Genève	Louise Kasser Genecand, Genève Fabienne Monbaron, Plan-les-Ouates	Olivier Sandoz, Bellevue Lucien Zanella, Confignon
Canton du Jura	Dorothee Krattinger, Les Bois	Nicole Mamie, Porrentruy
Canton de Neuchâtel	Alexandre Ciaramella, La Sagne Catherine Reichl, Neuchâtel	Henri Schaller, Colombier
Canton de Valais	Andreas Biner, Zermatt Gabriel Décaillet, Sion Grégoire Dussex, Ayent	Renato Kronig, Glis Laurent Multone, Monthey
Canton de Vaud	Christel Cavalli-Cavalli, Lausanne Arnaldo Fedrigo, Jouxten-Mézery Philippe Neri, St-Légier	Christian Rovero, Bettens Benjamin Zumstein, Nyon
<b>Région Centre</b>		
Canton d'Argovie	Daniel Appert, Geltwil Marco Emmenegger, Hettenschwil Thomas Erb, Bözen Thomas Forrer, Birrwil Stephan Gurini, Lenzburg Dieter Lämmli, Aarau René Leuenberger-Zöllner, Laufenburg	Tobias Maurer, Aarau Matthias Mühlheim, Rheinfelden Marco Negri, Zofingue Sonja Ramsauer, Dättwil Dorothee Schwarz, Oberrohrdorf Birgitta Setz, Zofingue
Cantons de Bâle-Campagne et Bâle-Ville	Gabriel Barell, Binningen Katharina Barmettler-Sutter, Muttenz Christina Bertram, Oberwil Damaris Buchenhorner, Ramllinsburg	Christoph Buser, Füllinsdorf Thomas Friedlin, Therwil Tobias Lutz, Bottmingen Daniel Müller, Bâle
Canton de Glaris	Hans-Jörg Marti, Nidfurn	

<b>Région Centre (suite)</b>		
Canton de Lucerne	Adrian Affentranger, Sursee Alain Balthasar, Lucerne Daniel Gloor, Sursee Salome Kruppenacher, Lucerne	Anja Meyer, Emmen Stefan Muff, Kastanienbaum Peter Pfister, Gunzwil Matthias Tobler-Kaiser, Meggen
Cantons d'Obwald et de Nidwald	Madeleine Michel-Windlin, Sachseln	
Canton de Schwytz	Reto Keller, Trachslau Sibylle Ochsner, Galgenen	Bernadette Reichlin-Durrer, Küssnacht am Rigi
Canton de Soleure	Roger Borer, Erschwil Michael Brüderli, Feldbrunnen Reinhold Gustav Dörfliger, Egerkingen	Federica Linder, Subingen Beat Loosli, Starrkirch-Wil Marc Thommen, Hägendorf
Canton du Tessin	Monica Duca Widmer, Arosio Marco Huber, Lugano Daniele Lotti, Bellinzona	Elia Ponti, Novazzano Mattia Tonella, Manno
Canton d'Uri	Urs Janett, Altdorf	
Canton de Zoug	Peter Hegglin-Hürlimann, Edlibach	Christoph Müller, Baar
<b>Région Est</b>		
Cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures et Rhodes-Intérieures	Urs Koch, Appenzell	Katrin Nägeli, Appenzell
Canton des Grisons	Yvonne Brigger-Vogel, Zizers Christian Cavegn, Jenins	Marco Engel, Coire Marc E. Wieser, Zuoz
Canton de St-Gall	Dominique Bättscher, Zuzwil Peter Bruhin, Niederwil Paul Edelmann, Rorschacherberg Urs Gantenbein, Wildhaus Christoph Gautschi, St. Margrethen Otto Hofstetter, Uznach	Daniel Steiger, Rebstein Steffen Tolle, St-Gall Patrizia Wachter Tanner, Sargans Martin Zuber, Lütisburg Station Josef Zweifel, Mörschwil
Canton de Schaffhouse	Barbara Buchser, Beringen	
Canton de Thurgovie	Monika Brunner, Wallenwil Max Gimmel, Arbon Raphael Herzog, Müllheim	Christian Jäger-Huber, Hüttwilen Peter Schütz, Wigoltingen Suzanne Thür Brechbühl, Weinfelden
Canton de Zurich	Dorothee Auwärter, Rikon im Tösstal Matthias Baumberger, Winterthour Didier Brägger, Illnau Elisabeth Brand, Dübendorf Daniel Broglie, Eglisau Peter Brunner, Hombrechtikon Valérie de Montmollin, Zurich Andreas Dürst, Seegräben Roland Erb, Kloten Märk Fankhauser, Oberrieden Vito Fortunato, Zurich Eric Goessler, Uitikon Waldegg	Martin Haab, Mettmenstetten Celine Hartmann-Aecherli, Watt Michael G. Imholz, Zurich Konrad Kaufmann, Dietikon Stefan Krebs, Pfäffikon Patrick Kyburz, Dielsdorf Peter Neufeld, Kilchberg Manuel Rickenbach, Zurich René Schneider, Meilen Donato Trivisano, Winterthour Bruno Walliser, Volketswil
Principauté de Liechtenstein	Violanda Lanter, Ruggell	

# Conseil d'administration

État au 1<sup>er</sup> janvier 2024

		Membre depuis	Fin du mandat
<b>Présidents d'honneur</b>	Otto Saxer docteur en droit, avocat, Berne		
	Urs Berger Therwil		
<b>Président</b>	Stefan Mäder doctorat en économie publique, Zurich	2013	2026
<b>Vice-présidente</b>	Irene Kaufmann docteure en économie publique, Zurich	2013	2026
<b>Membres</b>	Beat Brechbühl docteur en droit, LL. M., copropriétaire et Managing Partner de Kellerhals Carrard, Wabern	2018	2024
	Aymo Brunetti docteur ès sciences économiques et sociales, professeur au sein du Département d'économie de l'Université de Berne, Bienne-Benken	2020	2026
	Thierry Carrel professeur en médecine et docteur honoris causa, professeur en chirurgie cardiaque à l'Université de Zurich, Vitznau	2014	2025
	Bruno Dallo docteur en droit, avocat, Riehen	2014	2025
	Gina Domanig Managing Partner d'Emerald Technology Ventures, Uetikon am See	2013	2026
	Erica Dubach Spiegler docteure ès sciences EPFZ, propriétaire de Dubach Digital Strategy, Zurich	2022	2025
	Roland Egli licencié ès sciences économiques, HES St-Gall, Lachen	2023	2026
	Gabriele Eick propriétaire de Executive Communications, société spécialisée dans la communication d'entreprise synchronisée et le marketing, Francfort-sur-le-Main	2018	2024
	Michela Ferrari-Testa licenciée en droit, avocate et notaire, Tesserete	2019	2025
	Elgar Fleisch docteur ès sciences économiques et sociales, professeur de gestion de l'information et de technologie à l'Université de St-Gall et à l'EPFZ, St-Gall	2003	2025
	Cristina Gaggini membre de la direction et directrice romande d'economiesuisse, Lausanne	2022	2025

		Membre depuis	Fin du mandat
<b>Membres (suite)</b>	Heinz Herren président du conseil d'administration et CEO de hc herren-consulting GmbH, Bolligen	2017	2026
	Carole Hubscher présidente du conseil d'administration de Caran d'Ache SA, Thônex	2016	2025
	Paul Philipp Hug actionnaire majoritaire et membre du conseil d'administration de Hug Gruppe AG Lucerne, Meggen	2021	2024
	Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch avocate, MBA INSEAD, Hinterkappelen	2023	2026
	Yvonne Lang Ketterer licenciée en économie publique, Wädenswil	2017	2026
	Tobias Pfeiffer économiste d'entreprise ESCEA, expert-comptable diplômé, Reinach	2015	2026
	Barbara Rigassi docteure ès sciences économiques, HES St-Gall, présidente du conseil d'administration de BHP – Brugger und Partner AG, Muri bei Bern	2008	2025
	Laura Sadis licenciée ès sciences économiques, experte fiscale avec diplôme fédéral, Lugano	2016	2025
	Rolf G. Schmid licencié ès sciences économiques, HES St-Gall, et administrateur professionnel, Lenzburg	2017	2026
	Carole Seppey licenciée en droit, avocate, Vex	2019	2025
	Jürg Stöckli entrepreneur et administrateur indépendant, Lanzenhäusern	2018	2024
	Nicola Thibaudeau CEO et administratrice déléguée de MPS Micro Precision Systems SA, Neuchâtel	2014	2026
	Anja Wyden Guelpa entrepreneure, chargée de cours, Genève	2020	2026

Tous les membres du Conseil d'administration ont la nationalité suisse, à l'exception de Gabriele Eick, qui est de nationalité allemande. Gina Domanig possède en sus la double nationalité américaine et française, Elgar Fleisch la nationalité autrichienne, et Nicola Thibaudeau la nationalité canadienne.

		Depuis	Jusqu'à
<b>Secrétaire du Conseil d'administration</b>	Beat Haudenschild, avocat, Boll		
<b>Organe de révision</b>	KPMG SA, Zurich	2010	2023
<b>Réviseur responsable</b>	Oliver Windhör, Zurich	2017	

## Compte de profits et pertes

en milliers de CHF	Annexe	2023	2022
Produit des participations		30 000	30 000
Produit du prêt		4 350	2 175
Autres produits financiers	1	471	200
<b>Produits</b>		<b>34 821</b>	32 375
Frais d'administration	2	-4 687	-4 374
Autres charges financières	3	-0	-69
<b>Charges</b>		<b>-4 687</b>	-4 443
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>30 134</b>	27 931
Impôts directs		-275	-271
<b>Bénéfice annuel</b>		<b>29 859</b>	27 660

## Bilan au 31 décembre

en milliers de CHF	Annexe	2023	2022
<b>Actifs</b>			
Liquidités		11 603	11 182
Créances sur des participations	4	22 697	15 729
Autres créances à court terme		552	1 104
Comptes de régularisation actifs		50	38
<b>Actifs circulants</b>		<b>34 901</b>	28 052
Placements financiers	5	290 000	290 000
Participation	6	758 000	758 000
Immobilisations corporelles	7	1 256	1 281
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>1 049 256</b>	1 049 281
<b>Total actifs</b>		<b>1 084 157</b>	1 077 333
<b>Passifs</b>			
Engagements envers des participations	8	1 284	833
Fonds de donations		561	141
Autres engagements à court terme		1 213	627
Comptes de régularisation passifs		280	332
<b>Fonds étrangers à court terme</b>		<b>3 339</b>	1 932
Fonds d'excédents	9	117 839	114 680
<b>Fonds étrangers à long terme</b>		<b>117 839</b>	114 680
<b>Capitaux étrangers</b>		<b>121 177</b>	116 612
Réserves légales issues du bénéfice		400 000	400 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		473 000	473 000
Bénéfice au bilan		89 980	87 721
– Report de bénéfice		60 121	60 061
– Bénéfice annuel		29 859	27 660
<b>Fonds propres</b>		<b>962 980</b>	960 721
<b>Total passifs</b>		<b>1 084 157</b>	1 077 333

## Tableau de financement

en milliers de CHF	2023	2022
Bénéfice	29 859	27 660
Revalorisations (-) / Amortissements (+): immobilisations corporelles	715	603
Augmentation / Diminution: créances sur des participations	-6 968	-2 155
autres créances à court terme	552	-779
comptes de régularisation actifs	-12	154
Fonds d'excédents	-18 841	-20 333
engagements envers des participations	452	-669
Fonds de donations	-1 580	-2 081
autres engagements à court terme	586	522
comptes de régularisation passifs	-51	226
Attribution aux caisses de pension	-3 000	-3 000
Attribution à la Fondation du Jubilé	-600	-600
<b>Flux financiers relatifs à l'exploitation</b>	<b>1 112</b>	<b>-452</b>
Achat (-) / Vente (+): immobilisations corporelles	-690	-591
<b>Flux financiers relatifs aux activités d'investissement</b>	<b>-690</b>	<b>-591</b>
<b>Flux financiers relatifs aux activités de financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Variation des liquidités</b>	<b>422</b>	<b>-1 043</b>
Total liquidités exercice précédent	11 182	12 225
Variation des liquidités	422	-1 043
<b>Total liquidités exercice sous revue</b>	<b>11 603</b>	<b>11 182</b>



## Annexe aux comptes annuels

La présentation des comptes est adaptée aux particularités de l'entreprise, dans le respect du contenu minimal prévu par la loi (art. 958c, al. 3, CO).

Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs.

### Indications complémentaires conformément au droit des obligations

La Mobilière Suisse Société Coopérative établit un tableau des flux de trésorerie (art. 961, al. 2, CO).

### Principes d'évaluation

Immobilisations corporelles: les immobilisations corporelles se composent de tableaux, d'objets d'art et d'installations publicitaires. Ces immobilisations sont amorties linéairement sur cinq ans (tableaux et objets d'art) ou quatre ans (installations publicitaires), sur la base de leur coût d'acquisition.

### Transfert de l'obligation d'établir des comptes consolidés

La Mobilière Suisse Société Coopérative, ainsi que l'y autorise l'art. 963, al. 4, CO, transfère l'établissement de ses comptes consolidés à Mobilière Suisse Holding SA, laquelle réunit toutes les participations du Groupe sous une direction unique.

### Participations

	Quote-part de participation et pourcentage de vote en %		Capital-actions en milliers de CHF	
	2023	2022	2023	2022
<b>Participation directe</b>				
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	100,00	100,00	200 000	200 000
<b>Participations significatives indirectes</b>				
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	100,00	100,00	148 000	148 000
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	100,00	100,00	25 000	25 000
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	100,00	100,00	3 000	3 000
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	100,00	100,00	1 000	1 000
SC, SwissCaution SA, Nyon	100,00	100,00	3 000	3 000
SMG Swiss Marketplace Group SA, Zurich <sup>1</sup>	29,34	29,34	2 452	2 452
Ringier SA, Zofingue	25,00	25,00	300	300

<sup>1</sup> Le pourcentage des droits de vote au 31.12.2023 est de 25,00%.

### **Engagements conditionnels**

La société fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mobilière et répond solidairement de ses engagements en matière de TVA envers l'administration fiscale.

### **Moyenne annuelle des emplois à plein temps**

La Coopérative n'emploie pas de personnel. La gestion de ses affaires ainsi que les tâches de conduite du Groupe sont déléguées à Mobilière Suisse Holding SA.

## Explications relatives au compte de profits et pertes

### 1 Autres produits financiers

Les autres produits financiers de 471 kCHF (2022: 200 kCHF) comptabilisés en 2023 résultent des produits d'intérêts sur les comptes courants bancaires, de la rémunération des comptes courants envers les participations ainsi que des gains de change réalisés.

### 2 Frais d'administration

en milliers de CHF	2023	2022
Frais d'administration	-4 687	-4 374
Dont amortissements d'immobilisations corporelles	-715	-603
Dont prestations de révision	-17	-17

La Coopérative n'emploie pas de personnel. La gestion de ses affaires ainsi que les tâches de conduite du Groupe sont déléguées à Mobilière Suisse Holding SA. Les frais d'administration n'incluent donc pas de charges de personnel.

### 3 Autres charges financières

Les autres charges financières de 69 kCHF comptabilisées en 2022 résultent des taux d'intérêt négatifs appliqués par les banques et des pertes de change réalisées.

## Explications concernant le bilan

### 4 Créances sur des participations

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Mobilière Suisse Holding SA (participation directe)	22 600	15 572
SC, SwissCaution SA (participation indirecte)	0	9
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA (participation indirecte)	97	147
<b>Total créances sur des participations</b>	<b>22 697</b>	15 729

### 5 Placements financiers

Les placements financiers se composent du prêt à Mobilière Suisse Société d'assurances SA.

### 6 Participation

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Mobilière Suisse Holding SA (participation directe)	758 000	758 000

Concernant les participations indirectes, nous renvoyons au tableau des participations.

### 7 Immobilisations corporelles

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Valeurs d'acquisition	8 544	7 879
Corrections de valeur cumulées	-7 288	-6 598
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>1 256</b>	1 281

## 8 Engagements envers des participations

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Mobilière Suisse Société d'assurances SA (participation indirecte)	1 142	831
Flatfox SA (participation indirecte)	0	2
SC, SwissCaution SA (participation indirecte)	142	0
<b>Total engagements envers des participations</b>	<b>1 284</b>	<b>833</b>

## 9 Fonds d'excédents

en milliers de CHF	Recherche fonda- mentale	Prévention et nature	Habiter et vivre ensemble	Culture/ commu- nication, transfert et mise en œuvre	Projets climatiques	Divers <sup>1</sup>	Versements uniques <sup>2</sup>	Non affectés à un thème particulier	Total
État au 01.01.2022	6 783	17 697	2 560	14 719	4 500	255	125	66 373	113 013
Constitution de réserves	150	4 610	1 806	10 056	1 697	0	0	-18 319	0
Attribution	0	0	0	0	0	0	0	22 000	22 000
Utilisation	-2 220	-3 702	-2 126	-10 389	-1 697	-75	-125	0	-20 333
État au 31.12.2022	4 713	18 605	2 240	14 386	4 500	180	0	70 055	114 680
Constitution de réserves	6 738	2 450	1 769	10 269	3 301	0	0	-24 528	0
Attribution	0	0	0	0	0	0	0	22 000	22 000
Utilisation	-2 251	-2 873	-1 859	-9 982	-1 801	-75	0	0	-18 841
<b>État au 31.12.2023</b>	<b>9 200</b>	<b>18 183</b>	<b>2 150</b>	<b>14 674</b>	<b>6 000</b>	<b>105</b>	<b>0</b>	<b>67 526</b>	<b>117 839<sup>3</sup></b>

<sup>1</sup> idée coopérative société cooperative, couverture des prêts Covid-19 aux sports de salle terminée, avec maintien toutefois des garanties accordées

<sup>2</sup> Camp fédéral 2021, reporté à l'année 2022

<sup>3</sup> Sur les 117 839 kCHF, il est prévu de verser environ 25 646 kCHF en 2024.

## Utilisation du bénéfice

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Bénéfice annuel	29 859	27 660
Report de bénéfice	60 121	60 061
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>89 980</b>	87 721

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués du 17 mai 2024 d'utiliser le bénéfice au bilan de la manière suivante:

### Attributions

Fonds d'excédents	22 000	22 000
Caisses de pension	3 000	3 000
Fonds de donations	2 000	2 000
Fondation du Jubilé	600	600
<b>Total attributions</b>	<b>27 600</b>	27 600
<b>Report à compte nouveau</b>	<b>62 380</b>	60 121

# Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative, Berne

## Rapport sur l'audit des comptes annuels

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Mobilière Suisse Société Coopérative (la société), comprenant le compte de profits et pertes pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, le bilan et le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe.

Selon notre appréciation, les [comptes annuels](#) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

### **Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels**

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.



- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

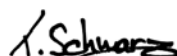
Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA



**Oliver Windhör**  
Expert-réviser agréé  
Réviser responsable



**Thomas Schwarz**  
Expert-réviser agréé

Zurich, le 26 mars 2024

# Groupe Mobilière

Contexte économique et géopolitique	59
Résultat global	61
Non-vie	64
Vie	72
Asset Management	77
La marque Mobilière	82
Gestion des risques	90

# Contexte économique et géopolitique

**Malgré l'inflation toujours élevée et les incertitudes géopolitiques, l'économie s'est montrée solide. De plus, le boom de l'intelligence artificielle a eu un effet positif sur la performance des actions.**

Au cours de l'exercice sous revue, le contexte économique et géopolitique est resté exigeant. La guerre en Ukraine s'est poursuivie et, à l'automne, le conflit au Proche-Orient a pris une nouvelle dimension avec l'attaque du Hamas contre Israël. La fin des hostilités et les conséquences pour la région sont actuellement incertaines. En revanche, la pénurie d'électricité tant redoutée ne s'est pas produite.

L'année 2023 a été marquée par la croissance étonnamment robuste – bien qu'en baisse – de l'économie, le recul de l'inflation, une politique monétaire toujours restrictive et la performance solide des actions des géants technologiques.

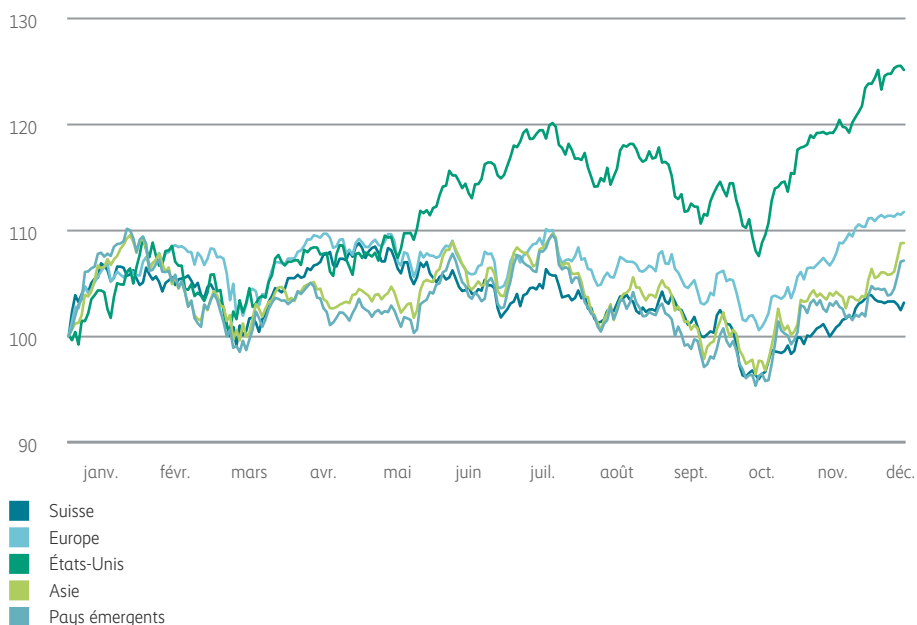
## *Une croissance économique solide au cours d'une année exigeante.*

En 2022, les banques centrales avaient rapidement et massivement relevé leurs taux directeurs en raison de la vigueur surprenante de l'inflation. Cette politique a exercé un effet modérateur sur l'économie et incité de nombreux spécialistes à prédire une récession pour l'année 2023. Malgré l'assouplissement des restrictions liées au Covid-19, l'économie chinoise a progressé plus faiblement qu'anticipé initialement et la performance économique a globalement reculé. En Europe notamment, la conjoncture a fortement ralenti, résistant de justesse à une récession. La croissance a en revanche réservé de bonnes surprises aux États-Unis grâce aux nouvelles mesures de politique budgétaire, à la solidité de l'emploi et au soutien des consommatrices et consommateurs.

Malgré un net recul en cours d'année, l'inflation est restée élevée, dépassant les objectifs des banques centrales. L'inflation sous-jacente (c'est-à-dire l'inflation hors prix de l'énergie et des denrées alimentaires) s'est toutefois avérée plus tenace que prévu, ce qui explique en partie pourquoi les banques centrales ont continué de relever leurs taux directeurs et maintenu leur politique monétaire restrictive. Aux États-Unis, la dynamique inattendue de l'économie a eu un impact positif sur les marchés d'actions, ce qui, avec le boom de l'intelligence artificielle, a donné lieu à une excellente performance. Les géants américains de l'informatique, aussi surnommés les «Sept Magnifiques», ont généré des rendements spectaculaires en 2023 et ainsi largement contribué à la performance du marché américain des actions.

### Évolution du cours des actions en 2023

en monnaie locale, performance indexée



En raison d'un contexte volatil, les taux à long terme ont reculé, notamment en Suisse et dans la zone euro. Vers la fin de l'année, le marché mondial s'attendait pour 2024 à des baisses de taux directeurs précoces et de grande ampleur. Ces attentes ont été moins marquées en Suisse, étant donné que l'augmentation des taux directeurs y a été moins forte, la Banque nationale suisse (BNS) luttant contre l'inflation non seulement en relevant ses taux directeurs, mais aussi en laissant le franc s'apprécier. En conséquence, l'euro et le dollar US ont perdu de la valeur par rapport à ce dernier.

# Résultat global

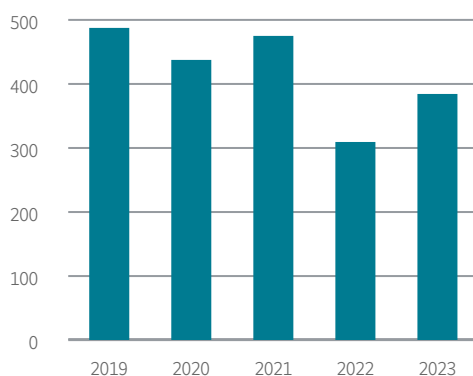
**Le Groupe Mobilière poursuit sa croissance. Avec un bénéfice de 384,0 MCHF, nous enregistrons un résultat nettement supérieur à celui de l'exercice précédent. Le résultat financier, qui a profité de la reprise des marchés en 2023, y a notamment contribué.**

Comme à l'accoutumée, les comptes 2023 ont été établis au niveau de Mobilière Suisse Holding SA, filiale à 100% de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Le commentaire ci-après porte sur les chiffres clés et sur les comptes consolidés.

## Résultat annuel

Pour l'exercice 2023, la Mobilière dégage un bénéfice consolidé de 384,0 MCHF (2022: 311,0 MCHF). Les affaires non-vie y ont contribué à hauteur de 346,3 MCHF (2022: 287,5 MCHF) et les affaires vie à hauteur de 37,8 MCHF (2022: 31,0 MCHF). Le segment des autres prestations de service, qui regroupe les affaires ne relevant pas de l'assurance, a grevé le résultat de 0,1 MCHF (2022: perte de 7,4 MCHF).

**Résultat annuel consolidé**  
en MCHF

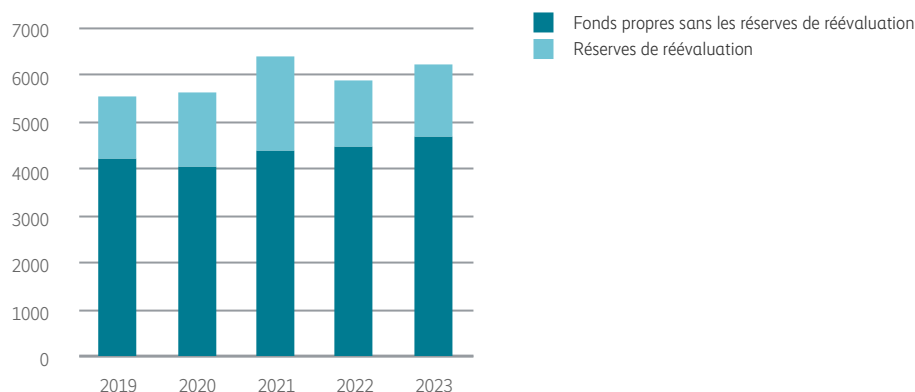


## Fonds propres et bilan

Les fonds propres consolidés ont augmenté de 5,9% par rapport à 2022, s'inscrivant à 6,227 milliards de CHF. Outre le bénéfice du Groupe, la variation des parts des minoritaires (0,3 MCHF), la prise en compte du goodwill avec effet sur le résultat<sup>1</sup> (0,3 MCHF) ainsi que l'augmentation des réserves de réévaluation (159,9 MCHF) ont eu une incidence positive sur les fonds propres. L'utilisation du bénéfice de 180,0 MCHF (dont 30,0 MCHF sous forme de dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative et 150,0 MCHF attribués au Fonds d'excédents pour de futures participations aux excédents), la compensation du goodwill avec les fonds propres (11,7 MCHF) et les différences de change (6,6 MCHF) ont entraîné une baisse de ces fonds.

<sup>1</sup> En cas de cession d'une unité opérationnelle ou de parts d'une unité opérationnelle, le goodwill compensé est comptabilisé par le biais du compte de profits et pertes.

**Fonds propres consolidés**  
au 31.12 en MCHF



Le rendement des fonds propres a atteint 6,3% (2022: 5,1%). Pour toutes les sociétés d'assurances du Groupe, les fonds propres éligibles sont de loin supérieurs à ceux exigés. Calculé selon un modèle interne fondé sur les principes du Test suisse de solvabilité, le quotient pour le Groupe s'élève à 485%.

La somme du bilan s'est accrue à 22,585 milliards de CHF, contre 21,721 milliards de CHF au 31 décembre 2022. Les placements de capitaux représentent 95,1% des actifs du Groupe (2022: 95,2%). La majeure partie des placements de capitaux (20,033 milliards de CHF) est constituée de titres à revenu fixe, à hauteur de 7,229 milliards de CHF (2022: 7,323 milliards de CHF). Ces titres sont évalués au coût amorti. En cas de doutes fondés quant à la capacité de remboursement ou de paiement des intérêts de la part du débiteur, les titres à revenu fixe sont évalués à la valeur actuelle. Les provisions techniques ont, comme d'habitude, été évaluées avec prudence.

### Résultat financier

Le résultat financier du Groupe s'est inscrit à 241,4 MCHF en 2023 (2022: 183,6 MCHF). La reprise des marchés d'actions après 2022, une année historiquement difficile dans le domaine des investissements, et la solidité de l'économie pendant l'exercice sous revue ont eu un effet positif sur le résultat financier.

### Non-vie

Dans les affaires non-vie, le volume des primes brutes a progressé de 4,6% à 3,745 milliards de CHF grâce aux affaires nouvelles et aux affaires de remplacement. Pour la troisième année de suite, nous avons été confrontés à des dommages naturels d'une ampleur supérieure à la moyenne; à 147 MCHF, les charges de sinistres ont été plus élevées que celles de l'exercice précédent. Le résultat technique a augmenté de 218,2 MCHF à 251,2 MCHF. Le résultat financier est passé de 118,4 MCHF à 115,1 MCHF, une diminution qui s'explique notamment par des dépréciations de taux de change dues à la force du franc suisse. La charge de sinistres a atteint 64,1% (2022: 64,2%). Le taux de frais a diminué à 27,2% (2022: 27,9%) Quant au ratio combiné, il a légèrement baissé à 92,8% (2022: 93,5%).

### Vie

En prévoyance privée, nous avons enregistré une hausse tant des affaires à prime unique que de celles à primes périodiques. En prévoyance professionnelle, le volume des affaires à primes périodiques a progressé. Dans l'ensemble, le volume des primes brutes dans les affaires vie s'est accru de 6,4% par rapport à 2022, passant à 1,022 milliard de CHF. Le résultat financier s'élève à 126,5 MCHF (2022: 64,5 MCHF).

### Autres prestations de service

Le résultat financier dans les autres prestations de service est passé de 9,1 MCHF à 19,1 MCHF. Ce segment a enregistré une perte de 0,1 MCHF en 2023 (2022: perte de 7,4 MCHF).

# Non-vie

**Notre croissance est plus forte qu'au cours de l'exercice précédent et demeure supérieure à celle du marché. Pour la troisième année de suite, nous avons enregistré des dommages dus aux intempéries plus élevés que la moyenne.**

---

**Informations complémentaires:**

[Contexte économique et géopolitique](#)

Alors que l'économie suisse affichait encore une solide progression en début d'année, la croissance a ralenti au deuxième semestre, en raison principalement de la baisse de la demande mondiale consécutive à une reprise économique plus lente, notamment dans la zone euro et en Chine.

## Positionnement et parts de marché

Sur un marché suisse de l'assurance toujours aussi compétitif, la Mobilière a opéré avec beaucoup de succès, malgré un contexte difficile fait d'incertitudes géopolitiques et financières. Nos produits de qualité, notre forte capacité de distribution et la motivation de nos collaboratrices et collaborateurs nous ont permis de gagner des parts de marché et de renforcer encore notre position.

---

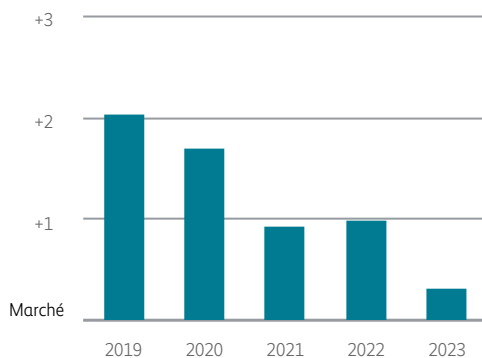
**Informations complémentaires:**

[Chiffres clés des comptes annuels consolidés](#)

En 2023, notre volume de primes a augmenté de 4,6%, une progression réjouissante et supérieure à celle, déjà élevée, de l'exercice précédent (4,0%). Tant les affaires nouvelles que les affaires de remplacement sont en hausse, et nous avons une fois de plus enregistré une croissance supérieure à celle du marché.

Selon le reporting des primes de l'Association Suisse d'Assurances (ASA), durant l'année sous revue, notre part de marché a encore augmenté pour atteindre 20,4%. Avec des parts de marché nettement supérieures à 10%, nous figurons dans le peloton de tête dans tous les autres secteurs, hormis les branches accessoires (bateaux, aéronefs et transport).



**Croissance par rapport au marché**Affaires non-vie, sans réassurance active  
(différence en points de pourcentage)

Marché (base: reporting des primes ASA)

**Informations complémentaires:****Philosophie****Les raisons de notre succès**

Fiabilité, constance, proximité et ancrage coopératif: ces valeurs sont à l'origine de la croissance continue du volume de primes et de l'excellente position de la Mobilière sur le marché. Notre clientèle apprécie le conseil complet et personnalisé que nous lui offrons. À cet égard, nous pouvons nous appuyer sur nos collaboratrices et collaborateurs, bien formés et motivés, ainsi que sur leurs vastes compétences en matière de conseil et de règlement des sinistres. Depuis plusieurs années, nous nous classons au premier rang de l'étude annuelle «Moment of Truth Tracking» réalisée par ValueQuest auprès de personnes assurées en Suisse après un cas de sinistre.

Le fait que la Mobilière soit un employeur attrayant contribue de manière décisive à son succès. Elle est aussi perçue comme telle sur le marché: selon des sondages publiés par la «Handelszeitung» et «ServiceValue», la Mobilière figure parmi les employeurs les plus appréciés en Suisse. Par nos conditions de travail novatrices et notre politique du personnel tournée vers l'avenir, nous répondons aux exigences préalables pour demeurer un employeur attrayant et faire venir des collaboratrices et des collaborateurs qualifiés.

Le capital sympathie élevé dont bénéficie la [marque Mobilière](#) constitue un autre facteur de succès, comme l'ont à nouveau confirmé diverses enquêtes réalisées durant l'exercice sous revue.

***La Mobilière développe ses produits et ses services en permanence afin de dépasser les attentes de sa clientèle.***

Nous veillons très attentivement à développer nos produits et services en permanence, afin non seulement de satisfaire les attentes de la clientèle mais aussi de les dépasser, tout en garantissant un rapport prix-prestations toujours optimal. Nos systèmes performants de développement de produits, de tarification et de gestion des contrats nous permettent dans

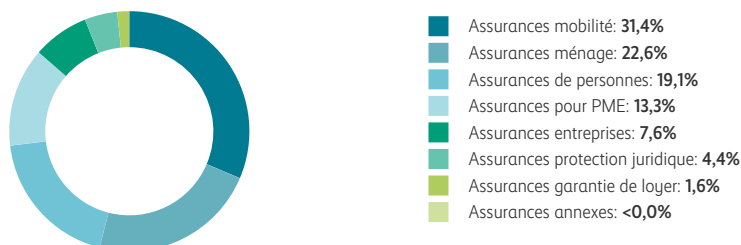
une large mesure d'adapter, rapidement et de manière différenciée, nos couvertures et nos tarifs à l'évolution des conditions du marché.

### Secteurs d'affaires et produits

Tous les secteurs d'affaires stratégiques ont contribué à la croissance du volume de primes. Dans le segment des particuliers, les assurances mobilité et ménage ont enregistré une progression très réjouissante. Par rapport à 2022, les conclusions d'affaires nouvelles et d'affaires de remplacement ont augmenté, ce qui a entraîné une hausse du volume de primes. Le volume de primes a également progressé dans les assurances de protection juridique et de garantie locative.

Dans le segment des entreprises, les assurances de personnes ont contribué à la hausse du volume de primes pour un peu plus de 50%. Bien que nous ayons maintenu l'accent sur la rentabilité, nous avons pu augmenter la croissance des assurances de personnes. Dans les affaires nouvelles et les affaires de remplacement, les recettes de primes se sont accrues par rapport à 2022. Par ailleurs, les assurances entreprise pour PME ainsi que les offres pour les moyennes et grandes entreprises ont poursuivi leur croissance, les conclusions d'affaires nouvelles et d'affaires de remplacement ayant encore augmenté. Outre nos produits compétitifs et notre distribution de première qualité, l'environnement de marché a lui aussi contribué une nouvelle fois à cette évolution: les capacités d'assurance dans le segment de la clientèle entreprise restent limitées, ce qui a entraîné une hausse des primes moyennes.

Portefeuille par secteur d'affaires



### Ristournes du Fonds d'excédents

En 2023 aussi, la Mobilière, qui opère sur une base coopérative, fait participer ses clientes et clients à son succès. Au total, ce sont près de 195 MCHF provenant du Fonds d'excédents qui leur sont reversés entre juillet 2023 et juin 2024. Ils bénéficient d'une réduction de primes de 20% pour les assurances ménage et bâtiment. Pour la première fois, les titulaires d'une assurance de protection juridique Protekta se voient octroyer une réduction de prime de 10%.

### Innovations et optimisation des processus

Nous voulons proposer à notre clientèle des produits et des prestations de service de premier ordre, offrant un rapport prix-prestations optimal. Comme les assurances ne sont pas des produits physiques, mais consistent en une promesse de prestation, nous remanions et développons nos produits et services en permanence. Sur la base de comparatifs de marché

et compte tenu de l'évolution des besoins de la clientèle, nous vérifions régulièrement le positionnement de nos produits et, si nécessaire, en adaptons immédiatement la conception et le tarif.

---

Informations complémentaires:

[Évolution stratégique des affaires](#)

### Transformation numérique

Dans le secteur non-vie, nous entendons également réaliser sur le long terme une croissance rentable et supérieure à celle du marché. La transformation numérique est essentielle pour y parvenir et demeure par conséquent une priorité absolue pour la Mobilière. Lancé pendant l'exercice sous revue, le développement de la stratégie «Avantage 2030» a pour but d'accélérer la modernisation. S'agissant de toute la gamme de produits non-vie, cet objectif devrait être atteint d'ici à 2030. Le remplacement des systèmes et processus obsolètes, mais aussi la modernisation des interfaces avec la clientèle, sont au cœur du projet.

Le renouvellement complet de la gamme de produits de protection juridique de Protekta est quant à lui terminé; l'ancien système sera abandonné début 2024. Au cours de l'exercice sous revue, après l'introduction du nouveau produit pour particuliers, nous avons lancé nos offres modernisées pour les entreprises et les affaires spéciales, par exemple pour les contrats collectifs.

L'assurance Event et la cyberassurance sont les premiers nouveaux produits de notre assurance entreprise pour PME à avoir été commercialisés en 2023. Ils ont été bien accueillis sur le marché. Enrichies de diverses innovations, ces deux offres peuvent aussi être souscrites en ligne. Lors d'une prochaine étape, nous moderniserons l'assurance bâtiment pour PME et les autres composantes de l'assurance entreprise, ainsi que l'assurance voyages.

Nous avons mené à bien d'importantes mises à jour techniques sur notre plateforme de sinistres Mobiliar Claims System (MCS). La migration du traitement des sinistres accident et maladie vers MCS est en cours. Cette étape supplémentaire dans la modernisation du processus de traitement des sinistres apporte une contribution essentielle au remplacement de nos systèmes devenus obsolètes. Par ailleurs, afin de consolider notre position sur le marché en matière d'assistance simple et rapide en cas de sinistre, nous investissons en continu dans l'automatisation de nos processus et le développement de nos services des sinistres en ligne.

### Cybersécurité

Avec la cyberassurance pour particuliers, nos clientes et clients bénéficient non seulement d'une aide en cas de sinistre, mais aussi de services supplémentaires utiles et gratuits. Il s'agit, par exemple, d'un espace de stockage en ligne de 100 Go ou d'une assistance informatique par téléphone pour les problèmes quotidiens d'ordinateur, de tablette, de smartphone ou d'autres appareils connectés. Depuis avril 2023, nous proposons également un paquet complet de services gratuits comprenant, entre autres, une protection contre les virus, le service «ID monitoring», un contrôle parental ainsi qu'un réseau privé virtuel (VPN). Ces services complètent notre cyberassurance pour particuliers et contribuent à accroître de manière préventive la sécurité de la sphère privée et des données de notre clientèle face aux cybermenaces.

La quatrième étude [Télétravail et cybersécurité dans les PME suisses](#) montre que malgré les menaces en hausse, les PME accordent encore trop peu d'importance à la cybersécurité. À l'instar des éditions précédentes, l'étude révèle que les entreprises mettent en œuvre des mesures techniques de cyberprotection, mais négligent les mesures organisationnelles. Ces dernières sont pourtant essentielles pour leur cybersécurité. La Mobilière contribue, par des offres adaptées, à ce que les PME prennent conscience des cyberrisques et engagent des mesures de protection, telles que la sensibilisation et la formation régulières de leur personnel. Par ailleurs, elle informe et sensibilise les entreprises au sujet de la [loi sur la protection des données](#) (LPD). Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023, la loi révisée impose de déclarer tout cyberincident concernant des données à caractère personnel.

### Développement du processus de traitement des sinistres véhicules à moteur

Nous entendons simplifier l'ensemble du processus des sinistres véhicules à moteur pour la clientèle ainsi que le personnel des sinistres et nous servir d'outils de dernière génération basés sur l'intelligence artificielle. En 2022, nous avons franchi une nouvelle étape avec la mise en service de la plateforme des branches «e-Service». Cette plateforme de communication électronique entre la Mobilière et les ateliers de réparation nous permet d'échanger, par voie numérique via une interface unique, les données et documents concernant les sinistres. En 2023, la plateforme «e-Service» a fait l'objet d'un développement permanent et, depuis septembre, elle est aussi en mesure de recevoir des factures et de les traiter. La révision des règles régissant l'établissement des expertises, qui constitue le cœur du projet, a été lancée début 2024. En parallèle, nous travaillons sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le domaine de la reconnaissance d'images, en particulier pour l'estimation du montant des dommages.

---

#### Informations complémentaires:

##### [Prévention et nature](#)

### Villes éponges et systèmes mobiles de protection contre les crues

Avec le changement climatique, les épisodes de fortes précipitations et les périodes de canicule sont de plus en plus fréquents. Les villes et les agglomérations, dont les sols sont en grande partie imperméabilisés, sont particulièrement exposées. À cet égard, la «ville éponge» constitue une solution possible. Ce concept d'urbanisme vise à absorber l'eau de pluie et à la stocker localement, à la manière d'une éponge, au lieu de la canaliser directement. Dans le cadre de son engagement sociétal, la Mobilière investit chaque année jusqu'à 4,5 MCHF dans des projets suisses de protection du climat et d'adaptation au changement climatique, dont près de la moitié pour des projets de villes éponges.

L'identification précoce du potentiel de dommages dus à des crues est une chose, se protéger concrètement contre de tels dommages en est une autre. En 2023, la Mobilière a ainsi à nouveau offert à cinq communes un système mobile de protection contre les crues permettant aux pompiers de restreindre les dommages plus rapidement et plus efficacement. Deux de ces systèmes ont été mis en œuvre lors des inondations du 15 novembre 2023: l'un à Monthey, à proximité de la Vièze, l'autre au Landeron, sur le lac de Bienne.

### Assurance météorologique

L'assurance météorologique de la Mobilière protège les exploitations agricoles contre les conséquences financières des dommages causés aux récoltes par le mauvais temps ou la sécheresse. Pour les cultures annuelles, elle prend en charge jusqu'à 80% du revenu qui aurait été tiré d'une récolte normale, moins la franchise. L'assurance météorologique fait

l'objet d'un développement permanent, en collaboration avec, entre autres, le [Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels](#). Son lancement à l'échelon national a eu lieu à l'automne 2023.

### **Univers Jeunes: «Safe, quoi qu'il arrive»**

Les adolescentes et adolescents constituent un groupe cible important pour le succès à long terme de la Mobilière. Depuis le milieu de l'année 2023, la nouvelle stratégie transversale Jeunes est mise en œuvre à différents niveaux: avec son nouveau visuel de marque «Safe, quoi qu'il arrive», la Mobilière accompagne les jeunes en Suisse lors des événements importants de leur vie, en proposant notamment des produits performants, une communication accrocheuse et une offre attrayante. Ainsi, l'assurance ménage comporte désormais un nouveau paquet Jeunes, répondant aux besoins spécifiques de ce groupe cible.

### **Processus numérique d'examen de santé**

Par le passé, le questionnaire de santé en lien avec la conclusion d'une assurance maladie collective de la Mobilière – ou d'un autre assureur – devait généralement être rempli à la main, une opération extrêmement chronophage. Inauguré en 2023, le nouveau processus numérique d'examen de santé est rapide et sans papier. Les clientes et clients reçoivent à présent un questionnaire numérique dynamique qui ne contient que les questions les concernant. Dès que les données relatives à la santé ont été saisies, le questionnaire est automatiquement envoyé à la personne responsable. Les données sensibles sont protégées par l'application numérique. Ce nouveau processus informatisé bénéficie tant à notre clientèle qu'aux collaboratrices et collaborateurs concernés.

### **Réseau de spécialistes des sinistres**

Le traitement des sinistres est le domaine de prédilection de la Mobilière. Le nouveau réseau de spécialistes des sinistres contribue à ce que le service des sinistres de la Mobilière soit paré pour l'avenir. Le réseau propose au personnel des agences générales et de la Direction dix postes de développement selon le principe «learning by doing», soutient la formation de base et la formation continue de la relève, aide les personnes intéressées à se réinsérer ou à se reconvertir dans le monde des sinistres, et élabore des solutions flexibles, par exemple pour la réduction progressive du taux d'occupation en prévision du départ à la retraite.

### **Companion**

La société [Companion](#) a été fondée en Irlande en 2020, dans le but de proposer aux clientes et clients finaux de plateformes en ligne des assurances «add-on» et embarquées à court terme, entièrement numériques, et à prix avantageux. Lancés fin 2022, ses premiers produits d'assurance ont été adoptés par des partenaires de renom tels que GetYourGuide, le plus grand marché en ligne d'Europe pour les activités de voyage, Bunq, la deuxième néobanque d'Europe par la taille, Trainline, leader européen de la vente en ligne de billets de train et de bus, et Erste, leader de la banque de détail en Europe de l'Est. Les assureurs suisses manifestent un vif intérêt pour des solutions d'assurance rapides, efficaces et personnalisées, parfaitement intégrables à un processus entièrement numérique. À travers Companion, sa gamme de produits purement numériques et son modèle d'affaires orienté vers l'avenir, la Mobilière est un acteur à part entière de cette évolution technologique. Bien implantée sur le marché, Companion a été classée pour la troisième fois de suite parmi les 100 insurtechs les plus innovantes au monde.

### **Mobi24: Leo, le nouvel assistant numérique de dépannage sans temps d'attente**

En 2023, Mobi24 a encore enrichi son offre de services destinés à la clientèle de la Mobilière et fait face à une augmentation impressionnante du volume d'affaires courantes. Les unités opérationnelles Assistance et Centre de contact ont répondu, en tout, à 232 400 appels téléphoniques, soit une hausse de 4% par rapport à l'exercice précédent. Le nombre d'e-mails traités, quant à lui, a bondi de 28%. Les e-mails et appels téléphoniques ont généré au total 69 845 cas d'assistance et 59 435 prestations de services par le centre de contact.

En 2023, ce dernier a traité 8% de sinistres et 14% de demandes de plus que pendant l'exercice précédent. Accessible 24 heures sur 24, le centre de contact fournit des prestations en matière de conseil, d'établissement d'offres, d'attribution de mandats, d'informations aux agences générales, d'enregistrement et de traitement de sinistres, mais aussi d'assistance pour les plateformes numériques de la Mobilière.

C'est principalement durant la haute saison, de mai à septembre, que le volume d'affaires a été le plus important. Pendant l'été, Mobi24 a enregistré un nombre record de cas d'assistance et de sinistres, notamment en raison de deux épisodes météorologiques exceptionnels. Par rapport à l'exercice précédent, le nombre de demandes d'assistance véhicules a augmenté de 8%. Le service Assistance vient rapidement en aide aux clientes et clients en cas de panne de voiture en Suisse et à l'étranger, en cas de maladie lors d'un déplacement ou en cas d'urgence à domicile. Dans le domaine de l'assistance véhicules, ce sont les demandes de clientes et clients en déplacement à l'étranger qui ont le plus augmenté, avec une hausse de 18%. La collaboration avec les centrales d'assistance à l'étranger, les sociétés de location de véhicules et les entreprises de transport exige un important travail de coordination et d'organisation, d'où la complexité croissante des affaires. Fort heureusement, malgré la croissance et la complexité accrue, la qualité de service demeure à très haut niveau, avec un Net Promoter Score<sup>1</sup> de 85% et une note de satisfaction globale de 4,87 sur 5.

<sup>1</sup> Pourcentage de personnes interrogées qui recommanderaient l'entreprise

Depuis la mi-septembre 2023, nos clientes et clients peuvent organiser eux-mêmes l'intervention d'un service de dépannage, sans devoir appeler Mobi24 au préalable, au moyen de l'agent conversationnel Leo, disponible sur le site web de la Mobilière. Leo gère déjà 8,5% de toutes les demandes d'assistance en Suisse pouvant être traitées par l'agent conversationnel, dont 59% sans intervention humaine. De nouvelles étapes de numérisation sont prévues pour 2024, par exemple le rappel automatisé, destiné à améliorer la joignabilité de nos services, ou encore la connexion des partenaires internationaux aux systèmes de Mobi24, afin d'accroître l'efficacité au quotidien.

## Évolution des sinistres

Pour la troisième année de suite, nous avons été confrontés, au cours de l'été, à des dommages naturels d'une ampleur supérieure à la moyenne. Trois événements météorologiques hors du commun, survenus en juillet (notamment à La Chaux-de-Fonds) et en août (surtout au Tessin), ont occasionné des sinistres à hauteur d'environ 147 MCHF. Les sinistres – qui ont à nouveau été causés principalement par la grêle – ont ainsi été plus élevés que pendant l'exercice précédent. Les montants des sinistres ont encore augmenté, en particulier dans la branche véhicules à moteur, en raison de l'inflation. Par ailleurs, dans l'assurance ménage, le nombre de vols est en forte hausse. Il en a ainsi résulté une charge de sinistres de 64,1%, légèrement plus basse qu'en 2022 (64,2%).

---

### Informations complémentaires:

[Vue d'ensemble des filiales et participations](#)

## Filiales et participations

La Mobilière possède des filiales et détient des participations dans des sociétés dont les activités s'inscrivent dans son cœur de métier ou le renforcent.

# Vie

**Malgré un contexte économique exigeant, le secteur vie de la Mobilière maintient sa croissance, tant en prévoyance privée qu'en prévoyance professionnelle. Nous progressons dans les affaires nouvelles, mais aussi dans les affaires en portefeuille, signe que notre base est solide.**

---

## Informations complémentaires:

[Contexte économique et géopolitique](#)

Dans un contexte géopolitique et économique tendu, le secteur vie de la Mobilière a maintenu sa croissance durant l'exercice sous revue. Notre progression a été principalement alimentée par les affaires nouvelles en prévoyance privée ainsi que par les affaires du portefeuille en prévoyance professionnelle et en prévoyance privée. Cette évolution réjouissante montre en outre que même dans un contexte difficile, le secteur vie de la Mobilière est bien positionné, notamment grâce à ses relations clientèle de longue date et à son vaste éventail de produits attrayants.

Dans les affaires à primes périodiques, le chiffre d'affaires de la prévoyance privée est resté stable, malgré une hausse des taux d'intérêt. Avec le Mobilière Community Sustainable Goals Fund, proposé en lien avec l'assurance épargne évolutive, nous avons élargi notre offre de fonds. De plus, nous avons émis à d'attrayantes conditions deux nouvelles tranches de notre produit à prime unique One Invest, à des volumes supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

---

## Informations complémentaires:

[Chiffres clés des comptes annuels consolidés](#)

### Positionnement et parts de marché

Les affaires vie de la Mobilière enregistrent une croissance continue, tant en prévoyance privée qu'en prévoyance professionnelle, avec un volume de primes en hausse de 6,4% par rapport à 2022.

Dans le segment de la prévoyance privée, nous maintenons notre politique de croissance rentable, nettement supérieure à celle du marché, à laquelle contribuent une large gamme de produits assortis de tarifs compétitifs, des produits à prime unique attrayants et la diversification de notre croissance de primes. Avec une augmentation du volume de primes de 8,4%, nous avons atteint l'objectif fixé pour l'exercice sous revue. Les produits d'épargne à primes périodiques restent très appréciés, ce qui nous a permis de maintenir à un haut niveau notre part de marché dans les affaires nouvelles.

Dans le segment de la prévoyance professionnelle, nous avons enregistré une croissance principalement au niveau du portefeuille d'affaires à primes périodiques, défendant ainsi notre position sur le marché de l'assurance risque collective des caisses de pension. Pour la jeune structure Mobilière Fondation de prévoyance, l'exercice sous revue constituait la deuxième année d'activité sur le marché des fondations collectives. En dépit de la volatilité



des marchés financiers, et de ses répercussions sur le taux de couverture, nous sommes parvenus à poursuivre notre croissance.

#### Informations complémentaires:

[Participation aux excédents dans les affaires vie](#)

### Les raisons de notre succès

Solides et simples, les produits de notre gamme de prévoyance privée séduisent tout autant que nos solutions sur mesure de prévoyance professionnelle. La Mobilière jouit d'une réputation bien assise et bénéficie d'un ancrage solide sur les marchés financiers. En outre, notre importante base de clientèle dans les affaires non-vie offre un potentiel supplémentaire de croissance dans les affaires vie. Les clés de notre succès résident par ailleurs dans les compétences de notre personnel, dans notre longue expérience en tant que leader du marché de l'assurance ainsi que dans la qualité élevée et l'orientation clientèle de notre service de gestion des prestations.

### Des excédents pour notre clientèle

Tant dans la prévoyance privée que dans la prévoyance professionnelle, les polices donnent droit, en général, à une participation aux excédents. Ceux-ci peuvent provenir de gains réalisés au niveau des composantes coûts, risques et intérêts. Pour l'année 2023, ce sont 26,7 MCHF et 2,3 MCHF qui ont été attribués respectivement au fonds d'excédents de la prévoyance privée et à celui de la prévoyance professionnelle.

### Prévoyance privée

Disposant d'une large assise, le volume de primes dans le secteur de la prévoyance privée a globalement augmenté par rapport à l'exercice précédent. Tant les affaires à primes périodiques (5,0%) que celles à prime unique affichent une progression.

Les ventes d'assurances risques décès et incapacité de gain ont certes reculé par rapport à l'exercice précédent, mais elles se maintiennent à un très haut niveau.

L'assurance épargne évolutive, qui allie épargne flexible, possibilités de placement et perspectives de rendement attrayantes, a connu une forte demande. Relevons en particulier le lancement du Mobilière Community Sustainable Goals Fund. Ce fonds se concentre sur des placements qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Proposé en lien avec l'assurance épargne évolutive, il nous permet de répondre encore mieux aux besoins divers de notre clientèle et, associé à un produit de prévoyance qui a fait ses preuves, de lui proposer une solution de troisième pilier intéressante.

Les affaires à prime unique ont connu une évolution réjouissante. Notre produit Mobiliar One Invest a suscité une forte demande. En 2023, nous avons émis deux nouvelles tranches, pour un volume total supérieur à celui de l'exercice précédent, la tranche de printemps enregistrant le plus fort volume jusqu'à présent. L'évolution des taux d'intérêt nous a en outre incités à lancer une nouvelle tranche de notre plan de versement. Avec chacun de ces produits, notre clientèle a profité des hausses des taux.

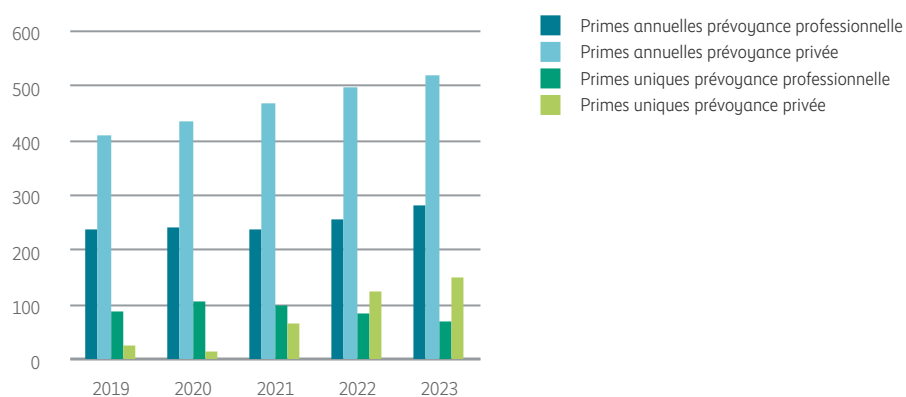
**Primes brutes en prévoyance privée**  
en MCHF



**Prévoyance professionnelle**

Sur le marché très disputé de la réassurance des institutions de prévoyance, nous avons réalisé une croissance de primes de 2,7% en 2023. Contrairement à l'exercice précédent, cette augmentation résulte principalement de la croissance du portefeuille. Par rapport à la même période de l'exercice précédent, cette évolution a entraîné une hausse réjouissante du volume des primes périodiques annuelles.

**Primes brutes en prévoyance privée et en prévoyance professionnelle**  
en MCHF



Durant l'année sous revue, comme en 2022, la Mobilière Fondation de prévoyance a mis l'accent sur le renouvellement des affaires en portefeuille et la fidélisation de la clientèle. Près du quart de nos assurées et assurés ont ainsi reçu une offre visant à convertir leur contrat aux nouvelles conditions en vigueur. Avec cette troisième campagne, nous adaptons les derniers contrats aux bases techniques actuelles.

La volatilité des marchés financiers demeure critique, car elle impacte fortement le taux de couverture, valeur clé de toute institution de prévoyance. Néanmoins, durant l'exercice sous revue, nous sommes également parvenus à générer de la croissance, grâce au segment des PME.

### Canaux de distribution

En prévoyance privée, nos agences générales ont pu augmenter le volume d'affaires nouvelles. Toutefois, il s'est produit un léger décalage des ventes vers davantage de contrats à prime unique, en raison du succès du produit One Invest. Comme les années précédentes, les agences générales ont fourni la plus forte contribution à la production.

La production issue de notre partenariat avec Raiffeisen, en vigueur depuis trois ans, a été réjouissante, notamment grâce au produit One Invest. Tout comme les agences générales, Raiffeisen enregistre un recul des ventes de produits à primes périodiques, mais cette baisse est compensée par la vente de contrats One Invest.



#### Couverture des risques biométriques

Versement de prestations (ou d'un revenu de remplacement) en cas d'incapacité de travail ou de décès

Instaurée en 2017 déjà, la collaboration avec plusieurs banques cantonales connaît un développement régulier. Cette offre regroupe des couvertures de risques biométriques en lien avec des prêts hypothécaires.

### Produits et innovations

#### Développement de produits innovants dans l'assurance risque

Au deuxième semestre, nous avons lancé la nouvelle rente d'invalidité et le nouveau capital de soutien en cas d'événement grave pour enfants et jeunes. Ces deux produits remplacent d'anciens produits, et se combinent encore mieux avec l'assurance épargne pour enfants. En outre, ils ont fait l'objet de simplifications et les prestations d'assurance ont été améliorées. Notre réseau de vente dispose à présent d'une offre de prévoyance complète et attrayante pour enfants et jeunes.

Depuis le milieu de l'année 2023, notre clientèle bénéficie de primes d'assurance décès à capital décroissant plus avantageuses. Ce produit occupe une place particulière dans notre offre, étant donné qu'il sert souvent à l'amortissement indirect d'une hypothèque.

#### Nouveau fonds lié à l'assurance épargne évolutive

Depuis l'été 2023, le Mobilière Community Sustainable Goals Fund est disponible dans le cadre des assurances épargne liées à des fonds. Ce nouveau fonds se concentre sur des placements qui soutiennent les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Les investisseuses et investisseurs sont consultés à intervalles réguliers sur les objectifs de développement durable que le fonds devrait intégrer, contribuant ainsi, s'ils le souhaitent, à définir la stratégie de placement.

### Prestations

En 2023, la prévoyance professionnelle a enregistré une augmentation du nombre de demandes de prestations provisoires d'invalidité. Nous devons cependant attendre les décisions définitives de l'AI pour savoir dans quelle mesure ces cas d'invalidité donneront lieu à des rentes. Cette hausse s'explique, en partie, par la croissance du portefeuille, et

partant, par la hausse du nombre de personnes assurées auprès des fondations collectives réassurées à la Mobilière, ainsi que par les annonces tardives de cas. S'il demeure élevé, notre taux de liquidation de cas existants reste cependant dépendant des décisions des offices AI. Dans la prévoyance privée, les nouveaux cas d'invalidité sont en légère hausse par rapport à l'exercice précédent.

Les cas de décès ont légèrement augmenté en prévoyance privée, mais diminué en prévoyance professionnelle.



## Trianon

### LSFin

La loi sur les services financiers (LSFin) définit pour tous les prestataires financiers les règles régissant la fourniture de services financiers ainsi que l'offre d'instruments financiers, et aide les clientes et clients à faire valoir leurs droits face aux prestataires de services financiers.

En 2023, la marche des affaires de [Trianon](#) a été globalement supérieure à celle de l'exercice précédent. Cette progression s'explique par l'évolution plus favorable de la Fondation Collective Trianon (FCT), mais aussi par celle des affaires nouvelles et la croissance du portefeuille. Le chiffre d'affaires s'est en outre accru sous l'effet de l'acquisition d'Inceo SA, qui nous permet d'élargir notre offre dans le domaine de la gestion des absences et sinistres et d'y ajouter la gestion des contrats de frais de guérison.

Le 5 décembre 2023, Trianon a reçu une décision de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) concernant l'octroi d'une licence de gestionnaire de fortune. La licence prendra effet au premier semestre 2024, une fois les exigences formelles remplies. Le renouvellement de nos systèmes informatiques se déroule comme prévu.

# Asset Management

**L'évolution positive des marchés nous a permis de réaliser un solide résultat financier. Elle a aussi bénéficié à nos réserves de réévaluation, qui ont augmenté dans la plupart des catégories de placement.**

Après les turbulences de 2022 dues à la guerre en Ukraine, à la crise de l'énergie et à l'inflation, la reprise des marchés et la solidité de l'économie en 2023 nous ont permis de réaliser un bon résultat financier de 241,4 MCHF, en nette progression par rapport à 2022 (183,6 MCHF). Cette évolution positive a aussi bénéficié à nos réserves de réévaluation, qui ont augmenté dans la plupart des catégories de placement. Le résultat 2023 a cependant subi l'impact négatif de dépréciations de taux de change dues à la force du franc suisse, même si ces dépréciations ont pu être réduites par des couvertures de change tactiques sur le dollar US.

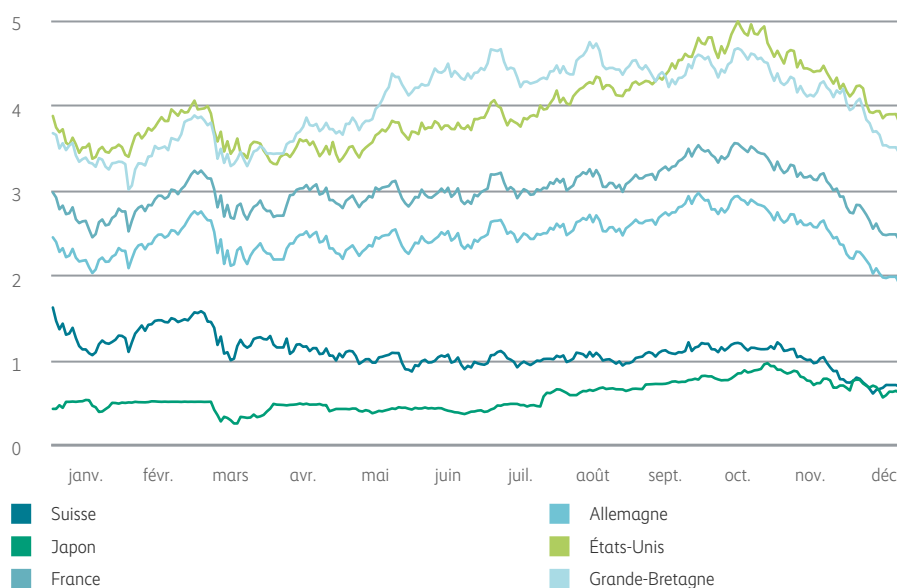
## Stratégie de placement et résultat des placements

Les produits des placements de capitaux, composés principalement de revenus locatifs ainsi que de paiements d'intérêts et de dividendes, se sont élevés à 262,1 MCHF, en recul de presque 6% par rapport à l'exercice précédent. À noter toutefois qu'en 2022 ces produits incluaient un effet spécial au niveau des placements alternatifs, à savoir une distribution exceptionnelle de revenus découlant d'un repositionnement au sein des fonds d'infrastructures. Les produits des titres à revenu fixe, des hypothèques et des prêts ont en revanche nettement augmenté, essentiellement en raison de la hausse des taux d'intérêt. Quant aux produits des dividendes et des distributions provenant de fonds de placement, ils se sont également inscrits à la hausse, grâce au solide environnement économique. Les produits des immeubles de rendement ont par contre reculé, ce qui s'explique principalement par des coûts de rénovation plus importants.

Le résultat net des gains et pertes sur les placements de capitaux a retrouvé les chiffres noirs, passant de -95,0 MCHF à 96,6 MCHF. Alors qu'en 2022, une année boursière difficile, l'évolution négative des marchés s'était traduite par des amortissements élevés, principalement dans les actions et les parts de fonds, le résultat 2023 a profité de la reprise des Bourses. Cette embellie a également bénéficié à nos fonds obligataires, qui avaient aussi fait l'objet d'importants amortissements en 2022 en raison de la hausse des taux d'intérêt, mais se sont repris en 2023 à la suite de la baisse des attentes en matière de taux. Les amortissements sur les organisations associées liés à la valeur de ces dernières ont également été moins élevés qu'en 2022.

**Rendement des emprunts d'État à dix ans pour l'année 2023**

en %



Pour ce qui est des actions, nous avons réalisé des gains importants durant l'année sous revue comme durant l'année précédente. En 2023, ces gains ont été élevés en particulier dans les affaires vie, du fait que nous avons transféré notre capital investi dans le MobiFonds Select 90 dans le nouveau Mobilière Community Sustainable Goals Fund. En 2022, les gains avaient même été supérieurs pour deux raisons: premièrement, nous avons encore effectué de gros transferts à un très haut niveau avant la guerre en Ukraine; deuxièmement, dans les affaires non-vie, nous avons légèrement diminué notre surpondération de l'or pour des raisons tactiques, ce qui avait généré des gains supplémentaires qui avaient eu un effet positif sur le résultat. En 2023, l'or n'a par contre pas contribué au résultat de manière significative au regard des Swiss GAAP RPC. La hausse de son cours a cependant joué un rôle dans l'augmentation des réserves de réévaluation.

Les placements alternatifs ont également bénéficié de l'évolution positive des marchés, même si c'est dans une moindre mesure. Ils ont enregistré des revalorisations découlant de la hausse des cours, alors que des amortissements avaient été comptabilisés en 2022. Toutefois, les gains résultant de remboursements ont diminué. Cela s'explique, d'une part, par des retards concernant les placements illiquides, dont l'évaluation intervient après celle des actions, et, d'autre part, par le fait que le marché a revu à la baisse son estimation du futur potentiel de croissance de cette catégorie de placements, en raison de la situation macroéconomique incertaine et de la hausse des taux d'intérêt. De plus, cette hausse des taux d'intérêt ainsi que celle des taux d'actualisation qui en a résulté se sont traduites par une augmentation des amortissements sur nos immeubles de rendement par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, malgré une évaluation en recul, le portefeuille présente toujours des réserves de réévaluation globalement très élevées. En 2023, les pertes sur

produits dérivés ont été nettement moins importantes qu'en 2022, année durant laquelle nous avons utilisé des couvertures tactiques afin d'en limiter l'ampleur.

Les charges liées à la gestion des placements de capitaux sont restées stables par rapport à l'exercice précédent. Les postes «Autres produits» et «Autres charges» ont été influencés notamment par l'évolution des taux de change. L'année 2023 a fortement souffert de la force du franc suisse, ce qui a eu un effet négatif sur le résultat. En particulier le dollar US n'a cessé de se déprécier tout au long de l'année, dans un contexte de crainte de baisse des taux d'intérêt en raison du recul des chiffres de l'inflation aux États-Unis. L'euro a connu la même tendance à la baisse, même si celle-ci a été moins marquée. Nous sommes toutefois parvenus, grâce à des couvertures de change tactiques, à réduire considérablement l'impact des pertes de change dues au recul du dollar US sur notre portefeuille.

### **Immobilier**

En 2023, nous avons poursuivi nos investissements dans l'immobilier. Nous avons notamment acquis, au centre de Rorschach, un immeuble neuf comptant 37 appartements et disposant d'environ 620 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales au rez-de-chaussée. Nous avons en outre poursuivi les projets de rénovation en cours et investirons prochainement de grosses sommes dans de vastes travaux de réfection concernant d'autres immeubles de notre portefeuille. Nous examinons en outre en permanence de possibles acquisitions et projets de construction de qualité. Le nombre de projets de rénovation de grande ampleur a aussi impacté le résultat des placements immobiliers. Les coûts correspondants se sont élevés à 19,5 MCHF (2022: 7,6 MCHF). Malgré l'augmentation des revenus locatifs et la diminution du taux de vacance, le cash-flow, qui se monte à 50,8 MCHF, est sensiblement inférieur à celui de l'exercice précédent (63,3 MCHF).

À la suite des changements observés dans le paysage des taux d'intérêt, la réévaluation annuelle a débouché sur un recul de près de 1,1% (2022: -0,45%). Les perspectives accrues en matière de revenus n'ont pas pu compenser entièrement la baisse de valeur due à la légère augmentation des taux d'actualisation.

La valeur de marché de l'ensemble du portefeuille a augmenté à 2,277 milliards de CHF (2022: 2,262 milliards). En 2023, le portefeuille immobilier direct a réalisé une performance de 1,2% (2022: 2,3%). Les parts substantielles détenues dans le MobiFonds Swiss Property constituent l'essentiel des placements immobiliers du Groupe Mobilière.

### **Rendement et performance des placements**

Basé sur une valeur comptable moyenne de 19,796 milliards de CHF, le rendement des placements de capitaux a été de 1,2% (2022: 0,9%). La performance s'est élevée à 5,5% (2022: -8,5%); s'agissant des valeurs réelles, ce sont surtout les actions et les parts de fonds qui ont été le moteur de l'amélioration de la performance; pour les valeurs nominales, l'effet principal a résulté des gains de valeur de marché des obligations découlant de la baisse des attentes en matière de taux d'intérêt en 2023.

**Répartition du portefeuille au 31.12.2023**

Entre parenthèses: valeurs de l'exercice précédent



■	Obligations: <b>36,1%</b> (37,4%)
■	Parts de fonds: <b>11,6%</b> (11,3%)
■	Actions: <b>11,6%</b> (10,4%)
■	Placements immobiliers: <b>11,4%</b> (11,6%)
■	Placements alternatifs: <b>7,2%</b> (7,2%)
■	Or: <b>5,7%</b> (5,6%)
■	Prêts hypothécaires: <b>8,4%</b> (7,9%)
■	Prêts: <b>4,8%</b> (5,2%)
■	Organisations associées: <b>1,4%</b> (1,5%)
■	Participations non consolidées: <b>0,4%</b> (0,4%)
■	Autres placements de capitaux: <b>1,5%</b> (1,3%)

**Les MobiFonds, les fonds de placement de la Mobilière**

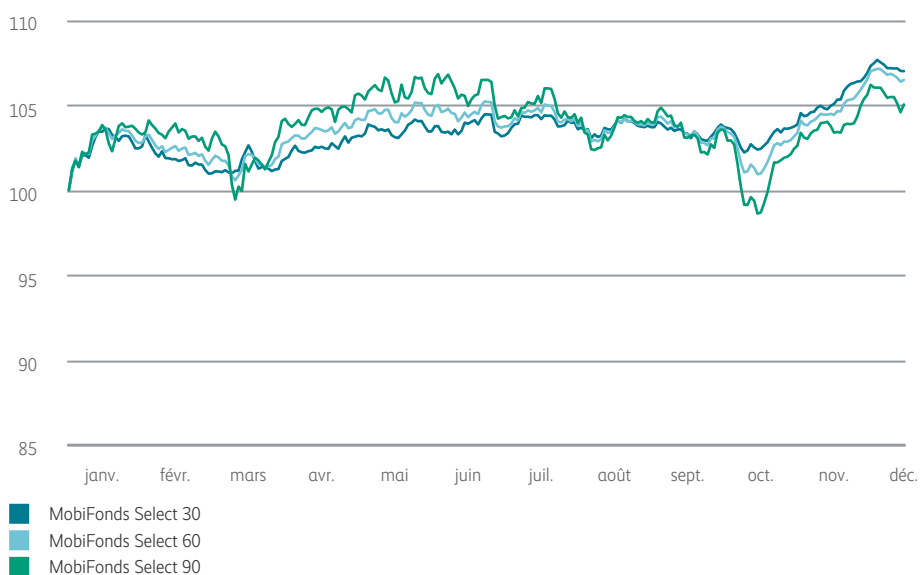
Les fonds de Mobilière Suisse Asset Management SA, la direction de fonds de la Mobilière, reflètent la philosophie de placement de notre entreprise, qui mise sur la sécurité avant le rendement, sur une gestion active et responsable des investissements ainsi que sur un style de placement axé sur la qualité. La fortune des fonds est gérée selon les mêmes principes et avec la même diligence que celle du Groupe Mobilière et de ses caisses de pension. La gamme de fonds pour la clientèle privée comprend les MobiFonds Select 30, 60 et 90 ainsi que le Mobilière Community Sustainable Goals Fund, lancé en 2023. Ces fonds sont disponibles en toute flexibilité dans le cadre d'une assurance épargne liée à des fonds proposée par la Mobilière ou auprès de la plupart des banques suisses.

Les investisseuses et investisseurs peuvent être satisfaits de l'année boursière 2023, car les catégories de placement affichent presque toutes un résultat positif. Les MobiFonds Select ont eux aussi enregistré des performances annuelles positives, la plus élevée étant celle du MobiFonds Select 30, qui a atteint 7%. Ce résultat s'explique notamment par la part élevée d'obligations et par l'évolution favorable des taux d'intérêt. La prétendue règle selon laquelle «plus la part des valeurs réelles est élevée, plus le rendement est élevé» ne s'est donc pas vérifiée en 2023. Cette situation est due notamment au fait que, en Suisse, le marché des actions a enregistré un rendement annuel inférieur à celui du marché des obligations. Enfin, le Mobilière Community Sustainable Goals Fund lancé le 22 juin 2023 privilégie les placements qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Vous trouverez de plus amples informations sur notre gamme de fonds sur [mobiliere.ch/fonds](https://mobiliere.ch/fonds).



### MobiFonds Select pour la prévoyance liée 2023

Performance indexée



### Évolution de la valeur des MobiFonds Select en 2023

	Prévoyance liée			Prévoyance libre		
	Select 30 3A	Select 60 3A	Select 90 3A	Select 30 B	Select 60 B	Select 90 B
Performance 2023	7,0%	6,5%	5,2%	7,0%	6,5%	5,2%
Performance sur trois ans	-4,7%	-0,9%	2,5%	-4,7%	-0,9%	2,5%
Performance sur cinq ans	6,2%	18,3%				32,9%
Performance sur dix ans	15,1%	37,1%				64,6%

Source: Mobilière Suisse Asset Management SA. Les données de performance ne constituent pas un indicateur de la performance actuelle ou future et ne tiennent pas compte des commissions et des frais prélevés lors de l'émission ou du rachat des parts.

## La marque Mobilière

**Depuis près de 200 ans, la marque Mobilière est l'expression de notre identité et l'un des piliers de notre succès. Elle compte parmi les marques suisses disposant de la meilleure réputation et jouit d'un important capital de confiance auprès de nos clientes et clients, mais aussi de la non-clientèle.**

La marque Mobilière est la marque préférée des consommatrices et des consommateurs. Aucune autre assurance ne bénéficie autant de leur confiance. C'est ce que confirment plusieurs études en 2023 également. Depuis des années, nous nous positionnons avec succès comme l'assureur suisse à visage humain, aussi bien dans le monde analogique que sur les canaux numériques. Nos publicités véhiculent avec justesse la philosophie positive et la raison d'être de la Mobilière: «Profitez de la vie. Nous sommes à vos côtés.» Avec le temps, nos célèbres croquis de sinistre, qui ont fêté leur 25<sup>e</sup> anniversaire durant l'année sous revue, et l'accroche «Chère Mobilière» sont devenus notre marque de fabrique. À travers notre promesse de marque «humains», «proches» et «responsables», nous garantissons à notre clientèle une expérience cohérente, typiquement Mobilière, à tous les points de contact, que ce soit lors d'un contact personnel, au téléphone ou sur notre site web. Nous nous distinguons ainsi de la concurrence.

### **Une marque faîtière forte avec un ancrage régional**

La Mobilière est la marque faîtière sous laquelle nous nous présentons uniformément dans les quatre langues nationales. Ce plurilinguisme traduit aussi notre ancrage régional. La plupart des contacts clientèle ont lieu directement dans les agences générales ou par l'intermédiaire de Mobi24 Call-Service-Center, notre centrale d'assistance disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

La marque faîtière englobe les sociétés Mobilière Suisse Holding SA, Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Mobilière Suisse Asset Management SA, Mobilière Suisse Services SA et Mobilière Suisse Risk Engineering SA. Les autres filiales opèrent sous leur propre nom de marque.

## Systématique de la marque

Marque ombrelle

**die Mobiliar**    **la Mobilière**    **la Mobiliare**    **la Mobiliar**

Marques séparées

**Mobi(24)**

**Protekta**

»»»»**PERTCENTER**

**buildigo**

**trianon**

**bexio**

**swis**caution

**companion**

**LIIVA**

**LIGHTBIRD**

**FOUNDERA**

### Ancrage régional: la Mobilière est implantée sur tout le territoire suisse

Avec 80 agences générales entrepreneuriales, nous sommes présents dans toute la Suisse et la Principauté de Liechtenstein. Leur statut d'entrepreneur procure à nos agentes générales et agents généraux une liberté décisionnelle qu'ils mettent à profit dans l'intérêt de leur clientèle, des entreprises artisanales locales et de la société. Par le sponsoring et un engagement sociétal actif, ils soutiennent des manifestations, associations, clubs et projets durables de leur région, contribuant ainsi à ancrer la marque faitière dans toute la Suisse. Les agences générales jouent aussi un rôle important en tant qu'employeurs et entreprises formatrices, comme en témoignent les 2838 collaboratrices et collaborateurs employés à fin 2023 ainsi que les 255 personnes en apprentissage et Young Insurance Professionals que nous formons actuellement.

### Nous sommes là en cas de besoin

Nous faisons une promesse forte à nos clientes et clients: «Profitez de la vie. Nous sommes à vos côtés.» Cette promesse est au cœur de nos affaires d'assurance et, en tant qu'assureur, nous nous engageons à la respecter. Nous l'honorons de diverses façons, en particulier lors d'un sinistre, moment clé de la relation clientèle, où nous soutenons nos clientes et clients sur place, rapidement et simplement. Plusieurs moyens de contact leur sont offerts: guichet, téléphone, e-mail, site internet, application mobile ou portail clients. En dehors des heures de bureau, les titulaires d'une assurance peuvent joindre Mobi24 Call-Service-Center.



#### Most Trusted Brand Award

Étude réalisée par l'institut de recherche Dialego sur mandat du Reader's Digest.

Depuis 2001, l'étude Trusted Brands mesure la confiance des consommatrices et consommateurs dans les marques. Sa particularité est de poser des questions ouvertes en renonçant à suggérer des noms d'entreprise pour aider les personnes interrogées.

### Une excellence attestée par différentes études

Tant les titulaires d'une assurance que les non-clientes et non-clients font confiance à la Mobilière et lui décernent les meilleures notes dans diverses études.

#### Étude Most Trusted Brand Award: la marque qui inspire le plus confiance

Selon l'étude Most Trusted Brand Award 2023, la Mobilière est, pour la sixième fois de suite, l'assureur suisse qui inspire le plus confiance. 78% des personnes interrogées se sentent proches de la marque Mobilière. Nous obtenons aussi de très bonnes notes en ce qui concerne les critères «Protection de l'environnement», «Qualité» et «Service et orientation clientèle».

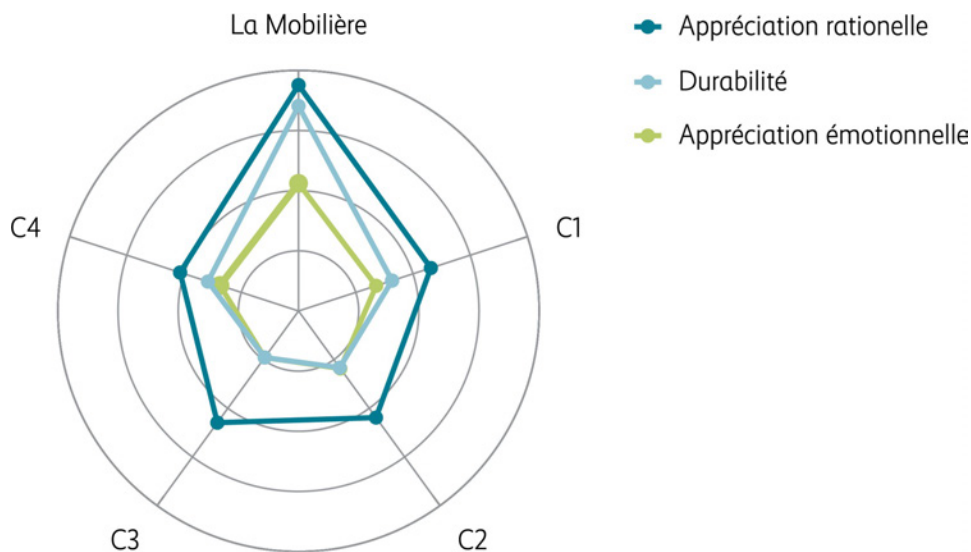


**GfK Business Reflector**

Détermine les entreprises et organisations à but non lucratif les plus renommées de Suisse.

**Réputation par rapport à la concurrence**

GfK Business Reflector 2023 (C1-C4: concurrents)



En ce qui concerne les assurances, au moins 385 personnes ont été interrogées par entreprise.

**GfK Business Reflector: une marque à la solide réputation**

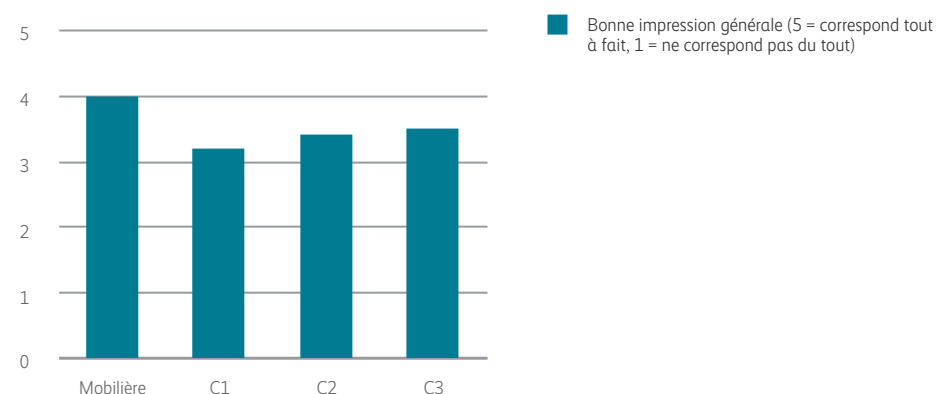
Selon l'étude GfK Business Reflector 2023, la marque Mobilière jouit d'une très solide réputation. Par rapport à l'ensemble des marques du secteur des assurances, nous conservons à cet égard la première marche du podium. S'agissant de certains aspects liés à la réputation, notamment l'appréciation émotionnelle, la Mobilière devance nettement ses principaux concurrents et occupe une position stable toutes branches confondues. De plus, elle est considérée comme l'employeur le plus attrayant dans le secteur des assurances.

**Marketing Impact Monitor: la clientèle la plus satisfaite**

Les résultats du Marketing Impact Monitor 2023 attestent que nos clientes et clients sont les plus satisfaits et nous recommandent activement à leur entourage personnel, renforçant d'autant notre image déjà excellente. En outre, la Mobilière occupe la première place concernant la notoriété Top of Mind. Elle est donc la première marque citée spontanément par la clientèle et la non-clientèle. Ces résultats réjouissants nous confortent dans la volonté de poursuivre résolument sur notre voie et de tout mettre en œuvre pour consolider notre position de leader par rapport à nos concurrents en matière de notoriété, de satisfaction clientèle et de propension à recommander.

### Impression générale par rapport à la concurrence

Marketing Impact Monitor particuliers 2023

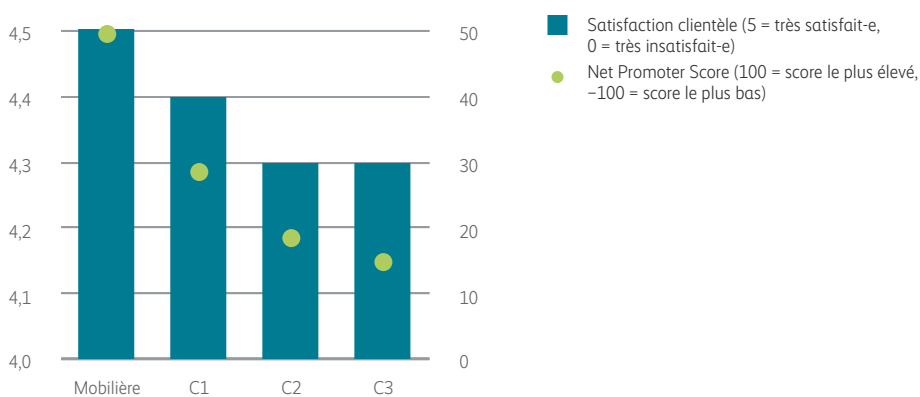


(C1-C3: concurrents)

Selon la comparaison avec la concurrence réalisée par le Marketing Impact Monitor, la Mobilière laisse de loin la meilleure impression générale. Les trois valeurs de marque «humains», «proches» et «responsables» lui correspondent toujours bien. Les consommatrices et consommateurs continuent de juger favorablement nos publicités, qu'ils revoient avec plaisir.

### Satisfaction clientèle et propension à recommander la Mobilière par rapport à la concurrence

Marketing Impact Monitor 2023, la Mobilière



(C1-C3: concurrents)

La satisfaction et la confiance de nos clientes et clients sont essentielles à nos yeux. Notre qualité de service, première source de satisfaction pour eux, est aussi un facteur clé de notre croissance, qui reste supérieure à celle du marché durant l'année sous revue. Nous voulons qu'ils puissent donner un avis franc et honnête sur leur interaction avec la Mobilière, par exemple après un entretien de conseil. Ces échanges réguliers contribuent dans une large

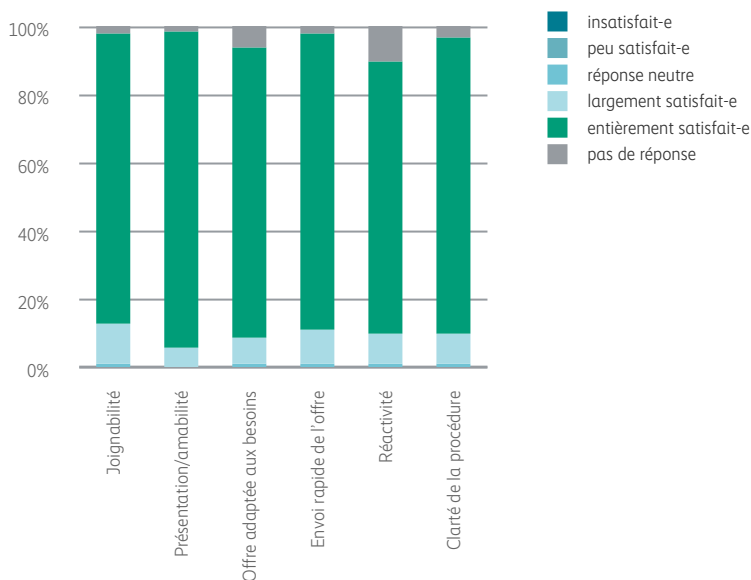
mesure à garantir une orientation clientèle optimale. De plus, les analyses de texte basées sur l'intelligence artificielle nous permettent d'enregistrer encore plus rapidement le précieux feedback recueilli dans les enquêtes clientèle, et d'adresser ce retour aux services compétents dans l'entreprise.

**97% des titulaires d'une assurance sont satisfaits ou très satisfaits des prestations de conseil de la Mobilière.**

Nos clientes et clients continuent de se sentir en confiance à la Mobilière: en 2023, 97% des personnes ayant conclu une assurance se sont déclarées satisfaites ou très satisfaites du conseil reçu.

**Qualité du service de la Mobilière dans la distribution**

Étude réalisée en 2023 par la Mobilière auprès de 55 497 particuliers



**Informations complémentaires:**

[Notre publicité](#), [Cyberprotection](#)

**Faire face aux cyberrisques, quoi qu'il arrive**

La Mobilière s'engage pour que la Suisse soit parée face aux cyberrisques et saisit chaque occasion qui se présente pour sensibiliser les personnes et les entreprises à la cyberprotection. La quatrième étude PME et la première enquête auprès de la population sur le thème de la sécurité informatique font notamment partie de cette démarche.

En octobre, la Mobilière a lancé une campagne de marketing intégrée destinée aux particuliers et aux PME. L'objectif est de poursuivre le développement des cybercompétences et de renforcer le positionnement ainsi que la commercialisation de notre offre dans ce domaine. Nous voulons attirer l'attention de nos groupes cibles sur des cyberrisques qu'ils ne soupçonnent pas. La fourniture de conseils et de guides doit leur permettre d'acquérir des

compétences dans ce domaine et les inciter à agir. La campagne couvre les thèmes suivants: achats en ligne, réseaux sociaux, mises à jour, hameçonnage et mots de passe. Des pixels animés symbolisant les cyberrisques sont au cœur du concept créatif.

### **La vie courante, notre source d'inspiration depuis 25 ans**

En 2023, notre campagne publicitaire fondée sur les croquis de sinistre et les spots «Chère Mobilière» a fêté ses 25 ans. Cette campagne est connue et fortement ancrée dans les esprits. Ce succès s'explique par un concept à la fois humoristique et facile à comprendre, qui plaît depuis des années. Dans notre pays, aucune autre campagne publicitaire n'a réussi à utiliser le même concept pendant aussi longtemps. Grâce à notre façon unique d'aborder des thèmes de l'assurance, nous faisons sourire la population suisse.

La campagne d'anniversaire s'est articulée autour de trois axes:

- Pour inaugurer cette année de jubilé, la Mobilière a réalisé un nouveau spot TV reprenant des mésaventures inspirées de la vie courante. Pour une fois, ce n'est pas la clientèle qui se tourne vers nous, mais l'inverse: la Mobilière s'adresse à la Suisse, en la remerciant pour les nombreuses histoires tirées de la vie de nos clientes et clients.
- Pendant l'été, une autre surprise a été dévoilée. En guise de remerciement pour cette inépuisable source d'inspiration, la Mobilière a lancé une campagne d'anniversaire permettant aux fans des croquis de sinistre de figurer sur l'un de ces dessins devenus cultes. Dans le cadre d'un jeu-concours organisé à l'échelle nationale, il était possible de se créer un petit personnage de croquis de sinistre pour, avec un peu de chance, voir son avatar personnel figurer sur une affiche dans sa région. Comme les yeux, la bouche, les cheveux, les vêtements et les chaussures pouvaient être définis individuellement, les combinaisons possibles étaient illimitées. Sur la totalité des avatars créés, nous en avons sélectionné 100, qui sont apparus sur des affiches dans la région respective des lauréates et lauréats.
- La troisième et dernière surprise a eu lieu en décembre. Pour clore cette année de jubilé, la Mobilière a illuminé sa façade en donnant vie aux petits personnages emblématiques lors d'un spectacle son et lumières divertissant axé sur l'univers des croquis de sinistre.

### **Le nouvel univers de la Mobilière consacré à la jeunesse**

Les adolescentes et adolescents ainsi que les jeunes adultes constituent un groupe cible important pour le succès à long terme de la Mobilière. Depuis le milieu de l'année 2023, la nouvelle stratégie transversale Jeunes est mise en œuvre à différents niveaux: avec son nouveau visuel de marque, la Mobilière accompagne les jeunes lors des événements importants de leur vie, en proposant notamment des produits performants, une communication accrocheuse et une offre à valeur ajoutée attrayante.

Par exemple, depuis le 23 octobre dernier, toutes les personnes assurées de moins de 25 ans bénéficient d'un rabais de CHF 50 par année sur l'AG Night. Cette offre proposée à l'échelle nationale permet de circuler gratuitement en transports publics de 19 h à 5 h du matin en semaine, et de 19 h à 7 h du matin le week-end. Le code de réduction concerné peut être obtenu sur l'application Ma Mobilière ou sur le portail clients.

Le 23 octobre également, la Mobilière a introduit des nouveautés répondant aux besoins du groupe cible au niveau des produits. Ainsi, dans l'assurance ménage, une nouvelle offre de splitting pour les jeunes qui habitent encore chez leurs parents et un paquet Jeunes ont été lancés. En outre, une nouvelle rente d'invalidité pour les enfants et les jeunes a remplacé les tarifs existants de la rente d'invalidité pour enfants (ERK) et de la rente d'incapacité de gain pour jeunes (ERJ).

Toutes ces nouveautés sont intégrées dans un nouveau concept de marque développé spécialement pour les jeunes et basé sur un langage visuel plus coloré, des messages plus audacieux ainsi que le slogan «Safe, quoi qu'il arrive».

---

#### Informations complémentaires:

##### Sponsoring et manifestations

### **Engagement en faveur de la lutte suisse: Unspunnen, le temps fort de la saison**

La lutte suisse est un sport traditionnel qui continue d'être très apprécié et qui suscite un vif intérêt dans notre pays. Selon les chiffres actuels ressortant des études de marché (étude REMP), environ 40% de la population suit la lutte suisse. L'attention médiatique élevée, due notamment à la diffusion de toutes les fêtes régionales et d'associations par la SRF, contribue également à ce succès. C'est aussi notre ressenti à la Mobilière. La saison 2023 a été très bonne: pas moins de 30 engagements en faveur de la lutte suisse (dont 23 fêtes régionales) ont été gérés conjointement par 35 agences générales. En plus des offres Hospitality destinées à nos clientes et clients (plus de 1500 billets), nous avons été présents sur les sites des manifestations avec de nombreuses activités.

Lors du temps fort de cette saison, la Fête de lutte d'Unspunnen qui a eu lieu sur la Höhematte, quelque 16 000 personnes, dont 35 agences générales et leurs hôtes, ont suivi la passe finale entre Samuel Giger et Adrian Walther dans une arène comble. L'AG de Berne-Est soutient Adrian Walther. En outre, les agences générales apportent leur appui à une dizaine d'autres athlètes, deux associations cantonales et plusieurs clubs de lutte suisse. En tant que partenaire, nous nous réjouissons d'ores et déjà des grands événements à venir: la fête organisée en 2024 pour le jubilé de l'Association fédérale de lutte suisse et, bien sûr, la FFLS 2025 qui se tiendra à Mollis.

### **Les principaux engagements de sponsoring de la Mobilière**

#### **Sports de salle**

Depuis la saison 2013/2014, la Mobilière soutient les quatre sports de salle que sont le basketball, le handball, l'unihockey et le volleyball. Dans chaque équipe (féminine ou masculine) de ligue nationale A (LNA), la personne qui a marqué le plus de points porte le maillot spécial Topscorer Mobilière. Au total, la Mobilière verse plus de CHF 400 000 par an aux quelque 80 équipes de LNA au titre de la promotion de la relève.

#### **Lutte suisse**

Depuis 2013, la Mobilière est partenaire roi de la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres et s'engage également auprès de diverses fêtes régionales et d'associations.



### **Paléo Festival Nyon**

Pour la onzième année de suite, la Mobilière s'est engagée comme sponsor principal en faveur du plus grand festival open air de Suisse. Dans le pavillon Mobilière situé devant la scène principale, les festivalières et festivaliers ont pu se faire maquiller, déposer leurs objets de valeur dans les casiers prévus à cet effet ou suivre les concerts. En 2024 également, la Mobilière sera au rendez-vous comme sponsor principal au Paléo Festival Nyon.

### **Ticketshop Mobilière**

L'Event-Ticketshop de la Mobilière propose aux clientes et clients de nombreux billets à prix réduit ainsi que des Priority Tickets:

- de 20 à 50% de rabais sur les billets de concerts, de festivals et de manifestations culturelles ou sportives;
- prévente de billets pour les concerts d'artistes suisses et internationaux jusqu'à 48 h avant la mise en vente officielle.

Le Ski-Ticketshop de la Mobilière offre quant à lui des réductions sur les forfaits valables dans de nombreux domaines skiables:

- 25% de rabais sur les forfaits journaliers dans divers domaines skiables suisses;
- jusqu'à dix billets à prix préférentiel pour des remontées mécaniques par saison.

### **Energy Events**

Depuis 2021, la Mobilière est copartenaire des plus grands événements musicaux de Suisse: Energy Air, Energy Star Night et Energy Live Sessions. En 2022, la Mobilière a renforcé cet engagement. Elle est désormais partenaire principal de l'Energy Air, qui rassemble un mix d'artistes confirmés et de nouveaux talents suisses et internationaux. Les billets pour ces différentes manifestations, qui sont très convoités et ne sont pas disponibles à la vente, sont attribués à des clientes et clients sélectionnés. La demande est donc très importante. Les concours lancés sur les réseaux sociaux permettent aussi aux non-clientes et non-clients d'en profiter. Grâce à ce partenariat, nous touchons un large public de jeunes. Cette expérience client exclusive et chargée d'émotions aide à renforcer la fidélisation de la clientèle et la fréquence des contacts.

### **Zoo de Zurich**

Depuis douze ans, la Mobilière est sponsor principal du Zoo de Zurich. Ce partenariat souligne la diversité de notre engagement en faveur de l'être humain, des animaux et de la nature.

# Gestion des risques

**Nos processus de gestion des risques permettent d'identifier, d'évaluer, de surveiller, de piloter et de rapporter tous les risques principaux. Nous ne saisissons les opportunités présentant certains risques que si cela en vaut la peine.**



## ESG

Sigle anglais désignant les domaines de responsabilité des entreprises en matière de durabilité: Environmental (environnement), Social (société) et Governance (gouvernance).

La gestion des risques à l'échelle du Groupe vise à protéger tant la base de fonds propres que l'excellente réputation du Groupe Mobilière, mais aussi à identifier les profils de risque et de rendement. Nous faisons face aux risques ESG par la mise en œuvre de mesures ciblées dans les domaines de l'environnement, de l'engagement sociétal et de la gouvernance d'entreprise. Nous assumons ainsi nos responsabilités écologiques, sociales et économiques envers notre clientèle, notre personnel et la collectivité. Réfléchir et agir durablement fait partie intégrante de notre culture d'entreprise.

## Informations complémentaires:

[Notre responsabilité](#)

### Politique et stratégie de risque

Dans la politique de risque, le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA définit les objectifs et les principes de la gestion des risques à l'échelle du Groupe, ainsi que les compétences en la matière. La Mobilière a pour objectifs supérieurs:

- la protection de la base de fonds propres nécessaires pour couvrir les prétentions de la clientèle;
- l'identification des profils de risque et de rendement;
- la préservation de la réputation.

La stratégie de risque annuelle concrétise la politique de risque et soutient la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise. Elle définit la propension au risque de l'entreprise – dont dépendent ses besoins en capital-risque – et inclut d'autres directives qualitatives et quantitatives de pilotage des risques principaux. Ceux-ci se répartissent en [sept catégories](#): risques d'assurance, de marché, de crédit, de liquidité et de réputation ainsi que risques stratégiques et opérationnels. La prise en compte active des risques en matière de durabilité s'effectue dans les processus de gestion des risques à l'échelle du Groupe selon ces sept catégories.

### Gouvernance et responsabilités

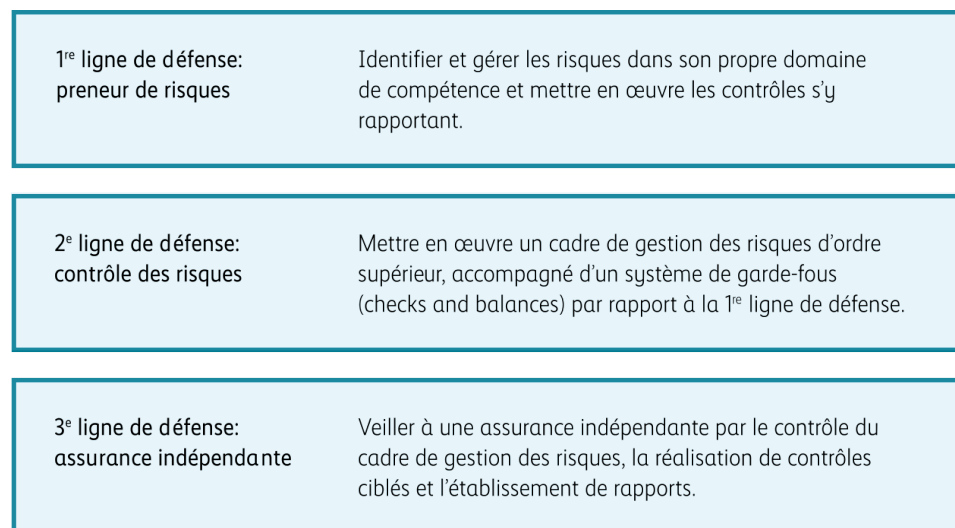
Par la mise en place d'une gestion des risques, d'un système de contrôle interne et d'une fonction de compliance à l'échelle du Groupe, le Conseil d'administration assume sa responsabilité d'organe suprême. Assisté par le Comité «Placements et risques», le Comité d'audit et le Comité «Transformation numérique», il adopte des directives d'ordre quantitatif et qualitatif, assorties de concepts d'application pour chaque catégorie de risque.

Il incombe ensuite au Comité de direction d'appliquer la stratégie de risque et les principes de la politique de risque. Il est assisté en cela par deux commissions de gestion: la commission Stratégie ALM, qui pilote les risques d'assurance, de marché et de crédit à l'aide du processus Asset Liability Management, et la commission QLR (gestion qualitative des risques), qui s'occupe des risques opérationnels et de réputation. Le risque de liquidité est piloté directement par le Comité de direction. Quant au risque stratégique, il est traité par le Conseil d'administration, dans le cadre du processus de contrôle de la stratégie.

#### Risk Management Framework



La gestion des risques à l'échelle du Groupe repose sur trois lignes de défense:



Le Comité de direction est responsable de la gestion des risques et s'organise en désignant des responsables de processus, auxquels il incombe d'identifier, d'évaluer, de piloter et de surveiller les risques relevant de leur domaine de compétence, ainsi que d'en assurer le reporting (1<sup>re</sup> ligne de défense). Opérant à l'échelle du Groupe en tant que fonctions centrales de contrôle des risques, les unités Gestion des risques et Compliance soutiennent le

Conseil d'administration et le Comité de direction dans les questions de gestion des risques (2<sup>e</sup> ligne de défense). Elles mettent à disposition les méthodes et instruments de gestion des risques concernés et vérifient l'efficacité des contrôles clés instaurés par la première ligne. Enfin, la Révision interne et la révision externe, qui font partie intégrante du système de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise, soutiennent le Conseil d'administration et son Comité d'audit dans l'exercice de leurs responsabilités en réalisant des contrôles indépendants et objectifs (3<sup>e</sup> ligne de défense).

### Gestion quantitative et qualitative des risques

La gestion des risques consiste à identifier, évaluer et surveiller les risques, puis, sur cette base, à les piloter et à en assurer le reporting. L'identification des risques fait appel à des méthodes appropriées et à des estimations de spécialistes.

Les risques des différentes catégories sont évalués sur la base de méthodes aussi bien quantitatives que qualitatives. Les risques d'assurance, de marché et de crédit sont quantifiés à l'aide d'un modèle de risques. Nous déterminons ainsi les besoins en capital-risque, compte tenu de la propension au risque définie par le Conseil d'administration. La gestion qualitative des risques garantit que toutes les catégories de risques sont couvertes par des processus appropriés, qui permettent de gérer les risques de façon systématique.

En complément à ces modèles et processus, l'unité Gestion des risques analyse les conséquences d'événements extrêmes au moyen de tests de résistance et d'analyses de scénarios, le but étant d'en tirer des enseignements sur notre solidité dans des conditions critiques et de mieux comprendre l'exposition aux risques du Groupe Mobilière. Enfin, à l'aide de différents scénarios prospectifs, l'adéquation du capital est analysée par périodes de planification triennales.

### Reporting

Les méthodes de surveillance et la forme de reporting sont définies dans le cadre des processus de gestion des risques. Les unités Gestion des risques et Compliance surveillent le respect des prescriptions légales et réglementaires ainsi que des prescriptions régissant les risques stratégiques et autres prescriptions internes. Elles créent la transparence nécessaire en mettant à disposition les informations pertinentes sur l'état des risques et du capital, proposant en outre des mesures de réduction des risques. De plus, elles produisent des rapports en temps utile et contribuent à ce que ces thématiques soient régulièrement traitées au sein du Comité de direction ainsi que du Conseil d'administration et ses divers comités. Enfin, avec le rapport «Own Risk and Solvency Assessment» (ORSA), l'unité Gestion des risques informe la FINMA, sous une forme agrégée, de l'état des risques et des besoins en capital.

### Catégorie de risques

#### Risque d'assurance

Par risque d'assurance, on entend le risque de subir des pertes économiques lorsque les sinistres et les prestations assurés ne correspondent pas à nos prévisions en matière de survenance, de montant ou de calendrier. Nous distinguons les risques d'assurance dans les affaires vie et les affaires non-vie.

**Risques d'assurance, volume de primes par branche<sup>1</sup>**

Non-vie	en MCHF
Assurances mobilité	1 157
Assurances ménage	833
Assurances de personnes	703
Assurances pour PME	491
Assurances entreprises	279
Assurance de protection juridique	164
Assurances de garantie de loyer	58
Assurances annexes	1
<hr/>	
Vie	en MCHF
Primes annuelles prévoyance professionnelle	281
Primes annuelles prévoyance privée	521
Primes uniques prévoyance professionnelle	69
Primes uniques prévoyance privée	151

<sup>1</sup> Seuls les montants égaux ou supérieurs à 1 MCHF sont indiqués dans le tableau.

**Risques de marché et de crédit**

Par risque de marché, on entend le risque de pertes économiques résultant de variations des prix du marché (p. ex. actions, devises, spreads de crédit, matières premières ou biens immobiliers) ou des taux d'intérêt. Quant au risque de crédit, il désigne le risque de pertes économiques lié à la défaillance de contreparties, par exemple lorsqu'un débiteur de la Mobilière n'est plus en mesure d'honorer ses engagements. Les risques de marché et de crédit résultent en particulier du placement des actifs.

**Risque opérationnel**

Par risque opérationnel, on entend le risque de pertes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures ou à des systèmes internes, à des erreurs humaines ou encore à des événements extérieurs. Cette définition inclut les risques juridiques et de compliance. La gestion systématique et centralisée de cette catégorie de risques garantit que des mesures et des contrôles appropriés sont appliqués pour limiter les risques dans les processus métier et empêcher les graves conséquences financières et atteintes à la réputation pouvant en découler. Les risques liés au reporting financier, à la compliance ainsi qu'à l'exploitation sont gérés dans un système intégré orienté risques et aligné sur nos processus métier. Cette gestion prévoit une surveillance des risques opérationnels critiques par la Gestion des risques et le Compliance Office Groupe.

**Risque de liquidité**

Par risque de liquidité, on entend l'éventualité qu'en raison des risques liés à ses activités opérationnelles, d'investissement ou de (re)financement, l'entreprise ne puisse pas honorer entièrement et dans les délais des engagements de paiement échus. Pour être à même de fournir à tout moment les prestations promises, nous gérons nos liquidités de façon active et ciblée. De plus, nous évaluons le risque de liquidité sur la base d'une analyse de la situation intégrant nos processus stratégiques, de planification et de placement, ainsi qu'à l'aide de tests de résistance.

**Risque stratégique**

Le risque stratégique est le risque découlant de la prise de décisions stratégiques opérationnelles erronées ou de l'incapacité à s'adapter aux changements touchant l'environnement de l'entreprise. La Mobilière applique un processus annuel de contrôle systématique de sa stratégie. Cette dernière et les tendances qui se font jour sont analysées et évaluées, afin de garantir la pérennité du Groupe par des mesures appropriées.

**Risque de réputation**

Le risque de réputation désigne le risque d'une perte d'image et, partant, d'une baisse de valeur de l'entreprise. Une telle situation peut résulter de décisions opérationnelles erronées, de comportements non professionnels, de conflits d'intérêts, de l'inobservation de lois et de règlements ou encore d'une culture de conduite et d'entreprise déficiente. Pour préserver l'excellente réputation de la Mobilière, nous agissons avec professionnalisme et en toute intégrité à tous les niveaux hiérarchiques. L'analyse des risques de réputation s'effectue essentiellement dans le cadre des processus de gestion des risques existants ainsi qu'au moyen d'indicateurs précoces régulièrement relevés (key performance indicators et key risk indicators).

**Risque en matière de durabilité**

La prise en compte active des risques en matière de durabilité s'effectue dans les processus de gestion des risques à l'échelle du Groupe selon les catégories de risque définies. Par risque en matière de durabilité, on entend un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (risque ESG) qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative effective ou potentielle sur le patrimoine, la situation financière, les résultats ou la réputation du Groupe Mobilière. Lors de l'évaluation des risques ESG, nous tenons compte de la double matérialité. D'une part, nous analysons l'impact de nos activités sur l'environnement et la société (risques dits «inside-out»), notamment lorsque celui-ci est perçu comme étant négatif. D'autre part, nous examinons l'influence de l'environnement et de la société sur notre profil de risque (risques dits «outside-in»). Ces risques peuvent avoir des conséquences financières et impacter notamment les domaines suivants: risques d'assurance, placements, position sur le marché et développement de l'entreprise. Les risques en matière de durabilité peuvent avoir des répercussions à la fois sur les différentes catégories de risques et en fonction de celles-ci.

Le thème du développement durable et les risques qui y sont liés font partie du catalogue des risques à l'échelle du Groupe. Cette systématisation nous permet, en tant que groupe, de les identifier, de les évaluer et de les piloter de manière méthodique.

**Continuité des activités et gestion des crises**

Avec son système de gestion de la continuité des activités et de gestion des crises, le Groupe Mobilière est préparé à poursuivre ses activités opérationnelles même dans des circonstances extraordinaires et à limiter les conséquences de perturbations graves. En cas de crise ou de situation particulière – comme pendant la pandémie de Covid-19 ou la guerre en Ukraine ou encore avec le risque de pénurie d'électricité –, le Groupe Mobilière peut compter sur une organisation éprouvée, qui prend la forme, selon le degré d'urgence et le besoin de coordination, d'un simple service de coordination, d'une task force ou d'une cellule de crise. Le pilotage et la gestion de la crise sont ainsi assurés de manière centralisée.

## Regulatory Affairs

La fonction Regulatory Affairs fait office d'interlocuteur central pour la FINMA, tandis que le Service juridique du Groupe est compétent pour toutes les questions relevant de la surveillance prudentielle. Leurs tâches principales consistent à assurer la coordination de ces questions ainsi que le suivi et l'analyse des nouveautés en matière de réglementation. Ces tâches témoignent de l'importance que la Mobilière accorde à sa réputation auprès des autorités de surveillance.



Quotient SST

# 485%

[Informations qualitatives et quantitatives sur la situation financière du Groupe Mobilière](#)

## Capital de solvabilité requis

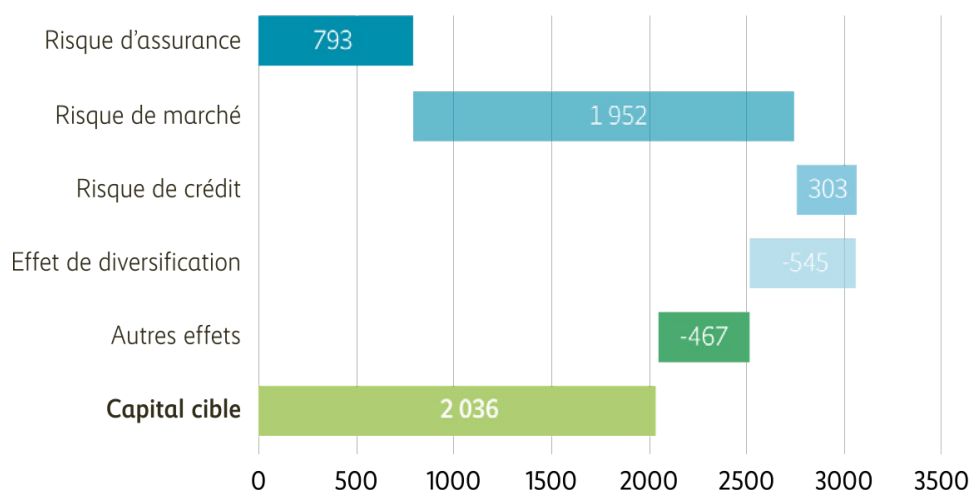
La Mobilière utilise à des fins de solvabilité un modèle de groupe consolidé approuvé par la FINMA, qui prend en compte Mobilière Suisse Holding SA et toutes les participations que celle-ci détient directement ou indirectement.

Le quotient SST, qui correspond au rapport entre le capital porteur de risque et le capital cible, est de 485%. Le capital porteur de risque s'élève à 9868 MCHF. Le risque de marché, qui se monte à 1952 MCHF, est le principal générateur du capital cible.

À l'aide d'un système prévoyant des seuils d'intervention, nous comparons périodiquement les besoins en capital et la dotation en fonds propres du Groupe et de chacune de ses sociétés. Nous pouvons ainsi intervenir précocement pour prévenir tout découvert. Les composantes actuelles du capital cible du Groupe sont présentées dans le graphique ci-après.

### Capital cible

au 01.01.2024, en MCHF



### **Instruments de couverture**

En raison de notre exceptionnelle dotation en fonds propres, nous ne recourons pas prioritairement à des instruments destinés à se substituer au capital-risque. Nos mesures de couverture visent à contenir les effets d'événements extrêmes et, partant, à réduire en particulier la volatilité des rendements. Dans le concept de réassurance, par exemple, la protection contre les pertes éventuelles résultant de dommages causés par un tremblement de terre revêt une importance particulière. De plus, nous nous protégeons contre les pertes de change en couvrant stratégiquement le risque de change lié aux placements en valeurs nominales. Enfin, selon la situation, nous nous servons d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture.



# Durabilité

Ensemble pour demain	98
Durabilité dans la gestion d'entreprise	103
Produits d'assurance et prestations de service	109
Placements	113
Personnel et univers de travail	119
Climat et énergie dans l'entreprise	133
Engagement sociétal	138
Matrice	144
Index PSI	147

# Ensemble pour demain

**Avec notre clientèle, notre personnel et nos partenaires, nous encourageons la durabilité.**

En notre qualité d'assureur, nous prenons en charge les risques qui pèsent sur notre clientèle et la protégeons ainsi contre les conséquences économiques et sociales des sinistres. Le principe de solidarité, dont le but est de supporter ensemble les risques et les conséquences de sinistres, constitue le noyau historique de ce concept. Fidèles à notre ancrage coopératif, nous visons le succès économique tout en étant conscients de notre responsabilité sociale et écologique.

En Suisse, un ménage privé sur trois et une entreprise sur trois sont assurés à la Mobilière. Nous proposons à nos clientes et clients une large gamme de solutions d'assurance dans les secteurs vie et non-vie, que nous complétons avec des prestations de nos filiales et participations. La stratégie de développement durable approuvée par le Conseil d'administration concrétise les principes et objectifs de durabilité qui, en tant que partie intégrante de la stratégie globale, contribuent à la prise en compte équilibrée des aspects économiques, sociaux et écologiques.

---

Informations complémentaires:

[Bases stratégiques](#), [Valeur ajoutée](#)

## Bases stratégiques

Grâce à notre ancrage local, au conseil global ainsi qu'à des produits et services de première qualité, nous affichons depuis des années le meilleur taux de satisfaction clientèle. Afin de consolider notre cœur de métier et de rester le premier interlocuteur pour nos clientes et clients, y compris dans le monde numérique, nous possédons un large portefeuille de participations.

***Notre ambition est d'être l'assureur à visage humain.***

Pas moins de 80 agences générales dotées de leur propre service des sinistres et présentes sur environ 160 sites offrent un conseil personnalisé, doublé d'un règlement des sinistres performant. Notre ambition est d'être l'assureur suisse à visage humain, quel que soit le canal de communication. Environ 6400 collaboratrices et collaborateurs et 330 personnes en apprentissage s'engagent au quotidien pour notre clientèle et la Suisse.

**Informations complémentaires:**

[Notre approche en matière de développement durable](#)

**Stratégie de développement durable****Notre conception du développement durable**

La stratégie de développement durable a été élaborée afin de définir clairement le thème de la durabilité au vu des multiples rôles endossés par la Mobilière – assureur, investisseur, employeur et coopérative – mais aussi de l’ancrer à long terme dans l’organisation. Elle inclut non seulement la vision, le positionnement et la définition initiale des objectifs, mais aussi des concepts visant à l’intégrer dans les différents secteurs du Comité de direction et processus ainsi qu’à donner à l’organisation et au personnel les moyens de l’appliquer. Adaptée à la stratégie de l’entreprise, notre vision du développement durable repose sur l’ancrage coopératif et les valeurs du Groupe Mobilière. Elle décrit le positionnement recherché en matière de prévention et de résilience.

**Notre vision du développement durable**

Nous faisons vivre la durabilité et nous l’encourageons: au sein de l’entreprise, ensemble avec notre clientèle et dans l’intérêt de la société. Fidèles à l’esprit de la Coopérative, nous assumons nos valeurs «humains», «proches», «responsables» et nous sommes un leader thématique dans les domaines de la prévention et de la résilience.

Les objectifs initiaux ont été déterminés sur la base de cette vision et de notre positionnement. Ils ont été élaborés et structurés en fonction des trois dimensions que sont l’environnement (E), la société (S) et la gouvernance d’entreprise (G) pour les cinq thématiques clés de notre stratégie de développement durable. Selon nous, notre responsabilité première réside dans les cinq thématiques clés suivantes:

- Produits d’assurance et prestations de service
- Placements
- Personnel et univers de travail
- Climat et énergie dans l’entreprise
- Engagement sociétal

**Enjeux majeurs**

Tout au long de la chaîne de création de valeur, nos activités ont un impact à la fois positif et négatif sur l’économie, la société et l’environnement. Nous voulons concentrer notre engagement en matière de durabilité sur les thèmes dont l’impact est le plus important (enjeux majeurs). C’est pourquoi nous effectuons périodiquement une analyse de matérialité avec le concours de spécialistes externes.

Pour identifier les enjeux majeurs, nous nous sommes basés sur des normes scientifiques et des prescriptions en matière de durabilité telles que les recommandations de la Global Reporting Initiative (GRI), les Principes pour l’investissement responsable (UN PRI), les Principes pour une assurance responsable (PSI), le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies (Sustainable Development Goals, SDG).

En 2022, conformément à nos orientations stratégiques, nous avons adopté une stratégie de durabilité, qui se fonde sur l’analyse de matérialité réalisée au cours de l’exercice précédent ainsi que sur nos cinq thématiques clés. Avec l’adoption du contre-projet à l’initiative

populaire «Entreprises responsables», de nouvelles prescriptions légales en matière de reporting sur la durabilité ont été introduites. En vertu de celles-ci, le Groupe Mobilière doit, à partir de l'exercice 2023, établir un rapport sur les cinq domaines suivants: environnement, société, personnel, respect des droits humains et lutte contre la corruption. En 2023, les enjeux majeurs ont été examinés sous l'angle de ces cinq domaines et complétés si nécessaire conformément aux prescriptions du droit des obligations (art. 964a ss CO).

Le présent rapport porte sur des thèmes qui sont importants en raison de leur impact sur l'environnement du Groupe Mobilière ou sur la bonne marche des affaires, ou les deux à la fois (principe de la «double matérialité»). Font partie du Groupe Mobilière toutes les filiales contrôlées et tenues d'établir des comptes selon l'art. 963 al. 2 CO, c'est-à-dire tant les filiales entièrement intégrées que les filiales autonomes sur le plan opérationnel.

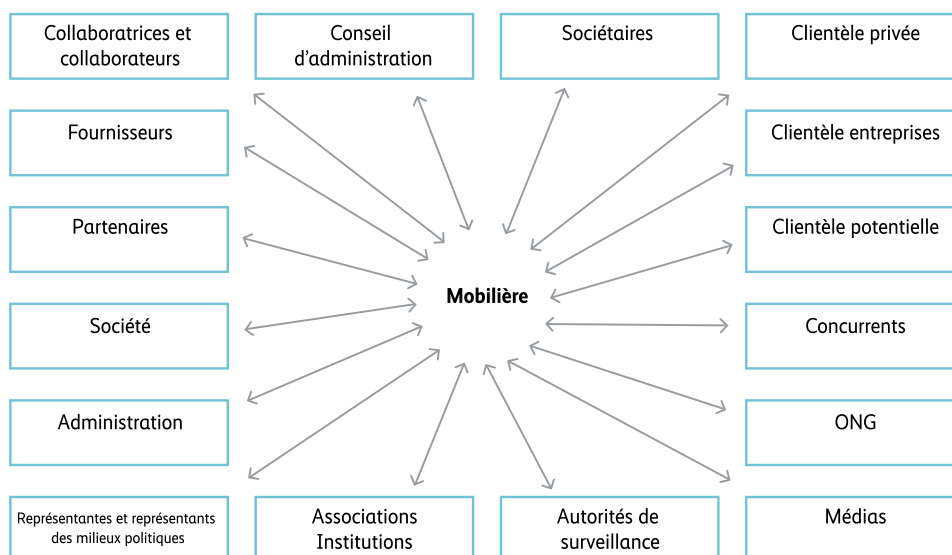
## Nos enjeux majeurs

Thématiques clés	Enjeux majeurs
Produits d'assurance et prestations de service	<a href="#">Durabilité dans les affaires d'assurance</a> <a href="#">Innovation</a>
Placements	<a href="#">Investissements durables</a> <a href="#">Gestion immobilière durable</a>
Personnel et univers de travail	<a href="#">Culture de la conduite et du travail</a> <a href="#">Diversité et égalité des chances</a>
Climat et énergie dans l'entreprise	<a href="#">Émissions et énergie</a>
Engagement sociétal	<a href="#">Coopérative active / engagement sociétal</a> <a href="#">Dialogue et transparence envers les parties prenantes</a>

## Dialogue et transparence avec les parties prenantes

Du fait de son histoire, de sa structure coopérative et de son modèle d'affaires, le Groupe Mobilière dispose d'un large éventail de parties prenantes.

### Nos parties prenantes



Nous misons sur un dialogue régulier ainsi que sur une communication étendue avec notre clientèle, notre personnel, nos partenaires et le grand public. Au sein du Groupe Mobilière, la responsabilité de ce dialogue dépend des protagonistes.

La diversité des partis et le travail de milice constituent des piliers du système politique suisse. C'est pourquoi le Groupe Mobilière soutient ses collaboratrices et collaborateurs qui accèdent à des charges politiques, publiques ou sociales et qui assument des mandats politiques. De plus, la Mobilière dialogue avec tous les partis politiques. Conformément à sa directive sur le financement des partis, la Mobilière Suisse Société Coopérative soutient toutes les formations nationales disposant d'un groupe parlementaire. L'allocation versée se compose d'un montant de base et d'un montant supplémentaire, lequel dépend du nombre de conseillères et conseillers d'État. Pour les partis représentés au Conseil fédéral, le montant est pondéré selon le nombre de sièges au Conseil des États et au Conseil national. Durant l'année sous revue, l'allocation de financement des partis s'est élevée au total à CHF 186 800 comme en 2022.

## Affiliations et partenariats

La Mobilière s'engage en faveur de questions liées à la durabilité dans le cadre des associations, partenariats et initiatives ci-après:

### Initiatives

- [Alliance pour les économies d'énergie](#)
- [Principes pour l'investissement responsable](#) (UN PRI)
- [Principes pour une assurance responsable](#) (PSI)
- [Sustainable Switzerland](#)

### Partenariats de recherche

- [Laboratoire Mobilière d'analyse de données à l'EPFZ](#)
- [Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels et chaire de recherche en climatologie, Université de Berne](#)
- [Futur de la Suisse, Université de Fribourg](#)
- [Fondation Dialogue Risque \(Mobilière Baromètre Numérique\)](#)

### Adhésions

- [AMICE](#) (Association of Mutual Insurers and Insurance Cooperatives in Europe)
- [digitalswitzerland](#)
- [Eurapco](#) (réseau de coopératives d'assurances européennes)
- [idée coopérative société cooperative](#)
- [Institut d'économie en assurances de l'Université de St-Gall](#) (le forum Assurance, le séminaire «Fit for Insurance» et le programme diplômant de la HSG font partie intégrante du programme de développement du personnel de la Mobilière)
- [Klimaplattform Bern](#)
- [Fondation Suisse pour le Climat](#)
- [Réseau pour une économie durable](#) (öbu)
- [Association Suisse d'Assurances](#) (ASA)
- [swisscleantech](#)
- [Swiss Sustainable Finance](#)
- [Association suisse pour des investissements responsables](#) (ASIR)
- [Association pour la formation professionnelle en assurance](#) (AFA)

# Durabilité dans la gestion d'entreprise

**En tant qu'entreprise opérant sur une base coopérative, notre raison d'être ne se limite pas à la simple réalisation de bénéfices. C'est pourquoi nous avons à cœur de pratiquer une gestion d'entreprise responsable.**

Nous agissons de manière responsable en intégrant des aspects liés à la durabilité dans notre stratégie et nos activités opérationnelles. À cet effet, nous nous appuyons sur une gouvernance solide en matière de durabilité et sur des directives internes qui garantissent un comportement correct et intègre de tout le personnel.

## Gouvernance

Le Conseil d'administration de la Holding édicte la stratégie de développement durable valable pour toutes les sociétés du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et vérifie sa mise en œuvre. Il traite les risques en matière de durabilité dans le cadre des processus de gestion des risques appliqués au sein de toute l'entreprise. L'établissement et la surveillance du reporting non financier incombent également au Conseil d'administration de la Holding, comme le prévoit le Code suisse des obligations.

Un comité dédié au développement durable évalue le bien-fondé et le caractère approprié des activités stratégiques dans le domaine du développement durable ainsi que la gouvernance, et soumet des recommandations correspondantes au président du Conseil d'administration. Le Comité de direction de la Holding est responsable de la mise en œuvre de la stratégie de développement durable approuvée par le Conseil d'administration de la Holding. Pour cette mission, il est épaulé par un comité technique interne composé de membres de tous les secteurs du Comité de direction et de toutes les fonctions support. Placé sous la houlette de la fonction support Public Affairs & Développement durable, le comité technique interne coordonne les activités, suit les progrès réalisés et prépare le reporting non financier.

---

### Informations complémentaires:

[Gestion des risques, Risques en matière de durabilité](#)

## Gestion responsable des affaires

Pour le Groupe Mobilière, pratiquer une gestion responsable des affaires courantes est hautement prioritaire. Nous avons mis en place différents concepts et mesures pour y parvenir.

## Code de conduite: notre référence

La signification concrète d'une gestion d'entreprise responsable ne doit pas être laissée à l'appréciation d'une personne donnée, dans une situation donnée. C'est pourquoi, en 2008, le

Conseil d'administration de la Holding a édicté pour la première fois un code de conduite de portée générale et contraignant. Le Code de conduite a pour but d'aider les collaboratrices et collaborateurs du Groupe Mobilière et des agences générales à faire preuve d'intégrité, de recueillir leur adhésion aux principes fondamentaux d'éthique professionnelle, de garantir le respect des lois et prescriptions en vigueur et d'ancrer les valeurs de l'entreprise. Nous le mettons régulièrement à jour. Ainsi, en 2023, les prescriptions relatives au développement durable ainsi qu'à la corruption et au trafic d'influence ont été étoffées. Le Code de conduite vise principalement à engager l'ensemble des membres du personnel à respecter en tout temps les lois et prescriptions en vigueur, ainsi que les règles, instructions et directives internes. Il porte également sur le respect des droits humains et des normes internationales ratifiées par la Suisse.

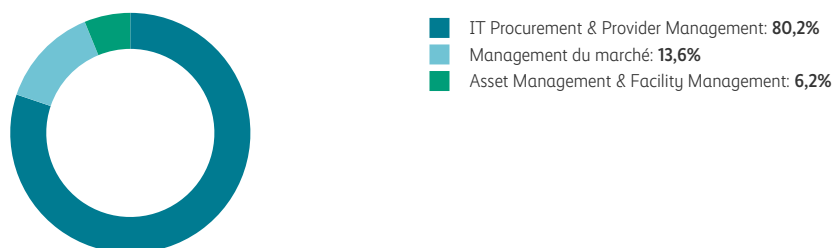
La Mobilière a ancré les principaux thèmes du Code de conduite dans des instructions et des prescriptions. Les collaboratrices et collaborateurs de tous les échelons hiérarchiques du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et des agences générales sont tenus de suivre régulièrement une formation obligatoire sur le Code de conduite. Durant l'exercice sous revue, ils ont été 4862 à s'y conformer.

## Achats

L'achat de produits et de services peut avoir des conséquences sur les plans social et écologique. C'est pourquoi la Mobilière assume ses responsabilités dans ce domaine également. Elle entend ainsi diminuer continuellement les impacts négatifs de ses activités sur la société et l'environnement.

L'achat de biens et de services par le Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) est assuré par trois unités décentralisées, qui gèrent chacune des groupes de marchandises spécifiques. Durant l'exercice sous revue, celles-ci ont effectué des achats pour un montant de 243,2 MCHF (2022: 244,4 MCHF).

### Répartition du volume des achats des sites de Direction en 2023



L'unité IT Procurement & Provider Management est à l'origine de la plus grande part du volume d'achats global, avec un montant de 195,1 MCHF (2022: 199,7 MCHF). Elle est suivie de l'unité Management du marché, avec 33,1 MCHF (2022: 30,8 MCHF), puis de Mobilière Suisse Asset Management SA, qui est responsable de l'administration et de la gestion de nos propres sites de Direction et des infrastructures de bâtiments, et de l'unité Facility Management, représentant à elles deux un montant de 15,1 MCHF (2022:



13,9 MCHF). Par ailleurs, la Mobilière octroie des mandats de planification et de réalisation pour des projets de construction et de transformation.

#### Répartition des achats des sites de Direction en 2023

par catégorie de biens ou de services



Les unités d'achat décentralisées du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) sont tenues d'appliquer l'instruction générale relative à l'achat de biens et de services. Cette instruction comprend aussi le «Code de conduite des fournisseurs», qui engage nos fournisseurs à respecter les normes juridiques, sociales et écologiques fondamentales tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Il s'agit notamment des dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU, des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et des conventions pertinentes sur la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles. Les filiales autonomes sur le plan opérationnel décident elles-mêmes de leurs achats. À cet égard, elles doivent se conformer aux dispositions du Code de conduite sur le respect des droits humains. En ce qui concerne les 80 agences générales, l'instruction générale relative à l'achat de biens et de services s'applique au domaine informatique ainsi qu'aux travaux d'aménagement, de transformation, d'agrandissement et de nouvelles constructions des agences générales. Étant dirigées par des entrepreneures et des entrepreneurs indépendants, nos agences générales décident elles-mêmes de leurs autres achats.

Durant l'exercice sous revue, nous avons vérifié auprès de tous les fournisseurs du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) si les biens et services achetés provenaient d'un pays («made in») présentant un risque moyen ou élevé («enhanced» ou «heightened») en matière de travail des enfants, selon le «Children's Rights in the Workplace Index» du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Les résultats de cette analyse ont montré que nous ne collaborons avec aucun fournisseur ou prestataire de service dans des pays présentant un risque élevé (heightened). Les fournisseurs et prestataires de service présentant un risque moyen (enhanced) ont adhéré au «Code de conduite des fournisseurs» mentionné plus haut. Au cours de l'exercice sous revue, il n'y a eu aucun soupçon fondé de travail d'enfants dans la chaîne d'approvisionnement de biens et de services. Il a été demandé aux filiales autonomes sur le plan opérationnel comment elles s'assuraient qu'il n'y ait aucun soupçon de travail d'enfants dans leur chaîne d'approvisionnement de biens et de services.

## Corruption et trafic d'influence

L'octroi d'avantages indus ou le paiement de sommes d'argent injustifiées dans l'attente d'une contrepartie ou d'une contre-affaire est préjudiciable tant pour l'économie que pour la société. Le risque de corruption dans les entreprises suisses du secteur de l'assurance est le même que dans d'autres branches. La Suisse est généralement connue pour être un pays où le taux de corruption est faible et où la législation anticorruption est strictement réglementée et appliquée.

Le Groupe Mobilière ne tolère aucune forme de corruption ou de trafic d'influence et n'accorde par conséquent aucun avantage indu (p. ex. invitations ou cadeaux de grande valeur) qui serait de nature à influencer les agents et décideurs publics et privés dans l'exercice de leurs fonctions. Cet engagement est inscrit dans notre Code de conduite ainsi que dans une disposition d'exécution complémentaire. Celle-ci règle en particulier l'acceptation et la remise de cadeaux et d'autres avantages, ainsi que la gestion des invitations. Dans le cadre de la formation obligatoire sur le Code de conduite, tout le personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et des agences générales est régulièrement formé sur ces thèmes.

Durant l'exercice sous revue, une procédure pénale a été ouverte à l'encontre d'un collaborateur d'une agence générale pour fraude et corruption, notamment au détriment de Mobilière Suisse Société d'assurances SA. Le cas a été traité dans le cadre de l'enquête de compliance interne et les rapports de travail ont été résiliés. L'instruction pénale n'est pas encore terminée.

## Conflits d'intérêts

Lorsqu'une collaboratrice ou un collaborateur se trouve dans une situation dans laquelle ses intérêts personnels sont en contradiction avec ses obligations professionnelles, il peut en résulter un conflit d'intérêts susceptible d'avoir des conséquences négatives pour la Mobilière et sa clientèle. Les conflits d'intérêts potentiels doivent être évités. Si ce n'est pas possible, la personne concernée doit se récuser et informer immédiatement et de sa propre initiative sa supérieure ou son supérieur ou le Compliance Office Groupe. Le Groupe Mobilière a édicté des prescriptions ad hoc régissant les obligations d'annonce ainsi que le processus d'autorisation, y compris les instances décisionnelles relatives aux mandats, charges publiques et activités accessoires. Cette démarche permet d'identifier les conflits d'intérêts à un stade précoce et d'en régler le traitement.

## Écoblanchiment

La prévention de l'écoblanchiment, ou greenwashing, porte en particulier sur la garantie d'une communication transparente et non trompeuse sur le développement durable. Afin de prévenir les risques de greenwashing, une instruction de Mobilière Suisse Asset Management SA fixe les principes de gestion de portefeuilles collectifs et individuels se référant à la durabilité. En outre, depuis 2023, les collaboratrices et collaborateurs responsables des placements collectifs de capitaux durables suivent une formation obligatoire dans ce domaine. D'autres mesures sont en cours d'élaboration à l'échelle de la branche sous la direction de l'Association Suisse d'Assurances (ASA).

## Blanchiment d'argent

En tant qu'entreprise d'assurance opérant dans les domaines de l'assurance vie et des hypothèques, nous sommes considérés comme un intermédiaire financier et sommes soumis à la loi sur le blanchiment d'argent. Nous respectons toutes les obligations de diligence en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La Mobilière remplit ces obligations au moyen de directives et de processus internes comprenant notamment des prescriptions relatives à l'obligation de vérifier l'identité, aux clarifications concernant l'ayant droit économique, à la surveillance des transactions et relations d'affaires présentant un risque accru ou à la procédure à suivre en cas de soupçon de blanchiment d'argent. En outre, nous sommes affiliés à l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA) et devons nous conformer en tout temps aux obligations de diligence édictées par cet organisme. Le respect de ces obligations fait l'objet de contrôles périodiques par un organe de révision interne et l'organe de révision externe opérant sur mandat de l'OAR-ASA, lequel est quant à lui placé sous la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

## Droit de la concurrence et des cartels

Nous sommes attachés aux principes du marché libre et de la libre concurrence et ne tolérons aucun accord ou pratique concertée avec d'autres entreprises ayant pour but ou pour effet de restreindre la concurrence de manière illicite. Nous attendons le même comportement de la part de nos partenaires commerciaux et des autres acteurs du marché.

## Protection et sauvegarde des données

Nous traitons les données de notre clientèle, de notre personnel et de nos partenaires commerciaux avec soin et discrétion. Le traitement et la transmission des données ont lieu exclusivement dans le strict respect des dispositions légales et de nos réglementations internes. L'ensemble du personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et des agences générales bénéficie d'une formation permanente en la matière. En 2023, 885 collaboratrices et collaborateurs ont suivi une formation sur la protection des données et 2541, sur la sécurité de l'information. Nous sensibilisons notre personnel aux dangers actuels que représentent les e-mails d'hameçonnage à l'aide de simulations (quatre en 2023). Les filiales autonomes sur le plan opérationnel sont responsables de la formation de leur personnel en matière de protection et de sécurité des données.

Nous protégeons les informations et les données électroniques et physiques et garantissons leur confidentialité, leur disponibilité et leur intégrité. Lors de la transmission, du traitement et de l'archivage d'informations et de données, nous autorisons uniquement l'emploi d'instruments et de canaux offrant une sécurité suffisante contre tout accès ou toute modification ou perte non autorisée. Lors de la planification de traitements de données personnelles, des mesures de protection des données sont systématiquement prévues (protection des données dès la conception, ou «Privacy by Design», et protection des données par défaut, ou «Privacy by Default»).

Nous accordons une grande importance aux préoccupations de notre clientèle en matière de protection des données. Toutes les demandes de renseignements que nous avons reçues

durant l'exercice sous revue ont été traitées immédiatement. Nous avons également répondu à l'ensemble des demandes de suppression.

En 2023, à la demande d'un client, l'Autorité de protection des données de la Principauté de Liechtenstein a ouvert une enquête sur la conformité de la déclaration de protection des données de Mobilière Suisse Société d'assurances SA avec le Règlement européen sur la protection des données. L'enquête n'est pas encore terminée.

### Service d'alerte compliance

Le Code de conduite prévoit que tout acte susceptible d'être contraire à la loi ou à l'éthique ainsi que toute infraction au Code de conduite et aux prescriptions internes doivent être signalés aux responsables hiérarchiques ou au Service d'alerte compliance. Tout soupçon d'acte de criminalité économique, en particulier de fraude et de corruption, doit être obligatoirement annoncé. Dans la mesure où elle est de bonne foi, la personne qui fait part d'un comportement fautif présumé ou avéré n'a aucune sanction à craindre. Il est également possible de signaler une infraction sous couvert d'anonymat, par l'intermédiaire du Service d'alerte compliance. Ce service est également à la disposition de la clientèle, des fournisseurs et des partenaires commerciaux.

Le Compliance Office Groupe traite tous les signalements et prend les mesures nécessaires. L'ensemble des documents et informations sont traités de manière confidentielle et donc conservés en lieu sûr.

Nous sanctionnons toute violation des prescriptions légales, du Code de conduite ainsi que des instructions et prescriptions internes. La responsabilité incombe à la supérieure ou au supérieur hiérarchique concerné, assisté par le Compliance Office Groupe, le Service juridique du Groupe et le secteur Ressources humaines. Les infractions peuvent entraîner des conséquences tant en droit du travail qu'en droit civil ou pénal (blâme, licenciement, dommages-intérêts ou plainte pénale).

# Produits d'assurance et prestations de service

**Dans notre cœur de métier, nous assumons notre responsabilité vis-à-vis de l'économie, la société et l'environnement. Nous évaluons constamment la manière de rendre plus durables nos produits et prestations de service, ainsi que les processus qui leur sont liés.**

Les produits d'assurance des secteurs vie et non-vie constituent le cœur de métier de la Mobilière. Nous prenons en charge les risques qui pèsent sur notre clientèle et la protégeons ainsi contre les conséquences économiques et sociales des sinistres. Les prestations de service de nos filiales et participations complètent les activités de notre cœur de métier.

## Durabilité dans les affaires d'assurance

Pour que notre engagement en faveur du développement durable soit efficace et crédible, il est essentiel que nous assumions, dans notre cœur de métier, notre responsabilité vis-à-vis de l'économie, la société et l'environnement. Pour ce faire, nous appliquons des principes de durabilité internationaux, tels que les [Principes pour une assurance responsable \(PSI\)](#), et réfléchissons constamment à la manière de rendre plus durables nos produits et prestations de service.



### Notre approche

La durabilité dans les affaires d'assurance s'inscrit dans un cadre général défini par les prescriptions légales et réglementaires, par la conception des produits et la fixation des prix en fonction du risque ainsi que par le principe de solidarité. En non-vie, notre politique de souscription n'est pas dictée uniquement par l'évaluation individuelle du risque; nous excluons les branches qui, pour des raisons éthiques, ne nous correspondent pas. S'agissant de la prévoyance professionnelle, soucieuse d'assumer sa responsabilité sociale, la Mobilière entend permettre à l'ensemble des entreprises et particuliers éligibles de se doter d'une protection d'assurance. Ainsi, en prévoyance professionnelle, nous n'appliquons aucune exclusion en vertu de critères de durabilité. Toutefois, si nous décelons, lors de l'examen du risque, des indices d'infraction à la législation en vigueur ou de non-respect des droits humains par la personne qui soumet la proposition d'assurance, nous pouvons refuser cette dernière après clarification appropriée du cas.

En outre, nous intégrons dans la mesure du possible des aspects écologiques et sociétaux dans la conception de nos produits d'assurance. Ici aussi, nous adhérons aux Principes pour

une assurance responsable (UN PSI), une démarche dans laquelle toute activité de la chaîne de valeur de l'assurance est effectuée de manière raisonnée et prospective. Nous avons à cœur, à travers nos produits et prestations de service, de favoriser la volonté d'agir de manière responsable, tant au sein de la Mobilière qu'auprès de nos partenaires et de notre clientèle.

Notre modèle d'affaires, basé sur un fort ancrage régional, prévoit de faire appel autant que possible à des prestataires locaux. En ce qui concerne le règlement des sinistres, nous prôtons la réparation plutôt que le remplacement des biens endommagés, et récompensons notamment une telle démarche par des franchises avantageuses. De plus, notre organisation de sinistres décentralisée favorise les circuits courts, tandis que le recours à la téléexpertise et à des services numériques nous permet de réduire les déplacements.

### Aspects liés à la durabilité de nos produits

Les exemples ci-après montrent comment, en fonction de l'évolution de la politique et de la société, nous intégrons des aspects en rapport avec la durabilité dans la conception de nos produits d'assurance.

- Les installations photovoltaïques connaissant une demande croissante, la Mobilière propose aux PME et aux particuliers une solution d'assurance spécifique pour ce type d'équipement, qui couvre les dommages d'exploitation et les éventuelles pertes de revenus. Cette offre suscite un vif intérêt: le nombre de contrats conclus pendant l'exercice sous revue a augmenté de 42,7% (2022: 24%).
- Concernant nos assurances véhicules à moteur, nous proposons plusieurs variantes de franchise destinées à privilégier la réparation plutôt que le remplacement, par exemple dans le cas d'un dommage au pare-brise. Un principe que nous veillons aussi à appliquer aux dommages au bâtiment consécutifs à une effraction et dont nous étudions l'applicabilité pour d'autres produits d'assurance.
- Notre assurance véhicules à moteur CleverDrive récompense les conductrices et conducteurs, jusqu'à 30 ans, qui adoptent une conduite douce et donc plus respectueuse des ressources. Le style de conduite est évalué par une application activée par une balise Bluetooth au démarrage du véhicule. Cette offre, qui suscite un fort intérêt, a enregistré une hausse de 11,4% (2022: 13,8%).
- En outre, l'assurance véhicules à moteur permet aux propriétaires de véhicules électriques d'assurer aussi leur borne de recharge à des conditions attrayantes. Reflet de la tendance générale observée sur le marché automobile, le nombre de contrats concernant des voitures de tourisme à propulsion alternative et écologique a augmenté de 25,8% (2022: 31%).
- Les effets du changement climatique sont d'ores et déjà perceptibles. Les phénomènes météorologiques extrêmes, qui sont susceptibles d'entraîner des dommages et, par conséquent, des demandes d'indemnisation, sont de plus en plus fréquents. Basée sur les géodonnées, notre assurance météorologique pour exploitations agricoles assure les cultures contre la grêle, le gel, la sécheresse et l'eau stagnante en tenant compte des spécificités régionales. Elle couvre plus de 90% des terres cultivées. Pour calculer la perte de récoltes, nous recourons aux dernières technologies basées sur les données, combinées aux visites sur place de notre personnel dédié à l'inspection des sinistres,

secondé par des agricultrices et agriculteurs expérimentés (système de milice pour la gestion des sinistres).

- Le risque d'être victime de cybercriminalité est en hausse. Afin de garantir la protection des droits de la personnalité, nous proposons aux particuliers et aux entreprises une cyberassurance qui couvre, par exemple, les attaques informatiques, le harcèlement et l'escroquerie sur internet. Ces produits sont conçus à la fois pour prévenir ou limiter les dommages et pour renforcer la capacité des personnes ou systèmes concernés à gérer les conséquences d'un sinistre et à s'en relever. Le facteur humain étant le plus grand facteur de risque en matière de cybercriminalité, la formation de sensibilisation aux cyberrisques constitue un service de prévention très efficace. Le personnel des entreprises y apprend le comportement à adopter en cas de cybermenaces et teste les connaissances acquises à l'aide de simulations.

### **Durabilité des prestations de service**

Nous proposons des prestations de service supplémentaires à notre clientèle à travers nos partenariats et participations dans des sociétés. L'offre est élargie en continu afin de tenir compte des aspects en relation avec la durabilité.

- Sur le plan de la prévention, les spécialistes de notre filiale Mobilière Suisse Risk Engineering SA conseillent les clientes et clients dans divers domaines: protection contre les incendies et les inondations, sécurité au travail, protection des personnes, sécurité informatique, protection contre les effractions et protection du patrimoine. Un conseil global sensibilise également la clientèle aux risques liés aux substances et produits nocifs pour l'environnement et l'informe des possibilités de stockage et de destruction écologique de ces substances et produits. Les différents points identifiés lors de ces conseils sont ensuite intégrés dans les offres d'assurance individuelles.
- Notre filiale XpertCenter SA propose aux clientes et clients intéressés le service XpertHome, qui comporte diverses prestations de service en lien avec leurs biens immobiliers, telles que l'analyse et le conseil en optimisation énergétique ou l'évaluation de l'efficacité énergétique d'un bâtiment (CECB / CECB Plus<sup>1</sup>). Ces analyses et évaluations peuvent en outre servir à étayer les demandes de subventions cantonales pour un assainissement énergétique complet. Aux propriétaires souhaitant remplacer leur chauffage, notre filiale Buildigo SA fournit le conseil incitatif du programme «chauffez renouvelable» de la Confédération.

<sup>1</sup>Identique pour toute la Suisse, le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) évalue l'efficacité énergétique de l'enveloppe d'un bâtiment et la quantité d'énergie que ce bâtiment consomme dans le cadre d'un usage standard. Le CECB Plus ajoute à cette évaluation un rapport de conseil en vue d'une rénovation énergétique.



### **Mesures prises et progrès réalisés en 2023**

#### **Durabilité de l'assurance vie liée à des fonds**

Lancé durant l'exercice sous revue, le Mobilière Community Sustainable Goals Fund peut être intégré à l'assurance épargne liée à des fonds. Il se concentre sur les placements qui soutiennent la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Actuellement, la priorité est donnée aux ODD «Bonne santé et bien-être», «Eau propre et assainissement», «Énergie propre et d'un coût abordable», «Consommation et production

responsables» et «Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques». S'agissant de la sélection des entreprises dans lesquelles il investit, le fonds retient uniquement celles qui ont un impact positif sur au moins l'un de ces objectifs, sans toutefois compromettre de manière significative aucun des 17 autres objectifs. Les investisseuses et investisseurs sont interrogés sur le choix des ODD que le fonds doit soutenir, par le biais d'une procédure de consultation.

#### **Projet pilote de soutien aux PME**

Durant l'exercice sous revue, la Mobilière a mené un projet pilote destiné à tester le soutien qu'elle peut offrir aux PME désireuses de réduire leur empreinte carbone. Les entreprises intéressées étaient accompagnées par une équipe interdisciplinaire de la Mobilière, secondée par des spécialistes externes des questions énergétiques, à chaque phase du projet, notamment lors de la collecte d'informations, de la réalisation d'une analyse de la situation actuelle ou encore de la définition d'un catalogue de mesures et leur mise en œuvre.

#### **Extension de la cyberassurance**

La Mobilière assortit sa cyberassurance pour PME d'incitations ciblées. Lorsqu'une PME met en œuvre des mesures de prévention des sinistres ou de renforcement de la résilience, ces investissements ont un effet positif sur le tarif d'assurance. Au cours de l'exercice sous revue, nous avons également enrichi le paquet de services de la cyberassurance pour particuliers, notamment en y ajoutant une protection pour navigateur et une protection antivirus.

#### **Extension de l'offre Buildigo Greenline**

Depuis 2023, l'offre Buildigo Greenline comporte un outil numérique gratuit de planification des coûts de rénovation énergétique. Ce calculateur établit une estimation des coûts de la rénovation envisagée et indique les subventions et options de financement disponibles.



# Placements

**Nous sommes conscients de nos responsabilités entrepreneuriales et sociétales et tenons compte, dans nos décisions de placements et dans la gestion de ces derniers, de critères économiques, sociaux et écologiques.**

Mobilière Suisse Asset Management SA gère les actifs du Groupe Mobilière, qui s'élèvent à 20,0 milliards de CHF, dont environ 11,6 milliards sont investis dans des titres et près de 2,3 milliards, dans des immeubles de placement détenus directement. La Mobilière figure ainsi parmi les principaux propriétaires privés d'immeubles et de bien-fonds de Suisse. La gestion de son parc immobilier a donc des effets importants sur l'environnement et la société.

Nous avons signé les «Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable» ([UN PRI](#)), nous engageant ainsi à respecter les six principes fondamentaux qui y sont définis. En intégrant des critères écologiques et sociétaux dans nos décisions de placements et dans la gestion de ces derniers, nous encourageons les actions durables.

## Investissements durables

La gestion des actifs de la clientèle et du Groupe est déléguée à Mobilière Suisse Asset Management SA, une filiale qui jouit du statut de direction de fonds indépendante depuis 2012.

Mobilière Suisse Asset Management SA veille à investir de manière responsable dans toutes les catégories de placements. Le but est d'investir les actifs de la clientèle et du Groupe de manière à réduire les effets négatifs qui peuvent en résulter et à soutenir des actions durables.



### Notre approche

L'approche suivie en matière d'investissement responsable s'applique à tous les actifs gérés par Mobilière Suisse Asset Management SA et repose sur quatre éléments: exclusions, intégration de critères de durabilité, engagement et exercice des droits de vote.

#### **Exclusions: pas d'investissements dans les entreprises figurant sur la liste d'exclusion**

Dans ses activités de placement et d'investissement, Mobilière Suisse Asset Management SA exclut systématiquement certaines entreprises. Les exclusions de la liste «Recommandations d'exclusion» de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR) servent à la fois de base aux exclusions de placements directs et d'exigences minimales dans le choix

des fonds de tiers. Dans cette liste, l'ASIR recommande à ses membres d'exclure les entreprises dont les activités sont en infraction avec sa base normative – du fait de leurs produits ou de leurs pratiques commerciales – et dans lesquelles des lacunes subsistent en matière de durabilité malgré les mesures qu'elles se sont engagées à prendre pour les combler. S'agissant des placements directs en actions et en obligations, sont exclus en particulier les investissements dans les armes, le charbon, les énergies sujettes à controverse et la pornographie. Pour ce qui est des fonds de tiers, la priorité va à ceux qui excluent également ces secteurs aussi complètement que possible.

### Exclusions appliquées par Mobilière Suisse Asset Management SA

Thème d'exclusion	Critères appliqués	Source
Comportement / armes controversées	Exclusions relatives au comportement adopté (dialogue non fructueux), entreprises actives dans les mines antipersonnel, les armes à sous-munition ou les armes nucléaires en dehors du TNP <sup>1</sup>	ASIR
Armes	>20% du chiffre d'affaires liés au commerce des armes ou entreprises appartenant au secteur «Aérospatiale et défense» selon la classification GICS (Global Industry Classification Standard)	Inrate
Charbon	>25% du chiffre d'affaires liés au charbon ou à des projets d'expansion dans les secteurs de l'énergie, des mines ou des infrastructures	Urgewald
Énergie controversée	>50% du chiffre d'affaires liés à une production non conventionnelle (p. ex. sables bitumineux, fracturation hydraulique ou forages dans l'Arctique), à l'exception des entreprises définies comme «investisseur» ou «industrie» par Urgewald	Urgewald
Pornographie	>5% du chiffre d'affaires liés au divertissement pour adultes	Inrate

<sup>1</sup> TNP: Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

### Intégration de critères de durabilité

Le processus de décision de placements de Mobilière Suisse Asset Management SA intègre des critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance (critères ESG) basés sur les notations ESG et les données climatiques provenant d'agences de recherche et de notation reconnues, comme [Inrate SA](#), [MSCI Inc.](#) et [Institutional Shareholder Services \(ISS\)](#). Les analyses tiennent compte des données climatiques aussi bien rétrospectives que prospectives. On évalue ainsi non seulement les actions passées des entreprises, mais également leur niveau d'engagement pour l'avenir.

Actuellement, 78% des placements de la Mobilière sont conformes à l'instruction interne relative aux placements responsables, tandis que pour 22%, l'application du concept d'investissement responsable est à l'étude ou n'est pas possible en raison de la catégorie de placements (p. ex. dépôts à terme, avoirs bancaires, prêts).

**Répartition des investissements responsables par classe d'actifs<sup>1</sup>**

au 31.12.2023



<sup>1</sup> La part des actifs gérés de manière responsable représente 78% de la fortune totale. En ce qui concerne 22% des placements, le concept d'investissement responsable n'est pas applicable ou est encore à l'étude.

L'efficacité de la politique de placements durables est mesurée, agrégée et évaluée à l'aide de notations ESG, aussi bien de manière absolue que par rapport à des valeurs comparatives pertinentes. Fin 2023, 87,2% (2022: 89,3%) du portefeuille d'obligations et 72,3% (2022: 67,4%) du portefeuille d'actions étaient investis dans des classes de notation B- à A+ selon Inrate SA.

Mobilière Suisse Asset Management SA s'emploie à réduire l'empreinte carbone de ses portefeuilles d'actions et d'obligations, afin de respecter l'Accord de Paris. Pour mieux identifier les risques climatiques liés aux placements en actions et en obligations qu'elle détient directement et les piloter de manière appropriée, elle se sert des données sur les équivalents CO<sub>2</sub> (CO<sub>2</sub>e) fournies par MSCI Inc. et ISS. Ces données lui permettent d'évaluer les émissions de CO<sub>2</sub>e de ses engagements en actions et en obligations ainsi que d'effectuer des simulations et élaborer des scénarios. Durant l'exercice sous revue, l'intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity; WACI) du portefeuille d'actions était de 112,2 pour les émissions des scopes 1 et 2 et de 1409,8 pour celles du scope 3 (couverture: 98%). Concernant le portefeuille d'obligations, cet indicateur était de 176,9 pour les émissions des scopes 1 et 2 et de 2136,7 pour celles du scope 3 (couverture: 57%).

**Engagement: améliorer le comportement des entreprises par le dialogue**

En tant que membre actif de l'ASIR, Mobilière Suisse Asset Management SA s'engage à dialoguer de manière ciblée avec les entreprises qui ne remplissent pas encore les critères de durabilité de l'association, afin de les encourager à améliorer leur comportement dans ce domaine. Elle met la priorité sur les industries et les entreprises à fortes émissions de CO<sub>2</sub>.

**Exercice actif des droits de vote liés aux placements directs**

Mobilière Suisse Asset Management SA exerce si possible les droits de vote liés à chacun de ses placements directs en actions suisses, en se fondant sur des recommandations indépendantes, en particulier celles d'Inrate SA. S'agissant des droits de vote liés aux actions de sociétés étrangères, ils sont exercés par Achmea Investment Management B.V., un prestataire de services étranger spécialisé qui s'appuie à cette fin sur les recherches d'ISS.



### Mesures prises et progrès réalisés en 2023

#### Lancement d'un fonds axé sur la durabilité

En juin 2023, Mobilière Suisse Asset Management SA a lancé le [Mobilière Community Sustainable Goals Fund](#), un fonds de placement axé sur la durabilité qui peut être intégré à l'assurance épargne liée à des fonds de placement. Ce fonds est disponible dans la plupart des banques suisses.

#### Traçabilité de l'or garantie

En reconnaissant l'importance de la traçabilité de l'or, Mobilière Suisse Asset Management SA s'est engagée à faire de cette traçabilité l'exigence minimale à respecter lors de tout achat d'or physique. Ses premiers achats d'or traçable ont été effectués en 2023.

#### Formation du personnel en matière de décisions de placements durables

Depuis l'automne 2023, les collaboratrices et collaborateurs habilités à décider des placements collectifs de capitaux durables suivent une formation obligatoire, au cours de laquelle toutes les informations importantes dans ce domaine leur sont transmises.

### Gestion immobilière durable

Selon l'Office fédéral de l'environnement, le parc immobilier est à l'origine d'environ un tiers des émissions de CO<sub>2</sub> en Suisse. Il est donc essentiel d'investir dans des immeubles durables. Ce devoir s'impose également à la Mobilière, car avec ses placements immobiliers directs d'une valeur de 2,28 milliards de CHF, elle figure parmi les principaux propriétaires privés d'immeubles et de bien-fonds de Suisse.

Mobilière Suisse Asset Management SA a pour objectif de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de son portefeuille immobilier d'au moins 40% par rapport à 2018 pour 2030 au plus tard. Pour la Mobilière, la gestion durable du parc immobilier va cependant au-delà de la question des émissions de CO<sub>2</sub>, car les immeubles ont un impact sur de nombreuses parties prenantes, notamment les propriétaires, les partenaires commerciaux, les collaboratrices et collaborateurs, les habitantes et habitants ainsi que le voisinage. En investissant dans la création d'espaces d'habitation et de travail, nous pouvons contribuer à augmenter l'attrait des sites concernés et améliorer le cadre de vie et de travail de nombreuses personnes.



### Notre approche

Mobilière Suisse Asset Management SA a défini sa vision de la durabilité dans le secteur immobilier ainsi que les principes régissant les conditions-cadres de son action durable. Ses décisions dans ce domaine reposent sur une approche globale de la durabilité, qui intègre des facteurs économiques, sociétaux et écologiques et s'applique aussi bien aux immeubles existants qu'aux nouvelles constructions.

En améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments qu'elle gère et en recourant davantage aux énergies renouvelables, Mobilière Suisse Asset Management SA réduit l'empreinte écologique du portefeuille immobilier de l'entreprise. Désormais, aucune nouvelle construction n'est équipée de chauffage à combustible fossile et les installations à mazout

ou à gaz des immeubles existants sont progressivement remplacés. De plus, grâce à une gestion respectueuse des ressources et à la végétalisation des abords des bâtiments, nous protégeons et préservons l'environnement.

Afin de pouvoir mesurer les progrès réalisés en matière de durabilité, les principes adoptés sont assortis de critères et d'objectifs concrets, qui permettent d'en suivre l'application sur le plan opérationnel. L'adhésion à ces principes et leur mise en œuvre sont assurées grâce à leur intégration dans les processus et à une documentation standardisée.

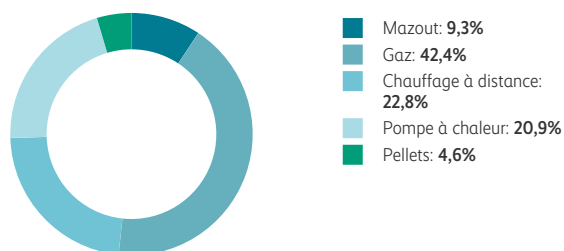
### Trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> du portefeuille immobilier

De nombreux bâtiments devront être assainis ces prochaines années. Afin d'évaluer la compatibilité des investissements prévus avec les objectifs climatiques de la Confédération, nous avons chargé Wüest Partner AG de modéliser la trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> du portefeuille immobilier. Régulièrement mise à jour, cette trajectoire de réduction sert d'aide au pilotage de la planification des investissements. On a ainsi l'assurance que les investissements réalisés dans les immeubles permettront d'atteindre les objectifs fixés en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

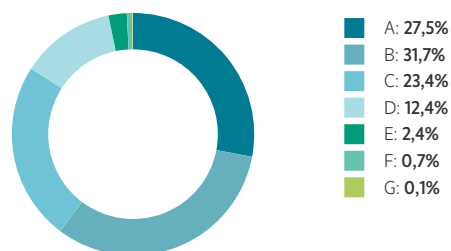
En 2023, l'analyse a porté sur 125 immeubles répartis dans toute la Suisse et propriété de la seule Mobilière. Une part de 51,7% (2022: 53,0%) de la surface de référence énergétique (SRE)<sup>1</sup> de ces immeubles était encore chauffée avec des énergies fossiles, comme le mazout ou le gaz. En revanche, 25,5% (2022: 25,6%) de la SRE du portefeuille était déjà chauffée par des systèmes à énergie renouvelable, à savoir pellets ou pompes à chaleur. Les 22,8% restants (2022: 21,4%) bénéficiaient du chauffage à distance.

<sup>1</sup> Surface de référence énergétique (SRE): somme de toutes les surfaces de plancher d'un bâtiment qui sont chauffées ou climatisées.

Part des agents énergétiques par rapport à la surface de référence énergétique du portefeuille en %



Part des étiquettes-énergie de l'enveloppe des bâtiments CECB par rapport à la surface de référence énergétique du portefeuille en %

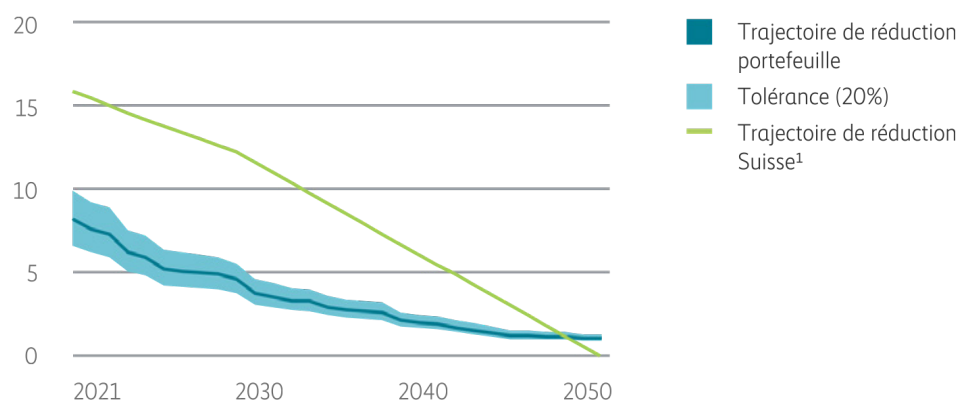


Valeurs: A = efficacité énergétique très élevée, G = faible efficacité énergétique

Aujourd'hui et pour les années à venir, Mobilière Suisse Asset Management SA a pour objectif, grâce à des mesures de remise en état, au remplacement progressif des énergies fossiles et à la rénovation de l'enveloppe des bâtiments, de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> à l'horizon 2030 d'au moins 40% par rapport à 2021, année de référence.

### Trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> du portefeuille immobilier du Groupe Mobilière et trajectoire cible de l'Accord de Paris sur le climat / 2050

Équivalents CO<sub>2</sub> en kg/m<sup>2</sup> par an



<sup>1</sup> Projection de Wüest Partner, basée sur la publication «Klimaverträgliche Immobilienanlagen», Office fédéral de l'environnement (OFEV), 2020

### Considérer les immeubles comme des espaces de vie

Outre les facteurs écologiques, les aspects sociaux jouent un rôle de première importance: grâce à nos investissements dans l'immobilier, nous mettons à disposition des logements et des espaces de travail et de rencontre confortables et sûrs, destinés aux utilisateurs les plus divers. Agissant au nom du Groupe Mobilière, Mobilière Suisse Asset Management SA a des échanges réguliers avec ses parties prenantes, dans un esprit de partenariat. Parmi les principales parties prenantes figurent des investisseurs institutionnels, des partenaires commerciaux – tels que régies immobilières, bureaux d'étude et entreprises de construction – ainsi que les utilisatrices et utilisateurs et le voisinage des immeubles. Mobilière Suisse Asset Management SA communique directement et régulièrement avec eux, à l'occasion de réunions de coordination ou d'information. Ces échanges directs sont indispensables pour prendre connaissance des demandes des parties prenantes et en tenir compte dans la gestion des immeubles.

### Élargissement des responsabilités en matière de construction

Mobilière Suisse Asset Management SA applique les normes usuelles en matière de sécurité au travail et de protection de la santé dans tous ses projets de construction. De plus, se fondant sur le «[Code de conduite des fournisseurs](#)» du Groupe Mobilière, elle veille à intégrer le respect des droits humains dans les exigences posées à ses partenaires contractuels. Enfin, pour garantir la rentabilité à long terme des biens immobiliers, elle privilégie de bons emplacements, des structures de bâtiments durables et des coûts du cycle de vie équilibrés.



### Mesures prises et progrès réalisés en 2023

#### Installations photovoltaïques: le vent en poupe

Pour réduire encore l'impact climatique du portefeuille immobilier, Mobilière Suisse Asset Management SA a effectué en 2023 une analyse visant à identifier les immeubles se prêtant à l'installation de panneaux photovoltaïques. Sur la base des résultats de cette analyse, une trentaine d'immeubles seront équipés de tels panneaux ces prochaines années.

## Personnel et univers de travail

**La Mobilière entretient une culture du travail progressiste, valorisante et fondée sur le respect mutuel. Nous faisons vivre nos valeurs «humains», «proches», «responsables» à l'interne comme à l'externe.**

En tant qu'entreprise opérant sur une base coopérative, nous pratiquons une politique du personnel tournée vers l'avenir et développons notre culture du travail en permanence afin de répondre aux exigences actuelles et futures. Nos conditions de travail équitables et modernes nous permettent à la fois de nous positionner comme un employeur attractif auprès de notre personnel et d'attirer de nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs qualifiés sur un marché de l'emploi très compétitif. La pluralité des profils, des points de vue et des expériences exerçant une influence positive à maints égards sur une entreprise, nous nous efforçons de respecter la diversité au sein de notre effectif. L'égalité des chances constitue la base de cette démarche.

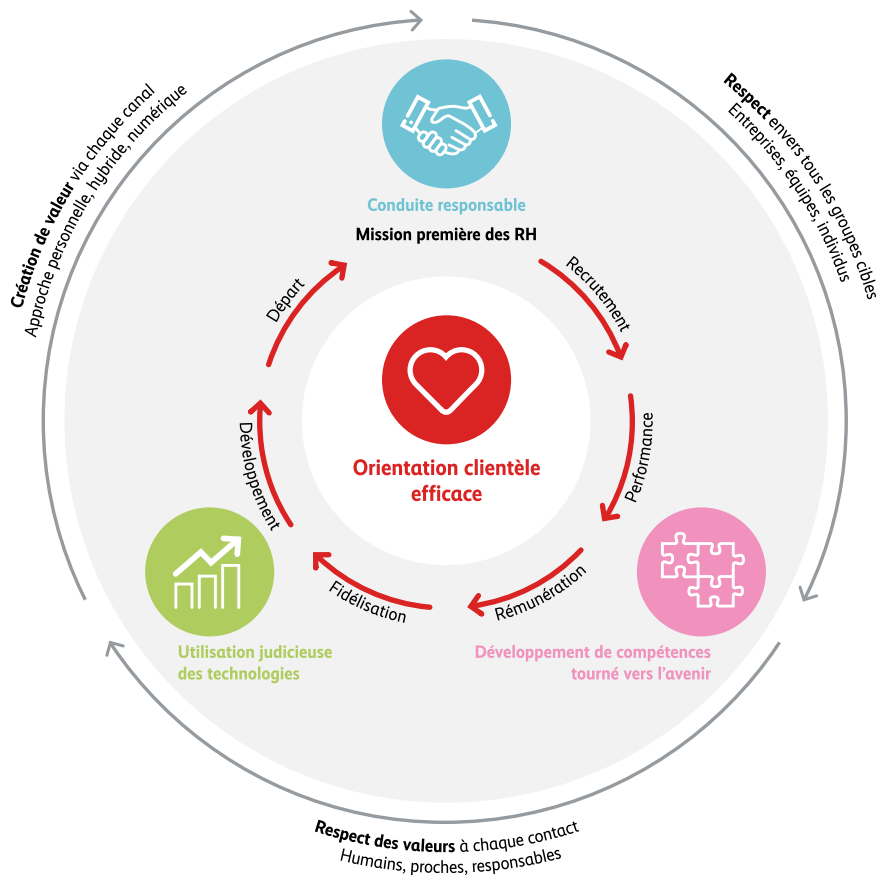
Le Groupe Mobilière se compose de la Holding ainsi que des [filiales entièrement intégrées et autonomes sur le plan opérationnel](#). Il compte 3583 collaboratrices et collaborateurs. Au sein des agences générales, 2838 personnes s'engagent en outre quotidiennement pour satisfaire nos 2,3 millions de clientes et clients. Le [Code de conduite](#), qui contient des normes minimales en matière de personnel, s'applique tant au Groupe Mobilière qu'aux agences générales. De plus, nous demandons à nos filiales autonomes sur le plan opérationnel d'intégrer des prescriptions relatives au droit du travail, concernant par exemple la discrimination et le harcèlement sexuel, dans leur règlement de travail. À l'instar des agences générales, les filiales autonomes sur le plan opérationnel décident en toute indépendance d'appliquer des concepts et mesures plus poussés en matière de personnel.

Notre stratégie RH, qui s'applique au Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel), porte également sur l'aménagement de l'environnement de travail à la Mobilière afin de contribuer au succès futur de l'entreprise. Grâce aux quatre grands axes sur laquelle elle repose (orientation clientèle efficace, conduite responsable, développement de compétences tourné vers l'avenir et utilisation judicieuse des technologies), nous entendons continuer à nous positionner comme l'un des meilleurs employeurs de Suisse.

- **Orientation clientèle efficace:** ce principe inclut la mission première des RH avec toutes les prestations correspondantes tout au long du cycle de vie des collaboratrices et collaborateurs – du début à la fin des rapports de travail.
- **Conduite responsable:** nous appliquons une vision uniforme de la conduite à l'échelle de la Mobilière pour tous les rôles de conduite.

- **Développement de compétences tourné vers l'avenir:** nous analysons les domaines d'activité pour en identifier les fonctions clés et inciter les membres du personnel à se développer et acquérir les compétences qui seront requises à l'avenir, mais aussi attirer de nouvelles recrues qualifiées. Grâce à la gestion des talents, nous jetons les bases d'une planification systématique en matière de carrière et de développement, afin d'encourager les personnes présentant du potentiel et de leur ouvrir de nouvelles perspectives à la Mobilière.
- **Utilisation judicieuse des technologies:** nous renouvelons les systèmes informatiques RH afin de pouvoir fournir nos services RH avec efficacité. L'analyse de données RH nous permet de prendre des mesures RH encore plus ciblées, mais aussi de favoriser et de piloter la prise de décisions basée sur les données.

Les quatre axes de notre stratégie RH



Notre culture du travail comme facteur de succès

Notre culture du travail fait de nous l'un des employeurs les plus appréciés de Suisse et nous procure des avantages concurrentiels pour attirer les meilleurs talents. Valorisante et reposant sur le dialogue, l'égalité des chances ainsi que la tolérance, elle crée des conditions propices pour la satisfaction, l'engagement et la motivation des collaboratrices et collaborateurs, ce qui profite aussi à notre clientèle.





### Notre approche

Nous donnons aux membres de notre personnel la possibilité d'assumer des responsabilités et de s'engager. Leur motivation et leur bien-être ainsi que la prise en compte de leurs droits et besoins sont pour nous essentiels. Nous prônons une culture du dialogue ouvert, qui nous permet d'anticiper et de gérer les risques liés aux rapports de travail. Nos collaboratrices et collaborateurs peuvent ainsi nous faire part de leurs préoccupations ou de leurs expériences négatives (p. ex. concernant la santé mentale, les modèles de temps de travail, la culture du travail, les formes de collaboration ou d'autres thèmes), par exemple lors des entretiens annuels standardisés. Les RH, les responsables hiérarchiques et les membres des équipes concernées cherchent ensuite des solutions ensemble. Le Service d'alerte compliance ainsi que, pour le personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel, sauf SC, SwissCaution SA) et des agences générales, le service social externe Movis, figurent notamment parmi les autres points de contact.



### Mesures, progrès et développements ayant marqué l'année sous revue

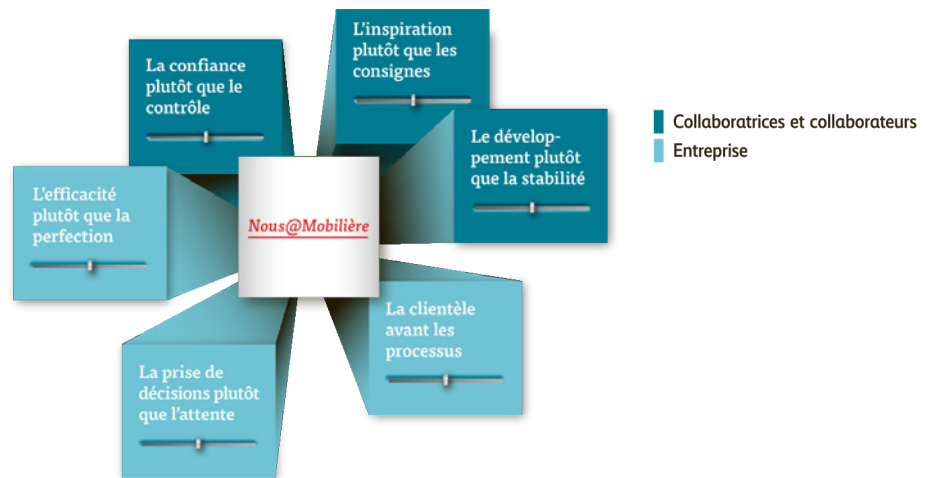
#### Obtention d'excellents résultats dans le classement des employeurs

Un sondage indépendant réalisé auprès des travailleuses et travailleurs montre que, en 2023 également, la Mobilière s'est classée parmi les employeurs les plus appréciés de Suisse. Les conclusions de l'enquête menée en 2022 auprès de notre personnel par un institut externe (avenir et Ipsos), lors de laquelle nous avons obtenu des résultats supérieurs au benchmark externe, sont ainsi confirmées.

#### Élaboration d'une vision uniforme de la conduite

En 2023, une vision de la conduite uniforme, claire et spécifique à l'entreprise a été élaborée dans le cadre de plusieurs ateliers qui ont réuni environ 200 personnes issues de différents secteurs. Cette vision définit nos valeurs à l'aide de six principes de conduite appliqués par et pour tous les rôles de conduite au sein du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et des agences générales. En novembre, un événement lors duquel la vision commune de la conduite a été présentée afin d'être transmise ensuite au sein de l'entreprise a en outre été organisé pour quelque 900 collaboratrices et collaborateurs exerçant une fonction dirigeante.

### La vision de la conduite de la Mobilière



### Développement de la gestion des talents

Nous entendons renforcer notre positionnement en tant qu'employeur, encourager la diversité à l'interne et assurer le maintien des aptitudes nécessaires pour garantir le succès de l'entreprise. C'est pourquoi nous avons aussi décidé de revoir notre concept de gestion des talents.

## Nouvelles recrues et fluctuation du personnel

État au 31.12		GM <sup>1</sup>	AG <sup>2</sup>	2023		2022		2021	
				Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
<b>Entrées/entrées en pourcentage de l'effectif</b>		•		524	14,6	501	14,7	347	10,7
Répartition	femmes / en % du nombre total d'entrées	•		227	43,3	240	47,9	178	51,3
	hommes / en % du nombre total d'entrées	•		297	56,7	261	52,1	169	48,7
Catégorie d'âge	personnes jusqu'à 30 ans / en % du nombre total d'entrées	•		174	33,2	180	35,9	124	35,7
	personnes entre 30 et 50 ans / en % du nombre total d'entrées	•		300	57,3	274	54,7	196	56,5
	personnes de plus de 50 ans / en % du nombre total d'entrées	•		50	9,5	47	9,4	27	7,8
<b>Sorties/fluctuation brute</b>		•		372		348		301	
Répartition	femmes / en % du nombre total de sorties	•		181	48,7	157	45,1	134	44,5
	hommes / en % du nombre total de sorties	•		191	51,3	191	54,9	167	55,5
Catégorie d'âge	personnes jusqu'à 30 ans / en % du nombre total de sorties	•		84	22,6	82	23,6	87	28,9
	personnes entre 30 et 50 ans / en % du nombre total de sorties	•		191	51,3	194	55,7	162	53,8
	personnes de plus de 50 ans / en % du nombre total de sorties	•		97	26,1	72	20,7	52	17,3

<sup>1</sup> Groupe Mobilière (sans Hotel Appenberg SA)

<sup>2</sup> Agences générales

À 10,4%, la fluctuation brute est stable (2022: 10,2%).

## Employeur responsable

Nos collaboratrices et collaborateurs, ainsi que leur savoir-faire, étant l'une de nos ressources les plus précieuses, ils sont au centre de nos préoccupations.



### Notre approche

En tant qu'entreprise opérant sur une base coopérative, nous assumons nos diverses responsabilités envers nos collaboratrices et collaborateurs. Nous protégeons leur santé, favorisons leur développement personnel, investissons dans leur formation de base et formation continue, et contribuons à assurer leur sécurité financière à la retraite.

Le règlement d'engagement applicable au personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) détermine notamment l'obligation de soins de l'employeur, régit le travail flexible et renvoie aux prescriptions relatives à la gestion des conflits d'intérêts, l'acceptation de cadeaux, la protection des données et de l'information ainsi que l'autorisation d'exercer des activités accessoires, des mandats et des charges publiques.

### Formation professionnelle et programmes d'entrée dans la vie active

Acquérir une formation professionnelle de base est indispensable pour faire carrière dans le secteur des assurances et dans celui des services. Nous investissons aussi dans notre avenir et apportons une réponse à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en soutenant le développement personnel et professionnel de nos jeunes recrues.

Nous sommes l'une des principales entreprises formatrices du secteur de l'assurance et, à ce titre, nous proposons des places d'apprentissage dans toute la Suisse, tant sur les sites de Direction de Berne, Zurich et Nyon que dans les agences générales. Actuellement, 330 jeunes présentant quatre profils différents sont en formation à la Mobilière ou dans les agences générales.

Il est important pour nous d'offrir des perspectives de carrière aux apprenties et apprentis ayant terminé leur formation et de fidéliser la relève que nous avons ainsi constituée. C'est pourquoi nous soutenons le passage de la formation à l'emploi fixe à l'aide de diverses mesures, comme notre Career Community interne. Au niveau de l'IT, nous avons mis en place un programme de promotion de la relève qui permet aux personnes qui terminent un apprentissage en informatique de combiner un emploi à temps partiel et des études supérieures.

De plus, nous proposons divers programmes d'entrée dans la vie active aux titulaires d'une maturité ou d'un diplôme d'une haute école: stages académiques, programme Trainee ou programme Cross Company pour les personnes fraîchement diplômées dans le domaine des mathématiques, de l'informatique, des sciences naturelles ou de la technique.

**Formation de base et formation continue: personnes en apprentissage et Young Insurance Professionals**

État au 31.12			2023	2022	2021
	GM <sup>1</sup>	AG <sup>2</sup>	Effectif	Effectif	Effectif
<b>Total apprentis et Young Insurance Professionals</b>	•	•	330	319	330
	•		75	74	74
Apprentis et Young Insurance Professionals		•	255	245	256

<sup>1</sup> Groupe Mobilière (sans Hotel Appenberg SA)

<sup>2</sup> Agences générales

**Formation de base et formation continue**

Une offre de formation et de développement interne étendue ainsi que diverses possibilités d'apprentissage numérique sont proposées aux collaboratrices et collaborateurs du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel). Elle vise à renforcer leur employabilité et leur capacité d'adaptation. Nous proposons avant tout des offres dans les domaines de la numérisation et de la technologie, des formations spécialisées dans le domaine des assurances et de la prévoyance ainsi qu'une formation à la conduite. À cet égard, les formations en ligne modulables jouent un rôle de plus en plus important. Nous soutenons la participation à des formations externes en apportant une aide financière et en accordant du temps aux personnes concernées.

**Des prestations de prévoyance attrayantes**

Trois institutions de prévoyance propres à l'entreprise gèrent la prévoyance professionnelle vieillesse (LPP) du personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel, sauf SC, SwissCaution SA) et des agences générales. Les prestations avantageuses qui sont offertes renforcent notre attrait en tant qu'employeur et favorisent la fidélité envers l'entreprise. La déduction de coordination est inférieure au minimum légal (50% de la rente AVS simple maximale au lieu de 7/8<sup>e</sup> de la rente AVS simple maximale, actuellement CHF 14 700); elle est adaptée en fonction du taux d'occupation afin que les personnes qui travaillent à temps partiel ne soient pas désavantagées. Les caisses de pension de la Mobilière proposent des modèles flexibles, comme des possibilités de retraite partielle, aux collaboratrices et collaborateurs, qui peuvent ainsi aménager leur sortie de la vie professionnelle selon leurs besoins.

**Plan de prévoyance<sup>1</sup>**

		2023	2022	2021
Fonds distinct destiné au financement des engagements de prévoyance vieillesse:	Oui			
Volume estimé des engagements de prévoyance vieillesse qui peuvent être couverts par les placements effectués à cette fin (calcul actuariel de l'expert en caisses de pension au 31.12)		CHF 3 755 276 516	CHF 3 606 777 919	CHF 3 557 490 544
Le fonds constitué offre-t-il une couverture intégrale des engagements de prévoyance vieillesse? <sup>1</sup>	Le fonds couvre intégralement les engagements. Mesures prévues si ce n'était pas le cas: • perception de cotisations d'assainissement • abaissement du taux de rémunération de l'avoit des assurés (dans le pire des cas jusqu'à 0%)  La couverture intégrale doit être reconstituée dans un délai de sept ans au maximum.			
Pourcentage <sup>2</sup> du salaire brut,	à la charge du travailleur	10%		
	à la charge de l'employeur	15%		
Taux de participation à des plans de prévoyance vieillesse (rapport de financement)	travailleur	40%		
	employeur	60%		

<sup>1</sup> Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel, sauf SC, SwissCaution SA) et agences générales

<sup>2</sup> Ces pourcentages sont des valeurs moyennes pour l'ensemble de l'effectif.

**Protection de la santé et prévention**

Avec notre offre de mesures préventives en matière de santé, nous encourageons les collaboratrices et collaborateurs du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) à investir eux-mêmes dans leur santé. Par exemple, ils peuvent suivre des cours axés sur une alimentation saine ou la réduction du stress, opter pour une place de travail ergonomique et profiter de diverses offres avantageuses dans les domaines du sport et de la santé. Par l'intermédiaire du service Corporate Resilience Management, nous mettons en œuvre des mesures visant à assurer la sécurité physique, concernant notamment la sécurité des personnes, la sécurité au travail, la protection de la santé, le service sanitaire, la protection anti-incendie, la sécurité des bâtiments et la sécurité événementielle. Durant l'année sous revue, le nombre de jours d'arrêt maladie par poste à plein temps du Groupe Mobilière a diminué pour s'établir à 5,9 jours (2022: 6,7 jours).

**Protection des droits de la personnalité**

Malgré tous les efforts déployés pour instaurer une culture du travail valorisante et reposant sur le dialogue ainsi que la tolérance, des conflits interpersonnels peuvent éclater au sein d'une entreprise. C'est pourquoi nous avons ancré la protection des droits de la personnalité dans notre [Code de conduite](#). Une instruction de travail portant sur divers thèmes, tels que la gestion des risques psychosociaux sur le lieu de travail, le harcèlement moral et sexuel, la discrimination, le stress et le burn-out, règle la mise en œuvre concrète de ce principe. Elle s'applique au Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et aux agences générales.



## Mesures, progrès et événements ayant marqué l'année sous revue

### Analyse de l'offre de formation professionnelle

Face à la pénurie actuelle de main-d'œuvre qualifiée, nous avons analysé en détail les offres de formation professionnelle existantes. Cette analyse a abouti à la création de deux apprentissages supplémentaires pouvant être suivis sur le site de Direction de Berne:

- Agente/Agent relation client CFC: ces personnes conseillent et accompagnent la clientèle dans les centres d'appel concernant divers produits et services. Proposé à partir de 2024, cet apprentissage doit permettre de développer la relève interne.
- Développeuse/Développeur affaires numériques CFC: ces personnes soutiennent la transformation numérique de la Mobilière en analysant les processus, les produits et les activités et en les optimisant grâce à des solutions numériques. Proposée à partir de 2025, cette formation fera le lien entre la technique et l'économie.

### Développement et extension de la formation technique et de vente

La révision de la loi sur la surveillance des assurances (LSA; RS 961.01) et la révision de l'ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance (OS; RS 961.011) sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Elles visent à protéger la clientèle grâce au renforcement des exigences en matière d'intermédiation d'assurance, ce qui entraîne d'importantes répercussions sur la formation de base et formation continue de nos spécialistes concernant les questions d'assurance et de prévoyance des particuliers et des entreprises. C'est pourquoi les travaux préparatoires correspondants avaient d'ores et déjà été entamés durant l'année sous revue.

### Un centre dédié à l'apprentissage tout au long de la vie

Un centre dédié à l'apprentissage tout au long de la vie, à l'innovation, à la culture et aux réseaux va voir le jour sur le Campus Mobilière Appenberg, dans l'Emmental. Nous voulons rassembler les gens et avancer ensemble, fidèles à nos valeurs et à nos racines coopératives. Ce centre accueillera en premier lieu le personnel et la clientèle de la Mobilière. En développant ensemble des idées et en partageant nos connaissances et nos expériences, nous investissons dans notre culture d'entreprise ainsi que dans notre compétitivité et notre pérennité. C'est ce qui fait notre force en tant que compagnie d'assurances. Le campus doit répondre aux plus hautes exigences d'un environnement d'apprentissage moderne et être équipé de technologies de pointe.

### Bénévolat d'entreprise (Corporate Volunteering)

Depuis 2023, les collaboratrices et collaborateurs du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) peuvent consacrer deux jours de travail au bénévolat d'entreprise. De cette manière, nous soutenons et encourageons activement leur engagement social.

## Diversité et égalité des chances

Le Groupe Mobilière se positionne comme une entreprise ouverte et attentive à la diversité, qui offre les mêmes opportunités à l'ensemble de son personnel. Nous entretenons une culture marquée par la diversité et l'équité et agissons de façon systématique contre la discrimination et les comportements fautifs, ce qui nous permet d'éviter les risques de

réputation et de responsabilité, les problèmes de loyauté et le manque d'engagement. Cette démarche renforce notre attrait en tant qu'employeur, favorise le sentiment d'appartenance des collaboratrices et collaborateurs et permet de resserrer les liens entre les partenaires externes et la Mobilière.



### Notre approche

Fidèles à nos valeurs de société coopérative, nous pratiquons une politique du personnel tournée vers l'avenir et durable. Pour nous, la mise en place de mesures qui contribuent à la diversité du personnel et à l'égalité des chances en fait partie. En nous conformant aux lois et aux conventions fondamentales de l'[OIT](#) (page disponible en allemand uniquement) en vigueur, nous mettons en œuvre les prescriptions et les processus à l'interne.

#### Ancrage dans le Code de conduite

Nous ne tolérons aucune forme de discrimination ou de harcèlement dans l'environnement de travail. C'est ce que nous avons réglé de manière contraignante dans le Code de conduite applicable à l'ensemble du personnel du Groupe Mobilière, y compris celui des agences générales, ainsi que dans d'autres prescriptions internes.

La Mobilière choisit ses collaboratrices et collaborateurs selon des critères objectifs, les emploie en fonction de leurs aptitudes et les promeut sur la base de leur performance, de leur potentiel et des besoins du Groupe Mobilière.

En cas d'incident, les membres du personnel peuvent s'adresser à leur responsable hiérarchique, aux Ressources humaines ou à une personne de confiance formée et désignée à l'interne. Les requêtes et les plaintes peuvent aussi être communiquées directement à la fonction support Droit & Compliance du Comité de direction. En outre, il est possible de solliciter le [Service d'alerte Compliance](#), auprès duquel des signalements anonymes peuvent également être effectués. Le Compliance Office du Groupe examine tous les signalements et prend les mesures nécessaires. L'ensemble des documents et informations sont traités de manière confidentielle et donc conservés en lieu sûr.

Toute violation des prescriptions légales, du Code de conduite ainsi que d'autres directives et instructions internes peut avoir des conséquences tant en droit du travail qu'en droit civil ou pénal. En cas d'accusations de harcèlement sexuel, le Compliance Office Groupe charge généralement une entreprise externe de mener l'enquête. Pendant l'année sous revue, six cas de suspicion de discrimination, de harcèlement ou de mobbing ont été signalés à la fonction support Droit & Compliance. Aucun de ces signalements n'a eu des suites disciplinaires ou relevant du droit civil ou pénal.

#### Égalité salariale

Nous nous efforçons d'assurer une égalité salariale qui puisse être démontrée. Basé sur des critères neutres, notre [système salarial](#) doit garantir une rémunération équitable et conforme au marché de l'ensemble du personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel). Nous réalisons régulièrement des analyses des salaires depuis 2011. Les résultats des analyses sur l'égalité salariale effectuées en 2023 montrent



que nous nous situons dans les limites du seuil de tolérance de 5% fixé par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG).

Dans les entreprises suisses cotées en Bourse, la part de femmes au sein du conseil d'administration doit s'élever à 30% au minimum d'ici à 2025. Au niveau de la direction, une valeur cible de 20% s'applique jusqu'en 2030. En tant que coopérative, la Mobilière n'est pas tenue de satisfaire à ces exigences. Nous voulons néanmoins assurer une répartition équilibrée dans les fonctions dirigeantes.

## Répartition par sexe et par âge

État au 31.12		GM <sup>1</sup>	AG <sup>2</sup>	2023		2022		2021	
				Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
<b>Total Groupe</b>		•							
Effectif total, tous échelons confondus		•		3 583		3 413		3 230	
Répartition	femmes	•		1 525	42,6	1 461	42,8	1 364	41,1
	hommes	•		2 058	57,4	1 952	57,2	1 866	56,2
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•		454	12,7	454	13,3	445	13,8
	entre 30 et 50 ans	•		2 130	59,4	1 990	58,3	1 886	58,4
	plus de 50 ans	•		999	27,9	969	28,4	899	27,8
<b>Comité de direction (Direction, Holding)</b>									
Nombre de membres au Comité de direction		•		9	0,3	9	0,3	9	0,3
Répartition	femmes	•		3	33,3	3	33,3	3	33,3
	hommes	•		6	66,7	6	66,7	6	66,7
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•		0	0,0	0	0,0	0	0,0
	entre 30 et 50 ans	•		4	44,4	3	33,3	3	33,3
	plus de 50 ans	•		5	55,6	6	66,7	6	66,7
<b>Effectif de direction fonctions support/ Direction</b>									
Effectif de direction au niveau des fonctions support et de la Direction		•		106	3,0	105	3,1	95	2,9
Répartition	femmes	•		25	23,6	23	21,9	23	24,2
	hommes	•		81	76,4	82	78,1	72	75,8
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•		0	0,0	0	0,0	0	0,0
	entre 30 et 50 ans	•		53	50,0	52	49,5	48	50,5
	plus de 50 ans	•		53	50,0	53	50,5	47	49,5
<b>Cadres</b>									
Nombre de cadres		•		1 531	42,7	1 428	41,8	1 353	41,9
Répartition	femmes	•		433	28,3	409	29,0	364	26,9
	hommes	•		1 098	71,7	1 019	71,0	989	73,1
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•		21	1,4	31	2,2	27	2,0
	entre 30 et 50 ans	•		1 034	67,5	937	65,5	884	65,4
	plus de 50 ans	•		476	31,1	460	32,2	442	32,6
<b>Effectif des non-cadres</b>									
Effectif des non-cadres		•		1 937	54,1	1 871	54,8	1 773	54,9
Répartition	femmes	•		1 064	54,9	1 026	54,2	975	55,0
	hommes	•		873	45,1	845	45,8	798	45,0
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•		433	22,4	423	22,5	418	23,6
	entre 30 et 50 ans	•		1 039	53,6	998	53,3	951	53,6
	plus de 50 ans	•		465	24,0	450	24,1	404	22,8

<sup>1</sup> Groupe Mobilière (sans Hotel Appenberg SA)<sup>2</sup> Agences générales

Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs; des différences d'arrondi peuvent également se présenter dans les taux en pour-cent.

### Équilibre entre travail et vie privée

Pour bon nombre de collaboratrices et collaborateurs, l'équilibre entre travail et vie privée gagne toujours plus en importance. Nous mettons à disposition 34 places de crèche, accordons 20 semaines de congé de maternité ainsi que 30 jours ouvrables de congé de paternité et proposons des modèles de travail à temps partiel afin de permettre aux membres du personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) de mieux concilier leur vie professionnelle et leur vie privée.

#### Congés de maternité et de paternité: chiffres clés<sup>1</sup>

	2023	2022	2021
Total des femmes ayant bénéficié d'un congé de maternité	74	76	70
Total des hommes ayant bénéficié d'un congé de paternité	73	65	81
Taux de retour des femmes revenues dans l'entreprise au terme de leur congé de maternité	83,8%	92,1%	88,6%
Taux de rétention des femmes revenues dans l'entreprise au terme de leur congé de maternité et qui étaient encore employées 12 mois après leur retour	84,2%	77,1%	78,1%
Taux de rétention des hommes revenus dans l'entreprise au terme de leur congé de paternité	100,0%	89,2%	93,8%

<sup>1</sup> Groupe Mobilière (sans Hotel Appenberg SA)

Grâce à des modèles de temps de travail flexibles et modernes, nous offrons le cadre nécessaire pour assurer l'équilibre entre le travail, le temps libre et la famille.

#### Répartition par sexe et type d'occupation

État au 31.12	2023		2022		2021			
	GM <sup>1</sup>	AG	Effectif	en %	Effectif	en %	Effectif	en %
Répartition	femmes	•	1 525	42,6	1 460	42,8	1 364	42,2
	hommes	•	2 058	57,4	1 953	57,2	1 866	57,8
Temps partiel <sup>2</sup>	effectif à temps partiel	•	1 137	31,7	1 095	32,1	989	30,6
Occupation <sup>2</sup>	femmes à temps partiel	•	754	66,3	727	66,4	660	66,7
	hommes à temps partiel	•	383	33,7	368	33,6	329	33,3

<sup>1</sup> Groupe Mobilière (sans Hotel Appenberg SA)

<sup>2</sup> Temps partiel selon OFS = 1-89%

### **Possibilités de participation**

Plusieurs canaux peuvent être utilisés par les collaboratrices et collaborateurs du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) pour faire entendre leur voix, que ce soit via le processus de feed-back et de réalisation des objectifs ou auprès des personnes responsables au sein des Ressources humaines. Les filiales autonomes sur le plan opérationnel et les agences générales décident elles-mêmes de leurs processus de feed-back et de réalisation des objectifs. Le personnel des agences générales peut aussi exercer une influence en participant à des groupes de travail ou à des comités consultatifs.

Avec SMARTis, notre plateforme numérique consacrée aux idées, les collaboratrices et collaborateurs du Groupe Mobilière (à l'exception de Trianon et des filiales autonomes sur le plan opérationnel) ainsi que des agences générales peuvent formuler leurs suggestions en toute simplicité et, de ce fait, contribuer activement au développement de la Mobilière. Ainsi, 124 idées ont été soumises au cours de l'exercice sous revue.

Les Journées de traitement du marché, la tournée des agences générales ainsi que diverses manifestations de formation contribuent à promouvoir les échanges.

# Climat et énergie dans l'entreprise

Grâce à la mise en œuvre des objectifs climatiques de notre entreprise, nous réduisons l'empreinte carbone liée à nos activités. Nous encourageons l'utilisation responsable et respectueuse des ressources en sensibilisant également nos parties prenantes à ce sujet.

En tant qu'entreprise de services, nous n'avons qu'un impact modéré sur l'environnement. Il existe toutefois des possibilités d'amélioration, que nous mettons en application de façon continue dans les trois grands champs d'action que sont la mobilité, l'énergie ainsi que le matériel et les déchets.

## Notre démarche pour atteindre notre objectif climatique

La Mobilière s'est fixé comme objectif climatique de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de ses sites de Direction de Berne, Nyon et Zurich, ainsi que de ses 80 agences générales d'ici à 2030 de 50% par rapport à leur niveau de 2018. Pour atteindre cet objectif et produire un impact positif, nous poursuivons une approche holistique s'appuyant sur trois piliers: «Réduire», «Investir» et «Sensibiliser».



### Notre approche

**Réduire:** Nous entendons réduire de 50% nos émissions de CO<sub>2</sub> d'ici à 2030 par rapport à 2018 (17 669 tonnes de CO<sub>2</sub>). Au moins la moitié de cet objectif devrait être atteint par le biais de nos propres mesures dans les trois grands champs d'action que sont la mobilité, l'énergie ainsi que le matériel et les déchets.

**Investir:** Dans le cadre de notre engagement sociétal, nous investissons chaque année jusqu'à 4,5 MCHF dans des projets suisses de protection du climat et d'adaptation au changement climatique. Nos priorités sont la régénération de hauts-marais et l'exploitation forestière optimisée en fonction du climat. En outre, depuis 2023, nous soutenons aussi des projets de [villes éponges](#) dans les espaces urbanisés.

**Sensibiliser:** Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise, nous entendons sensibiliser de manière ciblée clientèle, personnel, partenaires et grand public au sujet de la protection du climat.

### Champs d'action pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de l'entreprise

Plus des deux tiers de nos émissions de CO<sub>2</sub> sur lesquelles nous pouvons exercer une influence directe sont dus aux déplacements professionnels et au trafic pendulaire. D'autres leviers nous permettant de réduire notre impact environnemental sur lequel nous pouvons agir directement sont la consommation électrique et le chauffage sur nos sites, l'achat de matériel ainsi que le volume de déchets produits. C'est pourquoi, au niveau de l'entreprise, nous nous concentrons sur les champs d'action que sont la mobilité, l'énergie, le matériel et les déchets, ainsi que sur la sensibilisation de nos parties prenantes.

#### CO<sub>2</sub>e des sites de Direction et des agences générales par champ d'action



### Mesures prises et progrès réalisés en 2023

#### Mesures sur les sites de Direction

##### Réduire – mobilité

- Sur le site de Direction de Nyon, les bornes de recharge pour véhicules électriques ont été déplacées de manière à pouvoir desservir dorénavant 36 places de parc. Sur le site de Direction de Zurich, nous avons installé deux bornes de recharge supplémentaires. En outre, nous avons mis à la disposition du personnel de la logistique un bus électrique pouvant être utilisé pour des manifestations et pour le transport du courrier interne.

##### Réduire – énergie

- Afin de réaliser des économies d'énergie, le chauffage dans les bureaux des trois sites de Direction est limité à 23°C.

##### Réduire – matériel et déchets

- Dans les cantines des sites de Direction de Berne et de Nyon, nous avons mis à disposition de la vaisselle réutilisable pour la restauration à l'emporter.
- Sur le site de Direction de Berne, nous testons des produits de nettoyage biodégradables dans le cadre d'un projet pilote. Dans les cuisines des espaces de pause, nous utilisons désormais du savon pour les mains sans huile de palme.
- Sur le site de Direction de Berne, nous avons mis hors service et démonté une installation d'extinction au halon, un gaz nocif pour le climat.
- L'assortiment d'articles publicitaires de la Mobilière comprend une vaste gamme d'objets et de produits textiles. Lors de l'achat de ces articles, nous tenons compte de critères écologiques et sociaux. Nos fournisseurs doivent ainsi non seulement respecter de hauts standards de qualité, mais aussi appliquer des méthodes de production responsables et durables, et offrir des conditions de travail équitables. Notre démarche a porté ses fruits: les émissions de CO<sub>2</sub> de notre assortiment ont déjà diminué d'environ un tiers par

rapport à 2021, grâce aux améliorations apportées en continu au niveau du matériel, de la qualité, de l'origine, du transport et de l'emballage. Ainsi, pour notre gamme d'articles (chapeaux de paille, jeux de société, portemonnaies, boîtes repas, etc.), nous choisissons des produits constitués de matériaux durables, fabriqués en Suisse ou dans un pays limitrophe, souvent en collaboration avec des institutions sociales.

### Sensibiliser

- L'organisation de manifestations recèle un fort potentiel en matière de durabilité. C'est pourquoi le secteur du Comité de direction Management du marché a établi durant l'exercice sous revue une liste de recommandations pour concevoir des événements plus respectueux du climat et de l'environnement. Ces recommandations portent, entre autres, sur le choix de l'emplacement, la gestion des déchets, la restauration ou encore la mobilité des personnes participantes.
- Nous entendons créer des incitations afin de promouvoir la consommation de plats végétariens dans nos restaurants du personnel et notre offre de restauration. Dans ce domaine, nous avons investi dans la formation continue des cuisinières et cuisiniers et initié un échange d'expérience.
- Dans le cadre du Swiss Climate Challenge 2023, la Mobilière a encouragé la prise de conscience pour une mobilité durable et contribué ainsi à sensibiliser sur cette question. Pendant six semaines entre le mois d'août et le mois d'octobre, la Mobilière et cinq autres organisations ont ainsi invité les personnes qui vivent en Suisse à faire le bilan de leur mobilité et de leur empreinte carbone, et à améliorer leurs résultats. L'objectif, qui était de réduire d'une tonne les émissions de CO<sub>2</sub>, a été atteint par les plus de 8500 participantes et participants avec une diminution de près de 1,7 tonne de CO<sub>2</sub>.
- La Mobilière a soutenu pour la deuxième fois l'initiative «Secondhand Day», qui promeut un mode de consommation respectueux des ressources auprès de la population suisse. À cette occasion, elle a organisé une action sur ses sites de Direction de Berne, Nyon et Zurich: les collaboratrices et collaborateurs ont pu faire poser sur leur téléphone portable un verre de protection qui évite à l'écran d'être endommagé et permet donc de prolonger la durée de vie de l'appareil. Plus de 400 membres du personnel ont ainsi profité de cette action.

### Mesures dans les agences générales

Les 80 agences générales de la Mobilière contribuent elles aussi activement à la réalisation des objectifs climatiques fixés jusqu'en 2030. L'application Carte Verte leur permet de planifier leurs propres mesures afin de réduire leur empreinte carbone et de suivre leur mise en œuvre. Étant donné que la consommation d'énergie des immeubles utilisés par les agences est un important facteur d'émissions de CO<sub>2</sub>, la Mobilière alloue des fonds à concurrence de 7,5 MCHF jusqu'en 2030 pour remplacer le chauffage fossile dans ses agences générales. Pendant l'exercice sous revue, les installations de trois agences générales ont ainsi cédé la place à des alternatives écologiques.

Par ailleurs, les agences générales ont planifié et mis en œuvre diverses mesures afin de réduire leur empreinte carbone. Certaines d'entre elles ont remplacé leur flotte de véhicules destinés à l'autopartage par des modèles électriques et mis à la disposition de leur personnel des vélos et trottinettes électriques. Sur quelques sites, de nouvelles bornes de recharge ont

été installées. Dans le cas d'immeubles loués, des discussions ont eu lieu avec les propriétaires quant à la possibilité de mettre en place de telles bornes.

En matière d'énergie, les agences générales se sont concentrées sur le remplacement de l'éclairage par des produits à LED. De plus, après avoir contrôlé leurs produits électriques, certaines d'entre elles ont décidé de couvrir tout ou partie de leurs besoins en électricité avec du courant vert certifié.

Nombre d'agences générales ont par ailleurs remplacé les bouteilles en PET par des carafes, afin de réduire leurs déchets.

### **Notre bilan CO<sub>2</sub>**

Indicateurs environnementaux et bilan carbone sont les deux principaux instruments de la Mobilière pour évaluer l'efficacité de nos mesures destinées à protéger le climat et l'environnement. Nous faisons également appel à nos spécialistes internes afin d'interpréter correctement ces indicateurs dans le contexte de la marche des affaires. Ces échanges sont la condition permettant d'évaluer l'efficacité des mesures en toute fiabilité et d'en élaborer de nouvelles.

Depuis 2018, la Mobilière établit un bilan CO<sub>2</sub> pour les sites de Direction de Berne, Nyon et Zurich, ainsi que pour les agences générales. En 2023, et pour la première fois, nous avons intégré dans ce bilan les émissions de CO<sub>2</sub> de nos filiales autonomes sur le plan opérationnel disposant de leur site propre.

### **Objectif climatique 2030 des sites de Direction et des agences générales**

L'exercice 2023 a été la première année depuis 2020 exempte de mesures liées à la pandémie. Autre fait notable: les effectifs ont augmenté tant sur les sites de Direction que dans les agences générales. Il en a résulté une nouvelle hausse, de près de 8%, des émissions provenant du trafic pendulaire. Une collecte de données exhaustive a montré que la consommation d'électricité et de chauffage a également augmenté (+9% par rapport à l'année précédente). Le service des achats informatiques a enregistré, quant à lui, une nette baisse des émissions de CO<sub>2</sub> en raison d'une forte diminution des achats d'appareils informatiques par rapport à l'exercice précédent. Compte tenu de ces évolutions, les émissions de CO<sub>2</sub> des sites de Direction et des agences générales sont restées environ 20% inférieures à celles de l'année de référence.



**Bilan carbone des sites de Direction et des agences générales**

en t de CO <sub>2</sub> e	2023	2022	2021	2020	2019
Scope 1 <sup>1</sup>	1 098	935	1 097	1 176	1 581
Scope 2 <sup>2</sup>	263	276	470	433	461
Scope 3 <sup>3</sup>	12 781	12 888	12 311	12 363	16 496
<b>Total</b>	<b>14 141</b>	<b>14 099</b>	<b>13 878</b>	<b>13 973</b>	<b>18 538</b>

Les émissions de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>e) ont été calculées selon le Greenhouse Gas Protocol (GHG).

<sup>1</sup> Émissions directes résultant des activités de l'entreprise (p. ex. combustion de carburant, utilisation des véhicules de l'entreprise)

<sup>2</sup> Émissions indirectes issues d'énergie achetée

<sup>3</sup> Toutes les autres émissions indirectes (p. ex. achat de marchandises, trafic pendulaire et déplacements professionnels, élimination des déchets), à l'exclusion des émissions financées ou assurées

**Groupe Mobilière**

Durant l'exercice sous revue, nous avons inclus pour la première fois dans notre bilan carbone les émissions de CO<sub>2</sub> de nos filiales autonomes sur le plan opérationnel disposant d'un site propre, afin de représenter le périmètre de consolidation selon les dispositions des art. 964a ss CO. Les émissions des petites filiales (jusqu'à 25 collaboratrices et collaborateurs) ont été modélisées compte tenu des effectifs, des surfaces et des systèmes de chauffage ainsi que du type de courant, sur la base de valeurs empiriques. Les émissions des grandes filiales ont, quant à elles, été calculées au moyen des données de base de ces entreprises en matière d'énergie et de mobilité.

**Émissions de CO<sub>2</sub> en 2023 du Groupe Mobilière**

en t de CO <sub>2</sub> e	
Scope 1 <sup>1</sup>	98
Scope 2 <sup>2</sup>	112
Scope 3 <sup>3</sup>	6 414
<b>Total</b>	<b>6 624</b>

Les émissions de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>e) ont été calculées selon le Greenhouse Gas Protocol (GHG).

<sup>1</sup> Émissions directes résultant des activités de l'entreprise (p. ex. combustion de carburant, utilisation des véhicules de l'entreprise)

<sup>2</sup> Émissions indirectes issues d'énergie achetée

<sup>3</sup> Toutes les autres émissions indirectes (p. ex. achat de marchandises, trafic pendulaire et déplacements professionnels, élimination des déchets), à l'exclusion des émissions financées ou assurées

# Engagement sociétal

La Mobilière Suisse Société Coopérative s'engage en faveur de la société. Ses activités sont alignées sur la stratégie de développement durable du Groupe Mobilière et contribuent à la construction d'un avenir sociétal positif.

Durant l'année sous revue, nous avons affiné l'orientation de notre engagement sociétal et mis en œuvre d'importants développements. Cet engagement est désormais aligné sur notre stratégie de développement durable et met l'accent sur la prévention et la résilience. Nous privilégions par conséquent les partenariats et les engagements dans les domaines de la prévention des dangers naturels, de la recherche et de la capacité d'innovation, de l'art et de la culture ainsi que dans le domaine social.

## Engagement sociétal et champs d'action de la Mobilière

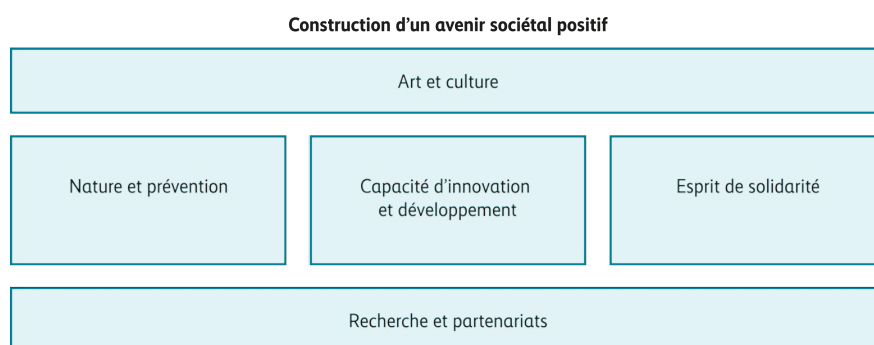


### Notre approche

Grâce à son engagement sociétal, la Mobilière entend contribuer à la résilience de la société et, partant, à la construction de l'avenir de la Suisse. Durant l'année sous revue, afin de mieux cibler nos engagements et nos partenariats, nous avons affiné notre approche et défini des champs d'action (voir le graphique).

---

### Les champs d'action de la Mobilière



Nous fondant sur nos actuels engagements et partenariats et sur les champs d'action dont ils relèvent, nous ciblerons plus précisément notre engagement sociétal à l'avenir.



## Mesures et développements durant l'année sous revue

### Nature et prévention

#### Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels, Université de Berne

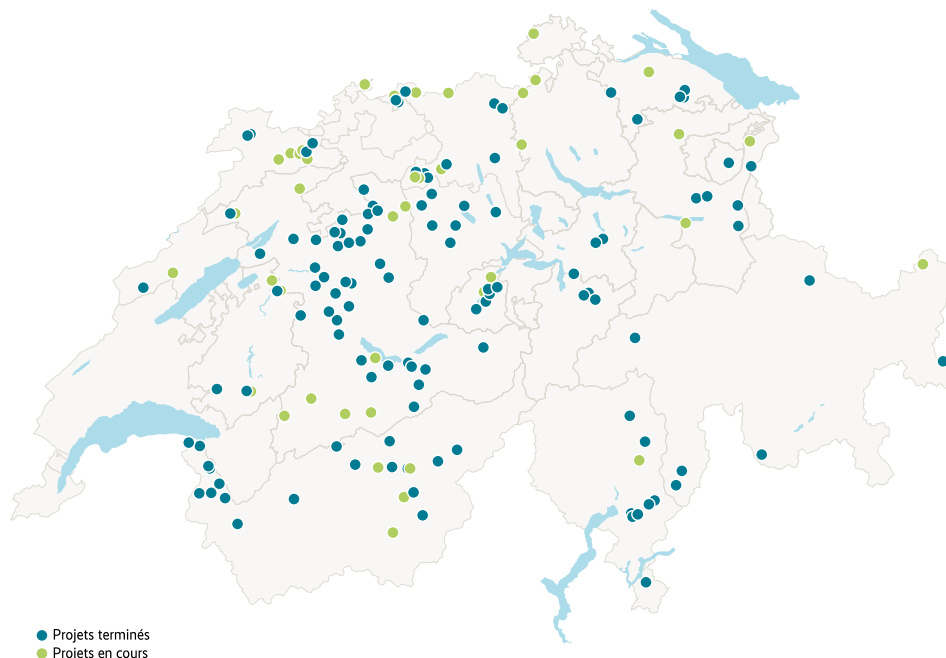
Le [Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels](#) est né d'une initiative conjointe du Centre Oeschger de recherche en climatologie et de la Mobilière. Ses axes de recherche sont principalement les processus liés à la grêle, aux tempêtes et aux inondations, ainsi que les dégâts qui en découlent. Il a fêté en 2023 ses dix ans d'existence.

Durant l'année sous revue, le laboratoire a finalisé le module de connaissances «Grêle» destiné aux écoles et développé l'outil «Dynamique des crues». Il a également achevé le projet de mise en œuvre «Potentiel de dommages dus au ruissellement», qui a montré que les eaux de ruissellement sont une menace pour 62% des bâtiments du pays. Cela représente quelque 1,3 million d'immeubles, dont la valeur à neuf totalise 2300 milliards de CHF et qui abritent près des trois quarts de la population du pays.

#### Projets de prévention

En 2023 également, de violents orages ont causé d'importants dommages. Depuis 2006, la Mobilière a soutenu 167 [projets de prévention](#) pour un total d'environ 43 MCHF. Pendant l'exercice sous revue, six nouvelles demandes de financement de projets de protection contre les crues ou les chutes de pierres ainsi que de reboisement ont été présentées. En 2023, six demandes de financement ont été acceptées, portant le montant total alloué aux projets de prévention à CHF 1 018 000.

#### Engagement en faveur de projets de prévention



Deux des nouveaux projets ont été lancés à la suite de graves sinistres locaux: premièrement, les inondations qui ont ravagé le Kemmeriboden, à Schangnau (BE), en juillet 2022. Des mesures de remodelage du terrain et de protection des berges de l'Emme ont été mises en œuvre dès 2023. Deuxièmement, l'incendie de forêt de Riederwald, en Haut-Valais, en juillet 2023. Le secteur doit être rapidement reboisé, afin de protéger les communes en contrebas contre les risques de glissement de terrain, de chutes de pierres et d'avalanches.

En 2023, la Mobilière a offert cinq systèmes mobiles de protection contre les crues – qui se sont ajoutés aux dix déjà fournis – aux villes d'Aarau (AG), de Berthoud (BE), de Brigue-Glis/Viège (VS), de Lugano (TI) et de Neuchâtel (NE). En cas de crue, ces digues mobiles peuvent être déployées par les sapeurs-pompiers pour protéger les bâtiments et les infrastructures menacés.

### **Projets de protection du climat et d'adaptation au changement climatique**

Conformément à sa stratégie de développement durable, qui met l'accent sur la prévention et la résilience, la Mobilière alloue jusqu'à 4,5 MCHF par année à des projets de protection du climat et d'adaptation au changement climatique. En 2023, elle a soutenu la renaturation de la tourbière des Mauvaises Places, dans le massif du Niremont (FR), des projets d'exploitation forestière optimisée en fonction du climat à Prättigau (GR) et dans la région de Zofingue (AG et LU) ainsi que la réserve forestière de Beatenberg (BE).

Au-delà de la réduction des émissions ayant un impact sur le climat, l'adaptation au changement climatique ne cesse de gagner en importance en Suisse également. La Mobilière a donc décidé de financer, outre la protection des tourbières et des forêts, les projets dits de «villes éponges». Elle entend ainsi contribuer à atténuer les effets du changement climatique dans les régions urbaines.

En effet, les surfaces imperméabilisées des zones habitées font augmenter non seulement la température, mais aussi, en cas de fortes pluies, les eaux de ruissellement, à l'origine d'importants dommages d'inondation. Les projets de villes éponges ont donc une double utilité: ils réduisent ces dommages, car l'eau de pluie ne s'écoule pas en surface, mais elle est absorbée sur place et stockée comme dans une éponge. Durant les périodes de canicule, cette réserve d'eau s'évapore lentement, agissant comme un climatiseur naturel, et peut aussi être utilisée par les plantes. De plus, les zones à forte densité de population sont aménagées de manière à y réduire la chaleur et à y maintenir une qualité de vie élevée.

Les premiers projets auxquels la Mobilière participe financièrement ont été lancés en 2023. Elle soutient également le projet «Ville éponge» de l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA).

### **Engagement en faveur de chemins de randonnée attrayants**

Créé en 2019 dans le cadre du partenariat principal conclu avec l'association Suisse Rando, le «[Fonds Mobilière ponts et passerelles](#)» soutient les projets d'assainissement et de construction de ponts et passerelles sur les chemins de randonnée suisses, afin de rendre ces derniers plus attrayants et plus sûrs. Durant l'année sous revue, le fonds a été alimenté à hauteur de CHF 350 000 et a soutenu 13 nouveaux projets. Le nombre total de projets cofinancés dans tout le pays depuis la création du fonds s'élève à 55.

**MoBees: priorité à la biodiversité**

En 2023, quelque 130 [chalets pour abeilles sauvages](#) ont été installés dans toute la Suisse, ce qui a porté leur nombre à 431. Ces chalets offrent aux abeilles sauvages et autres pollinisateurs et insectes à la fois un habitat et un espace de reproduction, contribuant ainsi à la biodiversité. Deux sites de Direction et 27 agences générales ont en outre tenu à participer à la Journée internationale de la biodiversité. Enfin, à ce jour, 75 des 80 agences générales ont installé 293 ruches, dont s'occupent avec professionnalisme des apicultrices ou apiculteurs, des clientes ou clients ou encore des collaboratrices ou collaborateurs de la Mobilière.

**Capacité d'innovation et développement****Forum Mobilière**

Le [Forum Mobilière](#) a pour but de promouvoir la capacité d'innovation des PME et des organisations à but non lucratif (OBNL) suisses. Il propose des ateliers où les participantes et participants réfléchissent aux questions d'avenir concernant leur entreprise ou organisation.

Les ateliers se tiennent à Thoune ou à Lausanne. D'une durée de deux jours et demi, ils réunissent une équipe de la PME ou de l'OBNL concernée, qui y apporte ses propres questionnements. Ils lui permettent de définir des perspectives d'avenir concrètes, de renforcer l'esprit d'équipe ainsi que de tester une méthode rapide de développement, d'évaluation et de mise en œuvre d'idées innovantes. En 2023, ils ont accueilli 541 personnes provenant de 44 PME et OBNL.

De plus, le nouveau PopUp Forum Mobilière propose dans toute la Suisse des ateliers d'un jour sur les questions d'orientation, d'innovation et de transformation. On y exploite le phénomène de l'intelligence collective: deux à quatre personnes représentant une PME ou une OBNL y rencontrent des collaboratrices ou collaborateurs d'autres entreprises ou organisations. Leurs échanges leur permettent d'apprendre les uns des autres et de se soutenir mutuellement. En 2023, 295 personnes provenant de 111 PME et OBNL ont participé à 30 de ces ateliers, à Winterthur, Berne et Martigny.

**Esprit de solidarité****Partenariats de recherche**

Le partenariat avec la Fondation Dialogue Risque s'est poursuivi: le «Mobilière Baromètre Numérique» a donc fourni en 2023 également une image de l'attitude de la population suisse à l'égard de la numérisation ainsi que de l'utilisation qu'elle en fait dans divers domaines de l'existence. En automne, la Mobilière a par ailleurs convenu, avec l'Université de Fribourg, d'un [nouveau cluster de recherche](#) portant sur l'avenir de la Suisse. On y mènera des recherches sur le changement sociétal, l'économie de demain et la mutation des modes de vie, considérés entre accélération et stabilité. Il réunira le savoir-faire de plusieurs domaines de recherche, comme l'informatique, la sociologie, le droit, l'économie, la psychologie, la médecine et la linguistique.

**Laboratoire Mobilière d'analyse de données, EPFZ**

Le [Laboratoire Mobilière d'analyse de données](#) étudie entre autres l'utilisation de l'intelligence artificielle et de la réalité virtuelle dans la détection et la maîtrise du stress. Les résultats de ses recherches montrent que le recours à la technologie de la réalité virtuelle

combinée à une technique dite de rétroaction biologique aide à surmonter les situations de stress. L'utilisation de cette méthode de maîtrise autogène du stress assistée numériquement est particulièrement indiquée au poste de travail.

### **Atelier du Futur**

Le camp d'été Atelier du Futur, qui s'est déroulé au mois de juillet, a réuni 350 jeunes Alémaniques et autant de Romands. Pour ce qui est de son édition tessinoise, elle s'est déroulée pour la deuxième année de suite dans le cadre du Locarno Film Festival, accueillant 50 jeunes durant quatre jours.

De nombreux ateliers ont permis aux jeunes de discuter des défis de notre société et de réfléchir à des thématiques en lien avec la numérisation, la consommation, l'art, la culture et l'environnement. On leur a en outre montré, à l'aide de différentes méthodes, comment traiter ces thématiques en suivant une approche orientée solutions.

### **Art et culture**

#### **Expositions d'art et Nuit des musées**

Nous considérons l'art comme un moteur du développement durable. En 2023, nous avons présenté deux expositions sur les sites de Direction de Berne et de Nyon, avec des visites guidées ouvertes tant au public qu'au personnel. À Berne, nous avons aussi organisé une conférence publique intitulée «L'émancipation de l'intelligence artificielle». De plus, dans le cadre de l'exposition «Tobias Gutmann & Sai Bot», une intelligence artificielle personnifiée dans Sai Bot a créé environ 1700 portraits de visiteuses et visiteurs. Cette exposition a attiré 844 personnes rien que pendant la Nuit des musées. Nous avons par ailleurs tenu deux ateliers artistiques pour les enfants, dans lesquels 65 enfants de collaboratrices ou collaborateurs de la Mobilière ont pu s'initier à l'art sous la houlette d'une pédagogue spécialisée.

L'exposition «Transformations» présentée durant près de cinq mois au musée Franz Gertsch, à Berthoud, a été un autre temps fort de l'année sous revue. On a pu y contempler quelque 300 pièces provenant de la collection de la Mobilière Suisse Société Coopérative, de la première œuvre acquise en 1937 jusqu'aux achats les plus récents. Le musée a comptabilisé plus de 10 000 entrées pendant la durée de l'exposition et plus de 1000 personnes ont participé aux ateliers, manifestations et visites guidées qui étaient proposés. Enfin, 23 classes d'école se sont rendues au musée pour y découvrir les œuvres exposées.

#### **Prix Mobilière**

Le [Prix Mobilière](#) – le plus ancien prix d'encouragement à la culture décerné par une entreprise d'assurance suisse – récompense de jeunes artistes dont le travail aborde de grandes questions sociétales. En 2023, parmi les sept artistes nominés, c'est Jan Vorisek qui a emporté l'adhésion du jury. Les œuvres de tous les artistes nominés ont été exposées pendant quatre jours au prestigieux salon artgenève, qui a accueilli quelque 20 000 personnes.

#### **Locarno Film Festival**

Partenaire principal du Locarno Film Festival, la Mobilière a de nouveau mis à la disposition du public passionné de cinéma et de la population locale un lieu de rencontre exceptionnel:

la «Rotonda by la Mobiliare». Plus de 100 000 personnes ont fréquenté ce haut lieu du festival et profité de ses différentes offres. La Mobilière est également partenaire principal du programme Locarno Kids, qui propose tout un éventail d'activités et d'ateliers aux enfants et aux jeunes. En 2023, ils ont été environ 3700 à y participer.

### **Fonds de soutien**

#### **Fondation du Jubilé**

Depuis 1976, la [Fondation du Jubilé](#) de la Mobilière Suisse Société Coopérative soutient des projets dans les domaines de la science, de la recherche et de l'art. En 2023, elle a bénéficié d'un nouvel apport de CHF 600 000 provenant du bénéfice de la Coopérative. Elle a ainsi pu soutenir 43 projets sur 437 demandes, pour une valeur totale de CHF 613 970.

#### **Fonds pour des projets durables dans les régions**

Grâce aux contributions du [Fonds pour des projets durables dans les régions](#), les agences générales peuvent promouvoir des projets écologiques, sociaux ou culturels servant la collectivité dans leur région. En 2023, le jury a approuvé 29 projets sur 49 demandes, leur allouant CHF 605 335 au total.

#### **Fonds de donations**

Créé au début des années 1970, le [Fonds de donations](#) a été doté en 2023 de 2 MCHF prélevés sur le bénéfice de la Coopérative. Il permet à la Mobilière de soutenir de nombreux projets sociaux, culturels, économiques et d'utilité publique ainsi que des projets de formation. En 2023, le nombre de projets ayant bénéficié de contributions du fonds s'est élevé à 189. De plus, chaque année, plusieurs institutions sociales d'importance nationale sont soutenues par un don compris entre CHF 50 000 et CHF 100 000. En 2023, ce sont la fondation Papilio et l'association «Insieme Valais Romand» qui ont bénéficié d'une contribution respectivement de CHF 100 000 et CHF 50 000.

## Matrice relative au rapport sur les questions non financières selon les art. 964a ss CO

Le rapport non financier selon le CO a été approuvé le 27 février 2024 à l'unanimité par le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA. Les éléments indiqués dans le tableau ci-dessous constituent les principales sources d'information pour les thèmes abordés dans le présent rapport. Des informations supplémentaires peuvent figurer dans d'autres sections du rapport non financier.

Art. du CO	Le rapport sur les questions non financières rend compte...	Localisation des informations
Art. 964b, al. 1	des objectifs en matière de CO <sub>2</sub>	<a href="#">Placements</a> <a href="#">Climat et énergie dans l'entreprise</a>
Art. 964b, al. 1	des questions sociales	<a href="#">Ensemble pour demain</a> <a href="#">Gestion responsable des affaires</a>
Art. 964b, al. 1	des questions de personnel	<a href="#">Personnel et univers de travail</a>
Art. 964b, al. 1	du respect des droits de l'homme	<a href="#">Code de conduite</a> <a href="#">Achats</a> <a href="#">Employeur responsable</a> <a href="#">Diversité et égalité des chances</a>
Art. 964b, al. 1	de la lutte contre la corruption	<a href="#">Corruption et trafic d'influence</a>
Art. du CO	Le rapport contient les informations...	Localisation des informations
Art. 964b, al. 1	qui sont nécessaires pour comprendre l'évolution des affaires, la performance et la situation de l'entreprise	<a href="#">Ensemble pour demain</a>
Art. 964b, al. 1	qui sont nécessaires pour comprendre les incidences de son activité sur le domaine...	
	des objectifs en matière de CO <sub>2</sub>	<a href="#">Placements</a> <a href="#">Climat et énergie dans l'entreprise</a>
	des questions sociales	<a href="#">Ensemble pour demain</a> <a href="#">Gestion responsable des affaires</a>
	des questions de personnel	<a href="#">Personnel et univers de travail</a>
	du respect des droits de l'homme	<a href="#">Code de conduite</a> <a href="#">Achats</a> <a href="#">Employeur responsable</a> <a href="#">Diversité et égalité des chances</a>
	de la lutte contre la corruption	<a href="#">Corruption et trafic d'influence</a>



Art. du CO	Ce rapport comprend notamment...	Localisation des informations	
Art. 964b, al. 2, ch. 1	une description du modèle commercial de l'entreprise	<a href="#">Bases stratégiques</a>	
Art. 964b, al. 2, ch. 2	une description des concepts appliqués en ce qui concerne les questions mentionnées à l'al. 1, y compris les procédures de diligence mises en œuvre, dans le domaine...	des objectifs en matière de CO <sub>2</sub>	<a href="#">Placements</a>
		des questions sociales	<a href="#">Climat et énergie dans l'entreprise</a>
		des questions de personnel	<a href="#">Ensemble pour demain</a>
		du respect des droits de l'homme	<a href="#">Gestion responsable des affaires</a>
			<a href="#">Personnel et univers de travail</a>
			<a href="#">Code de conduite</a>
		<a href="#">Achats</a>	
		<a href="#">Employeur responsable</a>	
		<a href="#">Diversité et égalité des chances</a>	
		<a href="#">Corruption et trafic d'influence</a>	
Art. 964b, al. 2, ch. 3	une description des mesures prises en application de ces concepts ainsi qu'une évaluation de l'efficacité de ces mesures dans le domaine...	des objectifs en matière de CO <sub>2</sub>	<a href="#">Placements</a>
		des questions sociales	<a href="#">Climat et énergie dans l'entreprise</a>
		des questions de personnel	<a href="#">Ensemble pour demain</a>
		du respect des droits de l'homme	<a href="#">Gestion responsable des affaires</a>
			<a href="#">Personnel et univers de travail</a>
			<a href="#">Code de conduite</a>
		<a href="#">Achats</a>	
		<a href="#">Employeur responsable</a>	
		<a href="#">Diversité et égalité des chances</a>	
		<a href="#">Corruption et trafic d'influence</a>	
Art. 964b, al. 2, ch. 4	une description des principaux risques liés aux questions mentionnées à l'al. 1 et la manière dont l'entreprise gère ces risques; les risques déterminants sont...	ceux qui découlent de l'activité propre de l'entreprise	<a href="#">Gestion des risques</a>
		lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, ceux qui découlent de ses relations d'affaires, de ses produits ou de ses services	<a href="#">Rapport non financier</a>
Art. 964b, al. 2, ch. 5	les indicateurs clés de performance dans les domaines mentionnés à l'al. 1, qui sont déterminants pour l'activité de l'entreprise, à savoir le domaine...	des objectifs en matière de CO <sub>2</sub>	<a href="#">Placements</a>
		des questions sociales	<a href="#">Climat et énergie dans l'entreprise</a>
		des questions de personnel	<a href="#">Ensemble pour demain</a>
		du respect des droits de l'homme	<a href="#">Gestion responsable des affaires</a>
			<a href="#">Personnel et univers de travail</a>
			<a href="#">Code de conduite</a>
		<a href="#">Achats</a>	
		<a href="#">Employeur responsable</a>	
		<a href="#">Diversité et égalité des chances</a>	
		<a href="#">Corruption et trafic d'influence</a>	

## Devoirs de diligence et transparence concernant les minerais et les métaux provenant de zones de conflit et du travail des enfants

Art. du CO	Les entreprises mettent en place un système de gestion et définissent les éléments suivants:	Localisation des informations
Art. 964k, al. 1, ch. 1	leur politique relative à la chaîne d'approvisionnement en minerais et en métaux provenant potentiellement de zones de conflit ou de zones à haut risque;	Non applicable. La Mobilière n'importe pas et ne traite pas non plus de minerais ni de métaux provenant de zones de conflit ou de zones à haut risque.
Art. 964k, al. 1, ch. 2	leur politique relative à la chaîne d'approvisionnement pour les produits ou services pour lesquels il existe un soupçon fondé de recours au travail des enfants;	<a href="#">Achats</a>
Art. 964k, al. 1, ch. 3	un système qui permet d'établir une traçabilité de la chaîne d'approvisionnement.	<a href="#">Achats</a>
Art 964k, al. 2	Elles identifient et évaluent les risques d'effets néfastes dans leur chaîne d'approvisionnement. Elles élaborent un plan de gestion des risques et prennent des mesures en vue de réduire au minimum les risques constatés.	<a href="#">Achats</a>
Art. 964k, al. 3	Le respect des devoirs de diligence en matière de minerais et de métaux fait l'objet d'une vérification par un expert indépendant.	Non applicable. La Mobilière n'importe pas et ne traite pas non plus de minerais ni de métaux provenant de zones de conflit ou de zones à haut risque.

# Principes pour une assurance responsable (PSI) de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE FI)

Les «Principes pour une assurance responsable» (PSI) de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE FI) servent de guide aux entreprises d'assurance, afin qu'elles tiennent compte des critères du développement durable dans leur cœur de métier. La Mobilière a souscrit à ces principes en 2021.

Nous nous engageons à promouvoir la transparence. La publication d'informations sur les progrès réalisés en matière de PSI, telle qu'elle est prescrite dans les PSI, est intégrée dans le présent rapport de gestion. Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble des thématiques relevant de nos différentes activités et commentées en référence aux PSI.

Mesures	Réalisation / Renvois
<b>Principe 1: Nous intégrerons dans nos prises de décision les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour les métiers de l'Assurance.</b>	
Intégration stratégique	<a href="#">Définition de notre vision du développement durable</a> <a href="#">Définition des critères ESG applicables aux placements</a> <a href="#">Analyse de matérialité</a> <a href="#">Stratégie climatique</a> <a href="#">Rapports au Conseil d'administration et aux délégués</a>
Personnel et univers de travail	<a href="#">Possibilités offertes aux collaboratrices et aux collaborateurs de faire entendre leur voix</a> <a href="#">Diversité de l'effectif</a> <a href="#">Stratégie «Environnement de travail»</a> <a href="#">Formations de base et formations continues</a> <a href="#">Code de conduite</a> <a href="#">Encouragement du travail de milice auprès des collaborateurs</a> <a href="#">Sensibilisation des collaborateurs</a>
Gestion des risques et souscription	<a href="#">Responsabilité des processus de gestion des risques</a> <a href="#">Critères d'exclusion spécifiques pour chaque branche</a> <a href="#">Évaluation individuelle de chaque risque</a> <a href="#">Projets de prévention</a>
Conception des produits et services	<a href="#">Produits d'assurance durables</a>

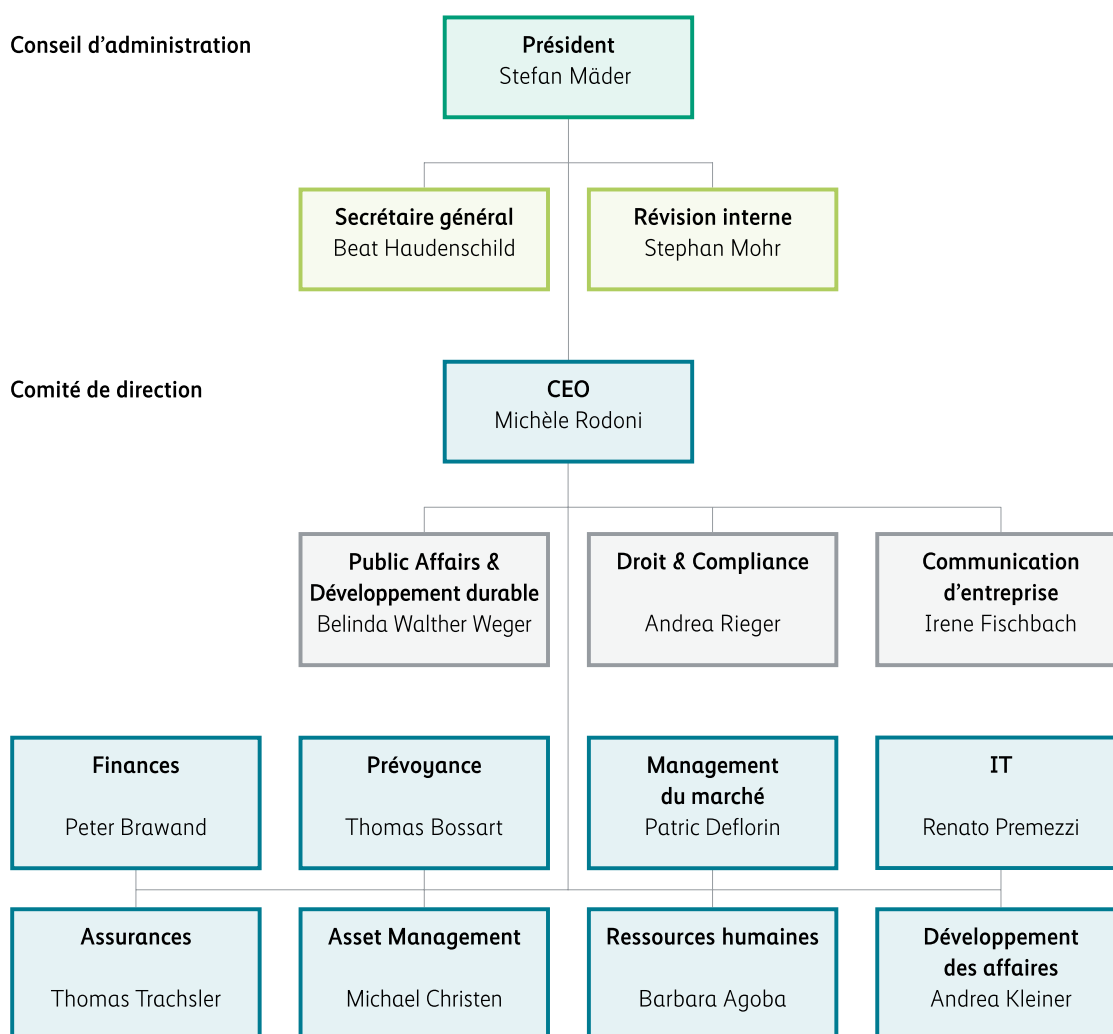
Mesures	Réalisation / Renvois
<b>Principe 1: Nous intégrerons dans nos prises de décision les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour les métiers de l'Assurance (suite).</b>	
Gestion des sinistres	<a href="#">Téléexpertise</a> <a href="#">Mobi24</a> <a href="#">Réparation plutôt que remplacement</a>
Distribution et marketing	<a href="#">Achats locaux et régionaux</a> <a href="#">Contrôle des émissions de CO<sub>2</sub> dues aux articles publicitaires</a> <a href="#">Événements</a>
Investissements responsables	<a href="#">Adhésion aux «Principes pour l'investissement responsable» (PRI) des Nations Unies</a> <a href="#">Investissements durables</a> <a href="#">Gestion immobilière durable</a> <a href="#">Prévention de l'écoblanchiment</a>
<b>Principe 2: Nous collaborerons avec nos clients et nos partenaires pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et les inciter à mieux maîtriser les risques et à développer des solutions concrètes.</b>	
Clients, partenaires et fournisseurs	<a href="#">Proximité avec la clientèle grâce à une organisation décentralisée</a> <a href="#">Dialogue régulier avec la clientèle</a> <a href="#">Relations de partenariat à long terme avec les partenaires de distribution et les courtiers</a> <a href="#">Aspects liés à la durabilité de nos produits</a> <a href="#">Durabilité des prestations de service</a> <a href="#">Procédure de consultation en relation avec l'assurance vie liée à des fonds</a> <a href="#">Soutien aux PME</a> <a href="#">Sensibilisation de la population suisse à la mobilité durable</a> <a href="#">Sensibilisation de la clientèle à la biodiversité</a>
<b>Principe 3: Nous coopérerons avec les gouvernements, les régulateurs et les autres parties prenantes pour promouvoir au sein de la société une action globale répondant à ses enjeux environnementaux sociaux et de gouvernance.</b>	
Dialogue avec les parties prenantes	<a href="#">En dialogue permanent avec nos parties prenantes</a>
Initiatives, partenariats et affiliations	<a href="#">Initiatives</a> <a href="#">Partenariats de recherche</a> <a href="#">Adhésions</a>
<b>Principe 4: Nous rendrons compte de l'application des Principes et ferons preuve de transparence en publiant régulièrement l'état d'avancement de leur mise en œuvre.</b>	
Reporting	<a href="#">Rapport de développement durable depuis 2014</a>

# Gouvernance d'entreprise

Structure de direction	150
Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA	151
Comité de direction	158
Direction	164
Gestion et contrôle de l'entreprise	165
Rémunérations	176

# Structure de direction de Mobilière Suisse Holding SA

État au 1<sup>er</sup> janvier 2024



- Président du Conseil d'administration
- Font rapport au président du Conseil d'administration
- Membres du Comité de direction
- Fonctions support

# Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA<sup>1</sup>

État au 1<sup>er</sup> janvier 2024



De g. à dr.: Yvonne Lang Ketterer, Heinz Herren, Bruno Dallo, Nicola Thibaudeau, Stefan Mäder, Irene Kaufmann, Tobias Pfeiffer, Barbara Rigassi, Elgar Fleisch

		Année de naissance	Début du mandat	Fin du mandat
<b>Président</b>	Stefan Mäder, Zurich	1963	2017	2026
<b>Vice-présidente</b>	Irene Kaufmann, Zurich	1955	2014	2026
<b>Membres</b>	Bruno Dallo, Riehen	1957	2017	2026
	Elgar Fleisch, St-Gall	1968	2013	2025
	Heinz Herren, Bolligen	1962	2020	2026
	Yvonne Lang Ketterer, Wädenswil	1965	2023	2026
	Tobias Pfeiffer, Reinach	1958	2017	2026
	Barbara Rigassi, Muri bei Bern	1960	2018	2024
	Nicola Thibaudeau, Neuchâtel	1960	2018	2024

<sup>1</sup> La composition des Conseils d'administration de Mobilière Suisse Société d'assurances SA et de Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA est identique. Tous les membres du Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA ont la nationalité suisse. Elgar Fleisch possède en outre la citoyenneté autrichienne et Nicola Thibaudeau, la citoyenneté canadienne.

		Depuis	Jusqu'à
<b>Secrétaire du Conseil d'administration</b>	Beat Haudenschild, avocat, Boll		
<b>Révision interne</b>	Stephan Mohr, Zurich		
<b>Organe de révision</b>	KPMG SA, Zurich	2010	2023
<b>Réviseur responsable</b>	Oliver Windhör, Zurich	2017	



## Stefan Mäder

Président



### Formation

Doctorat en économie, Université de Zurich

### Parcours professionnel

**1988 – 1994** Université de Zurich, collaborateur scientifique et chargé de cours

**1994 – 1996** Banque nationale suisse, économiste

**1996 – 2001** Zurich Financial Services (ZFS), différentes fonctions

**2002 – 2004** Zurich Assurances Suisse, directeur des placements et membre de la direction

**2004 – 2007** Zurich Assurances Suisse, directeur financier et membre de la direction

**2007 – 2009** Zurich Europe General Insurance, directeur financier pour l'Europe et membre de la direction

**2010 – 2017** SIX Group, directeur financier et membre de la direction du groupe

### Mandats actuels

Membre du conseil d'administration de Ringier SA; président de l'Association Suisse d'Assurances (ASA); membre du comité et du comité directeur d'economiesuisse

### Mandats précédents

Président du comité Économie et finances de l'Association Suisse d'Assurances (ASA); divers mandats d'administrateur interne à la Zurich Assurances et à SIX; membre du conseil d'administration de Nexxiot SA; membre du conseil d'administration de compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/APG); vice-président du conseil d'administration de Schroder & Co Banque SA; vice-président du conseil d'administration de Krüger & Co. AG

## Irene Kaufmann

Vice-présidente



### Formation

Doctorat en économie, Université de Zurich

### Parcours professionnel

**1985 – 2008** Nabholz Beratung, responsable de projets et de mandats pour des administrations et des entreprises publiques, notamment dans le secteur des finances et de l'organisation; de 1980 à 2002: Dr. Nabholz Treuhand AG, mandats de révision et de conseil pour des entreprises privées

### Mandats actuels

Membre de différents conseils de fondation

### Mandats précédents

Présidente et vice-présidente du conseil d'administration du Groupe Coop Société Coopérative; vice-présidente du conseil d'administration de la Banque Coop SA (devenue Banque Cler SA); membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés du Groupe Coop, dont Dipl. Ing. Fust SA

## Bruno Dallo

Membre du Conseil d'administration



### Formation

Doctorat en droit, Université de Bâle; avocat

### Parcours professionnel

**1985 – 1986** Société de Banque Suisse, service juridique

**1986 – 2001** Groupe Bâloise, General Counsel (responsable droit et fiscalité) à partir de 1994

**2001 – 2005** Groupe Bâloise, chef du Corporate Center et membre de la direction, responsable des services ressources humaines, développement de l'entreprise, service juridique, fiscalité et compliance

**2006 – 2018** Scobag Privatbank AG, président du directoire

### Mandats actuels

Vice-président du conseil d'administration de Scobag Privatbank AG; membre du conseil d'administration de l'Hôpital universitaire de Bâle; président du conseil d'administration de Kickfund SA; membre de plusieurs conseils de fondation; mandats pour des institutions à but non lucratif

### Mandats précédents

Membre du conseil de fondation et vice-président de la caisse maladie Sympany; membre du conseil de fondation et vice-président de la Fondation Bâle Place Financière

## Elgar Fleisch

Membre du Conseil d'administration



### Formation

Doctorat en sciences économiques et sociales, Université de Vienne; thèse sur l'intelligence artificielle; habilitation à l'Institut d'informatique de gestion de l'Université de St-Gall (HSG) sur le thème des réseaux d'entreprise

### Parcours professionnel

**2000 – 2002** Université de St-Gall (HSG), professeur assistant

**Depuis 2002** Université de St-Gall (HSG), professeur titulaire et directeur de l'Institut de gestion de la technologie (ITEM-HSG)

**Depuis 2004** Département gestion, technologie et économie (D-MTEC) de l'EPFZ, professeur en gestion de l'information

### Mandats actuels

Membre du conseil de surveillance de Robert Bosch GmbH et associé de Robert Bosch Industrietreuhand KG (Allemagne); membre du conseil de surveillance d'UNIQA Insurance Group AG et UNIQA Versicherungsverein Privatstiftung (Autriche); membre du conseil de fondation de Gebert RUF Stiftung; membre du conseil d'administration de Kickfund SA

### Mandats précédents

Cofondateur de plusieurs entreprises spin-off de la HSG et de l'EPFZ

## Heinz Herren

Membre du Conseil d'administration



### Formation

Ing. él. de l'ETS de Bienne

### Parcours professionnel

**1988 – 1991** XMIT SA, chef de produit

**1991 – 1993** Ascom Telematic SA, directeur des ventes et du marketing

**1994 – 1994** Bedag SA, Business Development Manager

**1994 – 2000** 3COM Corporation GmbH, directeur général pour la Suisse et l'Autriche et directeur d'EMEA System Integrators

**2001 – 2020** Swisscom SA, diverses fonctions, membre de la direction du groupe de 2010 à 2019, en dernier lieu en qualité de responsable des projets stratégiques

### Mandats actuels

Vice-président du conseil d'administration de HC Holding Eta AG; membre du conseil d'administration de Securitas SA et de Securiton SA; membre du comité consultatif d'investissement de Swiss EF Direkt; divers mandats de conseil en rapport avec des projets stratégiques

### Mandats précédents

Divers mandats dans le cadre de son engagement à 60% en tant que responsable des projets stratégiques de Swisscom SA, dont président du conseil d'administration de Cablex SA; membre du conseil d'administration de Swisscom Broadcast SA, de Fastweb S.p.A. (Italie), de BICS SA (Belgique) et de Tiko Energy Solutions AG; membre du conseil de fondation de Switzerland Innovation; membre du comité et du comité directeur d'economiesuisse

## Yvonne Lang Ketterer

Membre du Conseil d'administration



### Formation

Master en économie (lic. oec. publ.), Université de Zurich

### Parcours professionnel

**1991 – 2007** Zurich Assurances, diverses fonctions

**2007 – 2008** Responsable de Zurich Connect

**2008 – 2013** CEO de Zurich Vie Suisse; membre de la direction de Zurich Suisse et Global Life

**2009 – 2014** Présidente de Zurich fondation de placement

### Mandats actuels

Membre du conseil d'administration de AGEAS SA/NV (Belgique) et de AGEAS Portugal Holding (Portugal); vice-présidente du conseil d'administration de Hotz Partner AG; membre du conseil d'administration de GZO AG; présidente de l'association Spitex de Wädenswil

### Mandats précédents

Présidente de l'association Spitex du canton de Zurich; membre du conseil d'administration de l'association Artisana; membre du conseil de surveillance de la Finanzmarktaufsicht (FMA) (Liechtenstein)

### Tobias Pfeiffer

Membre du Conseil d'administration



#### Formation

Économiste d'entreprise (Haute école d'économie et de gestion) et expert-comptable diplômé

#### Parcours professionnel

**1983 – 2016** Deloitte, révision d'entreprises suisses et internationales de divers secteurs d'activité

**1999 – 2015** Deloitte, associé

**2006 – 2010** Deloitte, directeur du bureau de Bâle

**2010 – 2015** Deloitte, directeur du secteur audit d'assurances

#### Mandats actuels

Aucun

### Barbara Rigassi

Membre du Conseil d'administration



#### Formation

Doctorat en économie, HSG

#### Parcours professionnel

**1987 – 1993** Office fédéral des affaires économiques extérieures, cheffe de section

**1994 – 1996** Collaboratrice personnelle du conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz

**1996 – 1998** Société de Banque Suisse, secrétaire générale

**1999 – 2002** Office fédéral de l'économie et du travail, directrice adjointe et membre de la direction du Secrétariat d'état à l'économie SECO avec rang d'ambassadrice

**2002 – 2023** BHP – Brugger und Partner AG, associée

#### Mandats actuels

Vice-présidente du conseil de la clinique psychiatrique universitaire de Zurich; vice-présidente du conseil d'administration d'ewb (Energie Wasser Bern); divers mandats au sein de conseils de fondation; présidente du conseil d'administration de BHP – Brugger und Partner AG

#### Mandats précédents

Vice-présidente du conseil de fondation de la caisse maladie Atupri; membre du conseil d'administration de compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/APG) et de SpitalNetz Bern AG

## Nicola Thibaudeau

Membre du Conseil d'administration



### Formation

Ingénieure en génie mécanique de l'École Polytechnique de Montréal

### Parcours professionnel

**1984 – 1989** IBM Canada, ingénieure

**1990 – 1994** Cicorel S.A., directrice technique

**1994 – 2002** Mécanex, directrice

**2003** Divers mandats de conseil

### Mandats actuels

CEO et administratrice déléguée de MPS Micro Precision Systems SA; vice-présidente de la Banque Cantonale du Jura (BCJ); membre du conseil d'administration des Transports Publics Neuchâtelois SA; présidente du conseil d'administration de Charly Veya S.A., divers autres mandats au sein de conseils d'administration et de conseils de fondation

### Mandats précédents

Membre du conseil d'administration de CSS Assurances, de la Banque Cantonale Vaudoise, de La Poste Suisse SA et d'Innosuisse – Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation

# Comité de direction

État au 1<sup>er</sup> janvier 2024



Debout, de g. à dr.: Thomas Bossart, responsable Prévoyance; Barbara Agoba, responsable RH; Thomas Trachsler, responsable Assurances; Patric Deflorin, responsable Management du marché  
Assis, de g. à dr.: Michael Christen, responsable Asset Management; Michèle Rodoni, CEO; Peter Brawand, responsable Finances; Andrea Kleiner, responsable Développement des affaires; Renato Premezzi, responsable IT

		Année de naissance	Membre depuis
<b>CEO</b>	Michèle Rodoni, Bougy-Villars	1969	2012
<b>Responsable Finances</b>	Peter Brawand, Binningen	1965	2004
<b>Responsable Développement des affaires</b>	Andrea Kleiner, Zurich	1974	2021
<b>Responsable Assurances</b>	Thomas Trachsler, Kirchberg	1965	2010
<b>Responsable Prévoyance</b>	Thomas Bossart, Céligny	1987	2022
<b>Responsable Asset Management</b>	Michael Christen, Riehen	1975	2023
<b>Responsable Management du marché</b>	Patric Deflorin, Kilchberg	1971	2015
<b>Responsable Ressources humaines</b>	Barbara Agoba, Rüfenacht	1974	2022
<b>Responsable IT</b>	Renato Premezzi, Felben-Wellhausen	1968	2023

Tous les membres du Comité de direction possèdent la citoyenneté suisse.

**Michèle Rodoni**  
CEO



**Formation**

Actuaire ASA

**Parcours professionnel**

**1991 – 2005** La Suisse, actuaire, membre de la direction (dès 2003)

**2006 – 2008** Swiss Life, responsable du département Finances et Business Development de la division internationale

**2009 – 2012** Aviva, directrice des programmes Solvency II pour l'Europe

**2012 – juin 2017** Groupe Mobilière, responsable Prévoyance

**Juillet 2017 – 2020** Groupe Mobilière, responsable Management du marché

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021** Groupe Mobilière, CEO

**Mandats**

Membre du conseil d'administration de Swiss Marketplace Group SA (SMG); membre du conseil d'administration de Ringier SA; membre du comité directeur de l'Association Suisse d'Assurances (ASA); membre du conseil d'administration de la Chambre de Commerce Suisse-Américaine (Swiss Amcham); membre du comité de gfm Schweizerische Gesellschaft für Marketing; présidente du conseil de fondation de la Fondation pour les Arts et la Culture

**Peter Brawand**  
Responsable Finances



**Formation**

Lic. en sciences économiques HSG, expert-comptable diplômé

**Parcours professionnel**

**1989 – 1994** Revisuisse Price Waterhouse SA, en dernier lieu chef mandataire en conseil et contrôle de gestion

**1994 – 1996** Coop Compagnie d'Assurances, membre de la direction, responsable Finances et administration

**1997 – 2004** Bâloise Assurances, en dernier lieu responsable comptabilité et controlling, membre du comité de direction Suisse (dès 1998)

**Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2004** Groupe Mobilière, responsable Finances

**Mandats**

Membre du conseil d'administration de Ammann Group Holding AG, président du conseil d'administration de Madisa AG (Ammann Group); membre du comité Finance et régulation de l'Association suisse d'assurances (ASA)

### Andrea Kleiner

Responsable Développement des affaires



#### Formation

Diplôme en sciences naturelles de l'EPFZ et MBA de la Cornell University, États-Unis

#### Parcours professionnel

**2000 – 2004** Accenture, Management Consultant

**2004 – 2008** The Boston Consulting Group, responsable de projet

**2008 – 2015** Swiss Life SA, responsable System Management Particuliers

**2016 – 2020** Groupe Mobilière, responsable Assurances de personnes, secteur Assurances

**2020 – 2021** Groupe Mobilière, responsable Particuliers, secteur Assurances

**Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021** Groupe Mobilière, responsable Développement des affaires

### Thomas Trachsler

Responsable Assurances



#### Formation

Économiste d'entreprise, titulaire d'un diplôme HES et d'un EMBA de la HSG

#### Parcours professionnel

**1986 – 1998** Groupe Mobilière, différentes fonctions au siège principal

**1998 – 2009** Groupe Mobilière, agent général

**2010 – juin 2017** Groupe Mobilière, responsable Management du marché

**Juillet 2017 – avril 2021** Groupe Mobilière, responsable Operations

**Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021** Groupe Mobilière, responsable Assurances

#### Mandats

Membre du conseil de surveillance et d'administration de la Wirtschafts- und Kaderschule KV Bern (WKS KV Bildung); président du conseil de fondation de la fondation WKS KV Bern; membre du comité et membre de la section de Berne de l'Union du commerce et de l'industrie du Canton de Berne (Chambre de commerce bernoise); membre du conseil d'administration du Swiss Venture Club (SVC); membre du comité du Verband der Arbeitgeber Region Bern



**Thomas Bossart**  
Responsable Prévoyance



**Formation**

Bachelor of Arts en économie, HSG; Master of Science in Accounting and Finance, London School of Economics; MBA INSEAD, France/Singapour

**Parcours professionnel**

**2008 – 2009** Credit Suisse, différentes fonctions, Suisse et Royaume-Uni

**2009 – 2011** SIX Group (Division Financial Information), différentes fonctions

**2013 – 2022** McKinsey & Company, partenaire associé spécialisé dans le secteur de l'assurance en Suisse et en Europe

**Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022** Groupe Mobilière, responsable Prévoyance

**Mandats**

Membre du comité Vie de l'Association Suisse d'Assurances (ASA)

**Michael Christen**  
Responsable Asset Management



**Formation**

Lic. rer. pol., Université de Bâle; Financial Risk Manager FRM; CFA Charterholder

**Parcours professionnel**

**2002 – 2005** Winterthur Assurances, Asset Management, différentes fonctions

**2005 – 2018** Zurich Insurance Group, différentes fonctions

**2018 – 2023** Divers mandats au sein de commissions de placement et de conseils de fondation de fondations de prévoyance professionnelle; Quantula GmbH, associé-gérant

**Depuis le 14 août 2023** Groupe Mobilière, responsable Asset Management

**Mandats**

Associé-gérant chez Quantula GmbH

### Patric Deflorin

Responsable Management du marché



#### Formation

Lic. en sciences économiques HSG et titulaire d'un executive MBA-FSI (Vlerick, HEC, HSG)

#### Parcours professionnel

**1998 – 1999** PricewaterhouseCoopers, consultant pour le management

**1999 – 2005** Zurich Suisse, en dernier lieu responsable du développement de l'organisation pour Global Corporate Suisse

**2005 – 2006** Novelis Aluminium, Financial Controlling / Performance Management

**2006 – 2012** Zurich Insurance Group, CFO Direct Europe et Zurich Suisse, membre du comité directeur de Zurich Suisse

**2012 – 2015** Groupe Mobilière, responsable Particuliers, secteur Assurances

**2015 – mars 2021** Groupe Mobilière, responsable Assurances

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021** Groupe Mobilière, responsable Management du marché

#### Mandats

Membre du conseil d'administration de Garage Caflich AG; président du Pool dommages naturels et du comité Non-vie de l'Association Suisse d'Assurances (ASA); membre du conseil d'administration de SVV SOLUTION AG et de Credit Exchange S.A.

### Barbara Agoba

Responsable Ressources humaines



#### Formation

Lic. en droit, Université de Fribourg

#### Parcours professionnel

**1999 – 2000** Groupe Mobilière, assistante de direction

**2000 – 2001** Groupe Mobilière, Business Process Engineer

**2002** Groupe Mobilière, spécialiste eBusiness

**2002 – 2006** Groupe Mobilière, juriste chez JurLine et suppléante de la responsable Support de conduite de Protekta Assurance de protection juridique SA

**2006 – 2013** Groupe Mobilière, responsable du team Responsabilité civile entreprise et professionnelle (grands comptes et affaires spéciales)

**2013 – 2015** Groupe Mobilière, responsable Affaires PME

**2015 – 2017** Groupe Mobilière, responsable Souscription PME

**2017 – 2020** Groupe Mobilière, responsable Mobi24

**2020 – 2022** Groupe Mobilière, responsable Marché Ouest

**Depuis le 1<sup>er</sup> février 2022** Groupe Mobilière, responsable Ressources humaines

#### Mandats

Membre du comité en charge de la politique de la formation et de l'emploi de l'Association suisse d'assurances (ASA)

## Renato Premezzi

Responsable IT



### Formation

Informaticien de gestion HES; conseiller en organisation systémique, MTE IMD

### Parcours professionnel

**1987 – 1999** Crédit Suisse / Credit Suisse First Boston, ingénieur logiciel et analyste business, responsable de projet et d'équipe IT, vice-président

**1999 – 2006** Swiss Reinsurance Company, responsable de programme mondial CRM & Claims, responsable Business Application Services, Director, IT Business Partner Client Markets, Managing Director

**2007 – 2022** Credit Suisse, différentes fonctions de conduite IT pour les systèmes bancaires centraux mondiaux et régionaux dans les domaines du retail banking, du private banking et de l'investment banking, Managing Director

**2014 – 2023** FIDES Treasury Services SA, vice-président du conseil d'administration

**2022 – 2023** Credit Suisse, CTIO de Credit Suisse (Suisse) SA par intérim, Global Head Site Reliability Engineering, Managing Director

**Depuis le 14 août 2023** Groupe Mobilière, responsable IT

# Direction

État au 1<sup>er</sup> janvier 2024

Stefan Aebersold	Jean-Daniel Graf	Christoph Leemann	Antoine Sanchez
Andy Amacker	Samuel Grossenbacher	Marco Liechti	Marc Sarbach
Pascal Auderset	Christian Grundt	Patrik Linder	Alex Sauber
Nina Babst	Andreas Grütter	Daniel Luder	Laszlo Scheda
Marco Bähler	Barbara Grütter	Silvia Lunzer	Stephan Schmucki
Annette Behringer	Katja Gueissaz	Hans-Jörg Lustenberger	Simone Schneuwly
Michel Berthold	Urs Haeusler	Bernhard Maeder	Julia Schweizer
Pascal Blanchard	Anne Hari	Daniel Mewes	Jean-Michel Sciboz
Jonathan Bodmer	Beat Haudenschild	Walter Minder	Philipp Stadelmann
Philippe Bonvin	Ramona Hess	Philipp Mischler	Barbara Stamm
Enrico Briccola	Simon Hürlimann	Stephan Mohr	Roger Stämpfli
Peter Bruder	Max Indermühle	Renato Morelli	Beat Sterren
Aline Brügger	Enea Ischi	Ulrich Moser	Beat Tröhler
Simone Cerutti	André Iseli	Damian Müller	Christoph Tschumi
Gerhard Däppen	Gisela Jaeggi	Lucas Müller	Roland Verdon
Marc Olivier Delévaux	Natalie Jäggi	René Nef	Thomas Walther
Olivier Desponds	Brigitte Jappert	Beat Odermatt	Belinda Walther Weger
Pascal Domig	Nicolas Jeanneret	Christoph Ott	Rolf Wendelspiess
Yves Duvanel	Michael Kämpf	Franziska Paradies	Michel Wiederkehr
Roger Etter	Andreas Keller	Christina Petry	Esther Wyss
Irene Fischbach	Thomas Keller	Thomas Peyer	Markus Wyss
Stefan Fröhlich	Stefan Koch	Dominik Pregger	Christian Zeller
Andrea Gees	Jérôme Koller	Nadine Probst	Cédric Zermatten
Philippe Genoud	Christoph Kopp	Andrea Rieger	Rico Zwahlen
Michel Gicot	Marta Kwiatkowski	Pascal Ruppen	

# Gestion et contrôle de l'entreprise

**La Mobilière pratique un reporting transparent et présente ses principes de gouvernance d'entreprise de façon ouverte et compréhensible. Elle répond ainsi aux attentes de ses parties prenantes.**

Non cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux prescriptions de la directive SIX sur les informations relatives à la gouvernance d'entreprise. Elle adhère néanmoins à ces principes de transparence, ainsi qu'au Code suisse de bonnes pratiques pour la gouvernance d'entreprise, tout en prenant la liberté de s'en écarter dans certains cas dûment motivés. Les explications ci-après relatives à la gestion et au contrôle de l'entreprise suivent pour l'essentiel la structure de la directive SIX. Les dispositions visant spécifiquement les sociétés ouvertes au public ne sont traitées que succinctement. La Mobilière observe en outre les prescriptions de surveillance prudentielle, tant pour la Holding que pour les compagnies d'assurances détenues par cette dernière, en particulier la circulaire de la FINMA «Gouvernance d'entreprise – assureurs». Les rémunérations de l'exercice 2023 sont présentées au chapitre «[Rémunérations](#)». Lorsque les informations requises sont fournies ailleurs dans le présent rapport de gestion, un renvoi le signale expressément.

## Structure de l'entreprise et actionnariat

Tant la Coopérative que la Holding sont des sociétés de droit suisse ayant leur siège à Berne, la première détenant la totalité du capital-actions de la seconde. Il n'y a pas de participations croisées au sens de la directive SIX. Les informations sur la [structure de l'entreprise](#), sur le [périmètre de consolidation](#) et sur la [structure de direction opérationnelle](#) sont présentées dans les chapitres correspondants.

## Structure du capital

La structure du capital ressort du [bilan de la Coopérative](#) et du [bilan consolidé](#). Les statuts de la Holding ne prévoient pas d'augmentation de capital, ni autorisée ni conditionnelle. Au cours des trois derniers exercices, le capital n'a subi aucune modification. La Coopérative dispose d'un droit de souscription. Le capital-actions de la Holding est entièrement libéré. Les statuts ne prévoient pas l'émission de bons de jouissance ou de participation ni l'inscription de nomines, pas plus que l'émission d'emprunts convertibles ou d'options.



La Coopérative Mobilière compte plus de

**1,9 million**

de sociétaires.

## Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative

La Coopérative compte actuellement plus de 1,9 million de sociétaires – personnes physiques ou morales et collectivités publiques –, qui ont acquis cette qualité en concluant un contrat d'assurance avec Mobilière Suisse Société d'assurances SA. Les sociétaires n'ont pas l'obligation de faire des versements supplémentaires, ni d'autres obligations financières. Leurs intérêts sont défendus par 150 déléguées et délégués (effectif réglementaire) provenant de tous les cantons suisses et de la Principauté de Liechtenstein. Les déléguées et délégués représentent les régions ainsi que les divers cercles de titulaires d'assurances, tels que les particuliers, les entreprises agricoles et artisanales, l'industrie, le commerce, les sociétés de services et les pouvoirs publics. Ils sont élus pour une durée de six ans. Un tiers des mandats environ est renouvelé tous les deux ans. Il n'y a pas de durée de fonction maximale, mais une limite d'âge de 72 ans s'applique.

Les déléguées et délégués approuvent chaque année le rapport de gestion, les comptes annuels et le rapport annuel de la Coopérative. De plus, ils prennent acte des états financiers, établis conformément au référentiel comptable reconnu Swiss GAAP RPC. Ils décident également de la répartition du bénéfice résultant du bilan et d'une éventuelle révision des statuts. Enfin, ils élisent les membres du Conseil d'administration de la Coopérative.

Informations complémentaires:

[Les déléguées et délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative](#)

Informations complémentaires:

[Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative](#)

## Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative

### Membres

Conformément aux statuts, le Conseil d'administration de la Coopérative est formé d'au moins quinze personnes, et sa composition permet de concrétiser la volonté d'un ancrage aussi large que possible dans les régions et les divers cercles de titulaires d'assurances. Pour des raisons de bonne gouvernance, il doit comporter une majorité de membres ne faisant pas également partie du Conseil d'administration de la Holding.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le Conseil d'administration de la Coopérative comptait 26 membres et celui de la Holding, neuf membres. La durée ordinaire du mandat des membres du Conseil d'administration de la Coopérative est de trois ans. La limite d'âge est de 72 ans et la durée de fonction maximale de quinze ans. Le Conseil d'administration de la Coopérative compte quatorze femmes et douze hommes.

**Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative, répartition par durée de mandat**  
en % et (nombre de membres) au 31.12.2023

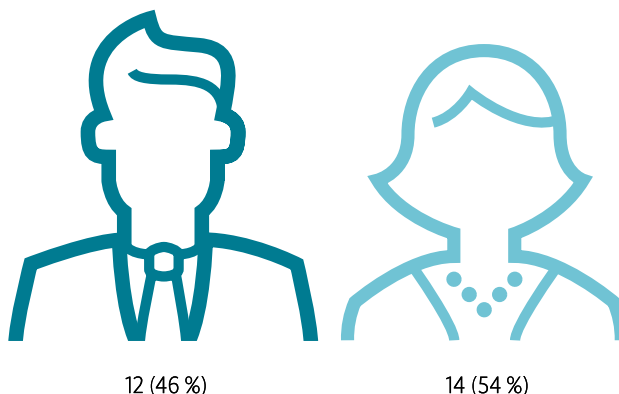


entre 1 et 5 ans: 52% (12)  
entre 6 et 10 ans: 33% (12)  
plus de 11 ans: 15% (2)

La durée de mandat est de trois ans. La durée de fonction maximale est de quinze ans.

**Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative**

Répartition hommes-femmes au 31.12.2023



Si une personne membre du Conseil d'administration de la Coopérative est également élue à celui de la Holding, la durée de son mandat d'administratrice ou d'administrateur de la Coopérative recommence à courir. Les statuts ne prévoient pas d'échelonnement du renouvellement des mandats.

Aucune personne membre du Conseil d'administration n'exerce de fonction exécutive au sein de Mobilière Suisse Holding SA. Toutes les personnes membres du Conseil d'administration sont réputées indépendantes au sens du Code suisse de bonnes pratiques pour la gouvernance d'entreprise. Aucune des personnes membres de cet organe n'exerce de fonction dirigeante dans une autre société d'assurances suisse.

**Tâches**

Le Conseil d'administration assure la conformité de l'orientation de l'entreprise avec les principes de la coopérative. Il est responsable du rapport de gestion, des comptes annuels statutaires, du rapport annuel ainsi que de l'établissement des états financiers de la Coopérative conformément au référentiel comptable reconnu Swiss GAAP RPC. En outre, il prend des décisions fondamentales relatives à l'organisation des élections de déléguées et délégués, et exerce les droits d'actionnaire de la Coopérative à l'Assemblée générale de la Holding. En vertu de ces droits, il approuve les comptes annuels et les comptes consolidés, décide de l'utilisation du bénéfice, prend acte du rapport sur la rémunération, élit le Conseil d'administration de la Holding et lui donne décharge.

Le Conseil d'administration exerce la haute direction ainsi que la surveillance et le contrôle de la gestion opérationnelle de la Coopérative, qui est déléguée à la Holding. Il lui appartient également de prendre les décisions stratégiques de principe relatives au positionnement de la Coopérative auprès du public, notamment de choisir les thèmes de ce positionnement et de définir les conditions-cadres des engagements en faveur de la collectivité qui en découlent.

**Méthode de travail**

Régulièrement informé de la marche des affaires, le Conseil d'administration de la Coopérative tient habituellement quatre séances par année, ce qui a été le cas en 2023.

### Comités du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative

Deux comités permanents soutiennent le Conseil d'administration de la Coopérative:

#### Comité de positionnement

Pour préparer ses décisions stratégiques de principe et surveiller la mise en œuvre des mesures de positionnement adoptées, le Conseil d'administration a créé en son sein un comité permanent de positionnement de la Coopérative. Comptant cinq personnes membres élues pour un an, ce comité est désormais placé sous la direction d'Anja Wyden Guelpa, ses autres membres étant Stefan Mäder, président du Conseil d'administration, Thierry Carrel, Michela Ferrari (nouvellement élue) et Rolf G. Schmid. Durant l'exercice sous revue, il s'est réuni à quatre reprises. En règle générale, la CEO ainsi que les responsables Public Affairs & Développement durable et Engagement sociétal prennent part aux séances du Comité de positionnement de la Coopérative. Le comité formule des prises de position et des recommandations à l'intention du Conseil d'administration de la Coopérative in corpore. Les tâches relevant de la conduite du Groupe, y compris le positionnement de la Mobilière en tant que groupe d'assurances, sont déléguées à la Holding. Le Conseil d'administration délègue la mise en œuvre de ses décisions stratégiques de principe au Comité de direction de Mobilière Suisse Holding SA. Il incombe donc à ce dernier de choisir les mesures de positionnement et les engagements concrets de l'entreprise et de décider de l'affectation des moyens à disposition, compte tenu des conditions-cadres définies par le Conseil d'administration.

#### Comité de gouvernance

Il existe en outre un comité de gouvernance, composé du président et de la vice-présidente du Conseil d'administration de la Coopérative, ainsi que de trois autres de ses membres. Il s'agit actuellement de Beat Brechbühl, Paul Philipp Hug (nouvellement élu) et Laura Sadis. La durée du mandat est d'un an. Le Comité de gouvernance a en particulier pour tâche de préparer les décisions de l'Assemblée des délégués et du Conseil d'administration de la Coopérative en matière de nominations, autrement dit de préparer l'élection des délégués et déléguées ainsi que celle des membres du Conseil d'administration de la Coopérative. Il lui incombe d'examiner, d'une part, les décisions de l'Assemblée générale en matière de nominations (en particulier l'élection des membres du Conseil d'administration de la Holding) et, d'autre part, la nomination du ou de la CEO, qui relève de la compétence du Conseil d'administration. Enfin, il est chargé de contrôler les propositions relatives à la rémunération des délégués et déléguées ainsi que des membres du Conseil d'administration de la Coopérative, mais aussi d'étudier les propositions relatives au système de rémunération et au cadre salarial des divers échelons de fonction du Groupe Mobilière. Le Comité de gouvernance a pour seul pouvoir décisionnel celui de fixer le montant des rémunérations des membres du Conseil d'administration de la Holding. La responsabilité générale des autres tâches qui lui sont confiées est du ressort du Conseil d'administration de la Coopérative ou de celui de la Holding. Selon les thèmes à l'ordre du jour, la CEO et la responsable Ressources humaines participent aux séances du Comité de gouvernance. Durant l'exercice sous revue, ce dernier s'est réuni à trois reprises.



**Informations complémentaires:**

[Conseil d'administration de  
Mobilière Suisse Holding SA](#)

**Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA****Membres**

Le Conseil d'administration de la Holding doit compter au moins cinq membres. La durée du mandat est de trois ans, et la durée de fonction est limitée à douze ans. Il n'est pas prévu d'échelonner le renouvellement des mandats. La limite d'âge est de 72 ans. La majorité des membres du Conseil d'administration de la Holding doit également faire partie de celui de la Coopérative, ce qui est le cas de l'ensemble des membres depuis la restructuration du Groupe Mobilière en 2000. Ces prescriptions s'appliquent aussi aux administratrices et administrateurs des sociétés opérationnelles du Groupe, soit Mobilière Suisse Société d'assurances SA et Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA.

Depuis 2000 également, le Conseil d'administration de la Holding présente la même composition que ceux des deux sociétés opérationnelles précitées. De plus, la pratique qui veut que la présidence et la vice-présidence des Conseils d'administration de la Coopérative, de la Holding et des sociétés du Groupe ci-dessus soient respectivement exercées par une seule et même personne est constamment respectée depuis 2000. Enfin, depuis 2006, les mandats des personnes membres du Conseil d'administration de la Holding coïncident en règle générale avec ceux qu'elles exercent au sein des Conseils d'administration de la Coopérative et des sociétés du Groupe. La gestion et le contrôle de l'entreprise se fondent sur la législation en vigueur ainsi que sur les politiques, les instructions et règlements internes, la Charte et le Code de conduite adoptés par le Conseil d'administration de la Holding. La [Charte](#) et le [Code de conduite](#) sont publiés sur notre site internet.

**Tâches**

La conduite opérationnelle du Groupe ainsi que l'organisation, les tâches et les compétences des organes de la Holding et des deux sociétés du Groupe (Mobilière Suisse Société d'assurances SA et Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA) sont régies par un règlement d'organisation et par un règlement des compétences édictés par le Conseil d'administration de la Holding. Ces règlements sont régulièrement réexaminés et, si nécessaire, adaptés. Le règlement d'organisation définit en particulier la conduite à suivre en cas de conflit d'intérêts. Les membres du Conseil d'administration et du Comité de direction règlent leurs affaires personnelles et professionnelles afin d'éviter autant que possible tout conflit d'intérêt avec l'entreprise et le Groupe Mobilière. Ainsi, une personne membre du Conseil d'administration ne peut pas être membre simultanément du Conseil d'administration et d'un autre organe d'une société ou d'un groupe d'assurances qui se trouve en concurrence avec le Groupe Mobilière. Les membres du Conseil d'administration et du Comité de direction informent le président du Conseil d'administration immédiatement et de manière exhaustive au sujet des conflits d'intérêt les concernant. Le Conseil d'administration prend les mesures nécessaires pour préserver les intérêts de l'entreprise.

Le Conseil d'administration délègue au Comité de direction les tâches relevant de la gestion de la Holding, sauf dispositions contraires de la loi, des statuts ou du règlement d'organisation. De plus, il définit la stratégie d'entreprise axée sur la durabilité et la structure organisationnelle du Groupe, arrête notamment la planification annuelle et pluriannuelle de ce dernier et décide des politiques de risque et de placement, ainsi que de la stratégie de placement.

Il définit également la conception de la gestion des risques et du système de contrôle interne. Enfin, font aussi partie de ses attributions la nomination et la révocation du ou de la CEO – responsable de la conduite opérationnelle et de la direction globale du Groupe –, des membres du Comité de direction, du responsable de la Révision interne et du secrétaire général.

### **Méthode de travail**

Le Conseil d'administration in corpore se réunit pour délibérer et prendre des décisions aussi souvent que les affaires l'exigent. Durant l'exercice sous revue, il a tenu huit séances ordinaires, pour un total de dix jours de séance.

Les membres du Conseil d'administration se forment continuellement. De plus, tant le Conseil d'administration que ses comités évaluent régulièrement leurs prestations et leur efficacité. À cette fin, le Conseil d'administration procède régulièrement à une auto-évaluation dans le cadre de laquelle il vérifie l'état d'avancement des tâches qui lui sont confiées par la loi et le règlement d'organisation. Il se penche également sur l'organisation et la collaboration en son sein et au sein de ses comités ainsi que sur la coopération avec les différentes parties prenantes. Les résultats de cette auto-évaluation sont intégrés dans la planification des sujets traités par le Conseil d'administration, dans la définition de ses thèmes prioritaires et dans la planification de la succession. L'ensemble des membres du Comité de direction prennent part aux séances du Conseil d'administration lorsque l'examen de la planification annuelle, le reporting ou la clôture des comptes semestriels ou annuels sont à l'ordre du jour. S'agissant d'autres sujets, le Conseil d'administration peut inviter, au besoin, tout ou partie du Comité de direction, ainsi que des spécialistes internes ou externes. La CEO assiste en principe toujours aux séances du Conseil d'administration, à moins qu'une clause de récusation s'y oppose ou que certains thèmes doivent être traités à huis clos.

Le Comité de direction informe le Conseil d'administration de la marche des affaires dans le cadre du reporting trimestriel. Chaque trimestre également, la Révision interne présente au Conseil d'administration un rapport sur l'état d'avancement des contrôles et sur leurs résultats, ainsi que sur l'état d'avancement de l'application des recommandations.

En ce qui concerne les autres informations internes au Groupe ainsi que les instruments de contrôle du Comité de direction, nous renvoyons, entre autres, aux indications relatives à la [révision](#) interne et externe de même qu'à la [gestion des risques](#). Enfin, le Conseil d'administration vérifie annuellement la pertinence de la stratégie mise en œuvre et traite de questions d'importance stratégique dans ses séances.

### **«Fit & Proper»**

Les membres du Conseil d'administration doivent impérativement offrir toute garantie d'une activité irréprochable et jouir d'une bonne réputation. En d'autres termes, ils doivent être «Fit & Proper», c'est-à-dire disposer des connaissances ainsi que de l'expertise professionnelles nécessaires (Fit) et présenter une honorabilité sans tache (Proper). Alors que l'exigence d'honorabilité s'applique à chaque membre individuellement, celle de l'expertise doit être considérée du point de vue de la conduite stratégique et opérationnelle dans son ensemble (Conseil d'administration et Comité de direction). Cela signifie que le Conseil

d'administration doit être composé de manière à être «collectivement» à même d'assurer la surveillance et la haute direction de l'entreprise de manière irréprochable.

Les membres du Conseil d'administration de la Holding disposent de solides connaissances dans des domaines essentiels ainsi que d'une vaste expérience. Le Conseil d'administration vérifie lui-même régulièrement si sa composition et celle de ses comités sont appropriées. De plus, pour s'assurer qu'il réunira les compétences nécessaires et présentera la diversité requise à l'avenir également, il évalue à l'avance des candidatures potentielles. Lors du processus annuel de planification de la succession au Conseil d'administration, le Comité de gouvernance de la Coopérative se penche sur les départs qui auront lieu au cours des années suivantes, actualise le profil d'exigences, évalue les candidatures correspondantes et soumet des propositions de vote concrètes au Conseil d'administration. Sur cette base, le Conseil d'administration approuve les diverses propositions d'élection lors des assemblées générales des sociétés concernées. Le profil d'exigences se fonde sur les prescriptions légales, notamment en matière de surveillance prudentielle. Il est complété par les besoins spécifiques du Groupe Mobilière.

Les graphiques ci-après présentent la composition du Conseil d'administration selon la durée de fonction et le genre.

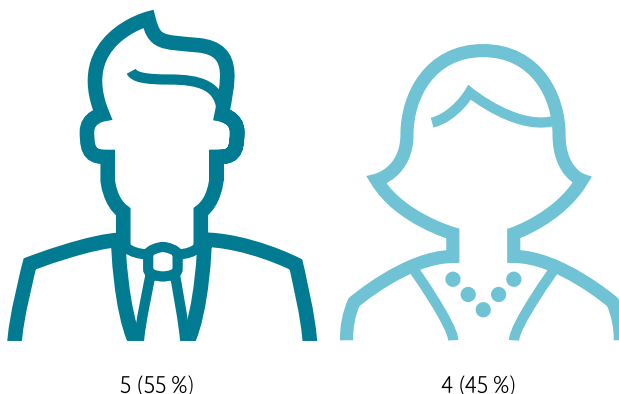
**Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA, répartition par durée de mandat**  
en % et (nombre de membres) au 31.12.2023



La durée de mandat est de trois ans. La durée de fonction maximale est de douze ans.

**Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA**

Répartition hommes-femmes au 31.12.2023

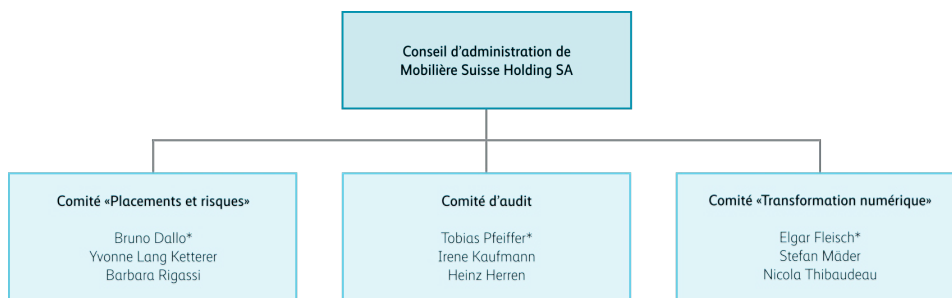


Au cours de l'exercice sous revue, Urs Berger (Therwil) et Markus Hongler (Zurich) ont quitté le Conseil d'administration de la Holding. Yvonne Lang Ketterer (Wädenswil) a été nouvellement élue au sein de cet organe.

**Comités du Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA**

Pour se faire assister dans ses activités de gestion et de contrôle, le Conseil d'administration de la Holding a constitué en son sein trois comités permanents de trois membres chacun. En règle générale, les comités se réunissent quatre fois par année.

**Les comités du Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA**



\* Président

Le but, le rôle et les tâches des comités du Conseil d'administration sont définis dans le règlement d'organisation. Le Conseil d'administration a en outre édicté un règlement détaillé pour chacun d'entre eux. Faisant régulièrement appel aux compétences de spécialistes internes et, au besoin, externes, les comités approfondissent certains thèmes et questions sur mandat du Conseil d'administration et élaborent des bases de décision à son intention. En règle générale, la CEO participe aux séances des comités en qualité de conseillère. Il en va de même du président du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration in corpore reste seul responsable des tâches confiées aux comités.

Les comités n'ont pas de pouvoir décisionnel. Ils ont cependant le droit de soumettre des avis et des recommandations au Conseil d'administration et le devoir de l'informer de tout manquement grave et/ou événement particulier qu'ils constateraient.

- Le **Comité «Placements et risques»** assiste et conseille le Conseil d'administration dans les domaines de la congruence actifs-passifs (Asset Liability Management), de la gestion des placements, de la gestion financière et de la gestion des risques (risques d'assurance, de marché, de crédit et de liquidité, ainsi que risque de réputation qui en découle). Yvonne Lang Ketterer siège désormais dans ce comité à la place de Stefan Mäder.
- Le **Comité d'audit** fait de même dans les domaines de la surveillance des comptes, du reporting financier ainsi que du respect des lois, statuts et règlements internes (risque opérationnel), de même qu'en matière de protection de la réputation (risque de réputation).
- Enfin, le **Comité «Transformation numérique»** évalue le bien-fondé et le caractère approprié des activités de la Mobilière dans les domaines de la transformation numérique et des cyberrisques. Il examine en outre la question des risques opérationnels et, partant, du risque de réputation découlant de la numérisation et fait des recommandations au Conseil d'administration. Stefan Mäder siège désormais dans ce comité à la place de Markus Hongler.

En 2022, le Conseil d'administration a constitué un comité dédié au développement durable. Outre le président, Aymo Brunetti, ce comité réunit les présidents des comités permanents du Conseil d'administration au niveau de la Coopérative et de la Holding ainsi que, pour le Comité «Placements et risques», Barbara Rigassi. Il évalue le bien-fondé et le caractère approprié des activités stratégiques de la Mobilière dans le domaine du développement durable et de sa gouvernance, et soumet des recommandations correspondantes au président du Conseil d'administration. Aucune des personnes membres du Conseil d'administration, ni par conséquent de ses comités, n'exerce de fonction exécutive. Toutes les personnes membres du Conseil d'administration sont réputées indépendantes au sens du Code suisse de bonnes pratiques pour la gouvernance d'entreprise et de la circulaire de la FINMA «Gouvernance d'entreprise – assureurs». La composition actuelle du [Conseil d'administration](#) et de ses [comités permanents](#) ainsi que des [informations complémentaires sur chaque membre](#) sont présentées dans les chapitres correspondants.

---

#### Informations complémentaires:

[Structure de direction](#) et [membres du Comité de direction](#)

### CEO et Comité de direction

La CEO est chargée de la conduite opérationnelle et de la direction globale du Groupe. Il lui incombe en outre d'informer régulièrement le Conseil d'administration sur la marche des affaires et les projets importants du Groupe, des secteurs du Comité de direction et des sociétés du Groupe. Le Comité de direction met en œuvre la stratégie d'entreprise arrêtée par le Conseil d'administration de la Holding. Il s'efforce de prendre ses décisions par consensus; à défaut, il appartient à la CEO de trancher.

Il n'y a pas de contrats de management. Les contrats de travail de la CEO et des membres du Comité de direction prévoient, sans exception, un délai de congé de six mois.

## Droits de participation

Les dispositions statutaires relatives à la participation à l'Assemblée des délégués (Coopérative) et à l'Assemblée générale (Holding), les quorums, les modalités de convocation de ces deux assemblées ainsi que les règles régissant l'ordre du jour sont conformes aux dispositions du droit des obligations. Aucune limitation des droits de vote n'est prévue.

## Prises de contrôle et mesures de défense

Les statuts de la Holding ne comportent ni règles concernant l'obligation de présenter une offre, ni clauses relatives aux prises de contrôle.

## Révision

La révision fait partie intégrante de la gouvernance d'entreprise. Les activités des organes de révision externe et interne sont surveillées par le Comité d'audit et, en dernière instance, par le Conseil d'administration.

Pour l'exercice 2023, les organes compétents ont désigné la société KPMG SA comme organe de révision externe des comptes de la Coopérative, de la Holding et des filiales consolidées. L'organe de révision externe est mandaté pour un an; ses prestations sont évaluées annuellement. Le réviseur responsable participe aux séances du Comité d'audit en particulier lorsque ce dernier discute des plans de révision interne et externe ainsi qu'à celles du Conseil d'administration quand celui-ci examine les rapports des organes de révision sur la clôture des comptes annuels. La somme des honoraires de révision facturés durant l'exercice sous revue se monte à CHF 1 488 396 et les honoraires relatifs aux prestations connexes à l'audit s'élèvent à CHF 124 932.

Afin de garantir son indépendance vis-à-vis du Comité de direction, le responsable de la Révision interne rend compte de ses activités directement au président du Conseil d'administration de la Holding. La Révision interne soutient le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités de gouvernance en procédant à une évaluation indépendante de l'efficacité des systèmes de contrôle interne ainsi que du respect des prescriptions statutaires, légales et réglementaires. Tous les rapports sont mis à la disposition de la CEO, des membres du Comité de direction, des responsables de fonctions de contrôle des risques ainsi que du ou de la responsable de l'unité contrôlée. De plus, les résultats importants de la révision sont régulièrement communiqués au président du Conseil d'administration et au Comité d'audit.

## Politique d'information

Le Groupe Mobilière informe chaque année les déléguées et délégués, les administratrices et administrateurs, le personnel, les médias et le public sur ses résultats annuels ainsi que sur la marche de ses affaires dans son rapport de gestion, lors de la conférence de presse du bilan, par des communiqués de presse et sur internet. Les résultats semestriels sont communiqués aux médias dans le courant du troisième trimestre.

De plus, des rapports sur les résultats du premier trimestre, du semestre et des trois premiers trimestres sont remis aux membres du Conseil d'administration de la Coopérative ainsi qu'aux déléguées et délégués. Les contacts avec les déléguées et délégués sont entretenus

---

Informations complémentaires:

[mobiliere.ch](https://www.mobiliere.ch)

non seulement à l'occasion de leur assemblée annuelle, mais également lors de réunions régionales d'information organisées chaque automne à leur intention. Les délégués et déléguées y sont informés oralement sur le résultat semestriel ainsi que sur différents thèmes d'actualité ayant trait à la branche des assurances et au Groupe Mobilière. Enfin, nous informons notre clientèle de la marche de nos affaires et des questions d'actualité concernant le Groupe Mobilière sur notre site internet et sur divers autres canaux de communication.

## Rémunérations

**La Mobilière applique une politique de rémunération qui tient compte des valeurs inhérentes à l'esprit de coopérative et fait participer ses collaboratrices et collaborateurs à son succès.**

Suivant sur une base volontaire les recommandations de la FINMA, la Mobilière aligne son système de rémunération sur les «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers». Non cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux prescriptions légales de transparence applicables aux sociétés cotées.

Les principes de rémunération du Groupe Mobilière applicables à tous les échelons de fonction sont définis dans la politique de rémunération adoptée par le Conseil d'administration. Conformément à ces prescriptions, les rémunérations sont appropriées et comparées à celles d'autres entreprises de la branche, aussi bien proportionnées que compétitives. Le système de rémunération est simple, transparent et compréhensible.

Les collaboratrices et collaborateurs ainsi que les cadres perçoivent un salaire de base et, selon la marche des affaires, une participation au résultat fixée par le Conseil d'administration. La rémunération globale annuelle directe de la CEO, des membres du Comité de direction et de la Direction se compose du salaire de base et d'une part variable définie annuellement. Cette part variable à court terme encourage une culture de la performance et récompense chaque année la réalisation des objectifs de l'entreprise. Elle est nettement inférieure à la rémunération de base, afin d'éviter autant que possible tout comportement indésirable, motivé par l'attrait du bonus.

La «participation au résultat orientée vers l'avenir» prévue en sus pour la CEO ainsi que les membres du Comité de direction et de la Direction (échelons de fonction 1 à 4) est axée sur les objectifs communs orientés vers l'avenir (objectifs Z) que sont la transformation numérique, la rentabilité future et l'image de la Mobilière. Tous les ans, les cadres des niveaux hiérarchiques supérieurs sont évalués par rapport à ces objectifs en fonction de l'évolution des quatre dernières années. En outre, la Mobilière ne verse ni prime d'embauche au sens de rémunération anticipée de prestations de travail futures, ni indemnité de départ ou «parachute doré».

Durant l'exercice sous revue, cette gratification a été versée à 113 ayants droit au total (y compris aux bénéficiaires de rentes, qui la perçoivent au prorata du temps), pour un montant total brut de CHF 1 804 836.



## Modèle salarial et composantes de la rémunération annuelle<sup>1</sup>

	Salaire de base fixe	Rémunération variable à court terme	Participation au résultat (discrétionnaire)	Participation au résultat orientée vers l'avenir (discrétionnaire)
CEO / Comité de direction / membres de la Direction	X	X		X
Cadres	X		X	
Collaborateurs	X		X	

<sup>1</sup> Sites de Direction

L'Assemblée des délégués et le Conseil d'administration de la Coopérative fixent eux-mêmes les rémunérations versées à leurs membres. Pour ce qui est de la rémunération des membres du Conseil d'administration de la Holding, il appartient au Comité de gouvernance de la Mobilière Suisse Société Coopérative d'en décider.

Chaque année lors de sa séance de printemps, le Conseil d'administration de la Coopérative, qui exerce les droits d'actionnaire de cette dernière lors de l'Assemblée générale de la Mobilière Holding, prend connaissance du rapport sur la rémunération et des montants perçus par les membres du Conseil d'administration, la CEO et les membres du Comité de direction.

Les indications ci-après sur les composantes de la rémunération et sur les rémunérations versées durant l'année sous revue seront commentées et complétées lors de l'Assemblée générale de la Holding, dans le contexte de l'examen des comptes annuels et des comptes consolidés.

À cette occasion, un décompte exhaustif des rémunérations établi selon les dispositions de la circulaire précitée de la FINMA est présenté au Conseil d'administration de la Coopérative.

### Déléguées et délégués de la Coopérative

La rémunération des membres de l'Assemblée des délégués se compose d'une indemnité fixe et d'une indemnité forfaitaire pour frais. Les frais de déplacement ne sont pas remboursés. L'indemnité fixe s'élève à CHF 2000 par année. Durant l'exercice sous revue, le total des indemnités fixes et des indemnités forfaitaires pour frais payées aux membres de l'Assemblée des délégués en fonction a atteint CHF 421 000. Les cotisations AVS/AI/APG/AC afférentes à ces indemnités se montent à CHF 36 420 au total.

### Conseil d'administration de la Coopérative

Les membres du Conseil d'administration de la Coopérative, qui siègent également au Conseil d'administration de la Holding, sont rémunérés séparément pour chacun de ces mandats. Leur rémunération d'administratrices et administrateurs de la Coopérative se compose d'une indemnité fixe. Les membres qui sont élus ou se retirent en cours d'exercice perçoivent leur rémunération au prorata du temps. À cette rémunération fixe s'ajoute un jeton de présence de CHF 2000 par séance ou par participation à un atelier du Conseil d'administration.

Les membres qui siègent dans un comité permanent, un comité ad hoc ou un comité de pilotage créé par le Conseil d'administration perçoivent un jeton de présence de CHF 2000 par jour de séance. Ce jeton – qui inclut un montant forfaitaire couvrant la préparation personnelle de la séance – n'est versé qu'en cas de participation effective. Les frais d'hébergement sont remboursés sur présentation d'un justificatif; les frais de déplacement pour des séances en Suisse ne le sont pas. Depuis 2023, une indemnité forfaitaire (y c. jetons de présence) est versée au président ou à la présidente du Comité de positionnement.

Les rémunérations fixes versées en 2023 sont les suivantes:

- Conseil d'administration, président inclus: CHF 712 500
- Indemnité totale la plus élevée: Urs Berger, président jusqu'au 12 mai 2023: CHF 20 000, Stefan Mäder, président à compter du 12 mai 2023, CHF 20 000

Durant l'exercice sous revue ont en outre été versés des jetons de présence pour un montant total de CHF 300 000. Les cotisations AVS/AI/APG/AC afférentes à ces indemnités se montent à CHF 74 607 au total.

Par ailleurs, un membre du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative a également perçu CHF 25 000 pour le mandat exercé au sein du conseil d'administration de GARAIIO REM AG et CHF 30 000 pour celui exercé au sein du conseil d'administration de Flatfox SA.

### Conseil d'administration de la Holding

Les principes de la rémunération du Conseil d'administration de la Holding, les différentes composantes de cette rémunération et les règles de remboursement des frais sont arrêtés dans un règlement sur la rémunération édicté par le Comité de gouvernance. La rémunération versée aux membres du Conseil d'administration doit être globalement appropriée et, comparée à celles d'autres entreprises de la branche, être aussi bien proportionnée que compétitive. Elle doit tenir compte du niveau de responsabilité assumé par les membres et de la charge de travail qui leur incombe. La rémunération des administratrices et administrateurs de la Holding inclut celle à laquelle ils ont droit en tant qu'administratrices et administrateurs des sociétés du Groupe. La rémunération de la vice-présidente et des membres du Conseil d'administration se compose d'un montant de base fixe, auquel s'ajoute un complément pour la vice-présidente, ainsi que pour les présidents et les membres des comités permanents de cet organe. L'indemnité forfaitaire accordée au président ou à la présidente d'un comité permanent est désormais plus élevée que celle versée aux autres membres du comité. Le Conseil d'administration décide de la rémunération des mandats spéciaux qu'il confie à ses membres au cas par cas. Aucun jeton de présence n'est versé pour la participation aux séances des comités permanents. Comme dans la Coopérative, les membres d'un comité ad hoc ou d'un comité de pilotage perçoivent, à titre forfaitaire, un jeton de présence de CHF 2000 par jour de séance, qui n'est versé qu'en cas de participation effective.

La participation aux séances du Conseil d'administration in corpore donne également droit à un jeton de présence de CHF 2000 par jour. La participation à plusieurs séances organisées en Suisse, le même jour, ne donne droit qu'à un jeton de présence. Les frais de déplacement,

d'hébergement et de repas au lieu des séances, à Berne, ne sont pas indemnisés. Le président, la vice-présidente et les membres du Conseil d'administration ont droit à une indemnité de débours annuelle. Le président perçoit une rémunération annuelle fixe (forfait annuel) qui couvre notamment sa participation aux comités permanents et temporaires du Conseil d'administration et aux comités de pilotage ainsi que ses jetons de présence. Aucune bonification n'est versée. Les membres qui sont élus ou se retirent en cours d'exercice perçoivent leur rémunération à proportion du temps.

Les rémunérations fixes (rémunérations de base et compléments, sans les jetons de présence) versées en 2023 sont les suivantes:

- Conseil d'administration, président inclus: CHF 1 585 167
- Indemnité la plus élevée (rémunération forfaitaire): Urs Berger, président jusqu'au 12 mai 2023: CHF 314 000, Stefan Mäder, président à compter du 12 mai 2023, CHF 418 668

Durant l'exercice sous revue, la vice-présidente et les membres du Conseil d'administration ont en outre perçu des jetons de présence pour un montant total de CHF 160 000. Les cotisations AVS/AI/APG/AC des membres soumis à cotisations se sont élevées à CHF 125 316. Les cotisations afférentes à la rémunération de la présidence versées par l'employeur à l'AVS/AI/APG/AC et aux caisses de pension ont atteint respectivement CHF 111 538 et CHF 112 389. Les cotisations de l'employeur afférentes à la rémunération des membres assurés dans les caisses de pension de la Mobilière se montent au total à CHF 47 878.

### CEO et membres du Comité de direction

La rémunération de la CEO et des membres du Comité de direction du Groupe Mobilière est arrêtée dans un règlement édicté par le Conseil d'administration de la Holding. Elle se compose d'un salaire fixe basé sur la classification individuelle et d'une indemnité variable dépendant des résultats (bonus). Le montant maximal de la rémunération variable est fixé individuellement chaque année. Pour la CEO et les membres du Comité de direction, il ne peut pas dépasser 50% du salaire fixe convenu. Le bonus effectivement versé dépend du degré de réalisation des objectifs de l'entreprise (résultats globaux, croissance, satisfaction de la clientèle, coûts).

La CEO et les membres du Comité de direction sont assurés auprès de la Caisse de pension des collaborateurs et auprès de la Caisse de pension complémentaire du Groupe Mobilière.

Aucun apport allant au-delà des cotisations réglementaires de l'employeur n'est prévu. Le cas échéant, ces apports sont considérés comme des indemnités devant expressément faire l'objet d'une proposition au Conseil d'administration. Le remboursement des frais et les indemnités forfaitaires pour frais sont régis par le règlement sur le remboursement des frais du Groupe Mobilière et par le règlement complémentaire sur le remboursement des frais des cadres des échelons de la CEO, du Comité de direction et de la Direction; les deux règlements ont été agréés par les administrations fiscales du canton de Berne et du canton de Vaud.

La «participation au résultat orientée vers l'avenir» (objectifs Z) versée annuellement à la CEO et aux membres du Comité de direction et de la Direction (échelons de fonction 1 à 4) s'élève à 30% au maximum du bonus pour tous les ayants droit, conformément au règlement sur la rémunération.

En 2023, les rémunérations fixes (salaires fixes) et les rémunérations variables (bonus) ainsi que la «participation au résultat orientée vers l'avenir» versées aux membres du Comité de direction, CEO incluse, se sont élevées au total à CHF 7 332 396. La rémunération la plus élevée, d'un montant de CHF 1 478 250, a été versée à la CEO. Les cotisations afférentes aux rémunérations des membres du Comité de direction, CEO incluse, versées par l'employeur à l'AVS/AI/APG/AC et aux caisses de pension ont atteint respectivement CHF 517 297 et CHF 1 340 009 au total.

### Autres indications

Sont également considérés comme prestations de l'employeur les rabais accordés aux collaboratrices et collaborateurs sur les assurances et les prêts hypothécaires ainsi que les gratifications d'ancienneté. Ces prestations sont destinées à l'ensemble du personnel du Groupe Mobilière.

Aucune indemnité n'a été versée à d'anciens membres des organes dirigeants ni à des personnes liées à des membres d'organes dirigeants. En revanche, des prêts hypothécaires ont été accordés à des membres anciens ou actuels des organes dirigeants aux conditions usuelles, avec, dans certains cas, le même rabais que celui accordé aux collaboratrices et collaborateurs du Groupe Mobilière.



# Rapport financier

Comptes annuels consolidés	182
Annexe aux comptes annuels consolidés	186
Rapport de l'organe de révision	215

# Compte de profits et pertes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

en milliers de CHF	Annexe	2023	2022
Primes brutes émises	2	4 766 635	4 540 365
Primes cédées aux réassureurs		-253 428	-226 438
Variation du report de primes (brut)		-25 765	-21 130
Part des réassureurs à la variation du report de primes		3 437	3 817
<b>Primes acquises pour compte propre</b>		<b>4 490 879</b>	4 296 614
Sinistres et prestations d'assurance payés	3	-2 919 246	-2 814 837
Variation des provisions techniques (brut)	4	-160 314	-82 053
Part des réassureurs aux charges de sinistres et de prestations d'assurance	3	145 283	113 333
Variation des provisions pour le compte et aux risques de tiers		-309 284	-19 350
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)		-1 136 375	-1 119 790
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances		49 909	45 711
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance		-60 618	-48 098
Produits des placements	5	262 139	277 462
Gains et pertes sur placements de capitaux	6	96 631	-95 044
Charges de gestion des placements de capitaux		-32 499	-32 252
Résultat des placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers		88 629	-161 668
Autres produits	7	121 363	104 975
Autres charges	7	-244 039	-105 257
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>392 456</b>	359 747
Résultat hors exploitation	8	-7 670	-5 576
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>384 786</b>	354 170
Impôts	9	-827	-43 159
<b>Bénéfice</b>		<b>383 960</b>	311 011
dont attribuable à			
- Actionnaire de Mobilière Suisse Holding SA		384 258	311 334
- Parts des minoritaires		-299	-323

## Bilan consolidé au 31 décembre

en milliers de CHF	Annexe	2023	2022
<b>Actifs</b>			
Placements de capitaux	10, 12	20 033 280	19 558 404
Placements de capitaux d'assurances vie liées à des participations	11	1 437 202	1 128 657
Immobilisations incorporelles	12, 13	34 998	35 291
Immobilisations corporelles	12	215 029	222 155
Provisions techniques (brut)	15	264 255	204 262
Créances	14	203 927	199 970
Liquidités		211 341	221 612
Comptes de régularisation		185 090	150 177
<b>Total actifs</b>		<b>22 585 121</b>	21 720 529
<b>Passifs</b>			
Provisions techniques (brut)	15	12 307 767	12 098 801
Provisions techniques des assurances vie liées à des participations	16	1 422 996	1 113 903
Provisions (financières) non techniques	17	518 894	557 364
Fonds pour participations futures aux excédents	18	554 420	601 537
Engagements financiers		290 000	292 124
Autres engagements	19	1 103 147	1 060 157
Comptes de régularisation		160 902	115 823
<b>Dettes</b>		<b>16 358 125</b>	15 839 708
Capital-actions	20	200 000	200 000
Réserves de capital	20	575 000	575 000
Réserves de réévaluation	21	1 548 490	1 388 639
Réserves de bénéfice		3 922 489	3 729 387
Différences de change		-20 375	-13 878
Parts des minoritaires au capital		1 392	1 673
<b>Fonds propres consolidés</b>		<b>6 226 995</b>	5 880 821
<b>Total passifs</b>		<b>22 585 121</b>	21 720 529

## Tableau de financement consolidé

en milliers de CHF	2023	2022
Versements de clients résultant de la conclusion et de la gestion de contrats d'assurance	4 869 255	4 637 622
Versements résultant de la gestion de placements	-173 747	-237 402
Versements résultant d'autres prestations	40 935	32 945
Paiements aux clients résultant de la conclusion et de la gestion de contrats d'assurance	-2 823 253	-2 938 646
Paiements au personnel et aux agences générales	-1 211 702	-1 175 003
Paiements aux autorités fiscales et autres autorités	-209 826	-214 347
Autres encaissements et décaissements	-425 460	-37 729
<b>Flux financiers relatifs à l'exploitation</b>	<b>66 202</b>	67 440
Achat (-) / Vente (+) de participations/organisations associées (déduction faite des liquidités reprises)	-13 409	-2 631
Immobilisations incorporelles	-10 026	-10 701
Immobilisations corporelles	-10 256	-14 463
<b>Flux financiers relatifs aux activités d'investissement</b>	<b>-33 692</b>	-27 795
Dividendes	-30 000	-30 000
Augmentation des engagements financiers	-5 241	-104
Charges de financement	-7 016	-3 471
<b>Flux financiers relatifs aux activités de financement</b>	<b>-42 257</b>	-33 575
<b>Variations des taux de change sur les liquidités</b>	<b>-221</b>	-433
<b>Variation des liquidités</b>	<b>-9 967</b>	5 637
Total liquidités exercice précédent	221 612	216 169
Variation des liquidités	-9 967	5 637
Gains et pertes de change sur les liquidités	-304	-194
<b>Total liquidités exercice sous revue</b>	<b>211 341</b>	221 612



## Tableau de variation des fonds propres consolidé

	Capital- actions	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Réserves de ré- évaluation	Différences de change	Fonds propres, sans parts des minoritaires	Parts des minoritaires	Fonds propres, y c. parts des minoritaires
en milliers de CHF								
État au 31.12.2021	200 000	575 000	3 643 410	1 989 293	-6 767	6 400 936	2 020	6 402 956
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			-200 000			-200 000		-200 000
Compensation du goodwill avec les fonds propres			-11 945			-11 945		-11 945
Réévaluation des parts exis- tantes de la fortune nette lors de la prise de contrôle			-292			-292		-292
Recyclage du goodwill			16 833			16 833		16 833
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			-30 000			-30 000		-30 000
Variation des parts des minoritaires			47			47	69	115
Variation des réserves de réévaluation				-600 655		-600 655	3	-600 652
Différences de change					-7 111	-7 111	-96	-7 207
Bénéfice annuel consolidé			311 334			311 334	-323	311 011
État au 31.12.2022	200 000	575 000	3 729 387	1 388 639	-13 878	5 879 147	1 673	5 880 821
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			-150 000			-150 000		-150 000
Compensation du goodwill avec les fonds propres			-11 695			-11 695		-11 695
Recyclage du goodwill			349			349		349
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			-30 000			-30 000		-30 000
Variation des parts des minoritaires			189			189	90	279
Variation des réserves de réévaluation				159 851		159 851	25	159 877
Différences de change					-6 497	-6 497	-97	-6 595
Bénéfice annuel consolidé			384 258			384 258	-299	383 960
<b>État au 31.12.2023</b>	<b>200 000</b>	<b>575 000</b>	<b>3 922 489</b>	<b>1 548 490</b>	<b>-20 375</b>	<b>6 225 603</b>	<b>1 392</b>	<b>6 226 995</b>

# Annexe aux comptes annuels consolidés

## Informations générales et principes fondamentaux

### Principes de présentation des comptes

Les comptes consolidés ont été établis conformément à l'ensemble des recommandations Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la législation suisse. Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs.

### Principes de consolidation

Les sociétés dont Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote sont incluses intégralement dans le périmètre de consolidation. Font exception les sociétés immobilières non consolidées, qui sont présentées dans les placements immobiliers et sont portées au bilan à la valeur actuelle.

Les organisations dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50% sont inscrites au bilan selon la méthode de la mise en équivalence. Les pertes dépassant la valeur d'acquisition ne sont inscrites au bilan que si le Groupe Mobilière s'engage en droit ou en fait à en assumer une partie ou à participer à un plan d'assainissement en cours d'exécution ou de lancement.

Si le Groupe Mobilière détient moins de 20% du capital d'une société et a l'intention de conserver durablement cette participation, celle-ci est présentée dans les placements au coût d'acquisition, déduction faite des dépréciations de valeur nécessaires.

Le périmètre de consolidation se trouve [ici](#).

### Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du Groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale; les relations intragroupe sont éliminées. Les éventuelles parts du résultat et des fonds propres revenant aux actionnaires minoritaires sont présentées séparément dans les comptes annuels consolidés. Les bénéfices intermédiaires résultant de transactions intragroupe sont éliminés.

### Date du bilan

Le bilan consolidé est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du Groupe, clôturés à la même date.

### Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition. La valeur comptable de la participation est compensée avec la part concernée de ses fonds propres, évaluée selon des règles uniformes, à la date de l'acquisition. Un goodwill positif ou négatif est compensé avec les fonds propres à la date de l'acquisition. Lors d'une cession, le goodwill ayant fait précédemment l'objet d'une compensation est porté au compte de résultat. Les effets d'une inscription théorique du goodwill au bilan/compte de résultat sont présentés dans l'annexe.

### Conversion des monnaies étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en francs suisses. S'agissant des comptes annuels de filiales libellés en monnaie étrangère, les postes du bilan sont convertis dans la monnaie du Groupe au cours du jour de référence; les postes du compte de profits et pertes et du tableau des flux de trésorerie sont convertis aux cours annuels moyens. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites dans les fonds propres sans effet sur le résultat.

Les charges et les produits en monnaie étrangère sont évalués au cours de la date de transaction ou au cours moyen. Les postes du bilan libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de la date du bilan. Les cours principaux sont les suivants:

### Monnaies étrangères

#### Cours à la date du bilan

en CHF	31.12.2023	31.12.2022
EUR	0,92971	0,98716
USD	0,84145	0,92540

#### Cours annuels moyens

en CHF	2023	2022
EUR	0,97161	1,00464

### Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste d'actif et de passif est évalué individuellement. Si l'évaluation ultérieure des actifs ou des passifs est effectuée non pas à la valeur historique (ou au coût d'acquisition amorti) mais à la valeur actuelle, on se sert, dans des conditions normales d'exploitation, du cours du jour ou de la valeur d'usage.

### Immeubles de rendement

Les immeubles de rendement sont portés au bilan à la valeur actuelle, déterminée sur la base d'estimations périodiques de la valeur vénale par des spécialistes. La valeur actuelle des immeubles construits est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (discounted cash flow, DCF); elle correspond à la somme des recettes nettes (net cash flows) attendues de l'exploitation des immeubles de rendement, actualisées à la date du bilan.

L'évaluation inclut une analyse et une appréciation détaillées des divers postes de revenus et de dépenses. Comme base, les spécialistes en estimation immobilière disposent de la documentation du projet, de la situation locative actuelle et d'informations complètes sur le marché. À partir de ces éléments, ils estiment les cash-flows futurs attendus et fixent le taux d'actualisation. Les évaluations sont établies compte tenu de la poursuite de l'usage actuel pour les immeubles en portefeuille ou du projet planifié. L'actualisation est faite pour chaque bien conformément aux conditions du marché et ajustée en fonction des risques.

La différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat en tant qu'amortissement des placements. Les reprises de dépréciation jusqu'à la valeur d'acquisition sont également portées au compte de résultat.

Jusqu'à leur mise en exploitation, les immeubles en construction sont évalués aux coûts d'acquisition. En présence d'indices de surévaluation d'immeubles en chantier, des dépréciations de valeur sont comptabilisées immédiatement avec effet sur le résultat.

### **Placements à revenu fixe**

Les titres à revenu fixe, les prêts et les prêts hypothécaires sont, en règle générale, détenus jusqu'à l'échéance et portés au bilan selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts si le débiteur a la capacité de payer les intérêts et de rembourser. La variation périodique de la valeur d'amortissement des coûts est présentée dans le compte de résultat. Si le remboursement intégral à la date d'échéance ou si le paiement des intérêts sont menacés, il est procédé immédiatement à une correction de valeur avec effet sur le résultat. Si aucune valeur observable ou actuelle n'est disponible, nous déterminons le montant de la correction de valeur à l'aide de notre propre modèle d'évaluation. Si les motifs qui justifiaient la correction de valeur disparaissent, cette dernière est immédiatement dissoute avec effet sur le résultat.

### **Actions et parts de fonds**

Les actions et les parts de fonds en CHF sont portées au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), la différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme un amortissement des placements. Les augmentations ultérieures de valeur sont présentées dans le compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, en tant que revalorisation des placements. Pour les actions et les parts de fonds en monnaie étrangère, la différence entre les taux de change actuel et historique est comptabilisée dans le compte de résultat, tandis que la différence entre les cours actuel et historique des titres est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat.

### **Instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et à options, des certificats sur indices d'actions ainsi que des futures.

Dérivés à des fins de couverture: les contrats à terme sur devises ainsi que les options put stratégiques servent à couvrir respectivement les risques de change et les fluctuations de prix du marché. S'agissant des options put stratégiques, la valeur temporelle n'est pas prise en compte. Cette valeur est entièrement amortie ou revalorisée au moment de la prise d'engagement ou de la fermeture de la position, avec incidence sur le résultat.

Dérivés non utilisés à des fins de couverture: les contrats à options tactiques et les certificats sur indices d'actions ainsi que les futures sont utilisés pour améliorer l'efficacité de la gestion (préparation de l'acquisition et amélioration du rendement).

Les dérivés sont évalués aux cours du jour. Les valeurs actuelles sont inscrites à l'actif ou au passif du bilan. Les fluctuations de valeur sont comptabilisées avec effet sur le résultat; pour les dérivés utilisés à des fins de couverture, il n'y a pas de compensation avec incidence sur le résultat de l'effet produit sur l'opération sous-jacente.

### **Or**

L'or est porté au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), la différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est immédiatement inscrite au compte de résultat comme un amortissement des placements. Les augmentations ultérieures de valeur sont présentées dans le compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, en tant que revalorisation des placements.

**Placements alternatifs (tels que capital-risque, fonds spéculatifs, capital-investissement, dette privée)**

Les instruments de capitaux étrangers non cotés sont portés au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les autres placements sont traités comme des actions et des parts de fonds, les instruments de fonds propres non cotés étant évalués à la valeur actuelle, déterminée par des prestataires tiers indépendants. Si aucune valeur actuelle n'est disponible, l'évaluation a lieu au coût d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

**Autres placements de capitaux**

Autres placements de capitaux: sont comptabilisés sous ce poste les fonds gérés conformément à la stratégie de placement, mais qui ne sont temporairement pas investis. Il s'agit de dépôts et de dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, d'overnight, de placements au jour le jour, de dépôts à terme et d'avoires à vue exigibles en tout temps. Font en outre partie des autres placements de capitaux les moyens affectés à l'achat de placements et qui seront investis prochainement dans des placements financiers. Ces placements sont évalués à la valeur actuelle (cours du jour).

**Placements et provisions techniques pour le compte et au risque de tiers**

Sont inscrits au bilan sous ces postes les assurances vie liées à des participations et les produits d'assurance vie constitutifs de capital pour lesquels la Mobilière ne supporte aucun risque de placement. En ce qui concerne les assurances liées à des participations, les preneurs d'assurance participent pour leur compte et à leur risque au résultat ou à la variation de valeur des placements. Les contrats d'assurance constitutifs de capital sont vendus par l'intermédiaire de banques qui garantissent une rémunération (minimale) du compte d'épargne lié au contrat. Les placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers sont portés au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), ce qui détermine dans le même temps le montant des provisions techniques correspondantes.

**Placements provenant d'opérations de capitalisation et provisions techniques pour opérations de capitalisation**

Les placements provenant d'affaires de capitalisation comprennent aussi bien les positions pour lesquelles la Mobilière assume elle-même le risque de placement que celles pour lesquelles ce risque est supporté par des tiers, que ce soit par le client pour les parts participatives ou par la banque partenaire pour les parts garanties vis-à-vis du client. Les placements provenant d'affaires de capitalisation sont portés au bilan à la valeur actuelle (cours du jour) pour toutes les catégories de placements. Les titres détenus dans le dépôt nostro sont aussi comptabilisés à la valeur actuelle, car destinés à la vente. Les fluctuations de valeur de marché sont présentées dans le compte de résultat en tant que résultat des placements pour les assurances vie liées à des participations. Les provisions techniques pour affaires de capitalisation sont actualisées, pour les parts garanties, sur la base de la courbe swap actuelle. Pour les parts participatives, il est tenu compte de la valeur actuelle des placements concernés, afin de garantir l'égalité de traitement des actifs et des passifs.

**Immobilisations incorporelles**

Qu'elles soient créées en interne à des fins de commercialisation de licences d'utilisation ou acquises, les immobilisations incorporelles se trouvant dans le pouvoir de disposition de l'entité, à l'instar des logiciels informatiques, sont portées à l'actif lorsqu'elles apportent un avantage mesurable pendant plusieurs années. Elles sont amorties linéairement, en règle générale sur trois à cinq ans; dans des cas justifiés, la période d'amortissement peut toutefois être prolongée jusqu'à vingt ans au plus. La valeur des immobilisations incorporelles est contrôlée chaque année; si des corrections de valeur supplémentaires non planifiées s'avèrent nécessaires, elles sont effectuées à charge du résultat de la période correspondante.

**Frais d'acquisition**

Les frais d'acquisition de polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation et sur la base du coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, déduction faite de la valeur résiduelle éventuelle (y c. terrain), sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation.

La durée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles a été fixée comme suit:

- Mobilier / machines / véhicules: de 2 à 10 ans
- Matériel informatique / réseaux: de 3 à 10 ans
- Installations: de 10 à 20 ans
- Immeubles d'exploitation: de 40 à 50 ans

La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année. Si des corrections de valeur supplémentaires non planifiées s'avèrent nécessaires, elles sont effectuées à charge du résultat de la période correspondante.

**Liquidités**

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, gérés dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés à la valeur actuelle (cours du jour).

**Créances et autres engagements**

Ces postes sont évalués à la valeur historique. Le ducroire est calculé en fonction des échéances et des risques d'insolvabilité identifiables. Outre les corrections de valeur individuelles sur des créances présentant des risques spécifiques connus, des corrections de valeur sont constituées sur la base d'études statistiques sur le risque de défaillance.

**Provisions techniques non-vie**

L'évaluation des provisions techniques non-vie est effectuée en principe en brut et en net (c.-à-d. avant et après déduction des parts des réassureurs), selon les prescriptions du droit de la surveillance.

S'agissant des affaires non-vie, on distingue les provisions techniques suivantes: reports de primes, provisions pour sinistres, provisions pour frais de traitement des sinistres, provisions mathématiques pour rentes, provisions pour participations aux excédents, autres provisions techniques et provisions de fluctuations.

L'évaluation des provisions techniques s'effectue en principe sur une base nominale; autrement dit, hormis les provisions mathématiques pour rentes, en application des prescriptions du droit de la surveillance, les provisions ne sont pas actualisées. Les provisions mathématiques pour rentes sont calculées sur la base des normes comptables en vigueur, et si nécessaire renforcées.

- Le report de primes est délimité dans le temps au pro rata temporis pour chaque contrat conformément aux conditions contractuelles.
- Les provisions pour sinistres sont évaluées au moyen de modèles d'évaluation actuarielle reconnus. La base des données comporte, d'une part, les triangles de liquidation pour les paiements, les provisions pour sinistres individuels, le nombre de sinistres et les prétentions récursoires, et d'autre part, des informations relatives à la répartition des risques au sein du portefeuille, telles que les primes acquises, les sommes de salaires, les sommes d'assurance et le nombre de risques.

- L'évaluation des provisions pour frais de traitement de sinistres se fait selon deux composantes: les frais de traitement de sinistres directement allouables et les frais de traitement de sinistres non directement allouables. Les frais de traitement de sinistres directement allouables sont en principe représentés sous forme de triangles de liquidation et évalués au moyen des mêmes méthodes actuarielles que les provisions pour sinistres. L'évaluation des frais de traitement de sinistres non directement allouables se fait selon la méthode New York.
- Les provisions mathématiques pour rentes sont évaluées conformément aux prescriptions relatives aux normes comptables. Ces prescriptions incluent des prescriptions relatives au taux technique de rémunération et à la mortalité des bénéficiaires de rentes.
- Les provisions pour participations aux excédents sont évaluées selon les règles prescrites contractuellement pour la détermination de la participation aux excédents.
- Les autres provisions techniques englobent, entre autres, les différences d'évaluation résultant de différences entre paramètres externes et paramètres internes, par exemple par rapport à la mortalité (surmortalité / sous-mortalité dans l'assurance LAA), et de taux technique rémunérant les provisions mathématiques pour rentes (taux sans risque vs. taux de calcul technique). S'agissant des affaires à liquidation longue, l'effet du renchérissement historique implicite de sinistre est comparé aux prévisions d'inflation à long terme d'établissements de renom (BNS, FINMA, etc.)

### Provisions techniques vie

Les provisions techniques dans l'assurance vie sont déterminées conformément aux prescriptions du droit de la surveillance, en principe pour chaque contrat. Les provisions statutaires correspondent en principe aux provisions tarifaires, marges incluses. Les provisions statutaires insuffisantes sont renforcées. Ces renforcements sont constitués, si nécessaire, pour les risques biométriques, les risques de résiliation ainsi que les risques liés aux coûts et aux intérêts.

Les provisions techniques dans l'assurance vie sont globalement suffisantes au sens général de la directive de l'Association suisse des actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance vie, conformément aux prescriptions du droit de la surveillance et après examen par l'actuaire responsable et vérification par la FINMA. Les provisions techniques garantissent avec une sécurité suffisante le respect durable des engagements résultant des contrats d'assurance.

La comparaison se fonde sur des «provisions best estimate avec marges» selon la directive susmentionnée: la détermination des cash-flows tient compte, pour l'ensemble des hypothèses best estimate, de suppléments et de déductions, afin d'accroître la sécurité des calculs. Ces suppléments et déductions correspondent à ceux prévus dans la version de ladite directive faisant foi. La détermination du vecteur de rendement tient compte de la structure des placements, en particulier de la durée des propres placements de capitaux. Afin que les engagements puissent être garantis durablement avec une sécurité suffisante, les provisions constituées doivent nécessairement être supérieures au best estimate avec marge («provisions suffisantes»).

L'ensemble des provisions techniques satisfait au test d'exigences minimales de l'ASA. Parmi les trois scénarios que comporte ce test, le «scénario de rendement et longévité», qui se base sur des taux d'intérêt et une mortalité réduits, est le plus exigeant, et de ce fait déterminant pour les affaires vie de Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA.

L'assurance vie individuelle couvre les risques biométriques décès et invalidité, tandis que l'assurance vie collective, outre les risques décès et invalidité, couvre aussi, dans une faible mesure, la longévité.

Dans l'assurance vie, tant les provisions pour prestations d'assurance que les provisions mathématiques sont exposées au risque d'intérêt et au risque biométrique. Des renforcements ont été constitués pour les assurances vie constitutives de capital en raison de la prise en compte du risque d'intérêt, et pour les rentes de vieillesse et survivants, en raison de la prise en compte du risque d'intérêt et du risque biométrique (longévité).

Le risque d'annulation comporte différents aspects: dans le cas des assurances épargne, il s'agit d'une perte possible si la valeur de rachat est supérieure à la valeur du marché des placements correspondants; dans le cas de toutes les assurances, il s'agit de la disparition de gains attendus et de la disparition des contributions de couverture des coûts. Dans les affaires d'assurance vie, nous essayons de limiter le risque d'annulation en maintenant l'attractivité des produits. Étant donné que les provisions sont suffisantes, le risque d'annulation représente avant tout un risque de rendement et non un risque de solvabilité. Aucune provision n'a été constituée pour le risque de rachat, étant donné que les frais d'acquisition ne sont pas portés à l'actif.

Si nécessaire, afin d'assurer le financement des taux d'intérêt garantis, des provisions techniques statutaires sont renforcées comme mentionné ci-dessus. Le besoin de renforcement résulte de l'actualisation des flux de trésorerie déterminants au moyen d'un taux de deuxième ordre basé sur une moyenne mobile de taux sans risque et tenant compte, en outre, de la part des valeurs réelles dans le portefeuille de Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA. La moyenne mobile correspond à la moyenne sur sept ans des taux swap à dix ans.

En assurance vie, les excédents résultent de différences positives entre le rendement effectivement obtenu et l'intérêt garanti ainsi qu'entre les résultats prévisionnel et effectif des processus de risque et de frais. Les montants correspondants sont affectés les années suivantes aux provisions destinées à financer les futures attributions d'excédents aux assurés, dont le montant est fixé compte tenu des dispositions légales et contractuelles applicables ainsi que de la politique d'excédents propre à l'entreprise. Ces provisions incluent la part des plus-values et des moins-values avec ou sans effet sur le résultat revenant aux assurés, conformément aux dispositions relatives à la quote-part légale applicables dans les affaires de prévoyance professionnelle. La part revenant aux preneurs d'assurance sur les différences d'évaluation entre les comptes consolidés et les comptes individuels établis selon les principes du droit commercial (provenant des réserves issues du bénéfice, des réserves de réévaluation et d'opérations antérieures avec effet sur le résultat) est comprise dans les provisions pour participations futures des assurés aux excédents. Ces différences d'évaluation ont un caractère latent et ne sont pas distribuables. Les réserves de réévaluation sont diminuées de ces parts.

S'agissant des contrats de prévoyance professionnelle non soumis à la quote-part légale, les provisions pour participations futures des assurés aux excédents ne comportent pas de parts de réserves de réévaluation. Les attributions d'excédents se fondent sur des facteurs techniques de succès et sont indépendantes de l'évolution du marché des capitaux.

S'agissant des contrats de prévoyance privée, les provisions pour participations futures des assurés aux excédents ne comportent pas de parts de réserves de réévaluation, en raison de l'absence d'obligation contractuelle d'accorder des participations futures aux excédents.

### **Provisions pour fluctuations**

Les provisions pour fluctuations sont évaluées au niveau de chaque société. Les principes de constitution et de dissolution des provisions pour fluctuations sont définis dans le plan d'affaires de chaque société et se fondent sur des volatilités historiques. En raison de la propension au risque de la Mobilière, les valeurs minimale, cible et maximale sont définies selon des prescriptions méthodiques objectivant et limitant la gestion des provisions pour fluctuations. Les valeurs minimale, cible et maximale des provisions pour fluctuations sont réévaluées annuellement.

### **Provisions (financières) non techniques**

Les Provisions (financières) non techniques sont des engagements présumés découlant d'événements passés. Le montant et l'échéance de ces engagements sont incertains, mais peuvent être estimés. Le montant des provisions correspond à la valeur estimée des sorties futures de fonds. Le tableau des provisions renseigne sur leur utilisation, leur dissolution et leur constitution. Les provisions pour impôts comprennent uniquement des impôts différés. Les engagements fiscaux à court terme résultant des impôts courants sont présentés dans les autres engagements ou dans les passifs de régularisation.



### Fonds pour participations futures aux excédents

Selon ses résultats, la Mobilière – fidèle aux valeurs de la coopérative – rétrocède également une part de ses excédents aux assurés non-vie. La dotation et l'utilisation des provisions pour participations futures des assurés aux excédents sont décidées par l'Assemblée générale de chaque société.

### Engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont évalués en fonction de leur probabilité de réalisation et de l'importance des prestations et des coûts unilatéraux. Les éventuelles contre-prestations garanties sont prises en considération.

### Impôts

Les impôts courants sur les bénéfices ainsi que les impôts sur le capital sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les engagements fiscaux à court terme résultant des impôts courants sont présentés dans les autres engagements ou dans les passifs de régularisation. Si des principes d'évaluation autres que ceux relevant du droit fiscal sont appliqués, des impôts différés sont calculés sur les différences d'évaluation qui en résultent. Les impôts différés actifs et passifs se compensent, dans la mesure où ils concernent le même sujet fiscal. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés et présentés dans les créances que s'ils pourront vraisemblablement être compensés avec les futurs engagements fiscaux. Les réductions d'impôts potentielles non prises en compte en raison de reports de pertes sont présentées dans l'annexe. Les impôts différés passifs sont présentés dans les provisions pour impôts. Le taux d'imposition appliqué correspond au taux attendu.

### Répercussions économiques des obligations de prévoyance

Les plans de prévoyance sont financés par des cotisations de l'employeur et des employés. Les cotisations de l'employeur sont présentées par période sous les charges de personnel. Les plans de prévoyance sont gérés par des personnes morales juridiquement autonomes et indépendantes de l'employeur. Ces plans à cotisations définies assurent des prestations vieillesse, invalidité et décès, versées conformément au règlement de l'institution de prévoyance. Le Groupe Mobilière calcule les excédents de couverture et les découverts selon la recommandation Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance». Les excédents de couverture et les découverts sont portés, les premiers, au passif et, les seconds, à l'actif en fonction de l'importance respectivement de l'avantage économique effectif ou des engagements qu'ils représentent pour l'employeur; les variations par rapport à l'exercice précédent sont portées au compte de résultat en tant que charges de personnel. L'avantage économique ne peut naître que du cumul des quatre conditions suivantes:

1. des réductions ou des exonérations des cotisations sont prévues par les statuts ou par un règlement;
2. l'organe suprême de l'institution de prévoyance a décidé d'une réduction ou d'une exonération des cotisations;
3. les buts de la prévoyance sont garantis et atteints;
4. la mise à jour comptable des prestations de libre passage doit être effectuée comme s'il n'était procédé à aucune réduction ou exonération temporaire des cotisations.

Les engagements économiques résultent de l'obligation ou de la volonté de financement (assainissement). En cas de nécessité d'assainissement suite à un découvert, les dispositions de la LPP et de l'OPP 2 prévoient notamment que l'institution de prévoyance puisse percevoir auprès de l'employeur et du salarié des cotisations (à fonds perdus) destinées à combler le découvert pendant toute la durée de ce dernier, ce qui se traduit par un engagement direct de l'employeur. Les réserves de cotisation de l'employeur sont comptabilisées à l'actif (actifs des institutions de prévoyance); les variations par rapport à la période précédente sont présentées sous les charges de personnel, compte tenu des renoncements à l'utilisation, des corrections de valeur et des opérations d'actualisation.

## Périmètre de consolidation

Participations	Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		Type d'intégration
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	-	-	200 000	200 000	Consolidation intégrale
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	100	100	148 000	148 000	Consolidation intégrale
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	100	100	25 000	25 000	Consolidation intégrale
Limmat Compagnie d'Assurances SA, Berne	100	100	10 000	10 000	Consolidation intégrale
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	100	100	3 000	3 000	Consolidation intégrale
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	100	100	1 000	1 000	Consolidation intégrale
Mobi24 SA, Berne	100	100	200	200	Consolidation intégrale
Mobilière Suisse Risk Engineering SA, Berne	100	100	100	100	Consolidation intégrale
XpertCenter SA, Berne	100	100	100	100	Consolidation intégrale
Trianon SA, Nyon	100	100	685	685	Consolidation intégrale
SC, SwissCaution SA, Nyon	100	100	3 000	3 000	Consolidation intégrale
Mobilière Suisse Services SA, Berne	100	100	100	100	Consolidation intégrale
bexio SA, Rapperswil	100	100	618	618	Consolidation intégrale
Buildigo SA, Berne	100	100	1 000	1 000	Consolidation intégrale
Lightbird Ventures SA, Berne	100	100	1 000	1 000	Consolidation intégrale
Liiva SA, Zurich	100	100	100	100	Consolidation intégrale
Foundera SA, Zurich (consolidation intégrale depuis le 24.01.2023)	100	-	100	-	Consolidation intégrale
Hotel Appenberg SA (consolidation intégrale depuis le 23.08.2023)	100	-	900	-	Consolidation intégrale
Flatfox SA, Berne	100	94,0	331	331	Consolidation intégrale
Seniorenresidenz Talgut Ittigen AG, Ittigen	33,3	33,3	10 800	10 800	Mise en équivalence
Ringier SA, Zofingue	25,0	25,0	300	300	Mise en équivalence
Credit Exchange SA, Zurich <sup>1</sup>	20,8	23,8	168	105	Mise en équivalence
Swiss Entrepreneurs SA, Zurich	25,0	25,0	100	100	Mise en équivalence
Parkhaus Kesselturm AG, Lucerne	23,0	23,0	2 825	2 825	Mise en équivalence
Nexxiot AG, Zurich	24,3	24,5	657	651	Mise en équivalence
GARAI0 REM AG, Berne	40,0	40,0	107	107	Mise en équivalence
SMG Swiss Marketplace Group SA, Zurich) <sup>2</sup>	29,3	29,3	2 452	2 452	Mise en équivalence

<sup>1</sup> Au 31.12.2023, la part assortie au droit de vote est de 21,4% (31.12.2022: 25,0%).

<sup>2</sup> Au 31.12.2023, la part assortie au droit de vote est de 25,0% (31.12.2022: 25,0%).

La Mobilière détient au Luxembourg, conjointement avec les caisses de pension du Groupe Mobilière, une société d'investissement SICAV-FIS selon le droit luxembourgeois. La part correspondante de la valeur nette d'inventaire est incluse dans les placements du Groupe.

	Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		Type d'intégration
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023
Companjon Holding Limited, Dublin <sup>1</sup>	98,6	98,7	127	127	Consolidation intégrale
Companjon Services DAC, Dublin <sup>1</sup>	98,6	98,7	40	40	Consolidation intégrale
Companjon Insurance DAC, Dublin <sup>1</sup>	98,6	98,7	95	95	Consolidation intégrale
Companjon Admin GmbH, Düsseldorf <sup>1</sup>	98,6	98,7	25	25	Consolidation intégrale
UAB Companjon Distribution, Vilnius (consolidation intégrale depuis le 16.08.2023) <sup>1</sup>	98,6	-	20	-	Consolidation intégrale

<sup>1</sup> Au 31.12.2023, la part assortie du droit de vote est de 95,9% (part assortie du droit de vote au 31.12.2022 sans UAB Companjon Distribution: 96,1%).

## 1 Rapport sectoriel

Rapport sectoriel en milliers de CHF	Non-vie		Vie		Autres prestations		Éliminations		Groupe	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Primes brutes émises	3 744 716	3 579 653	1 021 919	960 711	-	-	-	-	4 766 635	4 540 365
Primes cédées aux réassureurs	-247 380	-220 038	-6 048	-6 400	-	-	-	-	-253 428	-226 438
Variation du report de primes (brut)	-27 227	-22 137	1 462	1 007	-	-	-	-	-25 765	-21 130
Part des réassureurs à la variation du report de primes	3 437	3 817	-	-	-	-	-	-	3 437	3 817
<b>Primes acquises pour compte propre</b>	<b>3 473 545</b>	<b>3 341 296</b>	<b>1 017 333</b>	<b>955 319</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 490 879</b>	<b>4 296 614</b>
Sinistres et prestations d'assurance payés	-2 356 952	-2 248 428	-562 294	-566 409	-	-	-	-	-2 919 246	-2 814 837
Variation des provisions techniques (brut)	-15 251	-5 816	-145 063	-76 237	-	-	-	-	-160 314	-82 053
Part des réassureurs aux charges de sinistres et de prestations d'assurance	144 938	110 286	345	3 047	-	-	-	-	145 283	113 333
Variation des provisions pour assurances vie liées à des participations	-	-	-309 284	-19 350	-	-	-	-	-309 284	-19 350
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)	-994 498	-976 821	-142 320	-142 419	-	-	444	-550	-1 136 375	-1 119 790
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances	49 909	45 711	-	-	-	-	-	-	49 909	45 711
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance	-31 334	-29 020	-29 284	-19 078	-	-	-	-	-60 618	-48 098
Produits des placements	156 050	159 510	106 249	116 797	19 093	10 109	-19 254	-8 953	262 139	277 462
Gains et pertes sur placements de capitaux	38 707	-40 970	57 924	-53 831	-	-793	-	550	96 631	-95 044
Charges de gestion des placements de capitaux	-21 031	-20 836	-11 445	-11 187	-24	-229	-	-	-32 499	-32 252
Résultat des placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	-	-	88 629	-161 668	-	-	-	-	88 629	-161 668
Autres produits <sup>1</sup>	54 969	47 874	25 863	25 516	41 307	31 584	-776	-	121 363	104 975
Autres charges <sup>1</sup>	-132 690	-46 119	-51 632	-12 573	-59 273	-46 564	-444	-	-244 039	-105 257
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>366 362</b>	<b>336 668</b>	<b>45 021</b>	<b>37 925</b>	<b>1 104</b>	<b>-5 893</b>	<b>-20 030</b>	<b>-8 953</b>	<b>392 456</b>	<b>359 747</b>
Résultat hors exploitation	-22 908	-11 866	-4 232	-2 429	-559	-235	20 030	8 953	-7 670	-5 576
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>343 453</b>	<b>324 802</b>	<b>40 789</b>	<b>35 496</b>	<b>545</b>	<b>-6 128</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>384 786</b>	<b>354 170</b>
Impôts	2 811	-37 330	-2 989	-4 528	-648	-1 301	-	-	-827	-43 159
<b>Bénéfice/Perte</b>	<b>346 264</b>	<b>287 472</b>	<b>37 800</b>	<b>30 968</b>	<b>-104</b>	<b>-7 429</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>383 960</b>	<b>311 011</b>

dont parts des minoritaires	-299	-323	-	-	-	-	-	-	-299	-323
<sup>1</sup> dont résultat de change des postes non techniques	-58 582	20 733	-26 247	12 741	-	2	-	-	-84 829	33 476

Postes du bilan au 31.12 en milliers de CHF	Non-vie		Vie		Autres prestations		Éliminations		Groupe	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Placements de capitaux	11 929 497	11 608 235	8 228 097	8 064 533	2 025 045	2 024 045	-2 149 359	-2 138 409	20 033 280	19 558 404
Provisions techniques brutes	5 758 221	5 714 837	6 549 546	6 383 963	-	-	-	-	12 307 767	12 098 801

## Explications relatives au compte de profits et pertes

### 2 Primes brutes émises

en milliers de CHF	2023	2022
<b>Par branche (affaires directes)</b>		
Assurance incendie et autres assurances choses	1 248 048	1 195 843
Assurance responsabilité civile	355 820	342 280
Assurance véhicules à moteur	1 086 583	1 059 004
Assurance marine, aviation et transport	13 019	12 320
Assurance caution	66 488	64 635
Assurance accidents	290 341	276 896
Assurance maladie	428 315	390 130
Assurance de protection juridique	163 982	155 733
Autres assurances	32 788	30 917
Assurance annexe	823	7
<b>Total affaires directes</b>	<b>3 686 208</b>	3 527 764
Total affaires indirectes (réassurances acceptées)	58 508	51 889
<b>Total primes brutes comptabilisées non-vie</b>	<b>3 744 716</b>	3 579 653
<b>Prévoyance professionnelle</b>		
Assurances vie à primes périodiques	280 994	255 235
Assurances vie à prime unique	68 499	85 023
<b>Total prévoyance professionnelle</b>	<b>349 493</b>	340 258
<b>Prévoyance privée</b>		
Assurances vie à primes périodiques	363 988	356 807
Assurances vie à prime unique	3 000	2 512
Assurances vie liées à des participations	305 439	261 134
<b>Total prévoyance privée</b>	<b>672 426</b>	620 454
<b>Total primes brutes vie</b>	<b>1 021 919</b>	960 711
<b>Total primes brutes comptabilisées</b>	<b>4 766 635</b>	4 540 365

Le Groupe Mobilière opère principalement en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

### 3 Sinistres et prestations d'assurance payés

en milliers de CHF	2023	2022
Sinistres et prestations d'assurance payés	-2 919 246	-2 814 837
Part des réassureurs aux charges de sinistres et de prestations d'assurance	88 359	181 081
<b>Sinistres et prestations d'assurance payés pour compte propre (net)</b>	<b>-2 830 887</b>	-2 633 755

### 4 Variation des provisions techniques (brut)

en milliers de CHF	2023	2022
Provisions pour prestations d'assurance	36 126	-125 864
Provisions mathématiques	-76 985	-34 179
Autres provisions techniques	-119 455	77 990
<b>Variation des provisions techniques (brut)</b>	<b>-160 314</b>	-82 053

Le total des provisions de fluctuations est resté inchangé au cours de l'exercice sous revue (comme en 2022).

### 5 Produits des placements

en milliers de CHF	2023	2022
Immeubles de rendement	50 720	62 772
Participations non consolidées	-	1 292
Organisations associées	4 932	1 775
Titres à revenu fixe	52 493	34 118
Prêts	9 533	7 206
Hypothèques	18 064	16 698
Actions	49 786	47 400
Parts de fonds	44 662	40 261
Placements alternatifs	29 279	65 804
Liquidités	382	93
Autres placements de capitaux	2 286	44
<b>Total</b>	<b>262 139</b>	277 462

## 6 Gains et pertes sur placements de capitaux

en milliers de CHF	Moins-values reconnues au compte de résultat (amortissements)		Revalorisations		Gains réalisés		Pertes réalisées		Total des gains et pertes sur placements de capitaux	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Immeubles de rendement	-12 511	-5 271	2 845	3 344	-	224	-	-	-9 666	-1 702
Participations consolidées	-	-	-	-	-	106	-	-793	-	-687
Participations non consolidées	-3 182	-	4 772	-	-	-	-4 008	-	-2 418	-
Organisations associées	-28 042	-59 656	1 709	9 629	-	2 349	-	-	-26 332	-47 678
Titres à revenu fixe	-543	-307	-	46	11 594	3 224	-18 915	-3 717	-7 864	-755
Prêts	-	-	-	-	-	-	-333	-278	-333	-278
Actions	-31 129	-66 641	23 244	369	132 506	216 375	-45 570	-49 217	79 051	100 886
Parts de fonds	-7 182	-102 773	22 728	302	45 624	34 644	-6 461	-12 806	54 708	-80 633
Produits dérivés	-	-17 813	-	-	29 257	45 947	-35 623	-96 633	-6 365	-68 498
Or	-5	-	-	61	-	27 831	-	-	-5	27 892
Placements alternatifs	-1 504	-45 431	10 160	0	8 944	22 715	-1 746	-874	15 855	-23 589
<b>Total</b>	<b>-84 098</b>	<b>-297 891</b>	<b>65 458</b>	<b>13 751</b>	<b>227 925</b>	<b>353 415</b>	<b>-112 655</b>	<b>-164 319</b>	<b>96 631</b>	<b>-95 044</b>

## 7 Autres produits / charges

en milliers de CHF	2023	2022
Produits d'autres prestations	40 451	31 535
Gains de change sur les postes non techniques	79 854	72 953
Divers autres produits	1 058	486
<b>Autres produits</b>	<b>121 363</b>	<b>104 975</b>
Charges d'autres prestations	-59 715	-46 564
Pertes de change sur les postes non techniques	-164 683	-39 477
Diverses autres charges	-19 640	-19 215
<b>Autres charges</b>	<b>-244 039</b>	<b>-105 257</b>

## 8 Résultat hors exploitation

en milliers de CHF	2023	2022
Frais de financement	-6 993	-3 494
Autres intérêts passifs	-677	-2 083
<b>Résultat hors exploitation</b>	<b>-7 670</b>	-5 576

## 9 Impôts

en milliers de CHF	2023	2022
Impôts courants sur les bénéfices et sur le capital	-34 164	-34 057
Impôts différés	33 337	-9 102
<b>Total impôts</b>	<b>-827</b>	-43 159

Par prudence, il n'est pas tenu compte de réductions d'impôts susceptibles de résulter de reports de pertes fiscales, à savoir des impôts différés actifs de 32,1 MCHF (31.12.2022: 27,6 MCHF).



## Explications concernant le bilan

### 10 Placements de capitaux

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Immeubles de rendement	2 277 393	2 261 740
Participations non consolidées	84 365	82 196
Organisations associées	271 260	299 478
Titres à revenu fixe (valeur actuelle 31.12.2023: 6 914 121; 31.12.2022: 6 535 177) <sup>1</sup>	7 229 298	7 322 902
Prêts (valeur actuelle 31.12.2023: 924 222; 31.12.2022: 949 864) <sup>1</sup>	957 296	1 015 799
Hypothèques (valeur actuelle 31.12.2023: 1 648 828; 31.12.2022: 1 483 196) <sup>1</sup>	1 682 538	1 553 110
Actions	2 322 069	2 031 328
Parts de fonds <sup>2</sup>	2 322 641	2 214 001
Produits dérivés	77 506	52 546
Or	1 142 882	1 103 472
Placements alternatifs	1 433 513	1 410 387
Liquidités	200 847	190 790
Autres placements de capitaux	31 672	20 655
<b>Total placements de capitaux<sup>3</sup></b>	<b>20 033 280</b>	19 558 404
<sup>1</sup> hors intérêts courus des placements à revenu fixe (comptes de régularisation)	33 465	30 073
<sup>2</sup> dont fonds à investisseur unique Mobifonds Pension Horizon	297 683	282 445
<sup>3</sup> hors liquidités (ne font pas partie des placements de capitaux)	211 341	221 612

### Mobifonds Pension Horizon

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Titres à revenu fixe	109 957	68 849
Actions	29 767	29 733
Parts de fonds	92 999	110 213
Placements alternatifs	59 967	67 686
Autres placements de capitaux	4 993	5 964
<b>Mobifonds Pension Horizon</b>	<b>297 683</b>	282 445

**Corrections de valeur**

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Participations non consolidées	-37 957	-41 740
Organisations associées	-48 634	-35 538
Prêts	-525	-525
Actions	-49 665	-72 895
Parts de fonds	-74 756	-115 554
Produits dérivés	-	-12 861
Or	-5	-
Placements alternatifs	-3 972	-48 484
<b>Total corrections de valeur</b>	<b>-215 514</b>	<b>-327 597</b>

**Placements de capitaux évalués aux valeurs d'acquisition après déduction des ajustements de valeur nécessaires**

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Placements alternatifs	1 161	48 506

**Instruments financiers dérivés**

en milliers de CHF	Valeur actuelle active Placements de capitaux		Valeur actuelle passive Autres engagements	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
<b>Devises</b>				
À des fins de couverture	77 506	52 546	10	286

## 11 Placements de capitaux d'assurances vie liées à des participations

en milliers de CHF	Pour le compte et au risque de tiers		Placements résultant d'opérations de capitalisation		Total	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Titres à revenu fixe	-	-	94 729	75 302	94 729	75 302
Parts de fonds	1 280 773	980 532	7 359	5 717	1 288 132	986 249
Autres placements de capitaux	51 562	64 862	2 779	2 245	54 341	67 106
<b>Placements de capitaux d'assurances vie liées à des participations</b>	<b>1 332 335</b>	<b>1 045 394</b>	<b>104 867</b>	<b>83 264</b>	<b>1 437 202</b>	<b>1 128 657</b>

La valeur des parts de fonds dans le propre portefeuille de Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA se monte à 978,4 kCHF (31.12.2022: 344,8 kCHF).

La valeur des obligations à zéro dans le propre portefeuille de Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA se monte à 16,3 kCHF (31.12.2022: 17,0 kCHF).

## 12 Tableau des actifs immobilisés

Immeubles de rendement en milliers de CHF	Immeubles de rendement (placements de capitaux)	
	2023	2022
<b>Valeur comptable nette au 01.01</b>	<b>2 261 740</b>	2 256 681
<b>Valeurs d'acquisition</b>		
État au 01.01	1 681 143	1 666 569
Entrées	39 442	25 157
Sorties	-160	-10 583
<b>État au 31.12</b>	<b>1 720 426</b>	1 681 143
<b>Corrections de valeur cumulées</b>		
État au 01.01	-70 043	-68 926
Amortissements	-12 511	-5 260
Revalorisations	2 845	3 333
Sorties	-	810
<b>État au 31.12</b>	<b>-79 709</b>	-70 043
<b>Réserves de réévaluation (avant déduction d'impôts différée)</b>	<b>636 677</b>	650 640
<b>Valeur comptable nette au 31.12</b>	<b>2 277 393</b>	2 261 740
- Dont immeubles en construction	31 798	25 857
- Dont terrains non bâtis	28 480	39 490
Différence entre valeurs actuelles et valeurs d'acquisition	556 968	580 597

Le taux d'actualisation réel moyen du portefeuille, pondéré par la valeur de marché, s'élevait à 2,9% au terme de l'exercice écoulé (2,8% au 31.12.2022), la fourchette des taux des différents immeubles oscillant entre 2,2% et 4,0% (entre 2,1% et 4,0% au 31.12.2022).

Participations non consolidées et immobilisations incorporelles	Participations non consolidées (placements de capitaux)		Immobilisations incorporelles	
	2023	2022	2023	2022
en milliers de CHF				
<b>Valeur comptable nette au 01.01</b>	<b>82 196</b>	75 958	<b>35 291</b>	35 182
<b>Valeurs d'acquisition</b>				
État au 01.01	123 936	117 698	124 293	126 970
Entrées	9 698	6 238	10 948	10 196
Entrée dans le périmètre de consolidation	0	-	196	-
Sorties	-11 313	-	-13 115	-12 873
<b>État au 31.12</b>	<b>122 322</b>	123 936	<b>122 322</b>	124 293
<b>Corrections de valeur cumulées</b>				
État au 01.01	-41 740	-41 740	-89 002	-91 788
Amortissements cumulés	-	-	-11 215	-9 990
Amortissement extraordinaire	-3 182	-	-209	-
Revalorisations	4 772	-	-	-
Sorties	2 193	-	13 103	12 775
<b>État au 31.12</b>	<b>-37 957</b>	-41 740	<b>-87 324</b>	-89 002
<b>Valeur comptable nette au 31.12</b>	<b>84 365</b>	82 196	<b>34 998</b>	35 291

Organisations associées	Organisations associées (placements)	
	2023	2022
en milliers de CHF		
<b>Valeur au bilan au 01.01</b>	<b>299 478</b>	334 881
Entrées provenant des investissements	3 094	3 067
Sorties résultant de désinvestissements	-	-2 586
Part au résultat des organisations associées	-26 379	-34 110
Dividendes perçus	-4 932	-1 775
<b>Valeur au bilan au 31.12</b>	<b>271 260</b>	299 478

Immobilisations corporelles en milliers de CHF	Immeubles d'exploitation		Ouvrages et installations		Total immobilisations corporelles	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
<b>Valeur comptable nette au 01.01</b>	<b>171 679</b>	180 050	<b>50 476</b>	49 555	<b>222 155</b>	229 604
<b>Valeurs d'acquisition</b>						
État au 01.01	384 988	386 037	120 573	120 403	505 560	506 441
Entrées	-	-	10 512	14 372	10 512	14 372
Entrée dans le périmètre de consolidation	4 800	-	40	62	4 840	62
Sorties	-	-413	-8 877	-14 895	-8 877	-15 308
Reclassification	-	-637	-	637	-	-
Effets de change	-	-	-10	-6	-10	-6
<b>État au 31.12</b>	<b>389 788</b>	384 988	<b>122 237</b>	120 573	<b>512 025</b>	505 560
<b>Corrections de valeur cumulées</b>						
État au 01.01	-213 309	-205 988	-70 096	-70 849	-283 405	-276 836
Amortissements cumulés	-7 334	-7 321	-15 053	-14 093	-22 387	-21 414
Effets de change	-	-	7	3	7	3
Sorties	-	-	8 788	14 842	8 788	14 842
<b>État au 31.12</b>	<b>-220 642</b>	-213 309	<b>-76 354</b>	-70 096	<b>-296 997</b>	-283 405
<b>Valeur comptable nette au 31.12</b>	<b>169 145</b>	171 679	<b>45 883</b>	50 476	<b>215 029</b>	222 155

### 13 Goodwill théorique des actifs immobilisés

en milliers de CHF	Goodwill théorique	
	2023	2022
<b>Valeur comptable nette au 01.01</b>	<b>517 067</b>	607 270
<b>Valeurs d'acquisition</b>		
État au 01.01	1 109 824	1 114 712
Entrées	11 695	11 945
Sorties	-349	-16 833
<b>État au 31.12</b>	<b>1 121 169</b>	1 109 824
<b>Corrections de valeur cumulées</b>		
État au 01.01	-592 757	-507 442
Amortissements	-87 965	-95 311
Amortissements extraordinaires	-6 740	-
Dissolutions	79	-
Sorties	90	9 995
<b>État au 31.12</b>	<b>-687 294</b>	-592 757
<b>Valeur comptable nette au 31.12</b>	<b>433 876</b>	517 067

Le goodwill issu d'acquisitions est directement compensé avec les fonds propres du Groupe au moment de l'acquisition.

L'inscription théorique du goodwill au bilan aurait les effets suivants sur les comptes consolidés:

#### Effet sur le compte de profits et pertes

en milliers de CHF	2023	2022
Bénéfice annuel consolidé	383 960	311 011
Amortissement net du goodwill	-94 537	-85 315
<b>Bénéfice consolidé théorique, y compris l'amortissement net du goodwill</b>	<b>289 423</b>	225 696

#### Effet sur le bilan

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Fonds propres consolidés selon bilan	6 226 995	5 880 821
Inscription théorique au bilan de la valeur comptable nette du goodwill	433 876	517 067
<b>Fonds propres consolidés théoriques, y compris la valeur comptable nette du goodwill</b>	<b>6 660 871</b>	6 397 887

## 14 Créances

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Créances envers des réassureurs	29 132	14 397
Créances envers des preneurs d'assurance	217 613	212 021
./ . ajustements de valeurs	-109 477	-102 345
Créances envers des agents et intermédiaires	8 815	14 162
./ . ajustements de valeurs	-211	-211
Créances envers des compagnies d'assurance	12 563	9 757
Créances envers des participations non consolidées, d'autres entreprises ou personnes proches	1 286	833
Créances envers des caisses de pension	516	749
Créances envers des autorités fiscales	21 441	32 143
Créances envers d'autres prestations	5 612	7 001
./ . ajustements de valeurs	-250	-190
Autres créances	17 225	12 119
./ . ajustements de valeurs	-337	-467
<b>Total créances</b>	<b>203 927</b>	199 970

## 15 Provisions techniques (brut)

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Reports de primes	734 857	709 096
Provisions pour prestations d'assurance	6 473 134	6 511 496
Provisions mathématiques	3 496 744	3 419 759
Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	28 093	24 255
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	375 541	354 422
Autres provisions techniques	1 199 398	1 079 773
<b>Provisions techniques (brut)</b>	<b>12 307 767</b>	<b>12 098 801</b>
Reports de primes	-27 621	-24 184
Provisions pour prestations d'assurance	-235 943	-179 019
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	-691	-1 059
<b>Part des réassureurs aux provisions techniques</b>	<b>-264 255</b>	<b>-204 262</b>
Reports de primes	707 237	684 912
Provisions pour prestations d'assurance	6 237 191	6 332 477
Provisions mathématiques	3 496 744	3 419 759
Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	28 093	24 255
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	374 850	353 363
Autres provisions techniques	1 199 398	1 079 773
<b>Provisions techniques pour compte propre (net)</b>	<b>12 043 512</b>	<b>11 894 538</b>

Le taux d'actualisation pondéré moyen appliqué pour le calcul des provisions techniques (CHF) devant être actualisées est de 1,06% (31.12.2022: 1,07%). Les provisions pour risques biométriques représentent 28% (31.12.2022: 29%) de la provision pour prestations d'assurance. S'agissant des provisions mathématiques, 62% (31.12.2022: 61%) de ces provisions ont été constituées pour la garantie octroyée par la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie pour les assurances épargne.

	Report de primes	Provisions pour prestations d'assurance	Réserve mathématique	Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	Provisions pour participations futures aux excédents	Autres provisions techniques	Total des provisions techniques
État au 31.12.2021	687 966	6 387 388	3 385 580	16 641	447 959	1 157 642	12 083 176
Utilisation	-	-1 038 010	-310 825	-8 214	-48 784	-	-1 405 833
Dissolution/constitution avec effet sur le résultat	21 130	1 162 118	345 004	15 829	-44 754	-77 869	1 421 458
État au 31.12.2022	709 096	6 511 496	3 419 759	24 255	354 422	1 079 773	12 098 801
Utilisation	-	-1 054 334	-287 318	-5 651	-47 577	-	-1 394 880
Dissolution/constitution avec effet sur le résultat	25 762	1 015 972	364 303	9 488	68 697	119 625	1 603 846
<b>État au 31.12.2023</b>	<b>734 857</b>	<b>6 473 134</b>	<b>3 496 744</b>	<b>28 093</b>	<b>375 541</b>	<b>1 199 398</b>	<b>12 307 767</b>



## Traitement des sinistres

### Analyse du traitement des sinistres

en millions de CHF	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Année de survenance de sinistres	Total
À la fin de l'année de survenance	1 709	1 717	1 844	1 774	1 943	1 926	2 169	2 294	2 216	2 395		
1 an après	1 720	1 692	1 855	1 783	1 954	1 926	2 165	2 361	2 250			
2 ans après	1 667	1 693	1 828	1 752	1 923	1 908	2 127	2 370				
3 ans après	1 645	1 685	1 781	1 725	1 915	1 914	2 296					
4 ans après	1 630	1 655	1 762	1 717	1 906	1 911						
5 ans après	1 610	1 627	1 755	1 715	1 900							
6 ans après	1 599	1 620	1 750	1 802								
7 ans après	1 589	1 619	1 751									
8 ans après	1 592	1 612										
9 ans après	1 593											
Frais de sinistres estimés	1 593	1 612	1 751	1 802	1 900	1 911	2 296	2 370	2 250	2 395		19 880
Indemnités de sinistre déjà versées	-1 373	-1 463	-1 548	-1 720	-1 766	-1 751	-2 135	-2 224	-1 971	-1 379		-17 329
<b>Provisions pour prestations d'assurance constituées au cours des 10 dernières années (brut)</b>	<b>220</b>	<b>149</b>	<b>204</b>	<b>82</b>	<b>134</b>	<b>160</b>	<b>161</b>	<b>146</b>	<b>279</b>	<b>1 016</b>		<b>2 551</b>
Provisions pour sinistres constituées avant 2014 (brut)												2 016
Provisions affaires indirectes												97
<b>Provisions pour prestations d'assurance (brut)</b>												<b>4 664</b>
Part de la réassurance												-219
<b>Provisions pour prestations d'assurance (net)</b>												<b>4 445</b>

## 16 Provisions techniques des assurances vie liées à des participations

en milliers de CHF	Pour le compte et au risque de tiers		Placements résultant d'opérations de capitalisation		Total	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
<b>Provisions techniques des assurances vie liées à des participations</b>	<b>1 332 201</b>	1 045 049	<b>90 794</b>	68 854	<b>1 422 996</b>	1 113 903

## 17 Provisions (financières) non techniques

en milliers de CHF	Provisions pour impôts	Autres provisions	Total provisions (financières) non techniques
État au 31.12.2021	616 026	37 033	653 060
Utilisation	-	-1 768	-1 768
Dissolution	-159 563	-1 519	-161 082
Effets de change	-0	-	-0
Constitution	31 819	35 336	67 155
État au 31.12.2022	488 282	69 082	557 364
Utilisation	-	-9 898	-9 898
Dissolution	-56 159	-23 440	-79 599
Effets de change	-14	-	-14
Constitution	41 309	9 412	50 721
Entrée dans le périmètre de consolidation	280	40	320
<b>État au 31.12.2023</b>	<b>473 698</b>	<b>45 196</b>	<b>518 894</b>

Les provisions pour impôts concernent des impôts différés sur les bénéfices. Des impôts différés sur les bénéfices naissent lorsque des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués pour l'établissement des comptes consolidés. Les engagements fiscaux à court terme figurent dans les autres engagements (point 19) ou dans les comptes de régularisation passifs.

Les autres provisions au 31.12.2023 concernent entre autres les achats de participations et les prestations à des collaboratrices et collaborateurs ou à des ex-collaboratrices et ex-collaborateurs. Les futures prestations à des collaboratrices et collaborateurs ou à des ex-collaboratrices et ex-collaborateurs sont actualisées au taux de 1,25% (31.12.2022: 1,25%).

## 18 Fonds pour participations futures aux excédents

en milliers de CHF	2023
État au 31.12.2021	571 788
Constitution	200 000
Utilisation	-170 251
État au 31.12.2022	601 537
Constitution	150 000
Utilisation	-197 117
<b>État au 31.12.2023</b>	<b>554 420</b>

## 19 Autres engagements

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Engagements envers des réassureurs	1 955	3 453
Engagements envers des preneurs d'assurance	683 733	703 446
Engagements envers des agents et intermédiaires	24 317	15 931
Engagements envers des compagnies d'assurance	2 768	2 141
Engagements envers des participations et d'autres entreprises ou personnes proches	22 705	15 748
Engagements envers d'autres prestations	2 300	2 845
Divers autres engagements	365 367	316 594
<b>Autres engagements</b>	<b>1 103 147</b>	1 060 157

## 20 Capital-actions / réserves de capital

Le capital-actions de Mobilière Suisse Holding SA est constitué comme jusqu'ici de 2 millions d'actions nominatives de CHF 100 nominal, entièrement libérées. Il est détenu à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les statuts contiennent des dispositions limitant la transmissibilité des actions nominatives.

Les réserves de capitaux correspondent à l'apport de capitaux provenant de la restructuration du Groupe Mobilière au 1<sup>er</sup> janvier 2000.

## 21 Réserve de réévaluation

en milliers de CHF	Immeubles de rendement	Actions	Parts de fonds	Or	Placements alternatifs	Total
Réserve de réévaluation nette au 31.12.2021	474 930	702 739	431 425	221 072	159 127	1 989 293
Fluctuations de valeur sans incidence sur le résultat	-5 364	-216 606	-188 534	6 919	66 923	-336 663
Sortie par vente	-354	-296 141	-58 847	-27 473	-18 680	-401 494
Variation des impôts différés	1 111	93 386	43 408	3 954	-4 357	137 502
Réserve de réévaluation nette au 31.12.2022	470 323	283 379	227 453	204 472	203 013	1 388 639
Fluctuations de valeur sans incidence sur le résultat	-8 451	238 602	33 652	37 449	33 260	334 512
Sortie par vente	-	-111 206	-37 539	-	-7 536	-156 281
Variation des impôts différés	7 361	-19 743	2 369	-4 335	-4 033	-18 380
<b>Réserve de réévaluation nette au 31.12.2023</b>	<b>469 233</b>	<b>391 031</b>	<b>225 935</b>	<b>237 586</b>	<b>224 704</b>	<b>1 548 490</b>

Postes du bilan acquis	Inceo SA	Hotel Appenberg SA
	20.01.2023	23.08.2023
en milliers de CHF		
<b>Actifs</b>		
Immobilisations corporelles	-	4 840
Immobilisations incorporelles	196	-
Créances	260	68
Liquidités	2 209	287
Comptes de régularisation	102	96
<b>Total actifs</b>	<b>2 767</b>	<b>5 291</b>
<b>Passifs</b>		
Provisions (financières) non techniques	111	209
Engagements financiers	-	3 140
Autres engagements	384	66
Comptes de régularisation	492	46
<b>Dettes</b>	<b>987</b>	<b>3 461</b>
Réserves de capital	1 680	900
Réserves de bénéfice	100	929
<b>Fonds propres</b>	<b>1 780</b>	<b>1 829</b>
<b>Total passifs</b>	<b>2 767</b>	<b>5 291</b>

Les actifs et passifs acquis d'Inceo SA sont transférés à Trianon SA par suite de fusion rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## Autres éléments comptables

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
<b>Remarques concernant le bilan</b>		
Engagements conditionnels	3 529	3 630
Engagements d'investissement	751 416	891 983
Autres engagements non portés au bilan	209 691	235 322

Les engagements conditionnels comprennent, outre les engagements de garantie en faveur de tiers, d'autres engagements à caractère conditionnel.

Les autres engagements hors bilan comprennent les engagements irrévocables qui découlent de contrats ne figurant pas au passif, d'une durée contractuelle (résiduelle) de plus d'une année, ainsi que d'autres obligations fermes de livraison et d'achat.

Il existe des sûretés constituées en faveur de tiers pour un montant de 107,7 MCHF (31.12.2022: 107,7 MCHF) en garantie d'opérations de couverture et d'avances. Sur ce montant, 11,1 MCHF (31.12.2022: 10,8 MCHF) sont affectés au cautionnement et aux garanties.

Dans le cadre du groupe d'imposition TVA de la Mobilière, Mobilière Suisse Holding SA répond solidairement des engagements en matière de TVA envers l'administration fiscale dudit groupe d'imposition TVA.

### Postes au bilan avec des parties liées

en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Autres produits (frais d'administration imputés)	1 286	833
Produit d'intérêts sur prêts à long terme	18 178	19 995
Produit d'intérêts d'hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration et à des membres du Comité de direction <sup>1</sup>	2 300	3 130
Engagements financiers	290 000	291 707
Autres engagements	22 705	15 748

<sup>1</sup> Ces hypothèques sont soumises aux mêmes conditions que celles octroyées aux collaboratrices et collaborateurs.

### Transactions avec des parties liées

en milliers de CHF	2023	2022
Autres produits (frais d'administration imputés)	5 186	4 961
Produits d'intérêts sur prêts à long terme	292	93
Produit d'intérêts d'hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration et à des membres du Comité de direction <sup>1</sup>	26	32
Charges d'intérêts sur les engagements financiers	4 353	2 177
Charges d'intérêts sur les autres engagements	463	196

<sup>1</sup> Ces hypothèques sont soumises aux mêmes conditions que celles octroyées aux collaboratrices et collaborateurs.

## Indications concernant les engagements de prévoyance

Avantages économiques/ engagement et coût	Excédent de couverture/ découvert selon Swiss GAAP RPC 26		Part économique de l'entreprise		Modification avec effet sur le résultat de l'exercice	Contributions pour la période	Coût de la prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2023	31.12.2023	31.12.2022	2023			2023	2023
en milliers de CHF								
Institutions de prévoyance sans excé- dent de couverture/découvert	-	-	-	-	-	-63 549	-63 549	-59 104
Institutions de prévoyance sans actifs propres	-	-	-	-	-	-579	-579	-585
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-64 128</b>	<b>-64 128</b>	-59 689

## Événements postérieurs à la date du bilan

Le 4 janvier 2024, la Mobilière a vendu la majorité de ses parts dans Flatfox SA à SMG Swiss Marketplace Group SA, cédant ainsi à cette dernière le contrôle de Flatfox SA.

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 27 février 2024 par le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA. À cette date, aucun autre événement important ayant une origine antérieure à la date du bilan n'était connu et, partant, n'a été pris en compte dans les comptes annuels consolidés.

# Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Mobilière Suisse Holding SA, Berne

## Rapport sur l'audit des comptes annuels consolidés

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés de Mobilière Suisse Holding SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le compte de profits et pertes pour l'année se clôturant au 31 décembre 2023, le bilan au 31 décembre 2023, le tableau de financement et le tableau de variation des fonds propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les [comptes consolidés](#) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels consolidés, les comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences

significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

### **Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés**

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan consolidé sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non



dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.

- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation fidèle.
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

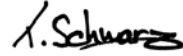
Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA



**Oliver Windhör**  
Expert-réviser agréé  
Réviser responsable



**Thomas Schwarz**  
Expert-réviser agréé

Zurich, le 27 février 2024

# Autres informations

Représentations	220
Où nous trouver	222
Impressum	224

# Représentations

État au 1<sup>er</sup> janvier 2024

<b>Argovie</b>	Aarau Baden Lenzburg Muri (Freiamt) Reinach Rheinfelden Zofingue	Daniel Probst Dominik Sinniger Markus Fisler Rolf Thumm Javier Conde Roger Schneider Raphael Arn
<b>Appenzell Rh.-Ext.</b>	Herisau (Rhodes-Extérieures)	Adrian Künzli
<b>Appenzell Rh.-Int.</b>	Appenzell	Thomas Rechsteiner
<b>Bâle-Campagne</b>	Aesch Liestal	Stephan Hohl Roger Kamber
<b>Bâle-Ville</b>	Bâle	Beat Herzog
<b>Berne</b>	Belp Berne (Berne-Ville) Berthoud Biemme Herzogenbuchsee Interlaken (Interlaken-Oberhasli) Langenthal Liebefeld (Berne-Ouest) Lyss Moutier (Moutier-St-Imier) Ostermundigen (Berne-Est) Spiez Thoune Worb (Emmental)	Manuel Stauffer Christoph Gaus Christian Jordi Alexandra Müller-Stucki Sascha Büttler Guido Wittwer Valérie Bodenmüller Steven Geissbühler Patrick Zahnd David Wahli Beat Klossner Bernhard Bigler Julian von Känel Christoph Zbinden
<b>Fribourg</b>	Bulle Estavayer-le-Lac (La Broye) Fribourg Guin Morat	Jacques Yerly Philippe Arrighi Daniel Charrière Harry Grütter Marc Lehmann
<b>Genève</b>	Genève	Denis Hostettler
<b>Grisons</b>	Coire St-Moritz	Urs Fetz Dumeng Clavuot
<b>Jura</b>	Delémont (Jura)	Olivier Léchenne
<b>Lucerne</b>	Hochdorf (Seetal-Rontal) Lucerne Sursee Willisau (Willisau-Entlebuch)	Christoph Blum Toni Löttscher Herbert Heini Stefan Schärli

<b>Neuchâtel</b>	La Chaux-de-Fonds (Montagnes et Vallées Neuchâtelaises) Neuchâtel	Fabien Chapatte Stéphane Progin
<b>Obwald et Nidwald</b>	Sarnen (Obwald et Nidwald)	Roland Arnold
<b>Schaffhouse</b>	Schaffhouse	Philipp Früh
<b>Schwytz</b>	Lachen Schwytz	Kaspar Michel Lea Lüönd
<b>Soleure</b>	Balsthal Olten Soleure	Rita Meister Fabian Aebi-Marbach René Biri
<b>St-Gall</b>	Buchs (Buchs-Sargans) Flawil Heerbrugg (Rheintal) Rapperswil (Rapperswil-Glarus) Rorschach (Arbon-Rorschach) St-Gall Wil	Patrick Cantieni Steven Stüdi Jérôme Weber Viktor Nikolic Roman Frei Gian Bazzi Thomas Broger
<b>Tessin</b>	Bellinzone Lugano	Michele Masdonati Michele Bertini
<b>Thurgovie</b>	Frauenfeld Kreuzlingen Weinfelden (Moyenne Thurgovie)	Thomas Lange Daniel Bodenmann Franz Koller
<b>Uri</b>	Altdorf (Uri)	Marco Zanolari
<b>Valais</b>	Bas-Valais Brigue (Haut-Valais) Sion	Alex Bender Roland Lüthi Yanis Aymon
<b>Vaud</b>	Lausanne-Nord vaudois Nyon (de La Côte) Riviera	Philippe Paillard Carlo Fracheboud Fabrice Rendina
<b>Zoug</b>	Zoug	Patrick Göcking
<b>Zurich</b>	Affoltern a. A. Bülach Dielsdorf Dietikon (Limmattal) Horgen Meilen Opfikon (Glattal) Uster Wetzikon (Wetzikon-Pfäffikon) Winterthur Zurich	Thomas Naef Max Suter Stefan Bucher Stephan Egli Thomas Schinzel Ronald Bachmann Eric Dobernig Gabriela Battaglia Ramon Strittmatter Andreas Götz Christian Schindler
<b>Principauté de Liechtenstein</b>	Vaduz	Kilian Pfister

# Où nous trouver

État au 1<sup>er</sup> janvier 2024

<b>Siège principal non-vie</b>	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 31 389 61 11 <a href="http://mobiliere.ch">mobiliere.ch</a>
<b>Siège principal vie</b>	Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA	Chemin de la Redoute 54 Case postale 1260 Nyon 1 téléphone +41 22 363 94 94 <a href="http://mobiliere.ch">mobiliere.ch</a>
<b>Asset Management</b>	Mobilière Suisse Asset Management SA	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 31 389 61 11 <a href="http://mobiliere.ch/asset-management">mobiliere.ch/asset-management</a>
<b>Direction Affaires Courtiers</b>	Schweizerische Mobiliar Versicherungsgesellschaft AG Direktion Maklergeschäft	Elias-Canetti-Strasse 2 8050 Zurich téléphone +41 44 286 11 11 <a href="http://mobiliar.ch/makler">mobiliar.ch/makler</a>
	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction Affaires Courtiers	Chemin de la Redoute 54 Case postale 1260 Nyon 1 téléphone +41 22 816 17 60 <a href="http://mobiliere.ch/courtier">mobiliere.ch/courtier</a>
<b>Protection juridique</b>	Protekta Assurance de protection juridique SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone +41 31 389 85 00 <a href="http://protekta.ch">protekta.ch</a>
<b>Garantie de loyer</b>	SC, SwissCaution SA	Chemin de la Redoute 54 Case postale 1260 Nyon 1 téléphone +41 848 001 848 <a href="http://swisscaution.ch">swisscaution.ch</a>
<b>Centre de contact</b>	Mobi24 SA	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 31 389 81 81 <a href="http://mobi24.ch">mobi24.ch</a>
<b>Mobilière Risk Engineering</b>	Mobilière Suisse Risk Engineering SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne <a href="http://mobiliere.ch/risk-engineering">mobiliere.ch/risk-engineering</a>
<b>Gestion de sinistres</b>	XpertCenter SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone +41 31 389 89 50 <a href="http://xpertcenter.ch">xpertcenter.ch</a>

<b>Gestion de caisses de pension et gestion administrative du personnel</b>	Trianon SA	Chemin de la Redoute 54 B Case postale 1260 Nyon 1 téléphone +41 21 796 00 40 <a href="http://trianon.ch">trianon.ch</a>
	Trianon AG	Monbijoustrasse 5 3001 Berne téléphone +41 31 307 32 20 <a href="http://trianon.ch">trianon.ch</a>
	Trianon AG	Elias-Canetti-Strasse 2 8050 Zurich téléphone +41 44 355 60 00 <a href="http://trianon.ch">trianon.ch</a>
<b>Location, achat, logement</b>	Buildigo SA	Schwarzenburgstrasse 12a 3007 Berne téléphone +41 58 311 35 00 <a href="http://buildigo.ch">buildigo.ch</a>
<b>Location, achat, logement</b>	Flatfox SA	Speicherstrasse 31 3011 Berne téléphone +41 44 515 45 56 <a href="http://flatfox.ch">flatfox.ch</a>
<b>Location, achat, logement</b>	Liiva SA	Binzstrasse 23 8045 Zurich téléphone +41 44 541 47 47 <a href="http://liiva.ch">liiva.ch</a>
<b>Prestations de service pour PME</b>	bexio SA	Alte Jonastrasse 24 8640 Rapperswil-Jona téléphone +41 71 552 00 60 <a href="http://bexio.com">bexio.com</a>
<b>Prestations de service pour PME</b>	Foundera	Mobilière Suisse Services SA Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 79 716 37 90 <a href="http://foundera.ch">foundera.ch</a>
<b>Promotion des start-up</b>	Lightbird Ventures SA	Bundesgasse 35 3001 Berne <a href="http://lightbird.vc">lightbird.vc</a>
<b>Assurance add-on</b>	Companjon Insurance DAC	Custom House Plaza Harbourmaster Place IFSC Dublin 1, D01V9V4 Irlande téléphone +353 1 592 53 33 <a href="http://companjon.com">companjon.com</a>

# Impressum

Mobilière Suisse Holding SA, Berne  
Bundesgasse 35  
CH-3001 Berne  
Téléphone +41 31 389 61 11  
[mobiliere.ch](https://www.mobiliere.ch)

## **Responsabilité générale**

Communication financière, Direction Mobilière, secteur Finances  
[finanzkommunikation@mobiliar.ch](mailto:finanzkommunikation@mobiliar.ch)

## **Programmation**

NeidhartSchön AG, Zurich, [neidhartschoen.ch](https://www.neidhartschoen.ch)

## **Mise en page et concept visuel**

Matthias Pauwels, Berne, [matthias.pauwels.ch](https://www.matthias.pauwels.ch)

## **Rédaction**

Communication financière, Direction Mobilière, secteur Finances

## **Photographie**

«Notre résilience se conjugue au pluriel»: Beat Schweizer, Berne, [beatschweizer.com](https://www.beatschweizer.com)  
Avant-propos, portrait du président du Conseil d'administration et de la CEO: Guillaume Perret, Cormondrèche, [guillaumeperret.com](https://www.guillaumeperret.com)

## **Traitement de l'image**

Stämpfli Communication

## **Version française**

Service linguistique de la Mobilière, Berne

Le présent rapport de gestion paraît en français et en allemand. En cas de divergences, la version allemande fait foi.

[mobiliere.ch/rapportannuel](https://www.mobiliere.ch/rapportannuel)